


THE GETTY CENTER LIBRARY

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

DE NANTES

ET DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

DÉCLARÉE

ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE

Par Décret du 27 Décembre 1877

Volume 9e de la 6e Série.

1888

PREMIER SEMESTRE.

NANTES,

Mme Vve CAMILLE MELLINET, IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE,

Place du Pilori, 5.

L. MELLINET ET Cie, SUCCrs.



TABLE

Allocution de M. Raingeard, président sortant.................... 5
Allocution de M. Alcide Leroux, nouveau président................ 7
Les victimes de Boileau, par M. J. Gahier........... 9
Quelques réflexions à propos de certaines modifications à apporter au Code d'instruction criminelle, par Julien Merland................ 23
Compte rendu, par M. E. de Chastellux, de l'Annuaire statistique de la France.. 33
Ascension botanique du col du Galibier, par M. Emile Gadeceau..... 50
Causeries sur Noirmoutier, par le Dr Viaud-Grand-Marais.......... 61
Un moraliste au théâtre, par M. J. Gahier..... 70
Souvenirs de voyage, par M. Delteil 107
Notice nécrologique sur M. Guilley, par M. Biou 110
Rapport sur les machines et outils exposés au Concours régional de Nantes, en 1888, par MM. Poirier et Maisonneuve 124
Compte rendu de l'Exposition horticole annexée à l'exposition du Concours régional, par M. le Dr Delamare 130
Rapport sur le Concours régional hippique de Nantes, en 1888, par M. B. Abadie... 143
Rapport sur les animaux exposés au Concours régional agricole de Nantes, en 1888, par M. B. Abadie.......................... 157
Pommes à cidre de la Loire-Inférieure, par A Andouard 171



ANNALES

DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

DE NANTES

ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

DE NANTES

ET DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

DÉCLARÉE

ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE

Par Décret du 27 Décembre 1877.

Volume 9e de la 6e Série.

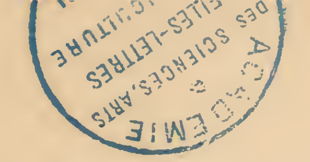
1888

NANTES,

Mme Vve CAMILLE MELLINET, IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE,

Place du Pilori, 5.

L. MELLINET ET Cie, SUCrs.



ALLOCUTION DE M. RAINGEARD

PRÉSIDENT SORTANT.

Messieurs,

Au moment de céder à mon successeur le fauteuil de la présidence, je tiens à vous remercier de la cordiale bienveillance que j'ai toujours trouvée près de vous dans l'accomplissement de la tâche que vous m'aviez fait l'honneur de me confier. J'y comptais certainement, je vous l'atteste, et cette assurance seule avait pu me donner la hardiesse de présider cette année aux destinées de notre Société.

Vous savez combien j'ai été secondé dignement par les membres du Bureau que vous m'aviez adjoints. Tous, comme d'habitude, ont rivalisé de zèle dans l'accomplissement de leurs fonctions, et le succès obtenu, à notre séance publique, par les rapports de nos Secrétaires ne sera pas de longtemps oublié par nous.

Notre Administration pourtant fait une perte sensible. Malgré notre vote unanime, en dépit de sollicitations réitérées, M. Morel refuse absolument de conserver le soin de nos finances, qu'il savait gérer avec l'exacte et scrupuleuse économie, trop nécessaire malheureusement pour nous.

Permettez-moi de me faire ici votre interprète pour exprimer à notre dévoué Trésorier et nos remerciements et nos regrets.

Heureux, dit-on, les peuples qui n'ont pas d'histoire; heureux aussi les compagnies qui peuvent vivre sans agitation et sans troubles fâcheux. Notre existence, l'an passé, a été paisible et ne pourrait guère laisser d'événements graves à enregistrer; nous avons cependant travaillé et nous avons recruté des collègues dont vous connaissez tout le mérite. Permettez-moi de m'en féliciter encore avec vous et de souhaiter, en terminant, que l'année future nous soit aussi propice et nous apporte une activité féconde sous la direction de notre nouveau et très digne Président.

ALLOCUTION DE M. ALCIDE LEROUX

PRÉSIDENT ENTRANT.

MESSIEURS ET CHERS COLLÈGUES,

Vous m'avez appelé, pour un an, à l'honneur de présider votre savante Société. J'en suis profondément touché et je me hâte de vous en exprimer toute ma reconnaissance. Mais laissez-moi vous dire que votre bienveillance vous a portés peut-être à me croire plus capable que je ne le suis de remplir les fonctions dont j'assume la charge aujourd'hui.

Y avez-vous bien réfléchi : pour remplir dignement les fonctions de Président d'une compagnie comme la vôtre, il ne suffit pas d'aimer la science, les lettres et les arts ; il ne suffit pas d'aimer nos réunions si cordiales et si pleines d'aménité ; il ne suffit pas même d'avoir écrit quelques pages, d'avoir tourné quelques vers dont la lecture ait été accueillie par vous avec une délicate attention. Non : il faut d'autres qualités pour savoir diriger. Tel est apte à tenir convenablement sa place au milieu du rang dans un bataillon, qui ne serait pas suffisamment doué pour commander une escouade. Autre chose est de marcher avec les bons soldats ; autre chose est de prendre l'initiative, la responsabilité, sinon le commandement.

Quoi qu'il en soit, j'aurais mauvaise grâce à m'appesantir sur ce sujet et à revenir sur ce que, dans votre liberté, vous

avez décidé. J'aime mieux vous dire que je m'efforcerai de ne pas me montrer trop inférieur à ce que vous semblez attendre de moi. Eclairé par vos conseils et par les exemples des hommes éminents qui m'ont précédé sur ce siège, je travaillerai au développement de notre Société. Ensemble, n'est-il pas vrai, Messieurs, nous travaillerons à son extension, à sa prospérité.

Par notre constance dans l'étude, par notre attachement aux traditions du bon goût et de la bonne philosophie, nous montrerons ce que peut, dans une grande ville, dans une province illustre entre toutes, quelle influence salutaire peut exercer un groupe d'hommes d'un jugement droit et d'un esprit élevé.

Par notre fidélité à assister à nos séances, par nos travaux, nous contribuerons à rendre nos réunions plus intéressantes encore que par le passé. Avec une largeur d'idées qui sied bien à des intelligences comme les vôtres, nous applaudirons avec le même enthousiasme aux découvertes dans l'ordre scientifique et aux productions poétiques et littéraires; nous ne serons sévères que pour la science présomptueuse et la littérature éhontée, que pour le cynisme et pour l'erreur.

Mais je sens que j'ai trop l'air de vous enseigner ce que, tous, vous savez mieux que moi; pardonnez si je m'attarde trop, je ne suis mû que par le désir de voir toujours la plus entière concorde, la plus parfaite union régner dans cette enceinte, union qui règne déjà depuis longtemps, union vraiment touchante, car qu'y a-t-il de plus touchant que ces sentiments de confraternité entre des hommes de tempéraments, de professions, de caractères différents, d'âges différents aussi, d'âges différents surtout, car un des grands charmes de notre Société c'est d'y voir réunis des hommes d'un âge mûr et des hommes à cheveux blancs, des jeunes

gens pleins des espérances de leurs vingt ans et des figures graves, mais non sévères, des figures pleines d'expérience mais souriantes de calme et de bonté.

Hélas! les jeunes ne nous abandonnent pas; nous en comptons de fort instruits et de fort aimables. Cependant il faut le dire: la jeunesse est représentée chez nous par la qualité, non par la quantité. Et pourtant nombre de jeunes gens, dans notre ville, semblent, en ce moment, se tourner du côté des études littéraires.

Nous irons à eux, si vous le voulez bien, Messieurs, nous les attirerons à nous; ils contribueront à donner un regain de vie et d'intérêt à nos soirées et ils assureront l'avenir de la Société académique dont ils seront fiers de faire partie.

LES VICTIMES DE BOILEAU

Par M. J. GAHIER.

Aujourd'hui, il est de mode de tirer de l'oubli une foule de personnages, qui, sans aucun doute, gagneraient à y rester plongés. Notre siècle est un siècle de réhabilitation à outrance. Il eût été surprenant que nos critiques n'eussent pas essayé de réformer les jugements portés par Boileau sur plusieurs de ses contemporains. En effet, il n'est pas un méchant rimeur de cette époque qui n'ait trouvé, de nos jours, des défenseurs, voire des panégyristes. D'illustres écrivains se sont mis sur les rangs, et ce n'est pas sans un profond étonnement que nous lisons les deux volumes dans lesquels Cousin s'efforce de relever *la Clélie*, *le Grand Cyrus*.

On ne peut cependant méconnaître l'immense service qu'a rendu aux lettres, l'auteur des *Satires* et de *l'Art poétique*. Quand Boileau commença d'écrire, vers 1660, notre littérature classique n'était pas encore arrivée à sa perfection. Corneille, en portant sur la scène des caractères plus grands que nature, ne savait pas toujours éviter l'emphase ; son théâtre grandiose et héroïque frappait plus qu'il ne touchait : « On demandait, après lui, » comme le dit très justement M. Nisard, des héros qui » fussent plus des hommes, des femmes qui fussent moins

» des héros [1]. » On applaudissait sans doute, aux plaintes du vieil Horace, au sublime renoncement de Polyeucte, aux terribles imprécations de Cléopâtre ; mais malgré soi on était tenté de chercher dans ces pièces un peu de cette sensiblerie qu'avaient mise à la mode les romans du commencement du siècle. C'est alors que se présenta, comme pour répondre à un besoin général, toute une école d'écrivains, fils des anciens habitués de la *Chambre bleue*. Il y eut un retour à la préciosité, au madrigal insipide, au théâtre langoureux.

« Où jusqu'à : « Je vous hais » tout se dit tendrement [2]. »

La blessure que Molière avait faite aux ruelles n'était pas mortelle : la plaie se cicatrisait déjà et une nouvelle attaque devenait nécessaire. L'avenir de la littérature était en jeu, car Quinault et son école ne se flattaient de rien moins que de faire régner dans les lettres ces afféteries de mauvais goût, ces pointes alambiquées qui déshonorent leurs livres. Boileau, par son éducation sévère, sa profonde connaissance de l'antiquité, réunissait toutes les qualités requises pour jouer le rôle de réformateur qu'il s'était imposé. D'un goût absolument droit, homme de raison, plutôt que de génie, esprit sûr et censé, il ne devait pas se laisser enivrer comme plusieurs de ses contemporains — et des plus fameux — par les fumées malsaines de l'air ambiant. Sa critique alla un peu loin, il faut le reconnaître ; il ne sut pas toujours apprécïer à leur juste valeur des écrivains de l'époque précédente et ses jugements sur Marot, sur Ronsard, sur Régnier, sur Le Tasse, sont sujets à caution ; mais, ne l'oublions pas, quand il lançait ses virulentes satires, il y avait péril en la demeure. C'était tout un siècle littéraire

[1] *Histoire de la littérature française*... Livre III, ch. 8.
[2] Boileau... *Satire*, III.

qu'il s'agissait de créer, c'étaient des poètes, comme Molière et Racine, qu'il fallait imposer à une société habituée aux Chapelain et aux Scudéri. D'ailleurs, cet homme qu'on s'est plu à nous peindre comme un adversaire implacable, un critique intransigeant, a su reconnaître le vrai génie partout où il se trouvait, et Pascal, Molière, Corneille, Racine ont été appréciés par lui, avec une sûreté de jugement bien rare chez les contemporains.

Ses victimes furent innombrables : les étudier toutes serait de peu d'intérêt, aussi nous bornerons-nous à choisir dans le nombre les plus fameuses, celles dont les noms sans cesse encadrés dans les vers des *Satires* et de *l'Art poétique*, sont ainsi parvenus jusqu'à nous. Le plus connu de tous ces infortunés est Jean Chapelain. On se souvient des vers de Boileau :

« Chapelain veut rimer et c'est là sa folie
» Mais bien que ses durs vers, d'épithètes enflés
» Soient des moindres grimauds, chez Ménage sifflés
» Lui-même, il s'applaudit et d'un esprit tranquille
» Prend le pas au Parnasse, au-dessus de Virgile (3) »

Et de ceux-ci plus connus encore :

« Attaquer Chapelain ! ah ! c'est un si bon homme !
» Balzac en fait l'éloge en cent endroits divers
» Il est vrai, s'il m'eût cru, qu'il n'eût point fait de vers
» Il se tue à rimer : que n'écrit-il en prose (4) ? »

Il fallait un certain courage pour s'attaquer à Chapelain, chargé, comme on sait, de dresser les listes des pensions royales. Son influence était considérable : fort savant, versé dans cinq ou six langues, il était écouté à la Cour et à la

(3) *Satire*, IV.
(4) *Satire*, IX.

Ville comme un oracle infaillible. Chaque poète lui soumettait ses œuvres nouvelles et un mot de lui suffisait pour établir une renommée ou briser un avenir. Racine lui-même le consultait sur ses premières poésies et écrivait en tête de son volume : « Voici le jugement de M. Chapelain que je » rapporterai comme le texte de l'Evangile, sans y rien » changer. » L'hôtel de Rambouillet le comptait parmi ses hôtes les plus assidus, et Mme de Sévigné ne dédaignait pas de se faire initier par lui aux beautés du *Pastor fido* et de *l'Euphues*. On attendait comme un chef-d'œuvre incomparable, cette fameuse *Pucelle,* dont, depuis vingt ans, le poète lisait des fragments dans toutes les ruelles à la mode. Chapelain, plus clairvoyant que ses admirateurs anticipés, redoutait bien un peu tout ce tapage, mais, comment ne pas se laisser griser par cet encens troublant, surtout quand les thuriféraires s'appellent Julie d'Angennes ou Mme de Longueville? La *Pucelle* parut enfin, ce fut une déconvenue ; comme les bâtons de la fable, de loin, c'était quelque chose, mais de près, ce n'était rien. On hasarda de timides réserves : le style était un peu rude, l'œuvre traînait quelque peu en longueur, mais ces critiques discrètes disparurent au milieu des éloges de commande et des louanges de parti pris. Alors Boileau vint porter le premier coup à l'idole. La lutte fut terrible, mais le triomphe fut pour le bon sens, et Chapelain harcelé d'épigrammes, raillé par ceux qui l'admiraient la veille, tomba, mal défendu par ses milliers d'hémistiches barbares et incorrects.

On a tenté de nos jours de relever de sa chute le pauvre dieu tombé. Voilà quelques mois seulement, un critique trop empressé de donner raison au vers du poète :

« Il se tue à rimer, que n'écrit-il en prose ?

publia deux énormes volumes contenant, avec la correspon-

dance de Chapelain, *les Sentiments de l'Académie sur le Cid*. Hélas ! nous sommes obligés de le reconnaître, Chapelain est aussi mauvais prosateur que méchant poète. Ses lettres galantes, dans lesquelles il joue au bel esprit, sont d'un goût pitoyable ; sa plaisanterie, suivant le mot de M. Gaston Boissier « a des allures d'hippopotame (5). » Ses phrases entortillées, ses pointes qui voudraient être fines, nous paraissent niaises et pédantes. Sa critique sur *le Cid*, bourrée d'un indigeste fatras d'érudition, témoigne d'une intelligence étroite. Quant à ses vers, est-il besoin d'en parler ? Théophile Gautier, qui, dans *ses Grotesques*, a la prétention de réhabiliter toutes les victimes de Boileau, est ici obligé de s'arrêter : « Dans sa Pucelle, écrit-il, » Chapelain s'est élevé à une puissance de coriacité et » de dureté inimaginable... Ce n'est pas une note qui » détonne quelquefois, ou un son qui heurte un son, c'est » une dureté perpétuelle complète et telle qu'on la croirait » cherchée, c'est une espèce d'harmonie inharmonique, si » l'on peut s'exprimer ainsi (6). »

On peut être mauvais écrivain et parfait honnête homme, ce fut le cas de Chapelain. Sa correspondance, à défaut d'autres qualités, nous le peint comme un cœur généreux, un ami complaisant et dévoué, un poète peu épris de lui-même. Ces traits n'ont pas échappé à Boileau qui, toujours juste,

« Sait de l'homme d'honneur distinguer le poète. »

Du salon de Julie d'Angennes, nous entrons, avec Saint-Amand, dans un de ces bouges mal famés qui avoisinent le Marais. L'atmosphère y est puante ; des tables et des murs

(5) *Mme de Sévigné*, II, 2.

(6) *Les Grotesques*, VIII.

s'exhale une affreuse odeur de melon, de vin bleu et de petit salé. Quelques buveurs sont assis là, crottés, les habits en loques, pauvres gueux de Paris condamnés, comme Pierre Gringoire, à traîner, pendant toute leur vie, leurs souliers éculés et leurs vêtements râpés. Saint-Amand est le boute-en-train de la société : chansons bachiques, sonnets, poèmes qui sentent quelque peu leur libertin, tous les genres lui sont familiers. Les titres de ses pièces suffisent pour nous en révéler le contenu : ce sont les *Cabarets,* la *Chambre du débauché,* le *Fromage,* la *Vigne,* la *Crevaille,* les *Goinfres.* Nous sommes revenus au temps où le vieux Villon promenait sa gaieté d'ivrogne jusque sous la potence de la place de Grève. Ce sont les mêmes pensées, les mêmes tableaux, les mêmes expressions, le tout assaisonné de ce gros sel que peut prodiguer sans peine un homme nourri de Rabelais et de Bonaventure des Périers. Pendant qu'il débite ses vers d'une voix de Matamore, avec une assurance de vrai buveur, tous ses compagnons trépignent de joie, frappent les brocs sur la table, se délectent au pétillement de la mousse, brisent les bancs du cabaret. C'est une effroyable orgie, un vrai tableau de Téniers, un brouhaha inimaginable, au milieu duquel dominent de temps en temps des vers comme ceux-ci :

« Coucher trois dans un drap, sans feu ni sans chandelle,
» Au profond de l'hiver, dans la salle aux fagots,
» Où les chats, ruminant le langage des Goths,
» Nous éclairent sans cesse en rouant la prunelle ;
» Hausser notre chevet avec une escabelle ;
» Etre deux ans à jeun, comme les escargots
» Qui baillent au soleil, se grattant sous l'aisselle....
» C'est ce qu'engendre enfin la prodigalité (7). »

Demain vous verrez ce poète crotté, sous le nom de

(7) Saint-Amand, *Les Goinfres.*

Sapurnius, débiter des fragments du *Moïse sauvé,* aux amies de Mme de Rambouillet. Il a pendu au clou son vieux pourpoint tout barriolé de taches de graisse et de vin, pour en revêtir un autre emprunté à quelque ami complaisant ; son haut de chausses est décoré d'une immense tache d'huile, mais, comme Maître Jacques, il se tourne du côté opposé. Tel est ce fameux Saint-Amand « l'Homère du melon, du » petit salé et de la crevaille (8) » désigné d'avance à la colère de Boileau. Il est de bon ton aujourd'hui de regarder comme un grand poète, l'auteur des *Goinfres,* que M. Richepin et son école revendiquent comme un de leurs ancêtres. Gautier dit de lui : « C'est à coup sûr un très grand et très » original poète, digne d'être coté entre les meilleurs dont » la France puisse s'honorer (9). »

Saint-Amand est, en effet, un écrivain original : il représente la vieille tradition du XVIe siècle, qui va disparaître avec la littérature correcte et régulière de Louis XIV. Plusieurs de ses pièces sont réellement fort jolies et à coup sûr très curieuses : tout le vieux Paris renaît dans ces vers débordants d'une verve endiablée. Sans doute l'inspiration souvent grossière se ressent un peu trop « des lieux que » fréquentait l'auteur, » mais, mieux que tout autre, il nous peint le dessous de cette société, dont nos grands idéalistes du XVIIe siècle ne nous ont découvert que les côtés nobles et majestueux.

Boileau garde le silence sur les poésies légères du poète, pour ne parler que du *Moïse sauvé :*

« Ainsi, tel autrefois qu'on vit avec Faret,
» Charbonner de ses vers les murs d'un cabaret,
» S'en va mal à propos, d'une voix insolente,

(8) Victor Fournel, *La Littérature indépendante au XVIIe siècle,* III.
(9) *Les Grotesques,* V.

» Chanter, du peuple hébreu, la fuite triomphante,
» Et poursuivant Moïse au travers du désert,
» Court, avec Pharaon, se noyer dans les mers [10]. »

Le poète a raison : loin du cabaret et des chansons à boire, Saint-Amand n'est qu'un misérable rimeur. Son *Moïse* est une œuvre illisible, d'une platitude désespérante et d'une niaiserie ridicule. Ce poème de dix mille vers conduisit son auteur à l'Académie, mais, si nous en croyons Saint-Evremond, le joyeux drille préférait aux travaux du dictionnaire, les cabarets voisins, où il pouvait librement chanter et boire en compagnie de son ami Faret [11].

De Saint-Amand à Scarron il n'y a qu'un pas. Scarron est la seule victime de Boileau sur laquelle il nous soit permis de nous apitoyer. Tout en faisant des réserves sur le genre même de cette litérature, nous ne pouvons nier qu'il n'y ait un grand talent dans le *Virgile travesti* et que le *Roman comique* ne soit un chef-d'œuvre bien supérieur au *Capitaine Fracasse* et aux *Frères Zenngano* qui, depuis, l'ont imité. Si nous en croyons Gautier, il faudrait expliquer le dédain de Boileau par des raisons personnelles : le frère du poète, Gilles Boileau, aurait eu avec le célèbre auteur du *Typhon,* de violentes escarmouches d'épigrammes dont il ne serait pas sorti vainqueur et Nicolas aurait ainsi voulu venger l'honneur de la famille [12]. C'est peut-être là une raison, mais ce n'est certainement pas la principale. Boileau avec ses principes sévères, sa haine de tout ce qui n'est pas contenu dans une certaine formule, ne pouvait pas comprendre Scarron ; il voyait en lui un homme néfaste dont l'influence dangereuse menaçait de s'étendre sur tous les écrivains de

(10) *Art poétique,* Chant Ier.
(11) *Les Académiciens,* I, 1.
(12) *Les Grotesques,* X.

son temps. En foulant aux pieds les divinités du paganisme, le poète du *Virgile travesti* commettait aux yeux de Despréaux un crime de lèse-majesté, presque un sacrilège. N'était-ce pas, en effet, toute la littérature du grand siècle qui était livrée au ridicule avec son profond respect de l'antiquité, son culte pour les dieux de l'Olympe, son admiration pour Homère et Virgile? Et qui osait commettre une telle action? un misérable cul-de-jatte, un pauvre écloppé sans sou ni maille, qui n'avait pour tout bien que sa plume et sa femme. De plus, don *Zaphet d'Arménie* n'avait-il pas l'audace de balancer le succès des *Précieuses ridicules?* L'insolence était vraiment par trop forte et Boileau ne pouvait la pardonner. De là, les continuelles attaques qui jaillissent de sa plume ; de là, son mépris pour le *Typhon,* son silence sur le *Roman comique.* M. Arsène Houssaye qui place, comme de juste, le poète dans son *quarante et unième fauteuil,* dit de lui, avec beaucoup d'esprit : « C'est encore » Rabelais brodant des rimes à ses folles imaginations ; c'est » déjà le sourire lumineux et malin de Voltaire, sans comp- » ter qu'il y a bien des petits vers de Scarron dans les » petits vers de Voltaire (13). » L'éloge est un peu outré, mais nous n'en devons pas moins saluer en Scarron un poète éminemment personnel, à l'imagination la plus riche, à l'esprit le plus désopilant. Son *Roman comique,* encore une fois, est le tableau le plus fidèle que nous possédions de toute une classe de la société qui, certes, n'est pas la moins intéressante, de tous ces souffreteux dont M. Jean Richepin a dit :

« Ils ont pour cravate une loque ;
» Leurs habits sont vieux et souillés
» Et leur pantalon s'effiloque
» Sur le rire de leurs souliers.

(13) *Histoire du 41e fauteuil,* Scarron.

» Mais ils se moquent de la pluie
» Qui rafraîchit leur crâne en feu
» Et de la bise qui s'essuie
» Sur leur nez qu'elle peint en bleu (14). »

Avec Quinault nous rentrons dans les salons et dans la bonne société : l'auteur de l'*Astrate* est l'opposé de Saint-Amand et de Scarron ; il n'a rien du poète crotté ni du rimeur de cabaret. C'est un esprit doucereux et alambiqué, un éternel faiseur de madrigaux galants et de sonnets amoureux. Son théâtre est rempli de pointes qui devaient faire pâmer d'aise les précieuses de Paris et de province. Boileau a su distinguer en lui l'auteur de tragédies prétentieuses et plates et l'auteur d'opéras souvent gracieux. Du poète de l'*Astrate* et de la *Mère coquette* nous ne dirons rien, il est admirablement jugé dans ces vers du *Repas ridicule :*

« . . . . Avez-vous vu l'Astrate,
» C'est là ce qu'on appelle un ouvrage achevé,
» Surtout l'anneau royal me semble bien trouvé ;
» Son sujet est conduit d'une belle manière,
» Et chaque acte, en sa pièce, est une pièce entière (15). »

Dans une de ses préfaces, Boileau a parfaitement rendu justice aux opéras de Quinault, tout en reconnaissant ce qu'avaient de peu édifiants

« Ces discours sur l'amour seul roulants,
» Ces doucereux Renaud, ces insensés Rolands (16). »

Alceste, Atis, Armide, sont en effet, dans leur genre, des œuvres supérieures, et certains couplets, mis en musique par Lulli, sont, avec les chœurs de Racine, les plus beaux

(14) *Chansons des Gueux, Nos gloires,* VIII.
(15) *Satire,* III.
(16) *Satire,* X.

morceaux de poésie lyrique de tout le XVII[e] siècle. Le vers y est extrêmement facile, la variété du rythme souvent très heureuse et la cadence soigneusement observée. Tel est le chœur des habitants de l'Enfer dans Thésée :

« Les plaintes qu'on peut faire
» Nous doivent toujours plaire,
» Et nous ne plaignons guère
» Les yeux qui sont en pleurs.
» Dans la rage,
» Les maux qu'on partage
» Ne sont pas sans douceur (17). »

Mais, par malheur, ce qu'on admirait le plus dans Quinault, c'étaient ses tragédies : l'*Astrate,* jouée en même temps que la *Thébaïde,* était plus goûtée que la pièce de Racine, et volontiers on eut dit au poète, avec Boursault :

« Que les vers en sont forts, et que tout m'en a plu.
» Un ouvrage ainsi fait, part de la main d'un maître (18).

Boileau avait donc encore raison de signaler aux défenseurs de l'*Astrate* ce que cette pièce avait de faux et d'affecté.

Pour comprendre la vogue des tragédies de Quinault, il faut se reporter à l'époque où elles parurent sur la scène. L'hôtel de Rambouillet renaissait de ses cendres ; de toutes parts se créaient des ruelles, dont M[lle] de Scudéri était la nouvelle divinité. Ses romans, la *Clélie* et le *Grand Cyrus,* étaient dans toutes les mains. Sa petite cour se réunissait le samedi pour intriguer contre les talents naissants, épiloguer sur l'amour, se soutenir et s'entre louer. M[me] de Sévigné emportait aux Rochers le dernier roman de l'in-

(17) *Thésée,* III, 7.
(18) *La Statue des satires.*

comparable charmeuse et le lisait entre les sermons de Bossuet et les *Petites lettres* de Pascal. Bref, c'était à une renommée incontestable et incontestée qu'allait s'attaquer Boileau. Il le fit avec ce courage sûr de lui-même, qui ne l'abandonnait jamais, et montra combien il était ridicule de peindre : « Caton galant et Brutus dameret. » Il sortit encore une fois vainqueur de la lutte, comme de cette terrible escarmouche avec Perrault, où la littérature ancienne menaçant d'être contrebalancée par les poèmes de Scudéri et du Père Lemoyne. Pour être complet, nous devrions retracer les péripéties de cette lutte homérique, mais la querelle des Anciens et des Modernes, sans cesse renouvelée sans que l'on n'ait jamais pu trouver de solution, nous entraînerait trop loin et exigerait une étude spéciale. Nous la passerons donc sous silence, de même que nous négligerons le *menu fretin* des victimes de Boileau. Il y aurait cependant bien des détails curieux à relever sur Pradon, dont la Phèdre renversa, pour quelque temps du moins, l'œuvre de Racine ; sur Scudéri, dont la *Comédie des comédiens* est si féconde en traits de mœurs ; sur ce pauvre abbé Cotin, qui, avant l'invention de la machine pneumatique, faisait le vide dans Notre-Dame ; sur d'Assoucy et Cyrano de Bergerac, les deux frères ennemis ; mais notre poète l'a dit :

« Qui ne sut se borner, ne sut jamais écrire. »

Boileau, du reste, vers la fin de sa vie, pardonna à ses victimes à plusieurs reprises, il chargea Racine de « tous ses compliments » pour Perrault, pour Boursault, voire même pour Pradon ; ce qui permit à l'auteur de *Phèdre* de lui écrire, non sans malice : « Il me semble que vous avancez » furieusement dans le chemin de la perfection (19). » Nous

(19) *Lettre de Racine à Boileau*, XV.

suivrons donc l'exemple du poète, en laissant dormir dans leur oubli les Pelletier, les Colletet, les de Pure, les Brébeuf, les Calprenède, les Gombaut, les Benserade. L'œuvre du réformateur était accomplie. La littérature du grand siècle était créée et les lettres délivrées des méchants écrivains qui l'encombraient. Boileau pouvait désormais se reposer en répétant « l'*Exegi monumentum* » du poète latin.

6 novembre 1887.

QUELQUES RÉFLEXIONS

A PROPOS

DE CERTAINES MODIFICATIONS

A APPORTER AU CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE

PAR JULIEN MERLAND,

Juge suppléant au Tribunal civil de Nantes

Nous vivons à une époque où l'on veut tout modifier, tout bouleverser. Rien de ce qui existe n'est bien et tout est à changer. Le Code d'instruction criminelle ne pouvait échapper à cette fièvre du jour. Aussi est-il l'objet de nombreuses attaques et de discussions au sein même de nos assemblées législatives. Un projet de loi a, du reste, été déjà voté par le Sénat. Aujourd'hui la question est portée devant la Chambre des Députés, où le projet du Sénat est vivement combattu, surtout par la Commission. Il va bien falloir cependant que la question soit résolue dans un sens ou dans un autre.

Puisque tout le monde dit son mot, j'ai voulu me mettre à l'unisson sans autre compétence, je me hâte de le reconnaître, qu'une pratique assez longue déjà par suite de mon séjour au Parquet. Sans autre prétention, je vais jeter sur le papier, un peu à bâtons rompus, le résultat de quelques réflexions que m'a suggérées l'étude du Code d'instruction criminelle.

La Procédure criminelle, qui est si vivement attaquée par beaucoup, est-elle donc en réalité si attaquable qu'on veut

bien le dire? Je ne le crois pas et je ne vois pas trop quelles grandes et sérieuses critiques on peut bien lui adresser. Cependant je ne me refuse pas à admettre que peut-être certaines modifications pourraient y être utilement apportées.

Tout d'abord résumons en quelques mots le système actuel.

Lorsqu'une plainte est adressée au Parquet, de deux choses l'une: ou bien elle n'a aucun fondement, ou la découverte de la vérité paraît de suite impossible et alors elle est *classée,* c'est-à-dire déposée dans les archives pour y demeurer jusqu'à nouvel ordre; ou bien elle est sérieuse et la découverte de la vérité est à espérer. Alors si l'affaire est claire dès le début, le Procureur de la République poursuit le délinquant par la voie du flagrant délit ou de la citation directe. Si, au contraire, l'affaire exige des éclaircissements, il la confie au Juge d'Instruction. Celui-ci, suivant les cas, fait arrêter le prévenu ou le laisse en liberté. Il a recours aux interrogatoires, à l'audition des témoins, aux confrontations, aux perquisitions, aux expertises, enfin à tous les moyens qui lui paraissent utiles. Lorsque l'instruction est terminée, il communique la procédure au Procureur de la République, et après avoir pris ses réquisitions, il la clot soit par une ordonnance de non-lieu, soit par une ordonnance de renvoi en police correctionnelle ou devant la Chambre des mises en accusation. C'est à ce moment-là seulement, et après que l'ordonnance ou l'arrêt a été rendu, que le prévenu ou l'accusé peut avoir connaissance de la procédure et communiquer avec son défenseur.

La principale objection que l'on fait à ce système, et c'est la seule réellement sérieuse, est que l'accusé n'est pas suffisamment garanti dans sa liberté de défense. On dit que, seul, abandonné à lui-même, il se trouve livré à des magistrats sagaces, honnêtes et éclairés, mais trop portés peut-être à

voir le crime partout; que, entre lui et eux, la lutte, si l'on peut bien parler ici de lutte, lutte tout au moins pour la découverte et la manifestation de la vérité, la lutte, dis-je, n'est pas égale. Si je ne craignais de faire des personnalités, et si j'osais conduire mes lecteurs au Parquet de Nantes, ils y verraient combien ces craintes sont exagérées et avec quelle impartialité et quelle circonspection les magistrats dirigent l'action judiciaire dans notre arrondissement. Mais, je le reconnais, les hommes sont des hommes et peut-être partout n'agit-on pas avec la même sagesse et la même prudence. On peut en effet craindre jusqu'à un certain point des entraînements isolés sans doute, mais qui peuvent cependant se produire, surtout de la part de jeunes magistrats trop vite improvisés membres du Parquet ou chargés de l'instruction. Aussi, bien que le danger soit singulièrement moindre qu'il n'en ait l'air, peut-être cependant et par exception peut-il exister dans de certaines limites.

Pour porter remède à cette crainte, les uns ont proposé la publicité de l'instruction, c'est-à-dire ce qui existe pour les débats. Système absurde, impraticable! Il suffit de s'être occupé pendant quelques mois des choses judiciaires pour en comprendre toute l'inanité. Je le réfuterai d'un mot : ce serait la suppression de la justice et l'impossibilité de la découverte de la vérité.

D'autres moins radicaux ont proposé la présence de l'accusé et de son conseil à toutes les phases de l'instruction. Cela ne vaudrait pas beaucoup mieux que le premier système et ne serait guère plus pratique. J'y ferai trois ou quatre objections principales et qui me paraissent péremptoires. D'abord, comme il faudrait bien prendre les convenances du Barreau, le Juge d'Instruction y perdrait un temps précieux et il faudrait en tripler le nombre. Ensuite l'on sait avec quelle difficulté on peut déjà faire parler les témoins,

qui craignent toujours de se compromettre. Quand ils auraient devant eux l'accusé et son conseil, il serait impossible de leur faire ouvrir la bouche. De plus, communiquant tous les renseignements, même les plus secrets, à l'accusé, celui-ci ne manquerait pas, soit par lui-même, soit par les membres de sa famille, de les battre en brèche dès qu'ils se produiraient. On aurait recours aux faux témoins ou bien on adresserait, suivant les cas, promesses ou menaces aux témoins véridiques. Enfin, personne n'étant tenu au secret, le public serait vite initié à tout ce qui se passerait dans le cabinet du Juge d'Instruction, et si j'ai même un regret à exprimer, c'est de voir actuellement la presse donner sur les affaires judiciaires beaucoup trop de renseignements. Cela peut être, suivant les cas, aussi nuisible que favorable à l'inculpé et certainement très fâcheux pour la manifestation de la vérité et la bonne administration de la justice. Trop souvent l'opinion publique, en effet, exerce à l'avance sur le jury une pression déplorable tantôt pour, tantôt contre l'accusé.

Le dernier argument à opposer au système que je combats est que ce serait la prolongation de la détention préventive, grave mesure, sans doute indispensable, sur laquelle il y aurait beaucoup à dire et que j'examinerai peut-être un jour.

Je me bornerais, quant à moi, sur cette question, à une simple modification de la procédure actuelle. Aujourd'hui l'inculpé ne peut communiquer avec son défenseur qu'après l'ordonnance ou l'arrêt de renvoi. Je voudrais, au contraire, que, dès qu'un individu est inculpé et qu'il a été une première fois interrogé par le Juge d'Instruction, il lui fût donné un défenseur d'office par le Président du Tribunal ou même par le Juge d'Instruction, si toutefois il n'en avait choisi un lui-même. J'excepterai cependant de cette obligation certaines catégories d'affaires : le vagabondage, la mendicité, les délits

de chasse, etc., et d'autres qu'il y aurait lieu de déterminer. Ce sont affaires peu graves ou très claires dans lesquelles l'accusé est parfaitement à même de se défendre tout seul.

Le défenseur choisi ou nommé d'office pourrait, dès le premier interrogatoire subi, communiquer avec son client. Mais je ne voudrais lui accorder, ainsi qu'à l'accusé, le droit d'avoir connaissance de la procédure qu'après l'instruction terminée, au moment du règlement. Le Juge d'Instruction, avant de transmettre la procédure au Parquet, devrait, sans déplacement, la communiquer au défenseur de l'accusé. Celui-ci, dans les vingt-quatre heures, présenterait par écrit ses observations, tendant soit à un nouvel apurement, soit à l'audition de témoins. Le juge resterait le maître de faire ou de ne pas faire droit à ces conclusions de la défense; car si on l'astreignait à y toujours déférer, on pourrait compliquer à dessein et éterniser une affaire. Mais si, pendant le cours de l'instruction, le dossier ne devait pas lui être communiqué, le défenseur conserverait le droit de présenter toutes observations et tous mémoires.

Je crois que le système que je propose et qui est simple, comme on le voit, concilierait toutes les exigences et que la liberté de la défense serait sauvegardée autant qu'il est possible de l'être.

Mais il est un autre point qui me semble tout au moins aussi sérieux, qui paraît pourtant avoir beaucoup moins préoccupé ceux qui ont dirigé tant d'attaque contre la procédure criminelle.

Je veux parler des expertises.

L'expertise est une des mesures les plus fréquemment employées; dans certains cas pour arriver à la manifestation de la vérité, souvent c'est le plus sûr et le seul moyen. Il faut évidemment, dans de nombreuses affaires, avoir recours à l'avis d'hommes spéciaux pour l'examen de

questions qui échappent complètement à la compétence des magistrats.

Dans une affaire d'homicide ou de blessure par imprudence, causée par l'éboulement d'un mur ou la conduite d'une machine dans un atelier, il faut l'avis d'un architecte ou d'un ingénieur. Dans une affaire de faux, il faut l'opinion d'un comptable ou d'un expert en écritures. Dans une question de fraude commerciale, un chimiste est indispensable. Enfin, on ne saurait se passer du concours d'un médecin dans un assassinat, un viol ou un infanticide.

Ce sont du reste ces dernières expertises, les expertises médicales, qui sont les plus fréquentes et les plus graves. Ce sont les plus délicates et celles pour lesquelles on ne saurait prendre trop de garanties, surtout lorsqu'il y a lieu de procéder à une autopsie. En effet, dans les autres cas, il reste toujours quelque chose, tandis que l'autopsie une fois faite, le cadavre une fois coupé en morceaux, il ne reste plus rien et il n'y a plus aucun moyen de contrôle. Aussi, il m'a toujours semblé plus que dangereux et téméraire de confier une autopsie à un seul praticien.

Puisqu'on parle tant de la garantie de la défense du prévenu privé de son conseil, que dire, dans les expertises, de la condition qui lui est faite ? L'expert, presque toujours unique, est nommé par lè Juge d'Instruction seul. Je voudrais voir l'accusé appelé à son tour à être partie à l'expertise. Pour moi la solution serait bien facile. Dans toute expertise, mais surtout dans les expertises médicales et chimiques, le Procureur de la République et non plus le Juge d'Instruction, désignerait un expert, l'accusé ou son conseil un autre ; si les deux experts n'étaient pas d'accord, ils en choisiraient eux-mêmes un troisième. S'ils ne pouvaient s'entendre sur un nom, le choix serait fait par le Juge d'Instruction.

Je formulerai aussi un autre désir et j'avoue que je suis

ici assez perplexe pour exprimer ma pensée. Je serais désolé de paraître faire quelques personnalités, de froisser quelques personnes et surtout quelques-uns de nos plus estimés et savants collègues dont, plus que qui que ce soit, je connais la science et le talent. Je regrette de voir trop souvent appelées, comme experts, les mêmes personnes. En droit, il n'existe pas plus de médecin que d'architecte, que de chimiste, que de comptable attachés à un Tribunal. Le Juge d'Instruction est libre dans son choix. Il peut nommer qui bon lui semble. En fait, chaque Tribunal a des experts attitrés. Je le regrette. Involontairement et étant habitué à constater presque toujours le crime, on peut arriver à le trouver ou tout au moins à paraître le trouver partout. Il en est de même des membres du parquet qui quelquefois penchent, sans s'en douter, à croire trop facilement à la culpabilité. Je ne parle pas des Juges d'Instruction, qui doivent instruire aussi bien pour que contre l'accusé. En m'exprimant ainsi, je n'incrimine personne, et je constaterai bien volontiers que, de leur côté, beaucoup d'avocats ne voient de coupables nulle part.

Je sais bien que l'on me répondra que les experts capables sont assez rares, surtout dans les petites localités. Aussi, je ne pose pas la question en principe ; c'est un simple avis que j'émets.

Mais sur quoi j'insiste, c'est sur la nécessité de faire une large part à l'accusé dans les expertises, de rendre obligatoire la présence d'un expert désigné par la défense.

A cela, on me fera trois objections que je prévois bien : 1° souvent l'instruction commence contre un inconnu ; 2° il est tel cas tellement urgent ou bien dans lequel il y a telle pénurie d'experts qu'il ne sera pas possible de s'en procurer deux ; 3° il y aura une augmentation de dépenses.

A la première objection, je réponds qu'en cas d'instruction dirigée contre un inconnu, le premier expert sera désigné

par le Procureur de la République, le second par le Président ou le Juge d'Instruction.

Dans le second cas, s'il y a urgence ou si l'on se trouve dans une localité où il soit impossible de rencontrer deux experts capables, alors on procédera comme on fait aujourd'hui. Mais l'expert unique sera désigné par le Juge d'Instruction et non par le Procureur de la République, après que le Juge d'Instruction aura constaté que vu l'urgence ou l'impossibilité, on a été obligé de recourir à un seul expert.

La troisième objection est une question de frais. On arrivera ainsi, dira-t-on, à augmenter les frais de justice qui, presque toujours, retombent au compte de l'Etat, et par le temps d'économies que l'on préconise, ce n'est pas le moment d'aggraver les charges du budget.

Je suis obligé de reconnaître qu'il y aura là un accroissement de dépenses. Mais qu'est-ce qu'une question budgétaire, lorsqu'il s'agit d'intérêts aussi graves? Il ne faut pas l'oublier : dans beaucoup d'affaires où on a recours à l'expertise, c'est sur elle seule que se fonde l'opinion des juges, et le résultat peut être terrible. C'est en cas de condamnation les peines les plus graves, voire même la peine suprême. Lorsqu'il s'agit de la liberté ou de la vie d'un homme, que l'on ne m'objecte pas l'augmentation de dépenses. Si l'on veut faire des économies, qu'on les fasse porter sur la paperasserie inutile, mais non sur les points d'un ordre aussi supérieur que le sont les expertises criminelles. On a déjà, du reste, commencé heureusement à innover dans les mesures économiques, en substituant dans beaucoup de cas le simple avertissement à la citation par voie d'huissier. Mais c'est là une mesure qu'il faut encore étendre, malgré les réclamations des huissiers. Eux seuls s'en plaindront.

Avant de terminer ce que j'ai à dire des expertises et surtout des autopsies, j'ajouterai que je voudrais qu'il fût

interdit au Juge d'Instruction et au Procureur de la République d'y assister. On ne peut, en effet, y appeler l'accusé et son conseil. Je ne vois pas de raison pour y permettre la présence des magistrats. Qu'on laisse donc les praticiens seuls avec leur *sujet*. Ils ne pourront, par conséquent, même paraître subir aucune influence. Ils ne seront pas dérangés dans leur opération par des réflexions tout au moins inutiles et émanant de personnes aussi complètement incompétentes que le sont, en pareille matière, le Juge d'Instruction et le Procureur de la République, et enfin leur liberté d'action ne pourra même être soupçonnée.

Voilà les deux principaux points sur lesquels peuvent, je crois, porter les critiques des détracteurs du Code d'instruction criminelle. Je n'ai point la prétention d'avoir résolu ces graves questions. Je pense cependant, c'est évidemment par suite d'amour-propre, que mon système, tant en ce qui concerne la liberté de la défense que la garantie des expertises, concilie les intérêts de tous, de la société comme de l'accusé.

On a fait également un grand grief au Juge d'Instruction de pouvoir siéger au correctionnel dans les affaires instruites par lui. Au criminel, la loi le lui défend absolument. Il vaut mieux assurément que le Juge d'Instruction s'abstienne dans ce cas. Mais cependant, j'avoue que le danger me paraît encore avoir été bien exagéré. Le Juge d'Instruction, remarquons-le, en rendant son ordonnance de renvoi en police correctionnelle, déclare qu'il y a présomption de culpabilité. Il ne déclare point la culpabilité elle-même. Il arrive souvent dans la pratique que le Juge d'Instruction opine dans le délibéré pour l'acquittement du prévenu qu'il a renvoyé en police correctionnelle. Quelquefois même, connaissant mieux l'affaire que ses collègues, puisqu'il l'a instruite, il leur fait remarquer quelque point obscur qui n'a pu être élucidé et y

appelle leur attention. Je pourrais citer tel cas où le juge qui avait instruit l'affaire a été lui-même la cause de l'acquittement en mettant en relief dans le délibéré le point douteux qu'il n'avait pu éclaircir.

Quoi qu'il en soit, interdire au Juge d'Instruction de siéger dans les affaires d'instruction, serait nécessiter dans les Tribunaux de trois juges l'adjonction d'un quatrième et ce serait bien alors pour le coup qu'on objecterait la question budgétaire.

Mais où l'on doit se montrer très exigeant, c'est dans le choix même du Juge d'Instruction. N'oublions pas que ces magistrats exercent des fonctions bien hautes et bien sérieuses. Ils ont entre les mains les pouvoirs les plus étendus. Ils doivent être au courant des choses judiciaires dans leurs moindres détails et connaître à fond tout le rouage de l'instruction criminelle. Je ne voudrais voir ces fonctions confiées qu'à des magistrats ayant milité dans les parquets ou bien ayant, depuis plusieurs années, occupé des sièges de juges titulaires ou suppléants ou des fonctions de juge de paix. Je prohiberai d'une manière absolue la nomination immédiate d'avocat au titre de Juge d'Instruction.

L'ANNUAIRE STATISTIQUE DE LA FRANCE

COMPTE-RENDU

PAR Mr E. DE CHASTELLUX.

MESSIEURS,

Je demande la permission de placer sous les yeux de nos collègues des diverses sections de la Société académique, un recueil important que le Ministère du Commerce publie depuis 1878, sous le titre d'*Annuaire statistique de la France*. Il m'a semblé que ce recueil était appelé à rendre des services et devait ne point passer inaperçu.

Tous ceux qui étudient les questions économiques et veulent interroger la situation de l'agriculture, de l'industrie et des grandes transactions, tous ceux qui s'attachent aux intérêts locaux, savent combien il est difficile de recourir aux renseignements précis et contemporains, quand ils sont disséminés dans les sphères où ils prennent naissance. On peut donc signaler avec gratitude la tendance de la bureaucratie à divulguer les richesses dont elle a été longtemps la gardienne trop discrète et parfois indifférente.

Les documents relatifs à toutes les parties d'un Etat, à toutes les ramifications des services publics, ont une double vertu : ils sont à la fois la pierre de touche des idées et des

inductions personnelles et une source d'inspirations et d'aperçus nouveaux. Ils invitent aux recherches, révèlent des points de vue et les éclairent en les montrant. Ils n'aident pas seulement à saisir les faits dans leur réalité, mais aussi à découvrir les causes au moyen d'analogies, de contrastes et de variations dont un esprit attentif sait tirer des remarques justifiées.

Dans tous les pays, quelle que soit la forme du Gouvernement, l'Administration est seule apte à diriger des enquêtes efficaces, à rassembler leurs résultats, à noter leurs conclusions; elle seule détient dans ses archives les éléments de la statistique rétrospective et les éléments bien rares de la statistique historique ; elle seule dispose de l'autorité, de l'expérience, des agents et des allocations sans lesquels de semblables travaux ne pourraient être entrepris. C'est à elle qu'appartient le soin d'exécuter les dénombrements, d'établir les bases des impôts, de réunir les comptes et de réduire en tableaux numériques, sous un classement raisonné, les innombrables actes qu'elle prépare et contrôle chaque jour. C'est à elle aussi que revient, comme un privilège, la tâche de nous initier franchement à ses opérations et à ses lumières.

Ses efforts seraient vains et notre attente serait déçue si l'unité de législation ne régnait pas sur toute la surface du territoire national, si l'uniformité de règlement n'avait pas pénétré partout dans la pratique, si le pouvoir institué dans un intérêt social n'était pas obéi en tous lieux en même temps. On a pu différer d'avis sur les avantages de la centralisation, on a pu lui imputer le tort d'énerver le sentiment de l'indépendance et de la responsabilité; il faut avouer qu'elle est ici l'instrument indispensable de la régularité et du succès. Tant qu'elle n'eut pas triomphé, tant qu'elle n'eut pas réussi à sonder les conditions d'existence et de prospé-

rité des peuples, l'ignorance et l'incertitude, avec leurs exagérations et leurs méprises, ont prévalu partout, prévalu même chez les esprits les plus hauts et les plus pénétrants; car l'intuition et les principes abstraits, si féconds dans le domaine de l'intelligence, ne suppléent pas au témoignage des faits dans les choses humaines.

Le terme de *statistique* a plusieurs acceptions également usitées. Il désigne et doit désigner avant tout, d'après la tradition, les tableaux numériques sans commentaires. Il doit désigner seulement les tableaux où sont condensés, d'abord les faits matériels de l'ordre économique et, en second lieu, les faits qui concernent la vie sociale, c'est-à-dire la somme de la population, ses catégories, sa distribution, ses mouvements annuels, la marche de son accroissement périodique, les traits principaux de son état physique et moral mis en relief notamment par les comptes-rendus du recrutement, de l'instruction publique et de la justice. Ces tableaux n'offrent pas tous les mêmes garanties d'exactitude. Ceux qui sont issus des recensements directs prescrits par les lois dans un but fiscal, ou des relevés de l'état civil, des décisions judiciaires, des résultats de la revision, sont supérieurs à d'autres qui dérivent d'un système d'évaluations ou des enquêtes les mieux conduites. Mais dans les moins parfaits comme dans les plus solides, les indications sont subdivisées de telle façon, qu'il est presque toujours possible de discerner les erreurs, ou fortuites ou formelles, et d'en éviter les inconvénients.

Tous ces documents, renouvelés, soit chaque année, soit par périodes régulières, sont d'origine toute moderne. Chaptal, ministre de Napoléon, en avait compris l'utilité et conçu la forme ; mais leur première apparition, due pour une bonne part à son initiative, ne remonte pas au-delà du temps où l'ordre et la paix, le progrès par l'ordre et la paix,

devinrent la préoccupation dominante. Depuis lors, ils ont reçu, sous tous les régimes, les développements logiques dictés par ce besoin de perfectionnement qui anime toute la hiérarchie française. Edités avec un soin extrême, ils sont distribués aux Corps de l'Etat, aux administrations centrales, aux départements et à quelques bibliothèques, où leur repos est, dit-on, rarement troublé.

On a aussi donné le titre de *statistique* aux ouvrages consacrés à la description d'une contrée. Ils embrassent d'ordinaire divers sujets d'un sérieux attrait, tels que la géologie, la faune et la flore locales, la géographie physique, les observations météorologiques déterminant le climat, des essais de topographie, la situation de l'agriculture et de l'industrie, le réseau des voies de transport, des notes d'archéologie et d'histoire et des nomenclatures commodes et usuelles. Plusieurs de ces ouvrages, élaborés dans nos provinces, avec le concours des membres des Sociétés savantes et l'appui des Conseils électifs, ont un mérite reconnu. Ils ont contribué à éveiller et à satisfaire le goût de beaucoup d'habitants pour les notions instructives ou curieuses qui les touchent de près. Ceux de ces livres dont la date est antérieure aux grands travaux d'ensemble, aux découvertes et aux applications récentes, en un mot aux changements profonds que la fin de ce siècle a vus, doivent être remplacés ; mais il restera du moins aux plus anciens l'honneur d'avoir inauguré la mise en œuvre des ressources éparses et d'avoir plus d'une fois bien servi les intérêts élevés de la science en guidant l'exécution de plans beaucoup plus vastes. Il est à désirer que la création de ces manuels ne soit pas délaissée au moment où leur rédaction est devenue facile. La voie tracée à grand'peine autrefois est singulièrement élargie ; dans le champ qu'elle parcourt la récolte abonde, et personne ne croit que le savoir, le talent et le

dévouement aient disparu, ni parmi les maîtres, ni dans les rangs de la jeunesse.

On a encore attribué le nom de statistique à un genre d'études très délicat, qui s'est fondé lentement en Europe au milieu de vives controverses. Depuis quelques années son rôle est mieux défini, sa marche plus assurée, son influence moins combattue. Il a pour fondements les chiffres des tableaux officiels dans toutes les branches; ses procédés sont l'analyse et la synthèse, le calcul et l'exposé des rapports, le raisonnement dans sa simplicité la plus claire, la construction des courbes, des diagrammes, des cartogrammes et toute représentation graphique des phénomènes à comparer. Il a comme but la détermination des causes après l'observation des effets, l'appréciation des obstacles et le choix des directions nouvelles, la prévision et l'adoucissement des crises, la meilleure assiette des taxes, la pondération des échanges internationaux, l'équilibre de la production et de la consommation et les avertissements à la concurrence; l'extension d'un régime uniforme de monnaies, de mesures et de poids, l'étude de la fonction des métaux précieux et de la circulation fiduciaire, de la justesse des tables de mortalité et de survie, de la marche de la criminalité et de la répression, des dangers que l'hygiène signale avec instance, et bien d'autres questions du ressort des économistes, des calculateurs, du corps médical, des moralistes, j'ajoute des philanthropes, bien que les utopies les aient souvent entraînés et décrédités.

C'est en faveur de ce genre d'études, varié à l'infini et plein de promesses, que les documents semblent avoir été créés. En prêtant à d'ingénieuses déductions, en subissant en tous sens l'action de la pensée, ils ont acquis, d'une part, une portée philosophique, et, de l'autre, du crédit dans le monde des législateurs, des publicistes et du négoce. De là,

leur développement universel à une époque où la certitude est cherchée avec ardeur, à une époque où l'essor des relations commerciales sur le globe et la pression des rivalités ont donné une valeur inestimable aux informations positives et à leur discussion approfondie.

L'ironie dirigée contre l'art de grouper les chiffres a perdu de son sel et de son à-propos à partir du jour où cet art a été rehaussé par l'étendue et la probité des investigations générales, à partir du jour où il a été exercé par des hommes connaissant à fond les programmes et les détails d'exécution, et capables de transformer la sécheresse apparente des tableaux numériques en leçons d'un attrait imprévu. Vers la fin du XVIII[e] siècle et au début du nôtre, de belles et illustres intelligences se sont vouées en France, en Angleterre, en Allemagne, à la recherche et à la définition des lois qui peuvent régir la vie matérielle des nations. Leur œuvre entière, pure de mauvaise ambition comme de routine, admirable alors par sa nouveauté, admirable encore par une manière large et noble, avait un défaut grave ; elle reposait sur des hypothèses, des conjectures et des constatations trop restreintes. On le déplore, car une telle puissance de réflexion et de raison, appliquée à des documents dignes d'elle, eût enfanté autre chose qu'une imposante littérature, obscurcie par la confusion des principes au lieu de réfléchir la clarté des faits. Le physiologiste célèbre qui a prononcé l'éloge de Cuvier ne s'est pas trop avancé quand il a dit : « Les systèmes les plus brillants ne font que passer et disparaître ; les faits seuls restent, opposant partout aux méthodes de spéculation les méthodes d'observation et d'expérience auxquelles les hommes doivent tout ce qu'ils possèdent aujourd'hui de découvertes et de connaissances. » Je m'écarterais volontiers, pour ma part, des vues de François Bacon et de Condillac en philosophie, mais je retiens de cette

école une précieuse épigraphe qui serait la devise même de la statistique : *Computatio sive logica.* Mais il faut que les observations soient générales et répétées. L'aphorisme de Montesquieu : *Un fait est un raisonnement, plus la preuve,* est trop concis. Royer-Collard était peut-être plus près de la vérité dans ce paradoxe : *Rien n'est plus trompeur qu'un fait.* Une conséquence isolée est peu de chose aux yeux de l'expérimentateur ; c'est à la masse des faits de même ordre, considérés dans leurs causes et sous tous les aspects, qu'on doit demander une conviction. Aujourd'hui les supputations se sont accumulées ; elles approchent du comble ; une émulation exemplaire s'est déclarée dans les régions supérieures de l'Administration, et nous pourrions dire avec le fabuliste : C'est le *fonds* qui manque le moins. Mais le travail et la peine qui fertilisent le fonds ne paraissent pas manquer davantage.

Aussi, dans un avenir peu éloigné, nous aurons là une science, non pas essentielle, mais auxiliaire, à laquelle l'assentiment le plus éclairé ne se refusera pas ; une science dépourvue, il est vrai, du prestige du génie, de l'infaillibilité des formules, des caractères d'une spécialité classique, mais riche des notions et des preuves produites par la méthode expérimentale et répandues comme des germes d'améliorations. Elle sera d'un grand secours en obtenant constamment de ses interprètes une préparation sérieuse, une prudence pleine de scrupule et l'abdication des partis préconçus. A ce prix, son ascendant est certain. Déjà les défiances des censeurs sont moins absolus, les adeptes se multiplient et s'exercent, et la légion des indifférents cède à la curiosité, qui n'est pas le moins vivace des agents de propagande.

Et, Messieurs, combien n'est-on pas enclin à encourager ces études par un suffrage, quand on songe qu'après tout leur seule perspective est le bien-être du peuple et leur

seul mobile ce zèle qu'on nomme le feu sacré. Le temps et l'épreuve ont démontré que les prétentions arrogantes et vagues des novateurs ont toujours été stériles. Pour résoudre ces problèmes sociaux si complexes, si poignants parfois et qui sont de tous les âges, c'est d'abord la vérité qu'il faut dégager, c'est elle qu'on néglige, c'est elle qu'il faut établir en règle souveraine et vulgaire.

Il y a donc trois genres de statistiques : les tableaux officiels dressés en vertu des décisions du Gouvernement et relatifs à la population, à l'agriculture, au commerce, à l'industrie, aux voies de transport, aux finances ; les descriptions provinciales ouvertes à toutes les monographies intéressantes ; les travaux particuliers des calculateurs et les dissertations des économistes et des hommes de l'art basées sur les éléments numériques marqués du contrôle.

L'Annuaire fondé en 1878 et composé à nouveau chaque année depuis lors, appartient à la première de ces catégories. Il se borne aux tableaux officiels français, empruntés aux Administrations centrales des Ministères. Il s'abstient de commentaires, ne favorise aucune thèse et laisse à chacun l'initiative de ses recherches et de ses vérifications suivant ses exigences et ses goûts. Son but spécial est de mettre dans la main de tout homme studieux les moyens d'élucider les questions d'intérêt public qui se présentent à sa pensée, et d'épargner aux chercheurs l'embarras de compulser des collections entières.

C'est, sans contredit, par le nombre et le choix des matériaux, qu'un semblable recueil peut se recommander et devenir en quelque sorte populaire. En livrant la clef des connaissances amassées par les Administrations pour leur propre usage, il a réalisé un progrès évident et un vœu bien souvent exprimé sans grand espoir. Pour apprécier son efficacité actuelle après une expérience de dix ans, un coup-

d'œil ne suffit pas. Il faudrait s'engager dans la voie des démonstrations et sortir des limites d'un compte-rendu. Je me contenterai, pour le moment, de vous donner un sommaire des ressources que fournissent les vingt-quatre divisions du volume de 1887 auquel se rapporte mon examen.

En ce qui concerne la population, on y trouve :

Les résultats par département du recensement quinquennal de 1886 comparés à ceux de 1881 ; le rapport de la population au territoire ou la population *spécifique* ; le nombre des communes de chaque catégorie de population ; l'accroissement du nombre des étrangers en France ; le rappel des résultats en bloc des recensements depuis 1801, par périodes quinquennales.

Le relevé général des actes de l'état-civil par département en 1884, avec la mention de l'excédent des naissances ou des décès ; le nombre des enfants naturels et des accouchements multiples.

Les décès par sexe et par âge pour chaque département ; les décès par mois dans la Seine, dans la population urbaine et la population rurale.

Le relevé des morts accidentelles par département, suivant le genre de mort ; le nombre des suicides par sexe et suivant le genre de mort.

Le résumé rétrospectif des naissances et des décès par département depuis 1872.

Le tableau des mariages suivant l'âge des époux, les unions entre consanguins, les mariages suivis de légitimations ; le nombre des séparations de corps et des divorces.

Le résumé rétrospectif des naissances, des décès et des mariages en France depuis 1806.

Le compte de l'émigration ou le nombre des émigrants français par département d'origine et par port d'embarque-

ment, et le nombre des émigrants étrangers par nationalité et par port français.

Les résultats détaillés des opérations du recrutement de l'armée, faisant connaître, pour chaque département, les exemptions par genre d'infirmités et les contingents du service actif et du service auxiliaire divisés suivant la taille des jeunes gens ; la revue des motifs d'exemption par année depuis 1831 ; l'état sanitaire des troupes par arme et par corps d'armée, les journées d'hôpital et d'infirmerie, les décès et le rapport des décès à l'effectif.

Pour les hôpitaux et les hospices, le mouvement des entrées et des sorties des malades, des vieillards et des infirmes, la mortalité, l'état du personnel médical et de ses auxiliaires ; le mouvement des entrées et des sorties par établissement d'aliénés et par genre d'aliénation et la mortalité.

Pour les prisons, les effectifs, les entrées et sorties, les maladies, la mortalité et le résumé annuel des mouvements depuis 1852 ; les effectifs des transportés à la Guyane et à la Nouvelle-Calédonie ; l'état sanitaire et la mortalité depuis 1852.

La statistique des institutions de prévoyance et d'assistance publique, notamment le nombre par département des Sociétés de secours mutuels approuvées ou autorisées, le nombre de leurs membres honoraires et participants et le chiffre des décès des participants et des journées de maladie ; les opérations de chaque mont-de-piété, c'est-à-dire les engagements suivant la valeur des prêts, les renouvellements et dégagements et les ventes.

Les opérations des caisses d'épargne privées, par département en 1884, et le tableau rétrospectif de la situation annuelle de ces établissements depuis l'origine de l'institution ; de même à l'égard de la caisse des retraites pour la vieillesse,

les versements des années 1880 à 1884 par département et le résumé par année depuis 1851. Un tableau distinct est consacré aux comptes des versements et des remboursements effectués à la caisse d'épargne postale ou nationale.

La statistique de la justice, extraite des comptes-rendus que la Chancellerie publie chaque année depuis soixante ans et qui contiennent la récapitulation des actes de l'instruction criminelle, des Cours d'assises, des Tribunaux correctionnels et des Tribunaux de simple police, ainsi que des arrêts de cassation en matière criminelle, correctionnelle et de simple police. L'Annuaire donne, en outre, le résumé rétrospectif de la justice criminelle de 1825 à 1884. Le compte de la justice civile et commerciale indique le mouvement des affaires par juridiction en 1884 ; il est suivi d'un résumé rétrospectif par année depuis 1830.

Les documents relatifs à l'instruction publique à ses divers degrés occupent toute la place qui leur est due à raison de leur importance. Ils nous font connaître :

Le nombre des établissements d'instruction primaire par département et le nombre des élèves, en distinguant les écoles de filles des écoles de garçons, les écoles libres des écoles publiques, les écoles congréganistes des écoles laïques. Ces renseignements sont complétés par un résumé rétrospectif détaillé du développement comparé des écoles des diverses catégories, année par année depuis 1850 ;

La statistique de l'enseignement primaire supérieur et des classes d'adultes et celle du personnel enseignant ;

Celle des lycées en 1884 par département et le relevé en bloc, année par année depuis 1810 ;

Le nombre des inscriptions dans les Facultés et des grades conférés par elles et par les écoles supérieures de pharmacie et les écoles préparatoires de médecine et de pharmacie.

En ce qui concerne la grande industrie, les tableaux

principaux se rapportent aux mines et à la métallurgie. Ils sont accompagnés d'un résumé rétrospectif par année, depuis 1815, de la consommation de la houille et de la production de la fonte, des fers, des aciers et de l'emploi des machines à vapeur.

Plus loin l'extraction de la tourbe et l'évaluation de ses produits sont mentionnés par département, ainsi que la production du sel gemme et du sel marin et la somme de l'impôt qui les frappe.

Des renseignements analogues sont fournis sur le sucre de betteraves et la production des raffineries.

On a indiqué aussi la moyenne des salaires de la grande et de la petite industrie par département et par ville chef-lieu.

Le tableau général du commerce de la France avec ses colonies et avec l'étranger, publié chaque année par la Direction des Douanes, est analysé dans l'*Annuaire*. On y a fait figurer, de plus, un relevé annuel des importations et des exportations depuis 1827. Nous avons à signaler aussi l'état de la marine marchande par port, tonnage et emploi, le mouvement de la navigation maritime par port et par pavillon, par provenance et par destination, et un relevé comparatif en bloc année par année depuis 1837.

Les résultats de la pêche maritime, empruntés à la statistique du Ministère de la Marine, sont notés pour chacun des 87 quartiers de pêche des côtes de France. Le nombre des bateaux et des hommes, le tonnage, les espèces de poissons, sont indiqués dans ce tableau.

La statistique des voies de transport comprend, par département, la longueur, la fréquentation et les dépenses d'entretien des routes nationales et des routes départementales, le développement des chemins vicinaux de grande communication, d'intérêt commun et ordinaires.

La situation du réseau des chemins de fer au 31 décembre 1884, par compagnie; la longueur par département des lignes d'intérêt général et d'intérêt local, et les produits financiers de l'exploitation en voyageurs et en marchandises; enfin l'ordre chronologique des inaugurations depuis l'origine.

Un tableau général des voies navigables par bassin et par département, rivières et canaux, un état du tonnage transporté et un résumé de la fréquentation depuis 1872.

La statistique des colonies et possessions françaises comprend la population, le territoire en culture, le nombre des habitations rurales et des travailleurs, la production des principales denrées, le mouvement du commerce des colonies avec la métropole et avec l'étranger.

Je ne veux pas prolonger cet exposé. Quelque rapide qu'il soit, il vous a déjà retenus longtemps. S'il est insuffisant, les tables qui précèdent et terminent le volume vous offriront un aperçu complet. Il me paraît nécessaire cependant de ne pas passer sous silence les constatations qui regardent séparément les villes chefs-lieux, parmi lesquelles Nantes tient une des premières places.

La situation financière de ces villes fait l'objet d'un tableau où sont inscrits les chiffres des revenus annuels provenant des octrois, des propriétés communales, des 8 centimes sur patentes, de la taxe des chiens, des permis de chasse, des amendes, puis la valeur du centime additionnel aux quatre contributions directes et le nombre des centimes ordinaires et extraordinaires en recouvrement.

Un tableau à subdivisions nombreuses relate les quantités consommées en boissons, en pain, en viandes fraîches de chaque nature, venant soit des abattoirs, soit du dehors; le tarif des taxes, l'évaluation du prix moyen annuel des articles et le calcul de la consommation moyenne par habitant. D'au-

tres états donnent le produit des octrois municipaux par catégorie d'objets imposés et le résumé des recettes d'octroi par année depuis 1831. Il ressort de ce dernier document que le nombre des localités soumises à cette charge s'est accru seulement d'un vingt-sixième et que, dans le même temps, le produit total a monté de 35 millions à 142 millions, Paris non compris. Le produit actuel de l'octroi de Paris est précisément égal au total de tous les autres octrois ensemble. Il dépasse 142 millions.

La question de l'alcool et celle du tabac n'ont pas été omises dans l'*Annuaire*. On y voit le chiffre de la production et de la consommation des alcools de diverses natures par département et par ville et le relevé rétrospectif par année depuis 1850. Quant au tabac, on nous en indique la consommation actuelle par département et les progrès de cette consommation par année depuis 1815.

Mentionnons encore les tableaux très curieux qui émanent de la Direction des postes et télégraphes. On y constate que, depuis 1829, le nombre annuel des lettres distribuées s'est élevé de 57 millions à 632 millions. Le réseau télégraphique dessert une longueur de lignes de 92,000 kilomètres et transmet plus de 22 millions de dépêches taxées. Un relevé par année permet de suivre les progrès de la télégraphie privée depuis sa mise en pratique en 1851. Les résultats de l'usage du téléphone ne figurent point encore dans l'Annuaire de 1887. Pourtant la merveilleuse invention de Graham Bell date de 1876; elle a obtenu en 1880 le grand prix Volta de 50,000 fr. et, depuis lors, elle a été largement expérimentée dans toutes les contrées. Le problème de transmission à longue distance semble résolu; il reste à étendre le réseau. L'Administration publiera bientôt, sans aucun doute, les renseignements recueillis sur l'exploitation de cette découverte, une des plus émouvantes de ce siècle.

Comme vous le voyez, Messieurs, par une énumération d'ailleurs bien succincte, cette ample collection de documents numériques embrasse des séries d'indications d'un réel intérêt. On sent qu'elle est formée avec discernement en vue de nous instruire; on prévoit qu'elle sera plus tard encore plus variée, plus correcte et plus complète. Telle a été mon impression quand le hasard a mis cet ouvrage sous ma main pour la première fois. Après l'avoir étudié, j'y ai reconnu avec un sincère plaisir une intention vraiment libérale et une entente irréprochable. C'est pour cela que j'ai pris la liberté de vous en entretenir.

Parmi les tableaux dont j'ai rappelé l'énoncé, les uns sont des inventaires isolés qui servent au premier examen des questions; les autres, les plus intéressants à coup sûr, retracent une suite de situations comparatives et remontent quelquefois à des dates reculées dans la période séculaire qui est maintenant près de son terme. Ils permettent d'observer en peu d'instants la succession des faits sociaux de notre âge, la succession incessante des changements dus à la conduite de l'homme, à son génie persévérant dans l'ordre matériel et aux caprices de la nature. Toutes ces colonnes de chiffres sont propres à éblouir et à rebuter quand on les parcourt sans motif; elles prennent vie sous l'empire d'une pensée. En s'offrant à nous comme guides, avec leur impartialité et leur valeur du meilleur aloi, elles s'offrent aussi à découvert à la critique ; elles la sollicitent plus qu'elles ne la redoutent. Ce qu'elles ont à craindre surtout, Messieurs, disons-le tout haut, c'est de rester dans l'ombre et l'oubli. Tâchons de les sauver de ce décourageant mécompte.

Saint-Simon a traité d'impie le recensement des hommes et des biens dans le royaume de France, et lorsque, en 1784, Necker publia son livre de l'administration des finances, rempli de vues et d'évaluations nouvelles, le Procureur

général au Parlement de Bretagne déposa un réquisitoire où il accusait le Ministre en disgrâce de révéler les secrets de l'Etat et d'attenter aux privilèges des provinces.

Depuis longtemps l'Etat n'a plus de secrets en matière de finances et d'économie sociale, et les préjugés n'ont de complice que l'insouciance de la foule. Notre système de publicité officielle sans réserve est assurément une des sages conquêtes de l'esprit d'ordre, conquête lente et graduelle, gagnée sans combat et cédée de bonne foi par les détenteurs changeants du pouvoir.

Je ne terminerai pas, Messieurs, sans prononcer au moins le nom de l'homme qui a présidé le premier aux travaux de la statistique générale de France. Alexandre Moreau de Jonnès était breton de race et jusqu'à son dernier jour il s'est glorifié de l'être. Il était membre correspondant de la Société académique de Nantes depuis 1827, et se parait de ce titre au frontispice de ses livres. Dès le commencement de nos grandes guerres il fut soldat comme tant d'autres. Arrivé promptement au grade d'officier supérieur et attaché à des missions militaires et scientifiques dans les deux mondes, il fut admis à l'Académie des Sciences en 1816, et beaucoup plus tard à l'Académie des Sciences morales et politiques. Entré dans la carrière civile après la paix, il eut à remplir les fonctions de chef du service des comptes-rendus du commerce et siégea au Conseil supérieur de santé; puis, touchant à la vieillesse, il accepta la tâche d'organiser ces grandes investigations économiques dont les résumés forment 12 volumes in-4° et demeureront comme des modèles. L'œuvre lui appartient, bien qu'elle ne porte pas son nom. Il en a dressé les plans en véritable initiateur et poursuivi lui-même l'achèvement avec une énergie de caractère et d'application que l'âge n'affaiblissait pas. Appelé à la retraite à 75 ans contre son gré, il a pu consacrer encore dix-huit années de

recueillement et de santé résistante à de nombreux écrits, derniers fruits d'une mémoire toujours alerte malgré sa charge. Il a succombé à 93 ans en 1870, la plume à la main, arraché à ses occupations savantes, non par les infirmités ou la fatigue, par le coup de la mort.

Quand on parle d'une science, il est juste de rendre hommage à ceux qui en ont posé les premières assises au prix de longs efforts. Il est juste aussi de conserver parmi nous le souvenir d'un éminent associé, d'un associé breton, en qui dominaient l'amour du vrai, la passion du travail et le culte fortifiant du pays natal.

14 février 1888.

ASCENSION BOTANIQUE

DU COL DU GALIBIER

(HAUTES-ALPES ; ALTITUDE 2,800m)

Par M. Emile GADECEAU.

Le 22 août 1885, vers neuf heures du matin, nous quittions l'hospice du Lautaret pour exécuter l'ascension du Galibier qui devait clore dignement la série de mes fructueuses excursions botaniques dans le Dauphiné ([1]).

Ces pâturages alpins, célèbres dans le monde entier, ce « *paradis des botanistes,* » semble avoir quelque peu perdu, à cette époque de l'année, de sa fraîcheur première, par suite de la sécheresse exceptionnelle de l'été ; mais si la récolte de quelques espèces déjà fructifiées offre moins d'attrait que celle des plantes en fleurs, ces échantillons en graine sont particulièrement précieux pour l'étude.

D'ailleurs nos appréhensions sont vite calmées, car, au fur et à mesure de l'ascension, la végétation apparaît de moins

([1]) Cinq botanistes ont pris part à cette ascension : M. l'abbé Faure, directeur du Petit Séminaire de Grenoble, pour qui la flore du Dauphiné n'a pas de secrets et auquel je suis redevable des magnifiques récoltes que j'ai rapportées de ce beau pays ; M. l'abbé Perret, deux jeunes gens de Grenoble : MM. Magnin et Bonnet et moi.

en moins avancée et nous ne tarderons guère à rencontrer une flore tout à fait printanière.

Dès les premiers pas nous faisons une ample cueillette du joli *Swertia perennis* L., en fleurs et du *Primula farinosa* L., en graines, qui se montrent, çà et là, dans les lieux humides, en compagnie d'un tout petit saule : *Salix Cœsia* Vill.

Les parties un peu plus sèches recèlent :

Onobrychis montana Gaud.

Arnica montana L.

Centaurea uniflora L.

Dianthus neglectus Lois.

Myosotis alpestris Schm.

Tofieldia calyculata Whlb.

Nous montons toujours, à travers les prairies, levant les yeux, parfois, vers le sommet du col, qui, vu d'en bas, nous semble devoir être atteint en bien moins de temps que l'ascension n'en demande réellement.

Avec les premiers rochers apparaissent parmi les débris humides :

Festuca spadicea L.

Luzula pediformis DC.

Allium Victorialis L.

Sedum anacampseros L.

Nous franchissons un premier torrent et les prairies, de plus en plus fraîches, nous fournissent :

Hypericum Richeri Vill.

Pulsatilla apiifolia Wulf. ap. Jacq. Nym. Consp. p. 2, en fruits (1).

(1) Syn. *P. Burseriana* Rchb. ap. Koch syn. p. 10 ! — Obson : « la var. » major. de *P. Alpina* à sép. plus larges, blancs ou jaunes, à pinnules des » feuil. plus longues, incisées-dentées en scie est *P. Burseriana* Rchb. » (Koch. loc. cit.)

Campanula thyrsoïdes L. (fruits.)
Trifolium badium Schr.
Sanguisorba montana « Jord. » Bor. flc.!
Anemone narcissiflora L. (fr.)
Colchicum alpinum DC.
Phaca alpina Jacq.
Soldanella alpina W. (fr.)
Colobachne Gerardi LK. (*Alopecurus Gerardi* Vill.!)

Et dans les lieux marécageux nous récoltons :

Salix arbuscula L. [1].
Salix hastata L.
Cirsium autareticum Vill. 3. p. 12 [2].
Cirsium heterophyllum All.
Crepis paludosa Mch.
Pedicularis tuberosa L.

Un second torrent, plus pittoresque que le premier, descend presque perpendiculairement sur le flanc de la montagne : les pelouses voisines sont décorées des jolies fleurs jaune et rouge du *Crepis aurea* Cass., mêlées à *Trifolium alpestre* L., *Ptarmica nana* DC., *Erigeron alpinus* L., *Crepis grandiflora* Tausch.

Les éboulis humides laissent saillir entre les graviers le petit feuillage élégant du curieux *Ranunculus glacialis* L., avec sa fleur rougeâtre ; cette espèce abonde en cet endroit.

Le lieu semble tout désigné pour une halte. Notre guide tutélaire, M. l'abbé Faure, nous prouve une fois de plus que sa sollicitude aimable sait tout prévoir : ouvrant son sac, il nous distribue du pain, du fromage et un peu de vin que

[1] *S. arbuscula macrophylla* Seringe, saules de la Suisse, nº 111 ! (*S. myrtilloïdes* Vill. que j'ai pu examiner au Muséum de Nantes, dans l'herbier Billot, diffère notablement surtout par la forme des feuil. tout à fait semblables à celles du *Vaccinium myrtillus*).

[2] *C. spinosissimo-heterophyllum* Gr. et G. fl. fr. T. 2, p. 222 !

nous mêlons à l'eau du torrent au bord duquel nous sommes assis.

L'air est vif au Lautaret et le principe de notre excellent ami : manger peu mais, souvent, pendant ces courses soutenues est, cette fois encore, mis en pratique à la satisfaction générale.

Les forces semblent décuplées par ce frugal repas et c'est avec une ardeur nouvelle que nous continuons notre richissime moisson.

Voici, dans les eaux mêmes du torrent, les jolies étoiles d'or du *Saxifraga aizoïdes* L., tandis que surgit, entre les débris de rochers, le plus beau des *Hieracium : Hieracium Pamphili,* dédié par M. Arvet-Touvet, le savant monographe de ce genre difficile, à notre compagnon, M. l'abbé Pamphile Faure.

Avec quel enthousiasme j'entasse dans le cartable les superbes échantillons de cette belle plante qu'accompagnent de nombreux congénères, moins brillants, mais non moins précieux (1) !

Voici les *Hieracium valdepilosum* Vill. Dauph. p. 106, Tab. 30; Gr. et Godr. fl. fr. (2).

Hieracium prenanthoïdes Vill. *a. spicatum.; H. spicatum* All. pedem.

Hieracium lanatum Vill.

Hieracium elongatum Willd.; *H. villosum,* var. *elongatum* Fries sec. Arv.-Touv. in sched.

(1) M. Arvet-Touvet, avec une complaisance dont je ne saurais assez le remercier, a bien voulu reviser tous les *Hieracium* de mon herbier.

(2) Cet *Hieracium* qui m'a été nommé ainsi par M. Arvet-Touvet, au Lautaret, correspond bien à la description de Grenier et Godron (flore de France). — J'ai vu, d'autre part, au Muséum de Nantes (Herb. Billot), une plante récoltée en 1849 par M. Verlot et étiquetée *H. Villosum,* qui représente tout à fait ma plante.

Hieracium cottianum Arv.-Touv.

Hieracium floccosum Arv.-Touv.

Hieracium falcatum Arv.-Touv.

Autour de nous, les rocailles sont couvertes des *Agrostis rupestris* All., *Buplevrum ranunculoïdes* L.

Reprenant notre course, nous suivons les bords du torrent, glanant au passage :

Antennaria leontopodium Gaertn.

Epilobium anagallidifolium Nym. Consp. (*E. alpinum* L.)

Veronica alpina L.

Aster alpinus L.

Avena montana Vill.

Et parmi les rochers ou leurs débris :

Athamanta cretensis L.

Leontodon taraxaci Lois.

Leontodon proteiforme Vill. (1).

Kernera saxatilis Rchb.

Erigeron alpinus L. (2).

Carduus defloratus var. *c. carlinæfolius* Koch. (3).

Mais déjà nos récoltes nous embarrassent : malgré le vaillant secours de mes compagnons, je succombe sous le fardeau : faisant alors un seul paquet de tous nos cartables, nous les cachons soigneusement sous les grands rochers qui surplombent : nous les reprendrons en descendant. Ces petites grottes naturelles sont tapissées des touffes du *Viola biflora* L. en graines et c'est avec plaisir que je retrouve ici cette

(1) *L. proteiforme* Vill. Dauph. 3, p. 87 ! var. F, Tab. XXIV ! ! ; *L. hastilis* sec. Nym. Consp.; Koch. syn.!; Verlot cat.!

(2) Grande et belle forme qui n'est pas *E. Villarsii*, nom sous lequel je l'avais recueillie : celui-ci a les pédonc. glanduleux.

(3) *Carduus defloratus var. C. carlinæfolius* Koch. ed. 1., (la 4, *spinis foliorum validis* Koch. ed. 2, p. 461).

ancienne connaissance de la vallée d'Eynes (Pyrénées-Orientales), non loin des :

Alchemilla vulgaris L.

Alchemilla hybrida Hoff. (non *A. ambigens* Verlot cat.)

Knautia subcanescens Jord. 1853.

Galium tenue Vill. Dauph. 2. p. 322 ! Tab. VII !

Galium anisophyllon Vill. Dauph. 2. p. 317bis ! ! Tab. VII ! (1).

Tournant les yeux vers l'hospice déjà lointain, un panorama grandiose nous apparaît, dominé par les beaux glaciers de la Meije et du Tabuchet et comme pour mettre le comble à mon admiration, M. l'abbé Perret nous rejoint à cet instant, les mains pleines des jolies fleurs du *Delphinium alpinum* Nym. consp. (*D. elatum* G. et G. fl. fr. var. b) et du *Nepeta nepetella* L., qu'il a cueillies de l'autre côté du torrent et qui ne seraient point déplacées parmi les plantes les plus décoratives de nos jardins : c'est une joie que cette distribution et je ne suis pas le moins ardent à réclamer ma part. On me traite, au reste, comme dès mes premiers pas, dans ce pays hospitalier, en véritable enfant gâté !

Après avoir dépassé deux chalets et gravi le chemin qui contourne la montagne, la flore de ces prairies alpines devient d'une incomparable richesse.

Explorant, tour à tour, les lieux humides, ceux plus secs, les rochers, leurs débris, etc., nous recueillons, dans l'ordre suivant ou à peu près :

Linaria alpina DC.

Veronica Allionii Vill.

Juncus alpinus Vill.

Carex Davalliana Sm. (fœmina).

Avena disticophylla Vill. Dauph. 2, p. 144. Tab. IV ! !

(1) Et sec. spec. leg. Jord. in herb. Billot.!

Scutellaria alpina L.
Carex bicolor All.
Salix reticulata L.
Sieversia montana Spr.
Cirsium spinosissimum Scop.
Cirsium decipiens Franchet (1).
Astragalus aristatus Lher.
Trifolium pratense var. nivale Koch. syn. 2, p. 185! (2).
Gnaphalium supinum Vill.
Juncus triglumis L.
Campanula Scheuchzerii Vill.
Carex nigra All.
Carex capillaris L.
Phyteuma Halleri All.
Phyteuma orbiculare L. (3).

Avec les flaques de neige apparaît la charmante tribu des Gentianes :

Gentiana bavarica L. aux fleurs d'un bleu intense.
Gentiana tenella Roetb.
Gentiana nivalis L.
Gentiana campestris L.
Astragalus alpinus L.

(1) *C. decipiens* Franchet ap. Billot. Annot. 1856 (em. pro *C. fallaci)* sec Verlot cat. p. 197. *C. acauli-spinosissimum* Næg. Nym. Consp. p. 407. Calathides agglomérées, rarement solitaires, entourées de feuilles florales non décolorées, presque semblables à celles de la tige et dépassant les fleurs; écailles du péricline terminées par une épine jaunâtre, rude sur les bords, beaucoup plus courte que l'écaille qui la porte ; feuilles caulinaires pétiolées ou embrassantes par deux oreillettes largement arrondies, très épineuses.

(2) Cette var. ne me paraît différer de *T. pratense* que par la couleur jaunâtre livide et un peu blanc rosé des fleurs

(3) Quelques échantillons semblent passer au *P. cordata* Vill. Dauph. Tab. XI.

Botrychium Lunaria Sw.

Triglochin palustre L.

Scirpus pauciflorus Lightf.

Salix herbacea L.

Salix retusa L. Seringe, saules de Suisse, nº 46! (*S. retusa*, var. b. Koch syn.; Vill. Dauph., 3, p. 772!)

Oxytropis lapponica Gaud.

Carex frigida All.

Potentilla minima Hall. (fr.)

Sagina glabra Willd.

Sibbaldia procumbens L. (fr.)

Puis, les aigrettes soyeuses, d'un blanc pur, de l'*Eriophorum Scheuchzeri* Hoppe, couvrent de larges espaces marécageux mêlées aux *Carex fœtida* Vill. et *aterrima* Hoppe, et c'est un spectacle admirable pour un botaniste!

Silene elongata Bill.; Nym. consp.; G. et G., fl. fr. (1).

Cerastium latifolium L.

nous conduisent au sommet du col et, sur les bords escarpés du sentier, nous cueillons, non sans vertige, le rare *Saussurea depressa* Grenier, qui montre ses premières fleurs.

Les anfractuosités voisines sont comblées par de vastes tapis de neige, mais les parties découvertes nous montrent un gazon serré de plantes peu élevées ; il se compose surtout des espèces suivantes :

Hutchinsia affinis Gren (2).

Sedum atratum L. (fr.)

Arenaria biflora L (3).

Cardamine alpina Willd.

(1) Me paraît une simple variété de *S. acaulis* L.

(2) *H. affinis* Gren. in Bill. arch. 274. Bill. exs. 3326 !!

(3) Les feuil. et les sep. sont munis d'une nervure médiane et les tiges sont un peu velues, contrairement à la description de G. et G, fl. fr. 1, p. 258.

Arabis cærulea Hkc.
Sisymbrium pinnatifidum DC.
Ranunculus glacialis L.
Anemone baldensis L. (fr.)
Saxifraga oppositifolia L.
Saxifraga moschata Wulf (1).
Alchemilla pentaphyllea L.
Homogyne alpina Cass. (sans fl. ni fr.)
Polygonum viviparum L.

Le sommet du Galibier présente une série d'entonnoirs sur les parois desquels fleurissent :

Sieversia reptans Spr.
Saxifraga biflora All.
Valeriana saliunca L.
Oxytropis campestris DC (2).
Elyna spicata Schrad.
Festuca violacea Gaud.
Festuca pumila Vill.
Salix herbacea L.
Salix serpyllifolia Scp. (3).
Draba aizoïdes L. var. alpina Koch. (*D. alpestris* Jord. sec Verlot?)
Campanula Cenisia L.
Ranunculus rutæfolius L.
Ranunculus Grenierianus Jord (R. Villarsii DC.)

(1) D'après Nym. *Consp.* et Gren. et Godr. *fl. fr.* Cette plante ne serait qu'une variété de *S. muscoides* Wulf.

(2) Cet *Oxytropis* n'est pas le *Cyanea* Bieb., qui est indiqué au Galibier; c'est la forme de l'*O. campestris* des hautes montagnes, courte, à folioles étroites, signalée par Verlot. Cat. 1872, p. 91 !

(3) *S. Serpyllifolia* Scp. Nym. Consp. sub var. × *S. retusa.*

S. retusa var. γ Koch syn. *S. retusa* var. *Serpyllifolia* Vill. Dauph. 3, p. 772!

Arabis alpina L.
Alsine verna Barth.
Senecio incanus L.
Erigeron glabratus Hopp. (1).

Mais voici la borne qui marquait l'ancienne frontière de France et de Savoie (à 2,800 mètres d'altitude), d'un côté la fleur de lys, de l'autre la croix Suisse; des deux côtés les mêmes plantes, pour lesquelles ces limites artificielles, changeantes comme les œuvres de l'homme, n'existent point. Celles-là sont passées aujourd'hui à l'état de souvenir, mais la pierre héraldique semble inviter le touriste à se recueillir quelques instants pour songer aux vicissitudes des choses humaines, en face du tableau merveilleux qui se déroule à ses pieds.

De ces hauteurs vertigineuses, l'œil effrayé plonge dans les profondeurs de la vallée où l'on distingue à peine quelques hameaux perdus dans l'immensité, tandis que se dressent à notre droite de nouvelles montagnes qui nous apparaissent plus élevées encore que celle sur laquelle nous nous trouvons!

Une courte averse de neige qui vient compléter le pittoresque de l'ascension ne refroidit guère notre ardeur et nous cueillons sans relâche autour de la borne :

Doronicum grandiflorum Lam.
Oxytropis fœtida DC.
Artemisia spicata Wulf. vulg. Genepi noir.
Brassica repanda DC.

pendant que l'infatigable abbé Faure, penché sur des pentes effrayantes, ne craint pas d'y récolter le bel *Armeria alpina* Willd, en pleines fleurs.

(1) *E. glabratus* Hopp et Hornsch. sec. Koch syn. 2, p. 389 et sec. spec. in herb. Billot.

J'ose à peine regarder cette opération, ce qui ne m'empêche pas d'accepter une large part du butin ; toutefois, j'éprouve, à cette altitude, un véritable malaise : vertige, oppression, ou peut-être simple effet d'imagination.

Je m'enhardis pourtant en descendant et, pour la première fois depuis mon séjour dans ces montagnes, j'arrive à dégringoler sur les éboulis, aidé de mon alpenstock, avec une vitesse presque égale à celle de mes compagnons qui ne connaissent point les sentiers frayés.

De sauts en sauts, nous arrivons à l'hospice du Lautaret, vers 7 heures 1/2 du soir.

Nous avons repris en passant les paquets de plantes déposés sur la montagne, et cueilli, à la dérobée, le rarissime *Saxifraga planifolia* Lap.; Jord. Four. Breviar. fasc. 2 sec. Verlot, cat. p. 235, et l'*Androsace brigantiaca* Jord. et Four. Breviar. plant. fasc. 2 sec. Verlot cat. p. 235, sur des rochers connus de M. l'abbé Faure et qu'il serait imprudent de signaler à l'avidité des botanistes.

Enfin, après un dîner plus copieux que choisi, nous goûtons un repos bien mérité, à grand renfort de couvertures, car la température est glaciale sur ces hauteurs (1).

Nantes, le 20 juillet 1887.

(1) J'ai été heureux de trouver dans la bibliothèque de notre section d'histoire naturelle l'ouvrage magistral de Villars sur les plantes du Dauphiné. J'ai puisé également d'utiles renseignements dans le précieux herbier de Billot, appartenant au Muséum de notre ville et dans celui de mon savant maître, M. J. Lloyd.

CAUSERIES SUR NOIRMOUTIER

Par le Dr VIAUD-GRAND-MARAIS.

VIEILLES CROYANCES ET VIEILLES COUTUMES.

I.

Des deux îles placées sur le littoral de la Vendée, la plus méridionale, l'île d'Yeu (*insula Oya, île d'Oys*) n'est qu'un grain détaché du chapelet de granit des îles bretonnes, et elle oppose, comme Belle-Ile et Groix, de hautes falaises aux attaques de la mer sauvage.

Au moment où le trèfle incarnat montre ses têtes rouges, c'est un bouquet de verdure et de fleurs se détachant sur la teinte aigue-marine des flots.

Son chef-lieu, qui s'est appelé Port-Breton avant de porter le nom de Port-Joinville, ses villages, dont les noms commencent par Ker, et ses monuments mégalithiques, confirment son origine armoricaine, surtout pour sa partie nord ou *Fouras*. Quant à sa partie sud, ou *Creuzland*, que domine le village de la Croix, elle a dû être occupée, momentanément du moins, par une autre race que les Celtes.

Les foires suivies à l'île d'Yeu sont, avant tout, celles d'Auray, et Sainte-Anne est le lieu où se dirigent ses pèlerins.

Noirmoutier (*Herio, Heri monasterium, Hermoutier*) est, au contraire, une terre basse, dont le centre est au-dessous du niveau de la mer. A la fin d'août, on dirait l'Egypte avec son sol brûlé et ses troupeaux abandonnés à la vaine pâture. Les mulons de sel complètent l'illusion et font penser aux tentes des Bédouins.

Vers le nord-est apparaît une oasis formée d'yeuses et de pins maritimes. L'aspect de ce coin de la côte est méditerranéen; le ciel, la couleur de l'eau, la teinte et la forme des rochers, rappellent l'Italie.

Quelle divinité marine, quel héros gaulois a détaché cette île des côtes de l'Etrurie ou de celles du Samnium pour la transporter sur nos rives? Faisait-elle partie de la rançon de Rome? La légende est muette et l'histoire ne répondra pas.

Quoi qu'il en soit, rien n'est resté moins celtique que l'antique Hério, *l'île des Samnites* de Strabon. Ses menhirs et ses dolmens sont frustres, ou ont servi à construire des murs en pierres sèches. Le Pilier (*insula Dei, insula puellarum*, le *Puellier*) ne garde plus le souvenir de ses druidesses et les rochers des dames ne rendent plus d'oracles.

Les noms de lieux ont pris eux-mêmes une forme latine.

Des deux races de l'île, celle du sud-est ou de Barbâtre a conservé l'empreinte des auxiliaires du nord, placés là par Honorius. Celle du nord-ouest est gallo-romaine et provient du mélange des populations primitives après le départ des moines de Saint-Filbert avec des colons transportés de la côte voisine. Les cultivateurs portent encore le nom de *colons*, et le régime suivant lequel ils tiennent les terres, celui de *colonage*.

Il y a dans l'île deux expressions, fournissant de précieux

indices dans les recherches sur les faits anciens : le mot *hanté*, appliqué à des lieux, et le mot *ébraillard*.

Les lieux hantés sont soit des pierres druidiques, telles que la *pierre à la payenne*, le *dolmen de l'Herbaudière*, soit de vieux chemins, où depuis s'élève une croix (*la croix de la Mnisière, croix des sorts*, etc.) Ces lieux passent pour être fréquentés, ou pour l'avoir été, par de mauvais esprits, se montrant la nuit sous des formes effrayantes et, en particulier, sous celle de taureaux noirs aux yeux et au museau flamboyants.

Les ébraillards sont des âmes en peine, venant demander du secours et des prières, parce qu'elles ont été séparées de leurs corps par mort violente. Les cris poussés par ces malheureux au moment de leur massacre se transmettent d'âge en âge, et on dit les entendre au milieu des rafales du vent, pendant les longues nuits d'hiver.

Partout où des ébraillards m'ont été signalés, j'ai retrouvé un fait se rapportant à l'époque révolutionnaire, et je ne crois pas qu'aucun d'eux remonte plus loin.

Laissant pour aujourd'hui ces divers modes d'apparition, je me bornerai à parler des sorciers et des guérisseurs et je terminerai par quelques mots sur les confrères de saint Jean, qui n'ont rien de commun avec eux, si ce n'est d'avoir une origine très ancienne.

1° Les sorciers.

Les sorciers ont longtemps formé, à Noirmoutier, une caste de parias, à la fois délaissés et redoutés.

Aujourd'hui encore, beaucoup de gens ne se laisseraient pas toucher par l'un d'eux, sans le lui rendre, et, à sa vue, ferment la main gauche, le pouce placé sous les autres doigts, en disant : *je te redoute*.

Ils se figurent conjurer ainsi les sorts qui auraient pu leur être jetés et éviter l'influence du mauvais œil.

Un de mes vieux amis, je devrais dire un de mes maîtres, Lubin Impost, archéologue, naturaliste, poète ([1]), mais avant tout, homme de bien et aimé de tous, avait su conquérir la confiance de ces déshérités, et c'est à lui que je dois, en partie, ce que j'écris à leur sujet.

La croyance, dans le pouvoir des sorciers, diminue de jour en jour. Ils n'exploitent plus autant la terreur qu'ils inspirent et, d'autre part, ils sont tenus moins à l'écart. Plusieurs sont parvenus à une modeste aisance, et des personnes de leur nom ont même été élevées à la prêtrise. Leur règne, toutefois, n'est pas fini, mais la grande houle, qui passe sur le monde moderne, aura bientôt tout effacé.

On ne devient pas sorcier, on naît tel, et ce n'est pas ce qu'il y a de moins étrange.

La sorcellerie est donc l'apanage de certaines familles, ne s'alliant guère qu'entre elles. Si l'on recherche les étymologies de leurs noms, on y trouve des traces des divinations latine, celtique et scandinave, de cette dernière surtout.

La racine gothique, qui exprime le mot corbeau, se voit dans un de ces noms. On retrouve l'oiseau fatidique sous sa forme latine dans la *pointe du Corbeau,* en face de celle *de Devin* ou *du Devin,* le *pont de la Corve* (de *corva*), l'*anse de la Corbière,* etc.

Jeter des maléfices, prédire l'avenir, connaître les choses cachées, découvrir des trésors, guérir par des moyens d'eux seuls connus, telle est la puissance attribuée aux sorciers.

Un moyen de conjurer leurs sorts, quand on pense qu'une maladie provient de l'un d'eux, consiste à faire bouillir un

([1]) Impost a publié des fables et autres poésies, sous le pseudonyme de Lidner.

foie ou un cœur de veau transpercé de nombreuses aiguilles. Quand les bulles d'air ou d'eau vaporisée commencent à monter avec bruit à la surface du liquide, le coupable arrive malgré lui chez l'ensorcelé et se trouve forcé de lever son maléfice. Je pourrais à ce sujet raconter une curieuse aventure, qui ne date pas de bien loin, et la manière dont une dame fut reçue en allant voir une de ses amies malade.

On dit d'eux, et ils l'ont raconté à Impost comme un conte ridicule, que le samedi soir ils allaient autrefois faire le sabbat dans un pré situé à la pointe de Devin et qui porte le nom de *pré Poncet* ou *des sorciers*. Tous les affiliés s'y rendaient à la tombée de la nuit par le pont de la Corve, en poussant de grands cris. Ils portaient avec eux du bois pour faire du feu, des poêles et des chaudrons.

Malheur au pauvre paysan qu'ils rencontraient sur leur passage, s'il oubliait de se signer et de mettre une motte de terre sur sa tête (manière de reconnaître leur puissance et de rentrer sous terre), il devenait leur victime et était ensorcelé !

Dans cette réunion, on discutait les intérêts de la communauté, on se livrait, à la lueur des feux allumés, à un banquet commun, cuit dans les vases qui avaient été apportés, puis, à la danse, au milieu de cris forcenés, et l'assemblée se séparait dès qu'elle voyait l'aube poindre à l'orient. Alors, une barque, où l'on n'apercevait personne, s'approchait du rivage. Une voix en sortait et criait : *Embarque, embarque ; allons en Galloway*. Les paysans voient dans ce dernier mot la Galilée ou mieux la Judée, où, au dernier jour, les hommes doivent se réunir pour être jugés. Ne s'agit-il pas plutôt du pays de Galles, où les âmes des Celtes retourneraient après leur mort ?

Puis la barque mystérieuse s'éloignait tellement chargée, qu'elle paraissait près de couler bas.

Ne doit-on pas, dans ce récit, voir les traces d'un culte et de croyances antérieures au christianisme, et ne se rapporte-t-il pas à la légende de la barque chargée d'âmes des anciennes mythologies du Nord? Nos sorciers sont les descendants des embages gaulois et des devins de la Scandinavie.

2° Les toucheurs.

Les toucheurs sont des individus qui passent pour guérir les douleurs, les affections articulaires et autres maladies par leur simple attouchement, accompagné parfois d'un signe de croix ou d'une prière; plus rarement d'une formule magique. Ils ont confiance dans leur pouvoir, et l'un d'eux, auquel j'avais fait une autoplastie assez compliquée de la face, avait entrepris de me traiter en confrère et d'exercer son art dans ma maison. J'eus toutes les peines du monde à me débarrasser de cet excès de reconnaissance.

Ce sont, en général, les derniers nés d'une famille nombreuse, des septièmes garçons surtout. Le pouvoir entré dans une famille, on tâche de l'y conserver.

Un cultivateur, dont je critiquais la confiance dans les toucheurs, en lui disant que leur puissance ne reposait sur rien, me répondit : « Qu'en savez-vous, Messieurs de la ville, vous qui mettez en doute ce que croyaient nos anciens? Pourquoi Dieu n'accorderait-il pas une faveur spéciale aux grandes familles où la loi du mariage est respectée? »

Une variété de toucheurs assez curieuse est le *toucheur d'écrouelles*. C'est un spécialiste, et tout le monde n'arrive pas à sa hauteur. Ce thaumaturge en chambre opère la veille des grandes fêtes et seulement ces jours-là. Il touche les malades après avoir placé sur une table deux cierges allumés et récité une prière.

J'ai souvent rencontré dans le Gois ([1]), à mer basse, la veille de l'Assomption, de nombreuses files de charrettes, amenant du continent, et souvent de bien loin ([2]), de pauvres infirmes atteints de maladies, qui, des os, qui, des articulations, qui, des glandes du cou; et pendant plusieurs années, on voit revenir, à la même époque, les mêmes personnes, avec les mêmes misères et une confiance toujours aussi vive.

3° Les rebouteurs.

Avec les rebouteurs, nous sortons du surnaturel. Ce sont des empiriques ayant appris de leurs parents à reconnaître et à réduire, tant bien que mal, les fractures et les luxations.

Ils laissent peu à faire aux médecins de la localité, que l'on ne prie d'intervenir que lorsqu'il est bien constaté que le guérisseur est impuissant et qu'il est trop tard pour faire quelque chose de sérieux.

Les boiteux et les déhanchés ne sont malheureusement pas rares dans l'île, probablement par causes multiples.

Le pouvoir des rebouteurs n'a rien de magique, et la confiance qu'ils inspirent se transmet de père en fils. Ils ne réclament pas d'honoraires, mais la plupart des cultivateurs leur donnent après la récolte une sorte de boisselage, c'est-à-dire ont avec eux un abonnement volontaire payable en blé et souvent plus élevé que le boisselage qu'ils servent à leur curé.

4° Les confrères de saint Jean.

Sous les noms de *confrères de saint Jean*, de *roués à*

([1]) Gué permettant de passer du continent dans l'île à mer basse.

([2]) Les Ilais, ou habitants de l'île d'Yeu, qui appellent parfois Noirmoutier « l'Ile aux sorciers, » ne dédaignent pas les soins de ses empiriques et surtout de ses rebouteurs.

saint Jean, on désigne une sorte d'association d'hommes ayant fait un vœu, ou mieux, pour lesquels on a fait un vœu dans leur enfance au saint précurseur du Sauveur.

Ils n'ont rien de commun avec les catégories précédentes, et s'il en est parlé ici, c'est à cause de l'antiquité de leur association et de certaines coutumes, qui paraissent remonter au-delà du christianisme.

Ils se recrutent dans le peuple, dans celui des villages surtout, et comptent au nombre des meilleurs habitants de l'île.

Le confrère de saint Jean le devient parce que ses parents l'étaient, ou bien parce qu'il a été voué par eux, soit en danger de mort, soit pour éviter le sort d'un autre membre de sa famille, atteint de méningite, d'épilepsie ou de faiblesse d'esprit.

Le lieu de réunion est l'église actuelle du village de l'Epine, qu'a sans doute précédé une chapelle bâtie sur la dune élevée, appelée le pé de Saint-Jean.

Jusqu'à la première communion de l'enfant, les parents se chargent des obligations du vœu fait pour lui ; plus tard, il les remplira lui même avec exactitude.

Le vœu consiste à jeûner de la façon la plus sévère, soit à s'abstenir de pain et de tout ce qui a vie, le 23 juin. La nourriture se borne ce jour-là à du lait et à des farineux.

Le lendemain, au lever du soleil, les confrères se dirigent de toutes les parties de l'île, quelquefois même de la côte voisine, vers le village de l'Epine, dont on aperçoit de loin le clocher en pierres blanches et les nombreux ormeaux. Ils vont l'air recueilli et récitant leur chapelet.

Ils ne parlent à qui que ce soit en chemin, ce qui serait une faute contre leur vœu.

Arrivés à l'église, ils se mettent à genoux devant l'autel du précurseur, disent cinq *Pater* et cinq *Ave* et autant d'actes

de contrition, puis récitent l'hymne du jour, ou quand ils ne la savent pas, quelque autre prière. Ils demandent à leur patron de les prendre sous sa protection et de les préserver de tous maux, en particulier, de celui au sujet duquel ils ont été voués. Ils entendent ensuite dévotement la messe, puis vont à l'offrande, qui, d'après Impost, se fait toujours en nombre impair.

Nos paysans prétendent que le jour de la fête de saint Jean-Baptiste, soit le 24 juin, le soleil fait trois sauts, *qu'il danse* trois fois à son lever, et les marins se signent au moment où il apparaît au-dessus des flots.

Des feux sont allumés, vers la nuit, dans les villages, mais cette antique coutume n'est pas propre à l'île.

Il semble que cette couronne de feux allumée autrefois en l'honneur du soleil, soit une sorte d'hommage rendu au Créateur et au Souverain maître de toutes choses, ayant fait l'astre du jour pour entretenir la vie à la surface du globe et pour nous distribuer sa douce lumière et sa bienfaisante chaleur.

UN MORALISTE AU THÉATRE

M. DUMAS FILS.

Le théâtre, dans notre société contemporaine, a pris une importance qu'il serait puéril de méconnaître. L'influence qu'il prétend exercer sur nos mœurs deviendra plus grande encore, à mesure que, le monde vieillissant, l'homme éprouvera un besoin plus impérieux de se distraire. Tantôt l'auteur dramatique, s'il s'appelle Corneille ou Racine, emprunte à l'antiquité les sujets de ses tableaux : son poème, héroïque ou touchant, excite la terreur, arrache les larmes ou fait naître l'admiration. Tantôt, si c'est un Molière, il peint les vices et les folies de la société qui l'entoure. Dans ces deux formes, les seules connues avant notre siècle, la morale ne vient qu'au second plan : le poète veut, avant tout, nous amuser ou nous émouvoir; il n'a point charge d'âmes et ne cherche pas à nous instruire. Quand Molière, par exemple, met en scène un hypocrite ou un avare, il s'attache moins aux conséquences terribles de ces deux passions qu'aux ridicules qu'elles peuvent revêtir.

Le théâtre, au XIXe siècle, a une tout autre tendance : les doctrines positivistes, en montrant l'inanité de tout ce qui ne tend pas vers un but certain, ont battu en brèche la théorie de l'art pour l'art. Rien n'est beau que le vrai, a-t-on répété avec Boileau, mais surtout rien n'est beau que l'utile. De

cette conception est né le théâtre à thèses. Un homme de grand talent, M. Alexandre Dumas a, le premier, réuni en un corps de doctrine des idées qui, jusqu'à lui, flottaient, éparses, dans « ces grands courants » dont parle Gustave Flaubert.

A des qualités natives supérieures sont venus chez lui s'ajouter les dons qu'apportent avec elles l'hérédité et la naissance. Son aïeul, général du premier Empire, lui a laissé l'énergie, la franchise, la sincérité qui dominent son théâtre. Son père, le merveilleux auteur des *Trois Mousquetaires* et de *Monte-Cristo,* lui a inoculé dans le sang un peu de cette imagination créatrice sans laquelle l'artiste ne saurait nous plaire. De cette alliance est sortie l'œuvre la plus étrange de cette fin de siècle : des enseignements dont quelques-uns sont empruntés à la chaire chrétienne ; des pensées sur l'amour, sur l'homme, sur la femme, que ne désavouerait pas un La Bruyère ou un La Rochefoucauld ; des livres où, dans un style incomparable, la vérité se mêle à l'erreur ou au paradoxe ; des pages débordantes de foi dans un siècle de scepticisme et de négations. C'est ce théâtre que je voudrais étudier tant au point de vue littéraire qu'au point de vue moral. La tâche est fort difficile, quoique bien intéressante pour celui qui l'entreprend. M. Dumas, en demandant à l'amour et aux passions qui s'y rattachent les sujets de tous ses drames, devait fatalement, quelque moral que fût son but, laisser des livres peu accessibles à tous les lecteurs. Je ne saurais mieux comparer ses œuvres qu'à ces traités de médecine qui nous peignent dans des termes dont, souvent, la crudité nous choque, les hontes les plus cachées, les misères les plus nauséabondes du pauvre corps humain. Le cœur aussi a ses misères, et les livres de M. Dumas viennent nous les révéler ; quand il décrit froidement les bassesses morales, comme le livre de médecine décrit les bassesses

physiques, il veut instruire, il veut donner une leçon salutaire. Joseph de Maistre n'a-t-il pas dit : « Le cœur humain est un cloaque : descendons-y cependant quelquefois en nous bouchant le nez pour y recevoir quelques leçons utiles (1). »

Une grande idée domine l'œuvre de M. Dumas : la moralisation de l'homme par le théâtre. Cette idée, il la reprendra vingt fois, dans les conclusions de ses drames, dans les préfaces de ses pièces ; il en fera le but constant de ses efforts, le terme unique de ses études. « Par la comédie, par » la tragédie, par le drame, par la bouffonnerie, dans la » forme qui nous conviendra le mieux, inaugurons le théâtre » utile, au risque d'entendre crier les apôtres de l'art pour » l'art, trois mots absolument vides de sens. Toute littérature » qui n'a pas en vue la perfectibilité, la moralisation, l'idéal, » l'*utile,* en un mot, est une littérature rachitique et » malsaine, née morte (2). » Ces lignes que M. Dumas écrivait en 1868, dans la préface du *Fils naturel,* il les développera plus longuement encore, dix ans après, dans la préface de la *Femme de Claude.* Un critique justement estimé et dont, tout récemment, nous déplorions la perte, M. Cuvillier-Fleury, avait, dans le *Journal des Débats,* contesté à l'auteur dramatique le droit d'agiter et de résoudre les questions sociales. C'était l'œuvre, disait-il, du prédicateur dans la chaire, du magistrat sur son siège, du législateur à mandat. L'auteur du *Demi-Monde* s'indigne de cet exclusivisme : sans doute il n'a mandat de personne pour instruire ses semblables ; des électeurs ne l'ont point envoyé à la Chambre des Députés défendre leurs intérêts et leur imposer des lois ; il n'a point reçu, comme le prêtre, l'ordre et la mission d'apprendre au peuple les vérités éternelles et les

(1) Correspondance, lettre 15e.

(2) *Le Fils naturel,* préface.

dogmes évangéliques; et cependant il a charge d'âmes, comme le prêtre, plus que le prêtre même, car son enseignement s'adresse à un public plus nombreux, plus indifférent que celui qui se presse dans les églises; ce public, c'est la société tout entière: les croyants et les sceptiques, les bons et les mauvais, masse flottante et irrésolue, avide de connaître, toute prête à se laisser façonner par l'homme qui saura la dominer de l'éclat du génie ou des charmes de l'esprit : « Bien que je ne sois autorisé par personne, dit M. Dumas » dans sa réponse, j'ai le droit plein et entier de prêcher et » de conseiller la justice et la vertu. Je n'ai ce droit, il est » vrai, ni dans une église, ni dans un tribunal, mais je puis » parler aux hommes assemblés dans un lieu particulier » qu'on nomme le théâtre, et, comme partout où il y a des » hommes réunis, il y a des âmes disponibles, je dois à ces » hommes la vérité dans le monde fictif, comme le prêtre et » le magistrat la leur doivent dans le monde réel (3). » Tous ses drames vont donc avoir un but: nous faire connaître la vérité. Souvent cette vérité sera en désaccord avec le Code, plus souvent encore avec les préjugés mondains. Peu importe : l'auteur n'écoute que sa conscience, et les règles qu'elle lui dicte, pour n'être pas celles qu'énoncent les lois humaines, n'en sont pas moins supérieures à ces lois. S'il plaît au législateur de rendre licite ce qui, hier, était criminel ou mauvais, c'est au moraliste de protester.

Le théâtre, imbu de ces idées nouvelles, va cesser, pour ainsi dire, d'être le théâtre; il deviendra une tribune, une sorte de Corps Législatif où seront discutés et combattus les projets de lois les plus divers, les réformes les plus variées. Chacune des pièces de M. Dumas répond à ce programme: toutes ont un but moral, toutes nous donnent une conclusion

(3) *La Femme de Claude,* préface.

que nous pourrons suivre, si bon nous semble, dans des circonstances semblables. Un homme supérieur, le commandant Montaiglin, a épousé une jeune fille qu'il croit honnête : elle est sortie du peuple ; il l'a prise, exposée à tous les dangers que la misère et l'ignorance ont placés autour d'elle. Un jour, il apprend qu'avant son mariage cette femme a commis une faute, expiée, il est vrai, par dix ans de larmes et de remords. Que fera-t-il? Un homme ordinaire demanderait la séparation de corps ou le divorce ; lui, il se contente de pardonner et de recueillir l'enfant qui est né de la faute. C'est la conclusion de *Monsieur Alphonse :* c'est aussi celle de la morale chrétienne fondée tout entière sur le dogme évangélique de la miséricorde. Un autre homme de génie, Claude Ruper, est marié avec une femme qui, non contente de se conduire comme la dernière des courtisanes, va vendre à la Prusse une découverte scientifique. Claude a pardonné tant que l'injure n'a jailli que sur lui ; mais du jour où elle atteint son pays, il est en droit de légitime défense : il frappe Césarine et, en la frappant, « il n'assassine pas, il exécute, » il ne se fait pas justice, il fait justice (1). » D'où cette conclusion, fort peu chrétienne, je l'avoue : toutes les fois que la loi est insuffisante, l'homme doit être son propre justicier, ou plutôt le justicier de son pays.

Ainsi compris, le théâtre peut devenir un instrument d'une puissance inouïe, une machine de guerre formidable, utile ou nuisible, suivant la main qui la fait mouvoir. Chez M. Dumas, cette main a toujours été celle d'un honnête homme : si plusieurs de ses conclusions nous semblent paradoxales, nous devons reconnaître qu'elles ont été dictées à leur auteur par une entière indépendance d'esprit, par une sincérité de tous les instants. Nul n'est infaillible ici-bas, surtout quand il

(1) *La Femme de Claude,* préface.

s'agit de ces questions sociales sur lesquelles nous discuterons, nous et nos descendants, sans espoir de rencontrer jamais une réponse satisfaisante. M. Dumas a soulevé, dans notre siècle, un si grand nombre d'idées neuves et hardies qu'il n'est pas surprenant de voir se glisser, au milieu de vérités très nombreuses, des erreurs involontaires ou des aperçus mensongers. Et puis, ces erreurs — s'il en existe — ont-elles fait beaucoup de victimes? Avez-vous rencontré dans la vie beaucoup de maris qui, comme Claude, saisissent leurs fusils et se font justice à eux-mêmes? Par contre, la noble générosité de Montaiglin a-t-elle opéré beaucoup de conversions, et qui de nous, victime d'une semblable aventure, écouterait la voix divine de la miséricorde? Faut-il, en un mot, attribuer au théâtre une influence aussi considérable? Je ne puis l'admettre. Le théâtre, en effet, ne précède pas les mœurs, il les suit, et, comme le fait remarquer M. Dumas dans une de ses préfaces, « ce n'est pas parce que Beau-
» marchais a écrit le *Mariage de Figaro* que l'ancien
» système a croulé, mais bien parce que l'ancien système
» croulait de toutes parts, au vu et au su de tous, que
» Beaumarchais a écrit le *Mariage de Figaro* (5). » Dès lors, la puissance du théâtre se trouve singulièrement amoindrie, et l'auteur dramatique n'a plus qu'un champ très restreint: peindre les vices d'une époque, non pour en préserver la société puisqu'elle en est déjà atteinte, mais pour les signaler et les combattre. Tout ce que peut faire le théâtre, c'est d'attaquer des vices déjà existants, déjà prédominants ; or, il n'est point aisé de renverser une puissance établie, surtout quand cette puissance a pour base les mauvaises passions, les instincts pervers, les habitudes acquises. Le théâtre n'améliore donc pas les mœurs, mais il ne les

(5) *La Dame aux Camélias,* préface.

rend pas plus mauvaises. Qui de nous, en effet, peut dire qu'il soit sorti plus vicieux d'une salle de spectacle ? C'est donc un amusement parfaitement légitime, indifférent en soi, aussi incapable de nous moraliser que de nous nuire.

M. Dumas, en créant le drame moral, en développant sur la scène les thèses dont nous allons tout-à-l'heure examiner les principales, s'est donc trompé : il a fait œuvre indifférente, quand il croyait faire œuvre utile ; il a cru, plus qu'il ne convenait, à l'efficacité de son enseignement. De plus, les thèses ne sont pas dramatiques : au théâtre, nous avons horreur des raisonnements ; nous demandons avant tout l'action, l'action, l'action, et les pièces de M. Dumas en manquent souvent un peu. Certaines tirades nous semblent interminables ; certains drames traînent en longueur et n'était l'esprit intarissable de l'auteur, l'intérêt ferait quelquefois défaut. Ces exagérations, inhérentes au système qu'a adopté M. Dumas, s'expliquent par le but qu'il se propose et les circonstances dans lesquelles le hasard l'a placé.

A la littérature éminemment artistique du commencement du siècle, l'auteur de *la Dame aux Camélias* a voulu substituer une littérature utilitaire. Or, il en est dans le monde de la pensée comme dans le monde politique : quand on veut détruire un état de choses existant, on tombe presque forcément dans l'excès contraire. Les poètes romantiques avaient poussé à l'extrême la doctrine de l'art pour l'art : appuyés sur ce principe qu'il faut écrire pour écrire, même quand on ignore ce que l'on dira, ils avaient produit un certain nombre de livres, vides de fond, mais irréprochables de forme : ce défaut, en germe dans les *Orientales,* avait trouvé, dans *Emaux et Camées*, son complet épanouissement. M. Dumas, au contraire, a des tendances toutes différentes ; pour lui, l'écrivain est indigne de ce nom s'il signe un livre inutile ; l'artiste, en un mot, doit faire place au moraliste. De là à

tomber dans les conséquences dernières de cette théorie, il n'y a qu'un pas, et ce pas, plus d'une fois, a été franchi. C'est à ce besoin de moraliser toujours et quand même que nous devons ce personnage inévitable des pièces de M. Dumas, miroir fidèle de la pensée de l'auteur, homme de bien souvent ennuyeux, toujours agaçant, qui retarde l'action par l'exposé de ses doctrines ou le récit d'une vie sans faiblesses et sans préjugés ; ce personnage, ce sera le Thouvenin de *Denise ;* le Barantin des *Idées de M*me *Aubray ;* l'Aristide Fressard du *Fils naturel.*

De plus, tout en voulant élever un système nouveau sur les ruines de l'ancien, M. Dumas n'a pas su se dégager entièrement des influences de sa jeunesse. Son père avait été, avec Victor Hugo, le porte-drapeau du romantisme : *Antony* et *Henri III* avaient autant contribué qu'*Hernani* à jeter dans le néant les tragédies de Lemercier et de Luce de Lancival. Elevé dans ce milieu, il avait, pour ainsi dire, appris ses premières lettres dans la *Reine Margot* ou dans *Notre-Dame-de-Paris*. De là, une première empreinte qui ne s'effacera jamais ; à 23 ans, il écrit *la Dame aux Camélias,* œuvre toute romantique par le choix des personnages, par le fond de l'intrigue, par les tendances morales.

La Dame aux Camélias est pour moi une faute de jeunesse, faute heureuse, sans aucun doute, puisqu'elle a fourni à M. Dumas un de ses plus légitimes succès, mais qui n'en est pas moins un contre-sens à toutes les théories qu'il défendra plus tard. Vous vous rappelez le sujet du drame : Un jeune homme, Armand Duval, s'éprend d'une fille galante, Marguerite Gautier, qui répond à cette passion par l'amour le plus pur, le plus sincère, le plus violent, le plus désintéressé. C'est l'éternelle histoire de Manon Lescaut, l'éternel paradoxe de la fille régénérée par l'amour. Cette idée, aussi vieillie que mensongère, était à la mode en 1830 :

Victor Hugo en avait fait le sujet de *Marion Delorme ;* Musset l'avait effleurée dans *Rolla ;* Balzac et George Sand lui avaient donné plus d'une fois accès dans leurs romans. M. Dumas, en l'accueillant à son tour, n'a fait que suivre le courant ; d'ailleurs, il devait bientôt s'apercevoir de son erreur ; quinze ans après, il écrivait : « *La Dame aux* » *Camélias* vit sur sa réputation passée, mais elle rentre » déjà dans l'archéologie. Les jeunes gens de 20 ans qui la » lisent par hasard ou la voient représenter, doivent se » dire : « Est-ce qu'il y a eu des filles comme celle-là !. » « Et ces demoiselles doivent s'écrier : « En voilà une qui » était bête ! » « Ce n'est plus une pièce, c'est une » légende ; quelques-uns disent une complainte. J'aime mieux » légende (6). » De plus, nous verrons plus loin qu'un des caractères de l'œuvre de M. Dumas est l'absence d'amour. Ses pièces sont aussi froides qu'une table d'amphithéâtre, aussi sèches qu'un traité d'anatomie ; cette impassibilité en présence de l'amour est même, d'après lui, une des qualités du moraliste ; il croirait manquer à sa mission s'il quittait un instant sa gravité professionnelle. Dans *la Dame aux Camélias,* au contraire, l'amour règne en souverain ; la passion est décrite avec une complaisance que nous ne retrouverons nulle part ailleurs. Marguerite Gautier nous arrache des larmes dans la scène fameuse où le père d'Armand vient lui demander son fils ; nous prenons fait et cause pour le jeune homme ; nous nous laissons attendrir en songeant à la séparation terrible qui lui est imposée. Bref, nous croyons à l'amour, quand le but constant de M. Dumas sera de nous montrer qu'en dehors du mariage, l'amour n'est qu'illusion et mensonge. *La Dame aux Camélias* est donc

(6) *La Dame aux Camélias,* préface.

en contradiction avec l'esprit général du théâtre de M. Dumas.

Le romantisme, qui a inspiré à l'auteur son premier roman et sa première pièce, se fait encore sentir dans les drames de l'âge mûr ; il se traduit par un défaut trop fréquent : le symbolisme. Chacun des drames de Victor Hugo est un symbole. *Hernani* n'est point l'histoire d'un brigand insurgé contre un roi, mais bien celle du peuple se dressant en face du pouvoir suprême, pour le dominer de sa grandeur et de sa générosité. Dans *Lucrèce Borgia,* ce n'est pas telle ou telle mère qui fait oublier ses fautes en aimant son enfant, mais bien la mère, en général, dont la tendresse vient effacer les hontes de la vie privée. De même, dans les drames de M. Dumas : voyez *la Femme de Claude.* Césarine a promis de livrer à Cantagnac le secret d'une découverte que son mari, Claude Ruper, vient d'effectuer. Le précieux manuscrit est enfermé dans un coffre-fort dont l'élève de Claude, Antonin, garde la clef. Pour obtenir cette clef, Césarine n'a qu'à séduire le jeune homme, tâche aisée, car Antonin est d'une naïveté qui rend bien facile la victoire de la femme. Claude apprend la double trahison de Césarine ; il se fait le justicier de son pays et la tue. Cette pièce parue en 1873 est un symbole. Claude, c'est le Français tel que l'ont fait ou qu'auraient dû le faire les désastres de 1870. Il immole la femme à la patrie ; il met son intelligence et son travail au service de son pays ; il n'a qu'une pensée, la revanche ; qu'une préoccupation, préparer cette revanche. Claude, en un mot, n'est pas un homme, c'est une idée. M. Dumas, dans sa préface, a pris soin d'éclairer cette partie de la pièce : « Au » coup de fusil du dénouement, écrit-il, Césarine tombe, » Cantagnac s'esquive, Antonin se prosterne. L'être de rébel- » lion est précipité dans le néant ; l'être de ruse est jeté dans le » vide ; l'être d'impression, mais de repentir, est rappelé dans

» le bien. Chaque chose est remise où elle aurait dû être, où » elle devra rester ; la reprise de conscience est faite, » proclamée, imposée ; les courants divins sont rétablis ; la » loi de Dieu éclate et triomphe (7). »

L'Étrangère est aussi un symbole ; la pièce est fondée sur une théorie exposée au second acte par le docteur Rémonin, la théorie des vibrions. « Les vibrions, dit le docteur, » sont des végétaux nés de la corruption partielle des corps, » chargés d'aller corrompre, dissoudre et détruire les parties » saines des corps en question. Ce sont les ouvriers de la » mort... Les sociétés sont des corps comme les autres, » qui se décomposent en certaines parties et qui produisent » des vibrions à formes humaines... Heureusement, la » nature ne veut pas la mort, mais la vie... Elle fait donc » résistance à ces agents de la destruction et elle retourne » contre eux les principes morbides qu'ils contiennent (8). » En résumé, il existe dans le monde des rouages qui arrêtent le mouvement de la machine sociale : ce sont les oisifs et les vicieux ; à un certain moment, ces rouages doivent disparaître et la nature, qui prévoit tout, se charge elle-même de leur destruction. Etant donnée cette théorie, l'intérêt du drame diminue. Il suffit du reste d'en rappeler l'intrigue. Un grand seigneur, le duc de Septmonts, a épousé pour sa fortune la fille d'un riche commerçant, Catherine Mauriceau. Accablé de dettes, il a résolu de faire une fin qui lui permît, en désintéressant ses créanciers, de rester dans un monde d'où sa mauvaise réputation allait le faire sortir. Au bout de quelques mois, le duc de Septmonts reprend ses habitudes de garçon ; il devient l'amant d'une étrangère fameuse par sa beauté et sa fortune, Mistress Clarkson,

(7) *La Femme de Claude*, préface.

(8) *L'Étrangère*, II, 1.

tandis que sa femme retrouve un de ses anciens adorateurs, Gérard. Entre les deux amants règne l'amour le plus pur ; pour rien au monde, le jeune homme ne voudrait faire à son idole l'injure d'un désir coupable, et la duchesse est trop chastement éprise pour consentir à une union plus intime qu'à celle des âmes. Dans ce roman à trois, l'un des personnages est inutile, nuisible même, c'est le mari, le vibrion. Si la théorie du docteur Rémonin est vraie — et nous savons qu'elle l'est, puisque le drame repose tout entier sur elle, — le duc de Septmonts doit disparaître quand le hasard ou la Providence le jugera à propos. Nous pouvons donc prévoir, dès le commencement du drame, que le mari mourra d'une façon ou d'une autre : que nous font alors les quatre actes qui suivent ? Que nous importe qu'à la fin de la pièce, un personnage tombé du ciel — ou d'Amérique — vienne, en donnant le coup de mort, réunir les deux amants que la présence du duc avait momentanément séparés. *L'Étrangère* contient peut-être les scènes les plus passionnées du théâtre contemporain ; cependant, ce drame nous laisse indifférents par la nécessité où se trouve l'auteur de faire triompher, aux dépens de l'intérêt, la thèse qu'il expose, en un mot, par le symbolisme.

Le symbolisme n'est pas compris sur la scène. Le public, qui compose les salles de spectacle, est en général fort nombreux et assez ignorant ; il demande des faits et non les circonstances scientifiques ou morales qui ont engendré ces faits ; il n'entend rien à ce que les philosophes appellent la cause efficiente. Une école d'écrivains a introduit tout récemment dans le roman l'analyse psychologique ; cette tentative ne conviendrait pas au théâtre où, comprise de quelques initiés, l'analyse demeurerait obscure au plus grand nombre. C'est un peu le défaut de *l'Étrangère,* et la théorie des vibrions, si curieuse qu'elle soit, a le

grand inconvénient d'être inaccessible à la plupart des spectateurs.

Malgré ces caractères qui rattachent M. Dumas à une époque précédente, son œuvre reste, avant tout, une des plus modernes de ces vingt-cinq dernières années. L'auteur du *Demi-Monde* et de *l'Ami des femmes*, est, avec M. Taine, le plus grand éducateur de l'âme contemporaine, et M. Bourget n'exagère pas quand il écrit : « Il a dit sur l'époque » beaucoup de paroles essentielles, et ses livres devront être » étudiés de très près par l'historien de la sensibilité fran- » çaise au XIXe siècle (9). » Il n'est pas une maladie morale de notre époque que M. Dumas n'ait constatée ; pas une plaie sociale où il n'ait jeté la sonde. Au lieu de s'en tenir, comme le psychologue, à la science théorique, à l'étude pure et simple des états d'âme qui sont la conscience, il a trouvé des remèdes à ces états d'âme. N'est-ce pas là un des traits qui caractérisent notre temps ? Aujourd'hui, le scepticisme est partout : la critique historique, unie à la science positive, a amoncelé autour de nous les ruines de toutes sortes. Seule, la foi peut nous retenir sur le bord de ce gouffre où sont engloutis pêle-mêle nos principes et nos croyances, la morale et la religion ; mais la foi diminue peu à peu et la plupart des hommes sont errants dans ce désert, sans guides et sans soutiens. Cette foule ainsi abandonnée à elle-même a besoin d'un enseignement : ne voulant le demander au prêtre, elle le demande à l'écrivain. De là, le nombre toujours croissant de ces hommes : romanciers, philosophes, auteurs dramatiques, que l'on est convenu d'appeler des « directeurs de » conscience. » M. Dumas est, de tous, le plus écouté, parce qu'il est le plus sincère : « La foule a couru vers lui, dit » encore M. Bourget, parce qu'il lui parlait d'elle et de ses

(9) *Nouveaux essais de psychologie contemporaine,* M. Alexandre Dumas.

» misères secrètes ou publiques. Elle a reconnu en lui l'Être » qu'elle préfère entre tous, parce que seul il peut la révéler » à elle-même, lui formuler sa règle et la guérir du mal de » l'incertitude : le Moraliste ! »

Ces directeurs de conscience doivent être des analystes, car pour trouver des remèdes, il faut d'abord connaître le mal ; aussi, l'analyse est-elle la grande qualité — d'autres disent : le grand défaut — de M. Dumas. Mais, comme ce psychologue étudie la femme, c'est-à-dire l'être qui supporte le moins bien l'analyse, il en est résulté chez lui une sécheresse, une absence d'amour qui, augmentant de jour en jour, a répandu sur son œuvre une indéfinissable tristesse. Dans un livre qui contient peut-être, sous une apparence assez légère, les vérités les plus profondes qui aient été énoncées sur notre société, dans *Thomas Graindorge*, M. Taine écrit les lignes suivantes : « Pour spectateurs, il faut à la femme » non des analystes, mais des poètes. L'amour vit d'illu- » sions, de rêves vagues et charmants, épandus comme un » brouillard lumineux sur toutes choses, d'espérances dérai- » sonnables sans cesse élancées à la poursuite d'un bonheur » inconnu et délicieux [10]. » Oui ! l'amour vit d'illusions et malheur à l'homme qui lui demande autre chose que des espérances ou des rêves ! Réalisé, le désir se change en dégoût et, trop souvent satisfait, il n'engendre que l'impuissance d'aimer. M. Dumas a décrit cette impuissance dans trois personnages qui sont les plus curieux de son théâtre : Olivier de Jalin, dans *le Demi-Monde* ; Lebonnard, dans *Une visite de noces* ; de Ryons, dans *l'Ami des femmes*. Ces trois personnages ne diffèrent qu'insensiblement les uns des autres, aussi nous suffira-t-il d'étudier l'un d'eux, le plus fameux, de Ryons.

[10] *Notes et opinions de Thomas Graindorge*, XVIII.

L'Ami des femmes est, de toutes les œuvres de M. Dumas, celle où se déploient avec le plus de force les qualités si personnelles de son talent. Le lendemain de la représentation, un critique écrivait que l'analyse suffirait pour faire rougir le pompier de service. Peut-être serait-il plus sage de n'en pas parler, mais la pièce tient une telle place dans le théâtre de notre auteur qu'il est impossible de la passer sous silence. Une jeune fille, au sortir du couvent, se voit jeter, par l'implacable loi du mariage, dans les bras d'un homme qu'elle connaît à peine. Elevée dans des habitudes de piété et de candeur, elle ignore les exigences du nouvel état qu'elle embrasse et son beau rêve d'amour est transformé tout à coup en une réalité brutale. Elle cherchait un frère, un conseiller, un ami, et elle trouve un homme affamé de jouissances nouvelles, ivre de plaisirs, avide de sensations inconnues. Sa pudeur se révolte : elle se dérobe et, meurtrie par cette douloureuse épreuve, elle court ensevelir chez sa mère ses illusions détruites et son bonheur à jamais brisé. Quant au mari, léger et insouciant, il demande à des liaisons passagères l'oubli d'un songe qu'il n'a fait qu'entrevoir. Peu à peu, Jane de Simerose reprend dans la société le rang que lui assignent sa beauté et sa fortune : nul ne connaît son pénible secret ; les hommes qui l'entourent savent qu'elle est séparée de son mari et, « comme ils espèrent toujours gagner quel- » que chose à ces catastrophes [11], » ils lui promettent à l'envi aide et protection. Jane n'ignore point ce que contiennent ces offres généreuses ; elle l'a vu de près, le but suprême où tendent ces consolateurs de boudoirs et, à jamais aguerrie, elle passe au milieu d'eux, insensible et froide : le dégoût lui tient lieu de vertu.

Mais il arrive un jour où, fatalement, le cœur se réveille :

[11] *L'Ami des femmes*, I, 8.

la nature, endormie jusque-là, réclame ses droits et un besoin d'aimer monte subitement à l'âme, après s'être insensiblement répandu par tout le corps. Jane éprouve tout à coup ce désir dans lequel elle ne voit pas un appel de ses sens ; elle croit à un sentiment quand c'est une sensation. Un homme aussi vicieux, mais plus adroit que les autres, M. de Montègre, est venu pleurer avec elle et lui parler de sa mère. Les accents de sa voix fallacieuse et habile vont droit au cœur de la pauvre femme. Jane lui expose ses idées sur l'amour : « Dire à une femme : je vous aime ! n'est-ce pas lui dire :
» je vous trouve la plus digne entre tous les êtres, du senti-
» ment le plus noble entre tous les sentiments ! Oublions la
» terre, supposons le ciel ; que dans ce commerce immatériel
» des intelligences et des âmes, le regard soit toujours fier,
» l'expression toujours chaste, la conscience toujours libre ! »
Montègre qui, dans cet amour platonique, voit un acheminement tout naturel vers autre chose, se hâte de lui répondre :
« Parlez, parlez encore ! La vérité, c'est ce que vous dites.
» Je crois à cet amour, je veux le connaître, et le connaître
» par vous et pour vous (12). »

Le premier pas est fait et Jane serait à jamais perdue, si le hasard — ou la main de M. Dumas — n'avait placé de Ryons sur sa route. De Ryons, c'est l'homme de nos jours, l'homme chez qui l'analyse a tué le sentiment et la foi. Il se fait appeler l'ami des femmes et fait, en effet, de la femme, l'objet d'une incessante étude. Son rôle, comme il le dit lui-même, est « d'in-
» tervenir comme spectateur et même comme collaborateur
» dans la comédie de l'amour (13). » Pour lui, la femme est un « être illogique, subalterne et malfaisant, » un tempérament que l'on peut examiner à son aise, mais qu'il faut bien se garder

(12) *L'Ami des femmes*, III, 2.
(13) *L'Ami des femmes*, I, 5.

d'aimer. Vous le rencontrerez au seuil de toutes les catastrophes conjugales : avez-vous besoin d'un conseil ? il vous le donnera aussi désintéressé que possible ; d'une consolation ? il vous la prodiguera sans arrière-pensée d'aucune sorte. Il raccommode les amants ; rétablit la paix dans les ménages ; demande les lettres, après une rupture ; se fait, au besoin, entremetteur. Le cœur n'a pas de secrets pour lui : il distingue, à première vue, la femme honnête de celle qui ne l'est pas ou qui veut cesser de l'être. Il connaît exactement l'heure précise où l'ennui commence et où la vertu finit ; cette heure, il le sait, est décisive dans la vie d'une femme, et c'est alors que lui, l'ami, le directeur laïque, intervient pour sauver l'âme qui va sombrer. Il n'est pas ennemi du mariage et quand, suivant ses expressions, il aura « trouvé » une jeune fille qui réunisse ces quatre qualités : bonté » santé, honnêteté, gaîté, le carré de l'hypothénuse conju- » gal, il brûlera ses mois de service ; comme le grand doc- » teur Faust, il redeviendra jeune et se donnera à elle. » Ici, de Ryons se trompe : l'amour est un sentiment qu'il ne connaîtra plus ; à son insu, l'analyse lui a desséché le cœur et quand, à la fin de la pièce, il épousera Melle Hackendorf, il ne lui offrira pas de l'amour, mais bien plutôt de l'amitié. Lui qui n'a jamais été jeune, comment pourrait-il le devenir ? comment pourrait-il brûler ces douloureux documents que son amère philosophie de la femme a entassés, aux dépens de son bonheur, de sa tranquillité, de ses espérances.

Tel est l'homme que Jane de Simerose rencontre à ses côtés à la minute suprême où elle va anéantir tout son passé de jeune fille. De Ryons prévoit un secret dans la vie de cette femme ; peut-être même va-t-il jusqu'à le deviner. Quoi qu'il en soit, il s'intéresse à elle, il la guide de ses conseils ; il lui montre le danger qui la menace. L'amant idéal auquel elle va livrer son âme, puisqu'il est convenu que

le corps doit, jusqu'à nouvel ordre, rester étranger à cette union, n'est qu'un vulgaire don Juan, chez qui la fréquentation du monde a déposé un plus grand fond d'expérience que chez d'autres. Qu'elle prenne garde : on ne voyage pas impunément dans le pays du bleu ; on ne suit pas longtemps la route plate et unie qui sillonne la plaine ; on veut monter plus haut, parcourir des régions nouvelles et alors on y reste sans espoir de retour. Bref, Jane de Simerose se laisse convaincre : elle renonce à l'amour de Montègre, mais c'est pour tomber dans les bras de Ryons qui se trouve être non plus « un spectateur, mais bien un collaborateur dans la » comédie de l'amour. » Que fera-t-il ? il ne songe point à profiter d'une minute d'oubli. Jane n'est pour lui qu'un merveilleux sujet d'analyse et il l'accable de ses questions, jusqu'à ce qu'enfin il lui arrache son secret. Dès lors le cœur de la malheureuse n'a rien de fermé pour lui : des trois éléments que comprend l'amour : l'âme, les sens et l'imagination, Mme de Simerose a voulu écarter l'un et maintenant elle s'aperçoit de son erreur. De Ryons, pour satisfaire le besoin d'aimer dont il la voit possédée, trouve une solution toute naturelle : il la rend à son mari. Cette fois, Jane est descendue sur la terre, son rêve d'idéal s'est évanoui : l'ange est devenu la femme.

Telle est cette pièce bizarre, incohérente, éminemment dramatique, mais que des hardiesses, peut-être inutiles, ont toujours tenue éloignée de la scène. J'en ai parlé assez longuement, parce qu'il m'a semblé nécessaire de mettre en relief la figure de Ryons. De Ryons, il ne faut pas se le dissimuler, c'est M. Dumas lui-même. L'impuissance d'aimer qui est le fond de ce caractère, l'auteur du *Demi-Monde* l'a éprouvée. Elle ressort de tout son théâtre et se traduit par une absence presque complète d'amour. Dans une de ses pièces, l'auteur fait dire à une femme qu'accablent de nom-

breux soupirants : « Sont-ils heureux de m'aimer tous ainsi ! » Ah ! si je pouvais aimer, moi, ne fut-ce qu'une heure ! ([14]) » La comtesse Sylvanie n'est pas seule à pousser ce cri : toutes les héroïnes de M. Dumas pourraient le répéter avec elle, et je ne vois guère, dans toute cette œuvre, qu'une femme à faire exception à la règle, c'est la princesse Georges. Sévérine, en effet, aime son mari, tout vicieux qu'il soit ; elle sait qu'il lui préfère une créature indigne de lui, une aventurière qui n'en veut qu'à ses millions, et cependant elle l'aime. Dans une scène des plus passionnées, la malheureuse essaie de l'arrêter : elle lui fait un obstacle de son corps, et le prince — nature grossière et violente — brise l'obstacle et court au rendez-vous. La pauvre femme éclate en sanglots : elle tient en ses mains la vengeance ; si elle veut, le prince est mort ; mais l'amour l'emporte et elle pardonne. Le prince se jette à ses pieds, reconnaissant, converti peut-être.

Pour avoir une idée complète du moraliste qu'est ou que prétend être M. Dumas, il est nécessaire d'exposer maintenant plusieurs de ses thèses. Je n'entends point entrer ici dans la discussion de théories brûlantes dont quelques-unes, comme la recherche de la paternité, demanderaient une étude spéciale : je m'en sens tout d'abord incapable, et un tel examen dépasserait de beaucoup les bornes de mon travail. Je me contenterai donc de résumer, le plus brièvement possible, les principales solutions que M. Dumas apporte aux problèmes sociaux.

Dans la préface de *la Femme de Claude,* notre auteur s'exprime ainsi : « Je cherchai le point sur lequel la faculté » d'observer dont je me sentais ou croyais doué pouvait » se porter avec le plus de fruit, non seulement pour moi, » mais pour les autres ; je le trouvai tout de suite. Ce

([14]) *La princesse Georges,* II, 3.

» point, c'était l'amour. C'était là certainement que la bêtise » humaine se constatait le mieux (15). »

L'amour va donc être pour M. Dumas la base de tout un système, le centre de toute une étude. Or, à notre époque, l'amour se présente sous trois formes : le mariage, la prostitution et l'adultère. De ces trois formes, une seule, le mariage, répond au but proposé parce que seul il contient l'estime. Quant aux deux autres, la prostitution et l'adultère, elles n'engendrent que l'ennui, le dégoût et la haine. Cependant par une étrange aberration d'esprit, l'homme demande à des liaisons coupables le bonheur ou plutôt ce qu'il croit être le bonheur, et ces deux fléaux, s'étendant sur notre société contemporaine, menacent de la dévorer dans un bref délai. C'est au législateur et au moraliste de lutter contre ce mal social, mais c'est surtout à l'auteur dramatique, parce que, de tous temps, le théâtre n'a vécu que par l'amour. Au lieu d'immoler comme on le fait généralement, l'honneur, la gloire et la vertu devant ce dieu unique, étalons sur la scène les hontes et les bassesses dont il est le trop fréquent inspirateur. Baudelaire a bien dit, dans une heure de folie :

« Maudit soit à jamais le rêveur inutile
» Qui voulut, le premier, dans sa stupidité,
» S'éprenant d'un problème insoluble et stérile,
» Aux choses de l'amour mêler l'honnêteté ! »

Mais Baudelaire était un poète et, dans les choses du cœur, les poètes ont toujours déraisonné.

M. Dumas examine donc ce qu'il appelle les deux erreurs sur l'amour et essaie de trouver des remèdes à l'une et à l'autre. Voyons d'abord la prostitution. Un principe domine

(15) *La Femme de Claude*, préface.

chez lui toute cette matière : la faute de la femme est toujours imputable à l'homme. Sans doute au commandant Montaiglin qui lui reproche d'avoir séduit une jeune fille, M. Alphonse répond : « Est-ce qu'on séduit quand on a vingt ans ? on se laisse entraîner (16), » mais ne l'oublions pas, M. Alphonse est un personnage méprisable, une figure dont, à dessein, l'auteur a grossi les traits pour dégager, de la pièce, les conclusions morales qu'il en voulait tirer. Au contraire, le drame est là pour le prouver, Raymonde ne s'est livrée à cet homme que par ignorance ou par misère : il lui parlait d'amour, de mariage, il lui faisait entrevoir dans un lointain qui reculait sans cesse des jours de bonheur et de fortune, et la malheureuse s'est laissée convaincre, inconsciente, grisée par des promesses dont elle n'osait mettre en doute la sincérité. Puis avec le retour à la vie réelle, sont venus les remords, la colère et la haine : de jour en jour, le mariage est retardé ; chaque fois que Raymonde interroge son amant, elle n'en obtient que des réponses évasives, jusqu'à ce qu'enfin il l'abandonne pour courir à de nouvelles amours.

L'histoire de Raymonde n'est point une page isolée dans l'œuvre de M. Dumas ; l'homme, séducteur de la femme, se retrouve encore dans *le Fils naturel* et dans *les Idées de Mme Aubray*. Je n'analyserai point ces deux pièces dont le sujet diffère fort peu de celui de *Monsieur Alphonse*. Il me suffira de dire que, dans l'une comme dans l'autre, l'homme est peint sous les couleurs les plus affreuses, tandis que la femme, éternelle victime, s'efforce de faire oublier sa faute par son travail et sa résignation. Enfin, il me semble inutile de faire remarquer que M. Dumas, exagéré en tout, ne saurait mettre une fille-mère sur la

(16) *Monsieur Alphonse*, I, 3.

scène sans la doter des vertus les plus rares et les plus éclatantes.

A ce mal social, il y a un remède tout trouvé, et un utopiste comme l'est l'auteur du *Fils naturel,* ne pouvait le négliger : c'est la recherche de la paternité. Dans presque toutes ses préfaces, M. Dumas revient à cette solution qui pour lui est une sorte de panacée universelle. Il a même écrit sur la question tout un traité où il formule un projet de loi assez rationnel. Je crois qu'il faut laisser intact le fameux art. 340. Admise dans nos lois, la recherche de la paternité produirait de grands inconvénients : le nombre des enfants naturels ne serait sans doute qu'insensiblement diminué, et le scandale ne ferait qu'accroître. La meilleure condamnation de cette théorie m'est fournie par M. Dumas lui-même : avant d'entreprendre son travail, il a voulu consulter quelques personnages marquants. Or, les partisans de la recherche de la paternité sont tous ou de purs théoriciens, comme M. Jules Simon ; ou des auteurs dramatiques, comme M. Emile Augier ; ou des fantaisistes, comme Mme Adam; quand, au contraire, les défenseurs de l'art. 340, tous des hommes de lois, comme M. Allou ou M. Rousse, sont bien plus à même de trancher la question en connaissance de cause. Peut-être, au lieu d'admettre une solution aussi extrême que l'est la recherche de la paternité, vaudrait-il mieux se borner à rétablir les *tours* qui avaient au moins l'avantage de restreindre de beaucoup le nombre des infanticides.

Il est une prostitution plus élégante et aussi plus dangereuse : c'est celle qui a fourni à M. Dumas le sujet du *Demi-Monde* et la figure si finement tracée de Suzanne d'Ange. Entrons, si vous voulez, dans le boudoir de la demi-mondaine et complétons le tableau qui nous en est donné. Rien ne révèle, à première vue, dans quel milieu

nous venons de pénétrer : on cause, on flirte, on rougit derrière l'éventail, tout comme dans les salons les plus aristocratiques du faubourg Saint-Germain ou des Champs-Elysées. Le récent roman de Bourget, le dernier mardi des Français, la première des Bouffes, le sermon de l'abbé Frémont, sont autant de sujets qui permettent à ces grandes dames improvisées d'éblouir leurs visiteurs par les grâces de leur esprit et les charmes de leur persifflage. Evénements de la vie artistique, scandales des alcôves les plus renommées, racontars du boulevard des Italiens ou de l'allée des Poteaux, tout forme matière à conversation. On y est plus libre que dans les salons du grand monde : aussi les jeunes gens recherchent-ils la société de ces femmes près desquelles ils peuvent tout dire, tout raconter, et même tout oser. Les maris sont, en général, absents de ces réunions : que feraient-ils au milieu de ces caquetages de coquettes, de ces médisances de boudoirs? Nous sommes ici chez Suzanne d'Ange : toutes les femmes qui se pressent autour d'elle ont une tache dans leur passé ; toutes ont été exclues de la société à la suite d'une aventure retentissante, et, abandonnées du monde où l'on s'ennuie, elles ont créé le monde où l'on s'amuse, monde spécial, extrêmement curieux pour l'observateur, mais plein de dangers pour le naïf qui veut y pénétrer. Il faut entendre Olivier de Jalin énumérer à Raoul de Nanjac les caractères généraux de cette société nouvelle : « Dans ce monde, lui dit-il, sont venus peu à peu
» se grouper : les jeunes filles qui ont débuté dans la vie
» par une faute ; les fausses veuves ; les femmes qui portent
» le nom de l'homme avec qui elles vivent ; quelques-uns
» de ces vrais ménages qui ont fait leur surnumérariat
» dans une liaison de plusieurs années ; enfin toutes les
» femmes qui veulent faire croire qu'elles ont été quelque

» chose, et ne veulent pas paraître ce qu'elles sont ([17]). » La tirade se termine par la fameuse comparaison du *panier de pêches :* elle est trop connue pour qu'il soit nécessaire de la citer.

Ces femmes ont toutes une idée fixe : trouver un provincial ou un étranger qui, dans son ignorance de la société parisienne, les fasse rentrer, en les épousant, dans le monde qui les a chassées. En effet, certaines d'entre elles commencent à vieillir, et les premiers cheveux blancs, tout dissimulés qu'ils soient, ont bientôt fait éloigner d'elles leurs derniers soupirants. De plus, sous ce luxe destiné à tromper l'œil, se cache souvent la misère la plus noire : après une soirée pendant laquelle nos demi-mondaines se sont donné l'illusion d'une richesse qu'elles n'ont pas, c'est le tour de l'huissier de venir, inexorable et sans pitié, saisir ces meubles somptueux et ces tapis où l'on dansait la veille. Il faut donc faire une fin, abandonner à tout jamais la galanterie facile, dire un éternel adieu à la Maison d'or et au Café Anglais, pour aller s'ensevelir, de par les exigences d'un légitime mariage, dans une sous-préfecture de province ou dans une petite ville de Russie. Loin de Paris, la coquette Célimène deviendra la prude Arsinoé et sera nommée dame patronnesse de l'œuvre des repenties.

Pour arriver à ce but suprême qui est le mariage, il n'est point une ruse que nos demi-mondaines ne mettent en avant, pas un moyen de séduction qu'elles n'emploient. Suzanne d'Ange se fait sentimentale : elle pleure avec Nanjac sur les tristesses de son enfance, sur la mort de sa mère, sur l'isolement affreux où, tout-à-coup, elle s'est trouvée jetée. Nanjac qui, après avoir vécu plusieurs années en Algérie, s'est fourvoyé par hasard dans ce salon, se laisse prendre

([17]) *Le Demi-Monde,* II, 9.

à des artifices que sa courageuse nature d'honnête homme l'empêche de soupçonner. Il deviendrait le mari de Suzanne d'Ange, si Olivier de Jalin n'intervenait à temps : Olivier, est, comme de Ryons, un vieil habitué du boulevard. Il connaît à merveille ce coin de Paris qu'on appelle le demi-monde; il l'a même fréquenté plus que de raison, puisqu'il a été l'amant de Suzanne d'Ange. Sa conscience lui fait un devoir d'avertir Raoul, tâche pénible, car le jeune homme ne veut pas se laisser convaincre : en vain, lui démontre-t-il que Suzanne n'a jamais été veuve, que, jeune fille, elle a commis une première faute suivie de cinquante autres, et que, femme de trente ans, elle cherche à s'établir le plus avantageusement qu'elle pourra. Nanjac méprise des conseils dans lesquels il ne voit que les plaintes jalouses d'un amant évincé, et un duel a lieu, dont le seul résultat est d'ouvrir enfin les yeux à notre naïf, juste à point pour l'arrêter sur le seuil du mariage.

Le Demi-Monde, qui est la plus incontestée des pièces de M. Dumas, est aussi celle où l'auteur déploie le plus d'esprit : la peinture qu'il nous fait de ce milieu parisien donne à ce drame un des premiers rangs, sinon le premier, parmi les comédies de mœurs. C'est l'image exacte d'un monde que, certainement, Molière, s'il eût vécu parmi nous, n'eût pas voulu négliger.

De la prostitution élégante, telle que la comprend et la pratique Suzanne d'Ange, à l'adultère, la distance est aisément franchie. L'adultère a fourni à M. Dumas le sujet d'une de ses pièces les plus curieuses, *la Visite de noces*. L'intrigue tiendrait en deux lignes : un homme du monde nouvellement marié, Gaston de Cygneroi, va, avec sa jeune femme, faire visite à Mme de Morancé, qui fut autrefois sa maîtresse. L'auteur prend prétexte de ce sujet fort simple, pour nous tracer, de l'adultère, l'étude la plus intense et la plus triste-

ment réelle que nous connaissions. Comment naît l'adultère, de quels éléments il vit, comment il meurt; telles sont les trois questions que M. Dumas tranche avec une impitoyable franchise. L'adultère naît le plus souvent de la faute du mari et de l'ennui de la femme. Mme de Morancé, racontant à Lebonnard comment elle a fait le premier pas, lui dit en effet : « Je m'ennuyais, voilà comment ça a commencé; il » m'a ennuyée, voilà comment ça a fini. Telle est, en deux » mots, l'histoire de la première faute des femmes (18). »

Voici une femme que son mari néglige : toute jeune, elle a été unie à cet homme qu'elle a vu tout au plus quinze ou vingt fois chez elle ou dans des salons amis ; un jour, elle s'est réveillée sa femme, toute suprise que l'on pût lier sa vie à celle d'un inconnu, de gaieté de cœur et sans plus de réflexions. Les premiers mois s'écoulent sans que le beau songe ne soit encore dissipé. Les deux époux sont allés en Italie cacher leurs amours naissantes, et la jeune femme, bercée par ces quelques jours de bonheur, se figure sans peine qu'ils dureront éternellement. On revient à Paris, le mari retourne à ses affaires, quelquefois à ses plaisirs ; et elle, triste, seule dans son salon désert, elle se prend à rêver. Quoi, c'est là tout l'amour ! Voilà trois mois qu'elle est mariée, et, déjà, elle a pénétré au fond d'un sentiment que ses romanciers favoris se plaisaient à lui décrire sous des couleurs si flatteuses ! L'ennui commence à s'emparer d'elle; de plus en plus délaissée, elle essaie de s'étourdir, elle se jette dans le courant de la vie parisienne et là, elle rencontre un de ces jeunes gens pour qui, comme pour le duc de Septmonts, « la galanterie fait partie des droits, presque des devoirs du monde auquel ils appartiennent (19). »

(18) *Une visite de noces,* V.

(19) *L'Etrangère,* I, 2.

Elle s'ennuyait, voilà comment ça a commencé, voilà comment elle est devenue sa maîtresse. Ce premier amant, elle le prend par amour, mais surtout parce qu'elle espère trouver en lui l'homme qui changera pour elle l'idéal en réalité. C'est ce que dit M. Dumas dans sa préface : « L'idéal dans le premier, le dépit dans le second, la galanterie dans le troisième, le laisser-aller dans le quatrième, la curiosité de la sensation et finalement le libertinage dans les autres (20). »

Mme de Morancé est donc la maîtresse de Gaston de Cygneroi : vont-ils s'aimer? Oui, s'ils écoutent leurs imaginations, mais quand, deux ans après s'être séparés, ils en viendront à se poser, chacun de son côté, la fatale question, quelle réponse ils obtiendront ! Dans cet amour qu'ils ont cru sans mélange, combien d'éléments étrangers sont venus se glisser! A quoi se réduisent en somme les joies de l'adultère ? des craintes toujours renaissantes, des jalousies continuelles, un partage nécessaire que l'amant doit supporter, des remords que ni l'un ni l'autre ne peuvent éteindre, une vie de mensonges et de complicités... et c'est là ce qu'on appelle l'amour. Ecoutez plutôt les révélations que Gaston fait à son ami Lebonnard : « Je me suis donné la peine de soumettre cet amour particulier à une analyse physiologico-philosophico-chimique, et voici le résultat : l'adultère est une de ces mixtures où les éléments s'associent quelquefois, mais ne se combinent jamais. L'élément que la femme apporte se compose d'un idéal renversé, d'une dignité faible, d'une morale élastique, d'une imagination troublée par les mauvaises conversations, les mauvaises lectures et les mauvais exemples, de la curiosité de la sensation déguisée sous le nom de sentiment, de la soif du danger, du plaisir de la ruse, du

(20) *Une visite de noces*, préface.

besoin de la chute, du vertige d'en bas et de toutes les duplicités que nécessitent les circonstances. L'homme apporte son tailleur, son cheval, la manière dont il met sa cravate, des regards de ténor de province, des serrements de mains mécaniques, des phrases qui ont traîné partout et dont les mirlitons ne veulent plus, des protestations avec lesquelles on ne prendrait pas un électeur de Saint-Flour, son désœuvrement, le désir de faire des économies, Clorinde et Paméla ne prêtant que sur gages; enfin, ce qu'il appelle son honneur, c'est-à-dire, en cas d'explosion, la chance de recevoir des gifles, de les garder ou de tuer un homme qu'on a volé, ou, ce qui est plus triste encore, d'aller vivre, avec la femme déshonorée et chassée, dans une chaumière où il n'y a plus un cœur. Une fois la cornue sur le feu, en avant le fiacre aux stores baissés, la chambre d'hôtel borgne, les verrous prévoyants et toutes les tapisseries traditionnelles, les amis qu'il faut éviter dans les rues, les valets qu'il faut corrompre, les servitudes de tout genre, les humiliations de toute espèce, les souillures de toute sorte. Combine, triture, alambique, décompose, précipite tous ces éléments, et si tu y trouves un atome d'estime, un milligramme d'amour, une vapeur de dignité, je vais le dire à Rome sur les mains ([21]). »

Gaston se lasse bientôt de ces avilissants compromis : il se marie et n'emporte de cette liaison passagère qu'un immense mépris pour celle qui en a été l'objet. Sa jalousie rétrospective impute à la pauvre femme toutes les fautes qu'elle n'a pas commises : elle a eu un amant, pourquoi n'en aurait-elle pas eu d'autres. Il croit Lebonnard quand celui-ci veut lui persuader que Mme de Morancé le trompait en même temps avec un Espagnol et avec un Anglais. Bref, chez lui, à tout jamais, le mépris a tué l'amour. Quant à Mme de Morancé,

([21]) *Une visite de noces*, III.

elle a perdu sa dernière illusion : après avoir vainement cherché l'amour dans le mariage, elle l'a demandé à l'adultère ; elle s'est donnée à Gaston avec toute son âme, et celui-ci la délaisse sans une larme, sans un regret. La malheureuse est accablée, puis la haine succède à la douleur, et elle se prend à détester son amant plus qu'elle ne l'a jamais aimé. Ainsi, comme le dit Lebonnard à la fin de sa pièce, « l'adultère finit par la haine de la femme et par le » mépris de l'homme. A quoi bon? (22). » A quoi bon ? voilà la conclusion qui se dégage du drame, conclusion morale s'il en fut jamais, et que, dans sa préface, M. Dumas développe plus longuement encore. Craignant de nous voir attribuer à un de ses personnages des idées qui sont les siennes, il nous dit sans détour : « Quand M. de Cygneroi, » dans sa scène avec Lebonnard, fait une décomposition » de l'adultère, c'est moi qui parle. Je suis avec lui, » car ce n'est pas neuf cent quatre-vingt-dix-neuf fois » sur mille, c'est neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf » fois sur dix mille que je ne crois pas à ce que vous appelez » l'amour dans l'adultère. Une fois sur dix mille il peut » exister, voilà tout ce que je vous concède (23). »

Mais, avec ou sans amour, l'adultère existe, et il ne suffit pas de l'analyser, il faut lui trouver un remède : M. Dumas propose le divorce. C'est la conclusion de *l'Etrangère,* mais c'est surtout celle d'une brochure qu'il publia lors du projet de loi de M. Naquet. Depuis cette époque, ses idées ont triomphé et la loi du 27 juillet 1884 est venue rétablir le divorce. Cette loi, discutée à la hâte et votée de même, a-t-elle tenu toutes les promesses de ses promoteurs? A-t-elle su régler, comme il convenait, la situation si difficile des enfants

(22) *Une visite de noces,* IX.
(23) *Une visite de noces,* préface.

nés du premier mariage? A-t-elle enfin répandu sur nos mœurs modernes cette influence heureuse que nous promettaient M. Dumas et ses partisans? Voilà autant de points d'interrogation auxquels je me garderai bien d'apporter des réponses.

Quoi qu'il en soit, le divorce existe aujourd'hui dans notre Code, et nos auteurs dramatiques peuvent, si bon leur semble, s'en servir dans les conclusions de leurs pièces. M. Dumas ne l'a pas encore osé, et, à défaut de ce moyen, il a laissé des solutions que nous allons examiner pour les deux cas dans lesquels les époux peuvent maintenant invoquer le bénéfice de la loi de 1884 : que doit faire la femme trompée par son mari et, réciproquement, que doit faire le mari trompé par sa femme?

La réponse à la première question se trouve dans *la Princesse Georges :* la femme doit pardonner, et elle doit pardonner parce que, comme le dit l'auteur dans un autre de ses livres, « parmi les hommes, sauf quelques êtres fatalement et véritablement pervers, il n'y a pas de méchants, mais rien que des imbéciles. Et par imbéciles, j'entends les êtres faibles d'esprit, de corps et d'âme, qui flottent à la surface des choses et à la merci des courants, des conventions, des habitudes; qui vont à droite et à gauche; qui passent de la joie aux larmes, de l'espérance au découragement, de la passion au repentir, sans prévoir, sans pouvoir, sans savoir, sans voir (24). » Voilà pourquoi la princesse de Birac, pouvant, si elle le veut, punir son mari, néglige de se venger, ou plutôt se venge en lui sauvant la vie. Sans doute, dans *l'Etrangère,* nous avons vu un dénoûment tout différent; mais dans cette pièce qui n'est que la mise en pratique de la théorie des vibrions, ce n'est

(24) *La Femme de Claude,* préface.

point une femme trompée qui se venge, mais bien la Providence ou la fatalité, peu importe le nom, qui exerce ses droits en délivrant le monde d'un être nuisible. Les situations ne sont plus les mêmes, et on peut dire que M. Dumas n'a jamais conseillé à la femme de châtier son mari coupable d'adultère.

De même, il ne lui a jamais conseillé d'appliquer la peine du tallion. Il suffit de rappeler *Francillon*. La pièce est trop présente à la mémoire pour qu'il soit nécessaire d'en parler bien longuement : Francillon effraie son mari par le récit de représailles imaginaires qu'elle prétend avoir exercées. Elle est allée au bal de l'Opéra; elle y a fait la rencontre d'un beau jeune homme qu'elle a mené souper à la Maison dorée.... Mais là s'est bornée sa vengeance. Jamais Francillon n'aurait voulu répondre à la faute par la faute, et elle s'est arrêtée juste à temps pour n'être pas coupable. Toutefois, n'allez pas conclure de là que toutes les femmes trompées doivent suivre Francillon à la Maison dorée, quitte à en sortir aussi honnêtes qu'elles y sont entrées. Francillon est une détraquée, une nerveuse, et, en la retenant sur le seuil de la faute, l'auteur montre assez clairement qu'une femme ne doit jamais l'imiter, et, à plus forte raison, aller plus loin qu'elle.

La femme doit donc opposer le pardon à l'infidélité du mari: en est-il de même de ce dernier? Nous voici arrivés à ce fameux *Tue-la* qui, pour certaines gens, résume les théories sociales et morales de M. Alexandre Dumas. Or, jamais notre auteur n'a soutenu que le mari doit tuer la femme coupable. Sans doute, le *Tue-la* se rencontre dans trois ouvrages: dans *la Femme de Claude,* dans *l'Affaire Clémenceau* et dans *l'Homme-Femme*. Mais, dans chacun d'eux, il s'explique — j'allais dire il se justifie — par des circonstances absolument indépendantes de l'adultère.

J'ai déjà parlé longuement de *la Femme de Claude :* si Claude tue Césarine, ce n'est point parce qu'elle le trompe avec plusieurs amants, mais parce que, sans le coup de fusil du dénoûment, le secret de sa découverte tomberait aux mains de l'ennemi. Claude n'a pas un instant à perdre ; il ne peut s'adresser aux Tribunaux de son pays, car, pendant qu'il courrait chez le Procureur, le secret serait divulgué ; il lui faut agir au plus vite, et il agit. Il ne punit pas, il est en droit de légitime défense et, devant une Cour d'assises, son acquittement ne ferait aucun doute. D'ailleurs, dès le commencement de la pièce, Claude a pris soin d'avertir Césarine ; il lui dit, en effet, ces mots qui contiennent tout le dénoûment : « Ecoute, pauvre damnée, fais de ton corps et » de ton être tout ce que tu voudras, peu m'importe, mais » si tu portes ta main sacrilège et maudite sur mon travail » qui est ma solidarité avec mon pays, si tu me fais obstacle » dans ce que Dieu me commande, aussi vrai que Dieu » existe, je te tue (25). »

Dans *l'Affaire Clémenceau,* le *Tue-la* ne doit pas être plus généralisé que dans *la Femme de Claude.* Pierre Clémenceau a épousé une créature vicieuse et perverse, Iza Dobronowska. Iza s'abandonne, au vu et au su de tous, aux dérèglements les plus éhontés. Pierre cherche dans l'éloignement l'oubli de cette femme qu'il n'a jamais cessé d'aimer, mais la passion l'emporte et il revient à Paris. Il retrouve sa femme qui est devenue la maîtresse payée d'un prince régnant. Iza qui l'aime peut-être malgré la honte dont elle se sent couverte, lui propose de revenir à lui, mais elle ne peut renoncer au luxe dont le prince l'a entouré. C'est donc un partage qu'elle offre à son mari. Celui-ci, dominé par une passion aveugle et toute bestiale, est sur le point d'accepter :

(25) *La Femme de Claude,* II, 2.

il est prêt à immoler son honneur devant cette femme quand, tout à coup, sa jalousie se réveille. Il saisit un poignard et tue Iza : il la tue par un mouvement irréfléchi et tout animal : « Ce n'est point, comme le fait remarquer M. Jules » Lemaitre, un justicier qui immole un être incurablement » mauvais et malfaisant ; c'est une brute qui en tue une » autre. Quand il s'écrie avec emphase : J'ai tué le monstre ! » défiez-vous de cette rhétorique. Il vient d'accepter le petit » marché que lui proposait Iza. S'il le rompt tout à coup, ce » n'est pas l'honnête homme qui se réveille en lui, c'est la » bête qui continue à faire des siennes : il tue Iza unique- » ment parce qu'il ne veut pas partager son corps ([26]). » Dans l'action toute réflexe de Pierre, il ne faut point voir un meurtre volontaire, et il serait souverainement injuste de généraliser ce qui n'est qu'un cas particulier.

Enfin, voyons *l'Homme-Femme*. Cette brochure, dont la franchise un peu hardie fit tant de bruit, voilà quelques années, se termine comme on sait, par le *Tue-la*. L'auteur, s'adressant à son fils âgé de 21 ans, lui donne les règles de conduite qui doivent le guider dans la vie. Voici comment je résumerai ces conseils, en m'efforçant de conserver les phrases mêmes de M. Dumas : Tu as aujourd'hui 21 ans. La loi qui te déclare majeur, recule jusqu'à ta vingt-cinquième année ton droit absolu de te marier, ce qui prouve qu'elle regarde la direction de la femme comme la chose la plus difficile pour l'homme. J'ai donc quatre ans pour t'apprendre cette chose difficile. Commençons : je t'ai élevé dans la tradition de la Bible et dans la morale de l'Evangile, mais tu ne dois pas te borner à un acte d'adoration perpétuelle envers ton Créateur. Tu es homme, tu as une âme, des sens, une imagination qu'il faut satisfaire. Marie-toi, car de toutes les formes de

([26]) *Journal des Débats*, 26 décembre 1887.

l'amour, le mariage est la seule qui réponde à ces trois facultés, la seule où tu puisses aimer avec ton âme, avec tes sens, avec ton imagination. Tu entendras dire autour de toi qu'un homme doit avoir connu des femmes avant son mariage : ce n'est pas vrai ; les femmes que tu connaîtrais ainsi seraient ou de malhonnêtes femmes qui te détourneraient de ta route, ou d'honnêtes femmes que tu détournerais de la leur ; elles ne t'apprendraient donc les premières qu'à mépriser les femmes, les autres qu'à te mépriser toi-même. Marie-toi dans n'importe quelle classe ; sois aussi irréprochable toi-même que tu demandes à ta compagne de l'être, et, si malgré tes précautions, ta vertu, ta patience, ta bonté, tu as associé à ta vie une créature indigne de toi ; si rien ne peut l'empêcher de prostituer ton nom avec son corps, déclare-toi le juge et l'exécuteur de cette créature. Ce n'est pas la femme, ce n'est même pas une femme ; elle n'est pas dans la conception divine ; elle est purement animale ; c'est la guenon du pays de Nod ; c'est la femelle de Caïn : *Tue-la* (27). Le voilà donc poussé, le *Tue-la* que l'on a si souvent reproché à M. Dumas. Par contre, on a oublié de faire remarquer les ménagements de toutes sortes, les atténuations infinies dont l'auteur a entouré ce fameux conseil. Oui, le mari a le droit de tuer sa femme, mais dans quelles circonstances ? A la condition expresse que ni dans sa vie passée, ni dans sa vie présente, il n'ait la moindre faute, même vénielle, à se reprocher ; la moindre souillure, même ancienne, à regretter. Vous avouerez que le droit du mari se trouve singulièrement restreint. Si, toutefois, nous supposons un homme absolument parfait, un héros sans faiblesse, il pourra et il devra tuer la femme indigne de lui ; mais ce héros existe-t-il ? Et s'il existe, où le trouverons-nous ?

(27) *L'Homme-Femme*, passim.

Le mari ne peut donc pas, en règle générale, se faire justice à soi-même ; il le peut d'autant moins que le plus souvent, sinon toujours, il a causé par ses vices ou sa légèreté la faute de sa femme. Dans *le Père prodigue,* un des personnages parle ainsi d'une jeune fille : « Elle sera ce » que nous sommes toutes, une bonne ou une mauvaise » femme, selon le mari qu'elle aura choisi (28) ; » mot profond, et qui, pour être de M. Dumas, n'en est pas moins d'une incontestable vérité. Ce mot, M. de Lys, dans *Diane de Lys*, et M. de Terremonde, dans *la Princesse Georges,* le comprennent bien, et, trompés par leurs femmes, ils n'ont pas un instant la pensée de les tuer. Ils se savent aussi coupables qu'elles et ne cherchent pas à tirer vengeance d'une faute dont ils sont les principaux instigateurs.

Est-ce à dire que le mari doit être aussi miséricordieux envers l'amant de sa femme qu'envers sa femme elle-même ? Je crois qu'ici, pour bien comprendre les idées de M. Dumas, il faut établir une distinction. Si le mari est un être frivole et inconsidéré, un coureur de boudoirs et d'alcôves, il est incapable de se maîtriser, il cède au premier mouvement et tue l'amant ; c'est ce que font M. de Lys et M. de Terremonde. Si, au contraire, le mari est ce qu'il doit être, un homme supérieur, imbu de la morale évangélique, il pardonne et suit le précepte de celui qui a dit : Tu ne tueras point. Ce sont les conclusions qui se dégagent de *la Femme de Claude* et des *Idées de Mme Aubray,* puisque Claude et Barentin opposent le pardon à l'injure qu'ils ont reçue.

Nous touchons au point culminant de la doctrine de M. Dumas, à ce que j'appellerai chez lui la morale chrétienne. En effet, le but constant de notre auteur a été de concilier les

(28) *Le Père prodigue,* I, 3.

lois de l'Evangile et les lois humaines, et il s'échappe de quelques-uns de ses drames, comme un parfum évangélique. C'est donc avec raison qu'on a pu dire que M. Dumas est un moraliste chrétien. *Les Idées de Mme Aubray,* par exemple, reposent entièrement sur un sermon prononcé à la chapelle des Tuileries, par l'abbé Baüer, et l'auteur donne pour épigraphe à la pièce ces lignes tirées de l'Évangile du Bon-Pasteur : « Qui d'entre vous, possédant cent brebis et en ayant perdu » une, ne laisse dans le désert les quatre-vingt-dix-neuf autres » pour aller chercher celle qui est perdue jusqu'à ce qu'il la » trouve ? Je vous dis qu'il y aura plus de joie dans le ciel » pour un seul pécheur qui aura fait pénitence que pour » quatre-vingt-dix-neuf justes qui n'ont pas besoin de péni- » tence. » Une femme de bien, Mme Aubray, rencontre sur son chemin la brebis égarée dont parle l'Évangile. Jeannine s'est laissée séduire, elle a eu un enfant, mais — c'est là le caractère commun à toutes les filles-mères de M. Dumas, — elle a expié sa faute par une vie irréprochable, par des remords sincères et douloureux. Voilà une femme qu'il faut sauver ; voilà une créature qu'il faut préserver d'une nouvelle chute ; Mme Aubray se dévoue, elle la recueille chez elle, la guide de ses conseils, et, finalement, lui donne la main de son fils. Dénoûment absurde, invraisemblable, je le veux bien, car, sur cent filles séduites par l'homme, vous n'en trouverez peut-être pas une qui ressemble à Jeannine, mais dénoûment d'une haute moralité et même étant admis le cas exceptionnel de Jeannine, d'une moralité tout évangélique.

Enfin, quel enseignement tirer de cette étude de la prostitution et de l'adultère ? La préface de *l'Ami des femmes* me fournira la conclusion : « Il n'y a que le mariage, dit » M. Dumas, qui contienne l'amour véritable, parce qu'il n'y » a que lui qui contienne l'estime de l'homme pour la femme, » la confiance de la femme dans l'homme, la domination

» responsable de l'un, la soumission intelligente de l'autre; » parce qu'il n'y a qu'une manière pour l'homme civilisé de » prouver à la femme qu'il l'aime, c'est de l'épouser quand » elle est libre et de la respecter quand elle ne l'est pas. » Le mariage est donc divin dans son principe, divin dans » son but, tout en étant faillible dans ses résultats, parce » qu'il est souvent faussé dans son application, comme tout » ce qui a l'homme pour agent (29). » M. Dumas a pu commettre des erreurs, mais, ces lignes qui résument toute sa doctrine, qui sont, si je puis m'exprimer ainsi, le dernier mot de son enseignement, ne suffisent-elles pas pour le dégager des reproches d'immoralité qui, trop souvent, lui ont été adressés ?

Dans son ensemble, cette œuvre bizarre et éminemment moderne, restera comme le tableau le plus fidèle des préoccupations sociales, religieuses et morales de notre époque. C'est ce théâtre que nos descendants devront consulter s'ils désirent savoir comment auront pensé, senti et rêvé les hommes de la génération précédente. Ils y trouveront, de l'amour, l'analyse la plus pénétrante et la plus réelle, et, surpris peut-être de la tristesse qui s'en dégage, ils se féliciteront, comme le dit un de nos plus brillants critiques : « de n'avoir pas vécu dans ce temps-ci. Ils se demanderont » quels poids d'angoisses a oppressé la conscience de nos » écrivains, et pourquoi cela sentait la mort d'un bout à » l'autre de la France (30) ! »

J. GAHIER.

21 février 1888.

(29) *L'Ami des femmes*, préface.

(30) E.-M. de Vogué, *Revue des Deux-Mondes*, du 15 octobre 1886.

CAYENNE

SOUVENIRS DE VOYAGE

CHAPITRE Ier.

SOMMAIRE. — Départ de Nantes sur le *Feu-Sacré*. — La mer des Sarghasses. Tempête au Pot-au-Noir. — Une barrique de pétrole. — Capture d'un requin. — Arrivée à Cayenne. — Aspect de la ville : la place des Palmistes. — La crique fouillée. — Le canal Laussat.

Quand je reçus l'ordre de partir pour Cayenne, en août 1862, mes camarades qui me faisaient la conduite à la gare de Rochefort, me serrèrent silencieusement la main ; leurs regards attristés semblaient me dire que, pour mon premier voyage, le sort ne m'avait guère favorisé en m'envoyant dans une colonie qui passait pour le tombeau des Européens. Cayenne jouissait, en effet, à cette époque d'une déplorable réputation au point de vue sanitaire. Diverses épidémies de fièvre jaune, dont une toute récente, avaient été particulièrement funestes aux officiers de santé de la marine, en sorte que le souvenir des deuils qui avaient affligé presque toutes les familles du port de Rochefort n'était point encore affaibli.

C'est donc sous cette impression pénible que je m'embarquai à Nantes, quelques jours après, sur le trois-mâts *le Feu-Sacré,* de 3 à 400 tonneaux, appartenant à la maison Demange. Nous étions, en tout, sept passagers : un médecin de la marine, un vieux Cayennais de 80 ans, le père Merkel, solide comme un roc malgré son grand âge, un jeune couple nouvellement marié et deux jeunes filles allant rejoindre leurs parents à Cayenne.

Rien de particulier à signaler dans notre traversée jusqu'au Tropique. Le capitaine et son second, pleins de prévenance pour leurs passagers, nous rendaient la vie aussi douce que possible. On avait embarqué à bord tout ce qui pouvait constituer les éléments d'une bonne table. Nous avions même une vache qui nous donna d'excellent lait pendant toute la traversée. En arrivant à la mer des *Sarghasses,* nous fûmes pris par les calmes. Pas un souffle d'air ne gonflait nos voiles qui pendaient molles et flasques le long des vergues. Une grosse houle du large nous berçait lentement de babord à tribord de ses monotones oscillations. Une chaleur accablante nous énervait et nous poussait à l'indolence et au sommeil.

Cette mer des Sarghasses que je voyais pour la première fois me surprit étrangement. C'est une grande nappe de varechs flottants de plusieurs centaines de milliers de kilomètres carrés occupant presque toute la partie de l'Océan comprise entre les Açores et les îles du Cap-Vert. Les plantes marines qui la constituent sont assez petites et voguent par paquets de 4 à 5 mètres, formant des îlots séparés les uns des autres par des espaces libres. Elles sont désignées par les botanistes sous le nom de *Fucus natans, Fucus sarghassum.* Ces varechs se maintiennent à la surface de l'eau au moyen de vésicules de la grosseur d'un pois, en partie remplies d'air, faisant office de flotteurs. Ils servent de refuge à

un grand nombre d'animaux marins, qui ont été nommés et étudiés par M. A. Milne-Edwards. Ce sont des *Sygnathe,* poissons allongés en forme de serpents, de même couleur que les sarghasses, des *diodons* épineux ; mais le plus curieux de tous est l'*Antemnarius marmiratus,* dont les nageoires ressemblent à des mains flexibles. Au moyen des débris de sarghasse, il construit des nids arrondis gros comme des noix de coco, d'une architecture fort originale. On peut citer encore les *crabes lupés,* de petites *crevettes* à teinte brune, et au-dessus des algues, des colonies de *bryozoaires* à loges calcaires, ressemblant à de la dentelle.

Ces amas de varechs ralentissent considérablement la marche des navires à voile, surtout quand la brise n'est pas assez forte pour les pousser à travers cet obstacle.

Au passage du tropique, les matelots nous firent les farces traditionnelles, que chacun connaît. Comme je naviguais pour la première fois, je fus plus particulièrement l'objet des plaisanteries du père Tropique et de ses dignes acolytes. On me fit la barbe avec un rasoir de cinq pieds de long, après m'avoir barbouillé la figure de farine. Je fus ensuite traîtreusement plongé dans une baille pleine d'eau de mer et copieusement arrosé par la pompe de l'équipage. Mes épreuves ne finirent que lorsque je donnai une forte gratification à mes bourreaux. Le soir, un banquet des plus gais nous réunit autour de la table du carré et les bouchons de Champagne sautèrent joyeusement au plafond. Vers dix heures du soir, nous fûmes assaillis brusquement par la plus formidable tempête dont j'aie gardé le souvenir. Avions-nous irrité le père Tropique en oubliant quelques rites de la cérémonie qu'il impose à tous ceux qui traversent ses Etats ? Ou bien le *Pot-au-Noir,* c'est ainsi que les marins désignent la région où nous nous trouvions actuellement, nous réservait-il cette surprise ? Quoi qu'il en soit, le temps s'était tout-à-fait

gâté et, en quelques heures, nous passions du calme le plus absolu au déchaînement des éléments.

Je montai un instant sur le pont pour voir de près la mer en furie. Quel terrifiant spectacle ? La nuit était noire comme un four. De temps en temps des éclairs, bientôt suivis des roulements prolongés du tonnerre, déchiraient la profondeur du ciel et éclairaient de leur lumière sinistre notre pauvre petit *Feu-Sacré,* tantôt suspendu sur la crète des vagues, tantôt plongé dans un vertigineux abîme. Le sifflement strident du vent dans la mâture, le fracas de la foudre, le choc de la mer contre les bastingages, le bruit de la vaisselle cassée, des mille objets que le roulis et le tangage déplaçaient et choquaient les uns contre les autres, constituaient le plus effroyable vacarme qui puisse assourdir des oreilles humaines. Au sommet des mâts apparaissaient de temps en temps de petites flammes bleues qui montaient et descendaient le long des cordages comme des farfadets. C'était le *feu Saint-Elme,* phénomène électrique assez rare. Fuyant devant le temps avec un lambeau de foc pour toute voilure, nous filions avec une vitesse incroyable, mais pas assez rapidement cependant pour éviter d'énormes paquets de mer qui tombaient sur la dunette avec un bruit épouvantable qui nous glaçait jusque dans nos moelles. Nous avions la sensation d'un effondrement subit et d'un coulage à pic au fond de l'Océan.

Nous passâmes une nuit épouvantable, ayant de l'eau dans nos chambres jusqu'aux genoux, groupés au milieu du carré, n'osant pas nous communiquer nos impressions. Par surcroît de malheur, une voie d'eau se déclara sur le pont, auprès du mât de misaine. Le cri sinistre : « *les passagers à la pompe* » retentit tout-à-coup ! Nous courûmes aussitôt au lieu indiqué et, pendant plusieurs heures, trempés jusqu'aux os et dévorés d'inquiétude, nous travaillâmes de notre mieux à combattre le terrible danger qui nous menaçait. Le second,

qui était un homme plein d'énergie et de sang-froid, aidé par le maître-charpentier, parvint à aveugler la voie d'eau et nous pûmes nous retirer dans nos cabines.

Vers le matin, la tempête parut s'apaiser. Un navire de même tonnage que le nôtre passa à une centaine de mètres de nous, ayant toutes ses voiles déchirées et le pont balayé par les vagues. Mon Dieu! qu'il nous sembla petit au milieu de cette vaste mer tourmentée! Mais combien l'homme me parut grand d'oser affronter l'Océan déchaîné sur de si fragiles esquifs. Les vers si souvent cités d'Horace :

> Illi robur et œs triplex
> Circa pectus erat, qui fragilem truci,
> ....

me revinrent à la mémoire, bien que je me trouvasse dans une situation d'esprit peu favorable aux réminiscences poétiques.

Vers la fin de la journée, le calme était revenu, mais dans quel état piteux se trouvait notre malheureux bateau! à moitié désemparé et nos cabines dans un désordre indescriptible. Heureusement, une fois le danger passé, tout s'arrange et tout s'oublie à la mer. Le beau temps eut bientôt fait de rasséréner les visages. Il ne nous restait plus que dix jours avant d'arriver à Cayenne. Pour charmer nos loisirs, nous faisions la pêche aux dorades et aux poissons volants ; ces derniers, poursuivis par les nombreux ennemis qui en font leur nourriture, s'abattaient quelquefois sur le pont et notre maître coq en confectionnait des fritures qui n'étaient point à dédaigner. Un soir, nous capturâmes un requin gigantesque, qui se prit au croc amorcé de lard que nous laissions pendre à l'arrière du navire. Il fut hissé avec peine sur le pont où, à peine arrivé, il se démena en bonds désordonnés qui firent le vide autour de lui. Le maître-charpentier, d'un coup de hache adroitement asséné, lui coupa sa formidable queue. Une fois mis dans l'impuissance de nous blesser, nous lui

ouvrîmes le ventre pour faire l'inventaire de ce que contenait son estomac. Nous y trouvâmes plusieurs poissons de forte taille et un vieux soulier tombé du bord, que ce vorace animal avait avalé de confiance. Nous remarquâmes le long de ses flancs deux de ces petits poissons désignés sous le nom de pilotes qui lui servent d'éclaireurs. Ils s'y tenaient fixés à l'aide de ventouses.

Le lendemain de ce mémorable événement, nous eûmes encore une surprise qui tint notre attention éveillée une partie de la journée. La vigie signala un objet flottant sur la mer. Etait-ce un homme ou un canot ? Pendant quelque temps nous restâmes haletants, l'œil fixé sur ce point noir qui pouvait cacher une douloureuse énigme. Enfin, l'objet se rapprochant, on reconnut une barrique ; tout de suite, on pensa qu'elle ne pouvait contenir qu'un vin délicieux, du madère ou du porto provenant d'un navire naufragé. Le capitaine fit mettre en panne et envoya le canot du bord pour amariner la prise. Quand la barrique fut hissée sur le pont, nous constatâmes qu'elle avait dû séjourner longtemps dans la mer, car elle était couverte de goemon et de longues coquilles connues sous le nom *d'anatifs*. Il s'agissait maintenant de déterminer la nature du liquide qu'elle renfermait. Le capitaine fit un trou à la paroi du fût et reçut dans un verre un liquide limpide et blanchâtre qu'il allait porter à ses lèvres quand, fidèle à mes habitudes prudentes de chimiste, je lui arrêtai brusquement le bras et le priai de me laisser sentir au préalable le contenu du verre. Et bien m'en prit ! Horreur ! c'était du pétrole ! Déconvenue générale parmi les assistants qui finirent par rire de cette burlesque aventure.

Le trente-quatrième jour de notre traversée, la mer nous apparut de couleur jaunâtre. C'est la teinte qu'elle prend le long des côtes basses et vaseuses de la Guyane, couvertes de palétuviers. Ce phénomène est dû au grand courant de

l'Amazone et l'Orénoque, qui charrient au loin les limons que ces fleuves entraînent avec eux. Nous n'étions donc point éloignés du terme de notre voyage. En effet, le lendemain matin nous reconnûmes le rocher du *Connétable,* habité par de nombreux oiseaux de mer, puis nous longeâmes la *Montagne d'Argent,* ainsi nommée, en raison des arbres à feuillage blanc qui la recouvrent ; nous passâmes ensuite devant l'embouchure du Mahury, à côté de la Montagne du Diamant ; les îlets verdoyants : *le Père, la Mère, les Deux Mamelles,* défilèrent successivement sous nos yeux. Enfin, le 25 septembre, au milieu de la journée, nous jetions l'ancre dans la rade de Cayenne, ayant devant nous le panorama de la ville, dominée par les hautes cimes des cocotiers et des palmistes. Nous apercevions la caserne, le fort Cépérou, surmonté par le mât des signaux ; le port agrandi par une digue le long de laquelle existent des quais où s'amarrent les navires. A côté de nous, des vaisseaux de guerre, quelques trois-mâts et trois gros pontons servant de pénitenciers.

Je m'étais figuré qu'un pays situé sous la zone torride devait avoir l'apparence d'un désert brûlé par les feux d'un soleil implacable. Quel ne fut pas mon étonnement et mon ravissement tout à la fois, quand mes yeux n'aperçurent, aussi loin que la vue pouvait atteindre, qu'une fraîche verdure et la sombre épaisseur des forêts. Le sol de la Guyane, d'origine essentiellement alluvionnaire, arrosé par de nombreux cours d'eau, rafraîchi par des pluies diluviennes, puis échauffé par de tièdes effluves, ne peut donner naissance qu'à une végétation vigoureuse qui ne connaît pas le repos, comme dans nos climats tempérés, et semble toujours en gestation de nouvelles créations organiques.

J'étais à me demander mélancoliquement où j'allais descendre et ce que j'allais devenir dans cette ville inconnue, quand je vis un canot accoster le *Feu-Sacré.* Je reconnus

plusieurs de mes collègues qui, ayant su mon arrivée, venaient me recevoir et me piloter. Je fus ému de cet accueil de bonne camaraderie, que l'on rencontre dans toutes nos possessions lointaines, entre gens constituant la grande famille maritime. Ils m'emmenèrent à Cayenne où je trouvais une chambre toute préparée et une pension tenue par une mulâtresse nommée Dodo. Cayenne ne possédait point d'hôtel à cette époque, aussi était-il prudent d'avoir de bonnes relations à son arrivée pour ne pas coucher à la belle étoile.

Une chose me frappa dès les premiers moments, c'est le teint jaune et plombé des Européens habitant Cayenne. Ils paraissaient tous avoir la jaunisse. Sous ce climat humide et chaud, les belles couleurs de France ne tardent pas à s'évanouir. Au bout de quelques mois de séjour, la peau se décolore sous l'influence d'un état anémique qui n'est pas incompatible avec la santé.

Nous débarquâmes au port appelé *Dégras,* dans le pays. Les quais étaient remplis de monde, principalement de gens de couleur. Je remarquai d'horribles nègres à nez épaté, des mulâtres vêtus prétentieusement à l'européenne et de jolies mulâtresses, à la robe flottante et au madras à couleurs voyantes d'un effet très pittoresque. Un cabrouet attelé d'un petit âne emporta mes bagages ; et moi, conduit par mes camarades, je me rendis pédestrement au logis qui m'attendait. Je pris la rue du port, qui me conduisit à la *place des Palmistes,* dont la vue m'émerveilla. Figurez-vous 500 colonnes végétales rondes et lisses, de plus de 20 mètres de hauteur, surmontées de verdoyants panaches étalés en parasols, plantées en quinconces et coupées par quatre allées à angle droit dont la rencontre forme au milieu un vaste rond-point. Seulement, elle n'est point sans danger pour le promeneur ; car, d'un côté, on est exposé à recevoir sur la tête les excréments fluides et dégoûtants d'une nuée d'urubus qui

perchent à la cime de ces grands palmiers, et d'un autre côté, on risque d'être assommé par la chute d'une de ces grosses branches desséchées qui se détachent peu à peu de la couronne terminale, se balancent au vent et tombent ensuite sur le sol avec un bruit sourd. Elles pèsent bien une dizaine de kilos au moins. Cette place est donc purement ornementale et je lui préfère de beaucoup *la Savane,* de Fort-de-France, plantée de magnifiques tamariniers ou la place du Gouvernement, à Cayenne même, garnie de manguiers qui vous donnent tout à la fois une ombre fraîche et salutaire et des fruits exquis.

Ce ne fut que quelques jours après mon arrivée que je visitai la ville en détail. Assise au fond d'une baie d'un aspect riant et enchanteur, Cayenne est une ville à physionomie exclusivement coloniale. Rien n'y rappelle nos cités européennes. Les rues sont larges, bordées de chaque côté de profonds fossés pour recevoir les eaux qui inonderaient les rues après les grandes avalasses tombant pendant la saison des pluies. On entre chez soi par un véritable pont jeté au-dessus de ces fossés. Comme on le voit, c'est un système d'égout à ciel ouvert des plus primitifs. Les crapauds et grenouilles y grouillent et y croassent tout à leur aise. On y a même vu des jeunes et imprudents caïmans s'y aventurer.

Les maisons sont généralement en bois à un étage, à toits retombants pour favoriser la fraîcheur des appartements. Au rez-de-chaussée, se trouve une vérandah sur la rue et une autre sur le jardin. A l'étage supérieur règne une galerie circulaire garnie de persiennes. Les appartements se trouvent au milieu et ne reçoivent jamais le soleil. Et comme on ressent toujours à Cayenne les brises de mer et que l'usage des fenêtres vitrées est inconnu, il s'en suit qu'on vit dans une véritable cage où l'air et la fraîcheur circulent en tous sens. Les logements sont donc très bien aménagés pour

combattre la chaleur ; et, à vrai dire, on en est très peu incommodé, même au milieu de la saison la plus difficile à supporter.

Peu de monuments à Cayenne. Le Gouvernement, ancien établissement de Jésuites, est une grande maison en bois sans caractère architectural. L'église ne mérite aucune description particulière. Il en est de même du Palais de Justice, de l'Hôpital militaire, de la Banque, etc. La caserne, dominant la rade, bâtie sur une élévation, produit un bel effet avec sa blanche façade. Elle est, ainsi que l'hôpital, dans des conditions de salubrité parfaite.

La promenade la plus fréquentée à Cayenne, c'est le jardin du Gouvernement entretenu par des militaires qui en ont fait tout à la fois un jardin d'agrément et un jardin maraîcher d'un très bon rapport. On s'y rend par une route qui suit la côte ; à quelques pas du jardin se trouve une sorte de cirque formé par de grosses roches déchiquetées sur lesquelles la mer vient se briser. Un peu plus loin, on trouve l'anse Chaton où l'on va prendre des bains.

Je citerai encore le jardin de *Baduel,* sorte de pépinière entretenue par le Gouvernement ; *Bourda* et *Montabo,* situées à quelques kilomètres de Cayenne, sur le bord de la mer, dans un site ravissant ; puis, plus loin, *le Rorota, la Montagne du Diamant* où l'on se rend par une route carrossable.

La ville de Cayenne est bâtie sur un îlot entouré d'un côté par la mer et de l'autre par le fleuve le Mahury et la rivière du Tour de l'Ile. Un canal creusé de main d'homme et qu'on appelle *la Crique fouillée,* sépare l'île en deux parties et raccourcit considérablement le chemin que l'on a à faire pour se rendre sur les divers points habités de la Guyane. Un autre canal qui porte le nom d'un des anciens Gouverneurs de la Guyane, le canal Laussat, fait suite à la

rade et forme une sorte de port fort utile aux pirogues et aux embarcations de faible tonnage. Comme les habitations et les diverses exploitations sont presque toutes situées sur la terre ferme, chaque habitant ou chercheur d'or est obligé d'avoir un équipage de canotiers pour le transporter lui et ses hommes loin de la ville. Le canal Laussat était toujours fort animé aux heures de marée et il s'y passait là des scènes qui se reproduisaient invariablement au moment de chaque départ. Le propriétaire du canot donnait rendez-vous à son équiqe de noirs pagayeurs, à une heure déterminée, au canal Laussat. Neuf fois sur dix, les noirs, paresseux et indifférents, n'étaient point là et arrivaient sans se presser, toujours à moitié ivres. C'était alors des cris, des vociférations, des coups de houssine qui duraient jusqu'au moment du départ. Une fois la bourrasque passée, tout allait à peu près sans encombre, et les noirs entonnaient gaiement de traînantes mélopées, scandées par les coups de pagaye qui s'enfonçaient dans l'eau avec une sorte de cadence et faisaient voler la pirogue sur les eaux calmes des rivières guyannaises. Pour stimuler l'équipage, on distribuait de de temps en temps le *coup de sec,* un bon verre de tafia qui disparaissait comme un éclair dans ces grandes bouches largement fendues et toujours altérées. Les noirs sont de grands enfants, insouciants, peu rancuniers, toujours contents de leur sort, pourvu qu'ils aient un peu de manioc à se mettre sous la dent, un carbet pour les protéger contre les injures du temps et les vêtements indispensables pour ne point outrager la pudeur publique.

(*A suivre.*)

NOTICE NÉCROLOGIQUE

SUR M. GUILLEY

PAR M. BIOU.

MESSIEURS,

Appelé à l'honneur d'occuper accidentellement un siège auquel je n'ai aujourd'hui d'autre droit que celui qui résulte du privilège peu envié de l'âge, je comprends et je partage vos regrets de ne pas entendre la parole si expressive de notre Président ou celle non moins autorisée de notre Vice-Président, tous les deux retenus loin de cette enceinte par des circonstances fortuites.

Mais vous avez pensé qu'il n'était pas possible de tarder plus longtemps à rendre un juste hommage à la mémoire de notre excellent collègue, M. Guilley, dont les sympathies pour notre Société se sont affirmées tant de fois par une exquise courtoisie dans les relations et par les services rendus.

C'est que M. Guilley n'était pas un de ces hommes au type banal dont le temps, d'un coup d'aile, efface le souvenir.

Sa longue carrière a été utilement et dignement remplie. Il a laissé une trace qui subsistera non seulement dans les esprits, mais aussi dans bien des cœurs.

Lorsque le bruit de sa mort subite, arrivée le 14 mars dernier, s'est répandu, toute la ville a ressenti une émotion triste, et j'oserais presque dire que le deuil a été public.

M. Guilley (Jean-Berger) est né le 22 mai 1801, à Middlebourg, en pays alors réuni à la France, aujourd'hui la Hollande, où son père, officier supérieur du génie, s'était marié.

Pendant les séjours du colonel Guilley dans les places de guerre où le service l'appelait, son fils, notre regretté collègue, était élève interne au Lycée de Nantes. Il y fit ses études et obtint, en 1822, le grade de bachelier ès-lettres ; puis il suivit à Paris les cours de la Faculté de droit et fut reçu licencié.

De retour à Nantes, il négligea la carrière du barreau pour se livrer plus particulièrement à ses goûts littéraires et artistiques.

Il épousa, en 1828, Mlle Alphonsine Phelippe, dont la mort arrivée à une époque encore peu éloignée, après une union constamment heureuse, lui causa un chagrin qui ne l'avait point quitté.

Ses mœurs douces, son caractère honorable, son amour du travail, son esprit droit et cultivé le firent apprécier à sa juste valeur, et ses concitoyens lui conférèrent des fonctions diverses toujours remplies avec autant de compétence que de dévouement.

Pendant quinze années il a siégé au Conseil municipal, jusqu'en 1870, chargé plus spécialement, durant une période de quatre ans, en qualité d'adjoint délégué à ce service, de l'administration du Grand-Théâtre.

On se rappelle avec quelle ardeur et quelle autorité il se livra au relèvement de notre scène lyrique dont il prit en quelque sorte la direction avec le concours d'un artiste méritant sa confiance.

Le Grand-Théâtre jeta alors un éclat qu'à grand'peine il a retrouvé quelquefois depuis ce temps : la magnifique représentation du *Pardon de Ploërmel* occupe dans ses Annales une place d'honneur qui ne lui a pas encore été victorieusement disputée.

A toute œuvre bonne et utile, M. Guilley appliquait généreusement son zèle et prêtait son appui.

Il a été pendant vingt ans, jusqu'en 1886, membre de la *Commission administrative du Lycée de Nantes* et membre de la *Commission de surveillance du Conservatoire de Musique.*

Il a présidé en 1870 et 1871 le *Comité d'organisation des loteries de bienfaisance* ayant pour objet de fournir des secours aux victimes de la guerre, et pendant une longue suite d'années les *Fêtes de charité* de la ville de Nantes.

La *Société industrielle* l'a compté au nombre de ses membres les plus distingués, et il a patronné *l'Orphéon nantais,* sous le titre de son Président honoraire.

Il est resté jusqu'à son dernier jour un des administrateurs de *l'École gratuite pour l'enseignement mutuel,* et membre trésorier de la *Commission de surveillance administrative des prisons,* fonctions qu'il exerçait depuis 24 ans.

Le Cercle des Beaux-Arts est, comme vous le savez, Messieurs, composé de membres recrutés dans l'élite de la société nantaise.

Son but est nettement indiqué par le titre qu'il porte et qu'il n'a cessé de justifier.

M. Guilley ne pouvait manquer d'en faire partie, et bientôt les voix de ses collègues lui décernèrent la présidence.

C'était un grand honneur et en même temps une grande charge.

Il est si difficile de concilier tous les goûts, de satisfaire à toutes les exigences, d'entretenir des relations amicales et

cependant profitables pour chacun, même avec les artistes les mieux doués, d'obtenir les encouragements et les suffrages d'un public délicat convié à de nombreuses fêtes.

Pendant 27 ans, M. Guilley a accompli cette mission avec une affabilité, un tact, une intelligence et une volonté de bien faire qui ne se sont pas démentis un seul instant.

Les correspondances, les voyages, les réceptions, rien ne lui coûtait.

Toujours sur la brèche, il faisait face à tout.

Non content de préparer les concerts habituels du Cercle, secondé par une Commission administrative éclairée, il offrait chaque année, en s'imposant des sacrifices personnels, à ses collègues et aux heureux invités, une des représentations les plus attrayantes.

C'est à l'occasion de ses fonctions de Président du Cercle des Beaux-Arts que la Société académique a été mise en rapport avec M. Guilley.

Nous avons la reconnaissance de l'hospitalité gracieuse qui nous a été accordée par cette Société pour notre assemblée solennelle de fin d'année, mais nous n'oublions pas que son Président a été le premier à nous faciliter l'accès de la salle des fêtes.

Puis, M. Guilley, dont l'obligeance ne se lassait jamais, s'employa à rechercher les artistes qui, par leurs talents, devaient concourir au succès de nos séances, et il devint un de nos aides les plus actifs pour leur organisation.

En 1867, la Société académique l'acclama en qualité de membre résidant.

Elle fut d'autant plus heureuse de l'accueillir, que son admission faisait revivre chez elle un nom qui déjà lui était cher.

En effet, M. Guilley père, affilié à notre Société pendant 28 ans, d'abord comme membre correspondant, ensuite

comme résidant, de 1835 à 1849, date de son décès, lui avait communiqué souvent des travaux d'un ordre élevé, notamment, en 1839, des études remarquables sur les moyens de sauvetage en mer et sur l'industrie et les établissements à vapeur.

Notre nouveau collègue ne faisait donc que reprendre une place lui appartenant presque par droit d'héritage.

Parmi les Institutions et les Sociétés auxquelles M. Guilley a été attaché à des titres différents, il en est sans doute que j'ai pu omettre ; mais ce que j'ai dit suffira pour établir l'importance du rôle qui lui a été attribué dans la vie publique.

Me serait-il permis de parler de sa vie privée ?

Vous l'avez tous connu, Messieurs, vous l'avez tous aimé.

Son accueil, plein de charme et de bienveillance, séduisait d'abord. Plus on l'approchait, plus on appréciait ensuite ses rares qualités de cœur qui se manifestaient chaque jour par des actes de complaisance ou de charité.

Combien de misères n'a-t-il pas soulagées ?

Combien de larmes n'a-t-il pas essuyées ?

A combien d'infortunés, surtout parmi les artistes, n'a-t-il pas rendu l'espérance en les secourant dans les moments de détresse ?

Ce que l'on en sait, ce n'est pas lui qui l'a dit. Tout le bien qu'il faisait devait être un secret entre sa conscience et Dieu.

J'ai le droit cependant de citer un des actes de sa vie qui témoigne de son noble désintéressement et de son respect filial, parce que la nécessité de certaines formalités a rendu ce fait notoire.

Je ne crains donc pas de soulever imprudemment le voile de discrétion qu'il s'était imposé.

Le père de M. Guilley avait, par son testament, fait le

legs d'une somme de 30,000 fr. en faveur d'une œuvre pieuse, à la condition formelle du consentement de son fils.

A cette époque, celui-ci ne possédait pas une fortune très considérable, et il venait de subir des pertes relativement importantes par suite de son concours à la publication d'un grand ouvrage intéressant la Loire-Inférieure.

Cependant M. Guilley n'hésita pas ; la clause testamentaire reçut son exécution immédiate.

Tel était l'homme utile, l'homme de bien dont la perte a laissé un vide profond dans la cité.

Tel était le collègue que nous avons la douleur de ne plus compter dans nos rangs.

Nantes, le 2 mai 1888.

RAPPORT

SUR

LES MACHINES ET OUTILS

EXPOSÉS AU CONCOURS RÉGIONAL, EN 1888, A NANTES

PAR MM. POIRIER ET MAISONNEUVE.

Chargés par le Comité central de recueillir au cinquième Concours régional qui vient d'avoir lieu du 22 au 29 avril 1888, les documents intéressant la Société et relatifs aux machines et outils, nous avons examiné avec soin et à maintes reprises les objets exposés.

Ce concours est le cinquième tenu à Nantes depuis la fondation de cette institution en 1850 [1].

Plus complet que les précédents, il occupait, indépendamment des places et des cours compris entre les quais de la Loire et de l'Erdre (emplacement habituel de ces concours), deux espaces situés en dehors et à proximité de chaque côté de la rue Gambetta, dans les dépendances de l'ancienne caserne de la Visitation.

Il comprenait :

1° Sur la place de la Duchesse Anne, toutes les variétés de l'espèce bovine en race bretonne ;

[1] 1er concours, 1859 ; 2e, 1866 ; 3e, 1874 ; 4e, 1882 ; 5e, 1888.

2° Sur le cours Saint-Pierre, les races parthenaise, durham, limousine et hollandaise.

Sur les quinconces de ce cours les différentes races des espèces ovine et porcine étaient installées au grand complet et sur le pourtour les installations de basse-cour et de colombier.

Au milieu du cours étaient disposées sur deux rangs formant avenue les locomobiles spéciales aux travaux agricoles actionnant de chaque côté des opérateurs de toutes sortes.

Tout à fait sur les côtés étaient disposés les divers produits agricoles de menues industries dérivées et les matières utiles à l'agriculture.

La place Louis XVI offrait un assemblage considérable d'instruments agricoles de toutes sortes, depuis les charrues jusqu'au moulin à vent ;

3° Un concours hippique occupait en entier le cours Saint-André ;

4° Une exposition horticole occupait le square élégamment établi au bas de ce dernier cours ;

5° Un enclos situé dans la rue Gambetta avait été approprié pour un concours de gymnastique et de pompes à incendie ;

6° Dans un autre enclos beaucoup plus grand avaient été établis des baraquements très bien conçus pour une exposition canine.

Les honorables Collègues qui, avec nous, ont eu mission de vous rendre compte de ce concours développeront avec toute la compétence qui leur est propre toutes les observations intéressantes auxquelles ces différentes exhibitions ne manqueront pas de donner lieu.

En ce qui nous concerne nous n'avons à nous préoccuper que de la partie mécanique se rapportant à l'ensemble de

tous les travaux qui doivent être accomplis dans une exploitation agricole.

Pour ces travaux, les moteurs empruntent leur force soit à des êtres animés, tels que bœufs, chevaux, ânes, etc., ce sont les manèges ; soit à la vapeur.

Les manèges sont encore très bien représentés malgré la terrible concurrence des locomobiles à vapeur et nos constructeurs nantais ne les ont point oubliés.

L'exposition si complète et si remarquable de M. Renaud en offre quelques types bien étudiés.

Pour les moteurs à vapeur, la locomobile est toujours celle que nous connaissons et nous ne pouvons mieux faire, pour en établir l'importance, que de renvoyer aux rapports que nous avons faits en 1874 et 1882.

Est-ce à dire qu'aucun progrès n'a été réalisé depuis cette époque? non, Messieurs; mais les constructeurs nantais d'alors occupent toujours le premier rang tant pour le soin apporté dans la construction que pour les perfectionnements dans les détails.

Cette année, plusieurs se sont attachés à chercher la réduction de consommation de charbon qui est le principal défaut des locomobiles, en leur appliquant les appareils employés pour cette fin dans les machines fixes.

M. Renaud, le constructeur bien connu, a construit une locomobile de quinze chevaux, bien étudiée, à deux cylindres Compound et devant fonctionner à condensation toutes les fois que l'abondance de l'eau le permettra.

A cet effet un condenseur s'adapte d'une façon rapide et pratique entre les deux roues de la machine.

De cette manière la consommation de charbon est inférieure à 1,500 grammes par cheval heure au frein.

Nous avons remarqué aussi un tube de niveau d'eau à obturation automatique en cas de bris.

Pour quiconque connaît la locomobile et sait combien souvent les verres des niveaux d'eau éclatent et combien d'effroi et parfois de panique occasionne cet accident, il est incontestable qu'il y a là une idée pratique et dont il faut savoir gré aux inventeurs, MM. Lebrun, Cormerais et Paul Brin.

Nous ajouterons que ce système si précieux pour les chambres de chauffe si étroite des navires à vapeur vient d'être adopté par l'Administration de la marine.

Nous vous signalerons aussi, Messieurs, une pompe à vapeur de un cheval environ actionnant une pompe centrifuge d'un débit considérable.

Cet ensemble, qui ne coûte pas 2,000 fr., peut rendre de réels services pour les incendies, les opérations lointaines d'épuisements, etc., etc. Il a été exposé par M. Beaume de Boulogne-sur-Seine.

Bien d'autres machines locomobiles mériteraient des mention, mais notre cadre trop restreint nous interdit d'en parler.

Après les moteurs, nous vous parlerons des machines agricoles et des pompes.

Les machines agricoles sont innombrables, et vraiment on ne sait ce qu'il faut admirer le plus, ou bien le bas prix et le fini des machines élémentaires indispensables à la ferme, telles que les charrues, les tarares, les coupes-racines, les semeurs, les rateaux à cheval, etc., ou la précision mathématique de ces admirables machines qui reçoivent la gerbe de blé par un bout et de l'autre vous donnent dans des compartiments séparés toutes les graines soigneusement triées, ou bien encore la force et la précision des machines à presser qui vous donnent toujours des bottes de foin ou de paille d'égal poids et d'égales dimensions.

Toutes ces machines ont été étudiées avec conscience par tous les exposants et il nous faudrait les nommer tous.

Les pompes sont aujourd'hui plus nombreuses que d'habitude et on peut en voir avec les formes les plus diverses, sinon les plus discutables.

En général, elles sont chères, ce qui est un défaut. Il y a cependant quelques exceptions parmi lesquelles nous citerons les pompes de M. Ritter de Paris. En effet, sa pompe en fonte sur plateau est bonne, amène abondamment et ne coûte que 19 fr.

Parmi les pompes on pourrait citer les pulvérisateurs, mais nous pensons que nos collègues vous en parleront plus amplement.

Nous ne citerons que pour les blâmer ces installations de moulins à vent destinés à pomper l'eau ; nous n'avons pas eu l'heur de les voir fonctionner.

Nous devrions appuyer davantage, Messieurs, sur toutes ces machines et nous avons la certitude d'omettre bien des remarques, certainement fort instructives, sur les charrues, semoirs, râteaux, houes, moissonneuses, faucheuses, etc.

Nous ne pouvons même pas vous en donner la nomenclature.

Si, grâce à sa parfaite organisation, ce concours a pu être visité avec fruit par l'affluence des visiteurs qui s'y sont portés pendant toute sa durée, nous devons mentionner ici que la visite de tout ce qu'il comportait a été particulièrement facilitée par la publication d'un nouvel organe de la presse, *Le Journal des Concours de Nantes*, rédigé par M. Félix Libaudière, ingénieur civil, qui a paru chaque jour pendant toute la durée du Concours ; journal qui n'a été que le supplément de l'*Industriel nantais,* créé en 1886, à l'occasion de la série des expositions de Géographie industrielle, des Beaux-Arts, Arts rétrospectifs, etc., etc., qui ont

eu lieu successivement depuis le mois d'avril jusqu'au mois de février de l'année dernière.

La collection des huit numéros parus durant le Concours régional complète si heureusement notre rapport que nous avons cru remplir un devoir en l'annexant à notre travail.

En consultant nos notes et l'ensemble du journal de M. F. Libaudière, vous pourrez vous convaincre, Messieurs, que le 5e Concours régional de Nantes n'a été inférieur à aucun de ses devanciers.

Vous constaterez que nos industriels nantais n'ont jamais cessé d'apporter des améliorations importantes à la locomobile agricole dont ils sont les premiers inventeurs.

COMPTE RENDU

A LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

DE

L'EXPOSITION HORTICOLE

ANNEXÉE A L'EXPOSITION DU CONCOURS RÉGIONAL.

MESSIEURS,

Dans la réunion du Comité central du 26 mars, vous avez chargé une Commission composée de MM. Maisonneuve, Abadie, Andouard, Poirier, Gadeceau et moi, de rendre compte à notre Société des diverses parties constitutives du Concours régional qui, chaque année, s'ouvre dans les différentes circonscriptions qui partagent la France.

Nantes, cette année, était appelée à réunir les divers départements compris dans sa circonscription régionale.

Vous avez pu juger de l'intérêt que notre ville attache à ces réunions, car elle n'a rien épargné pour donner à cette solennité agricole tout le développement, l'éclat et l'attrait qui, pendant toute la durée de l'exposition, ont attiré un nombre aussi considérable d'étrangers.

La tâche que vous nous avez confiée était aussi étendue que variée par la diversité des sujets qui s'y rattachaient. Aussi, avons-nous dû la partager entre nous ; à notre collègue

M. Gadeceau et à moi était échu plus particulièrement le compte rendu de l'exposition horticole.

Un programme publié longtemps à l'avance donnait aux horticulteurs praticiens et amateurs le temps de se préparer convenablement aux diverses prescriptions du concours.

Soixante-deux articles figuraient au programme ; nous n'en suivrons pas exactement l'ordre numérique ; nous parlerons d'abord des exposants dont les apports ont mérité les plus hautes récompenses, puis successivement des concurrents qui ont reçu le plus grand nombre de prix, suivant leur importance.

Le groupe de plantes qui, dès l'entrée sous la tente, frappe le plus l'attention des visiteurs et entraîne les suffrages, c'est, sans contredit, la splendide exposition des Azalées de l'Inde, de M. Chatelier fils. Une double récompense lui a été attribuée. En effet, dans son programme, le Concours régional comprenait une section horticole. Sur le rapport de M. de Pontbriant, une médaille d'or a été accordée à cette remarquable collection.

De son côté, la Société nantaise d'horticulture avait à disposer, en prime d'honneur, d'un beau vase de Sèvre offert par le Président de la République. A l'unanimité, l'application en a été faite au même lauréat.

Une seconde collection d'Azalées, très remarquable, répondant au 30e concours, mais inférieure seulement en nombre, a valu à M. Guichard une médaille d'argent grand module.

Dans la même section des plantes de serres chaudes et tempérées, nous devons citer, réunis dans une serre bien agencée, sous le nom de M. Richard, une collection aussi nombreuse que peu commune de Caladiums. Ces Aroïdées, aux feuilles jaspées de nuances aussi vives que variées, semblent plutôt dues au pinceau d'un peintre habile dans la

combinaison et l'agencement des couleurs, qu'à un produit de la nature livrée à ses propres forces.

Ici, même unanimité dans les suffrages. Comme pour M. Chatelier, double récompense : 1° une médaille d'or petit module, par la Société d'horticulture ; 2° médaille de bronze, par le Jury horticole du Concours régional ; récompense bien mesquine pour une collection dont on n'a pas su apprécier la réelle importance.

Si les suffrages exprimés par les jurys des deux sociétés ont rapproché les noms de MM. Chatelier et Richard, ils se trouvent aussi réunis par une bien douloureuse circonstance ; tous les deux n'ont point été témoins des hommages rendus à leurs mérites et à leurs efforts. Dans toute la force de l'âge, du zèle et de l'expérience, ils ont été enlevés au moment où ils se plaçaient dans un des rangs élevés de l'horticulture nantaise.

Quittant les concours spéciaux, dirigeons-nous vers ces cultures variées, non moins intéressantes, car elles sont recherchées par la plupart des horticulteurs amateurs.

Pour le plus grand nombre de concours remplis et justement rémunérés, nous trouvons en première ligne M. Guichard. Six médailles lui ont été décernées :

1° Deux, argent grand module : la première, pour sa remarquable collection spéciale d'Azalées citée plus haut ; la deuxième, pour son beau lot de Coleus aux feuillages des coloris aussi brillants que variés ;

2° Deux médailles, argent moyen module : 1° pour ses *Begonias rex* ; 2° pour ses Pelargoniums à grandes fleurs, dont il continue, à juste raison, la culture avec un succès tout particulier, malgré l'indifférence inexplicable des amateurs. Nous engagerons M. Guichard à persister dans cette culture, surtout par des semis, afin d'arriver à une perfection encore plus grande de ces intéressantes Géraniées ;

3° Une, argent petit module, pour un lot assez notable de Verveines aux corolles remarquables par leur développement et leurs coloris vifs et variés ;

4° Enfin, nous nous arrêtons encore devant le nom de M. Guichard, auquel un concours imprévu a valu une médaille de vermeil moyen module.

Pour la première fois, nous voyons figurer dans nos expositions une collection importante d'un genre qui, jusqu'ici, n'avait que faiblement attiré l'attention du public. Le type européen, en effet, *Cyclamen europeum,* n'en valait pas la peine. Cette Primulacée, d'origine méditerranéenne et répandue un peu partout, n'avait guère d'intérêt que pour les botanistes. Elle est cependant signalée, dans la Flore française de Mutet, comme habitant la forêt de Châteaubriant (Loire-Inférieure) ; mais elle en est sans doute disparue, car elle n'est pas mentionnée dans la *Flore de l'Ouest,* de Lloyd. Il ne la cite que dans les Deux-Sèvres et la Gironde ; et encore ne la regarde-t-il que comme sub-spontanée, dans les rares localités où elle se trouve. Sa partie souterraine, tubercule rond et aplati, lui a valu le nom peu distingué de pain de pourceau. Les colorations de sa corolle varient du blanc au rouge violacé, qui en font des variétés assez nombreuses. C'est probablement de cette espèce européenne que les horticulteurs qui l'ont cultivée ont obtenu ces variétés de couleurs, cette perfection et ce développement de la fleur qui la rendent digne de la recherche et du soin des amateurs ; elle est cependant désignée sous le nom de Cyclamen de Perse, dont on ne cite que la couleur blanche.

Un autre exposant, pour le nombre des concours remplis et rémunérés, vient au même rang que M. Guichard. Mais ici, ce ne sont plus ces végétaux de haute culture, demandant un refuge dans nos serres. C'est la plante de tous, accessible à la bourse la plus modeste, qui se voit dans les bordures

et les massifs de possesseurs de jardins, sur les terrasses et les balcons du citadin, et jusque sur la fenêtre mansardée de Jenny l'ouvrière au cœur content, content de peu; c'est la plante qui garnit de ses nombreux apports nos marchés hebdomadaires : Verveines, Anémones, Pelargonium, Geranium de toutes espèces, Pensées, Petunias simples, doubles. Ces divers concours ont fait décerner à M. Méchineau trois médailles d'argent moyens et petits modules, deux médailles de bronze et plusieurs mentions honorables.

Signalons maintenant le mérite de certains exposants dont les apports, s'ils ont une importance numérique moindre, n'en présentent pas moins une valeur réelle qui leur ont valu des récompenses d'un ordre assez élevé.

Répondant au 2e concours, M. Gouleau nous présente, comme plantes de serres chaudes, tempérées ou froides, de nouvelle introduction : un bel exemplaire d'*Himantophyllum variegatum* de ses semis; une Broméliacée nouvelle, *Tillandsia hieroglifica;* un *Dracena massangerana* d'une belle venue. Pour ce lot, une médaille argent moyen module lui a été attribuée.

Mais ce qui a surtout attiré l'attention et l'intérêt des nombreux visiteurs, c'est la belle et importante collection de Rosiers cultivés en pots, par M. Gouleau, dans le but tout spécial de l'exposition. Cet apport, renfermant au moins 250 espèces, offrait un choix de tout ce que ce genre renferme de plus distingué.

Que de soins, de travaux, de connaissances de la physiologie végétale, il a fallu pour diriger, développer, et, pour ainsi dire, discipliner ce bataillon de sujets, de caractère, d'aptitudes différentes, et les amener, à un point convenable, à une époque fixe; c'est avec justice qu'une médaille d'or a récompensé de son travail cet habile praticien. Quelques jours de plus, la floraison eût été plus générale, plus com-

plète et l'effet plus saisissant. Une 3e médaille, argent grand module, est venu aussi récompenser le même exposant pour son lot de Rosiers nouvellement introduits.

Pour terminer rapidement l'examen des autres concours relatifs à la floriculture, nous nous bornerons à citer :

M. Heurtin, trois médailles, une vermeil grand module, une argent moyen, une argent petit module pour 3e concours : plantes de serre ou de pleine terre remarquables par leur rareté ou leur belle culture : Palmiers, Fougères, Broméliacées, dont un *Tillandsia rosea* en fleur, d'une grande beauté.

Pour le 47e concours, collection remarquable de lierres de différentes espèces ; et, dans les concours imprévus, une nombreuse collection de Camellias, genre d'une culture de haute importance pour notre contrée, par le commerce en grand qui en est fait.

Un autre apport du même genre, et sur une échelle plus considérable, a valu à M. Charles Caillé une médaille d'argent grand module. Ces deux importants lots de Camellias ne pouvaient guère être jugés que par les noms apposés sur chaque sujet, la floraison, qui a dû être des plus belles, n'offrant plus que quelques restes.

M. René Bahuaud remplissant les conditions du 48e concours, avec sa riche collection de plantes grasses, Cactées, Agavées, Aloès, etc., plantes si recherchées naguère des amateurs dont nous avons connu d'importantes collections, et que nous ne retrouvons plus de nos jours, M. Bahuaud, disons-nous, a reçu une médaille de vermeil de module moyen. Puisse cette importante collection, par les soins de son possesseur, se maintenir dans son bel état de prospérité, car la faveur des connaisseurs ne peut manquer de lui revenir.

Une médaille, argent moyen module, a été décernée au même exposant pour le 47e concours, collection d'arbustes

de pleine terre à feuilles persistantes, Houx, Lauriers, Fusains, Aucubas, etc.

C'est avec surprise que nous avons constaté le petit nombre de Rhododendrons exposés; leur culture, cependant, est facile, et les résultats récompensent bien les soins qu'on leur donne. Un seul concurrent s'est présenté pour remplir le n° 42 du programme. Cette collection assez importante offrait des spécimens d'une réelle valeur, tant par le bon choix des espèces que par leur brillant état de floraison. Une médaille argent grand module a été la récompense de l'exposant, M. Loiseau, jardinier praticien.

Le 52e concours pour les fleurs coupées a valu à M. Guihéneuf, marchand grainier et Picot, jardinier praticien, à chacun, une médaille argent petit module pour leurs collections d'Anémones; et au dernier, ainsi qu'à M. Mainguet, une médaille de bronze pour leurs massifs de Pensées.

Nous ne devons pas quitter la floriculture sans parler de l'industrie que nos bouquetières ont élevée à la hauteur d'un art, car elle réunit le goût, la science de la combinaison des couleurs et l'habileté de la main. Le Jury, composé naturellement de dames, n'a pu adresser que des félicitations à Mlle Guichard, qui s'était elle-même placée hors concours; mais il a pu offrir une médaille argent moyen module à Mme Béchat, qui remplissait dignement les conditions du 61e concours, pour ses trois bouquets de surtout, de fête et de bal, et à la même une médaille de vermeil grand module, 62e concours, pour ses jardinières d'appartement.

Enfin, une médaille de bronze a été accordée à Mlle Gapais, jeune fleuriste d'avenir.

Passons maintenant à nos horticulteurs amateurs.

Dans nos précédentes expositions, c'était avec une vive satisfaction que nous nous empressions de signaler les efforts que quelques-uns d'entre eux faisaient pour embellir nos

expositions des richesses de leurs serres. Un seul, hélas ! a répondu à l'appel de la Société. Malgré l'écrasante concurrence des collections d'Azalées Chatelier et Guichard, M. Texier n'a pas hésité à se présenter, et, s'il n'a pu lutter par le nombre, par le choix des espèces, leur bonne direction, leur bel état de floraison, sa belle collection d'Azalées de l'Inde lui fait honneur, ainsi qu'au sieur Brohan, son jardinier. Une médaille argent moyen module lui a été décernée.

Nous ne devons cependant passer sous silence, quoique ne se composant que d'un seul sujet, l'apport d'un superbe Palmier dattier, *Phenix dactilifera,* exposé par Mme Langlois et cultivé dans ses serres du château de l'Abbaye, en Chantenay, par les soins de son jardinier, le sieur Blondeau. Une médaille argent grand module lui a été décernée, espérant voir un jour les fruits mûrs de cet arbre figurer à nos futures expositions. Malheureusement, il lui manque encore, pour l'accomplissement de ce phénomène, un compagnon d'un autre sexe.

Les nos 5, 6, 7, 8, 9 du programme réunis sous le chapitre légumes offraient des primes relativement importantes pour encourager, développer, améliorer les cultures maraîchères d'une si indispensable nécessité pour l'alimentation publique.

La prime la plus élevée, médaille or grand module, était réservée à l'apport de légumes de la saison, le plus remarquable par le nombre, la beauté et la variété. La prime a été décernée à M. Elie Jacquart, propriétaire-cultivateur à Bain (Ille-et-Vilaine), déjà couronné à l'exposition de 1886, où il s'était distingué par la beauté de ses produits. Dans le présent concours, M. Jacquart n'a pas été au-dessous de sa précédente exposition, et même la présente était peut-être plus complète et avec un étiquetage très soigné.

M. Millet, jardinier en chef chez M. de la Tullaye, au Plessis-Tison, en Saint-Donatien, présente un apport moins important, mais qui ne laisse rien à désirer pour la beauté et qui lui a valu, pour 2e prix, une médaille argent moyen module, en attendant pour le prochain concours une récompense plus élevée.

Enfin, 6e concours, 40 variétés de légumes de la saison, de belle venue, font accorder à M. Loiseau, jardinier chez M. Gaudin, au Hallay, commune de la Haie-Fouassière, une médaille en vermeil moyen module.

Le 7e concours s'adressait à la plus belle et la plus nombreuse collection de pommes de terre précoces. C'est encore M. Jacquart qui, pour cette importante collection, a reçu une médaille vermeil grand module.

Nous ne nous arrêterons point sur les autres numéros du même chapitre ; quelques mentions honorables pourront peut-être encourager les concurrents à se présenter une autre fois avec des apports plus importants.

Nous ne devons pas cependant passer sous silence la médaille d'argent petit module offerte à M. Penart, horticulteur amateur, pour quelques produits de ses cultures se rattachant aux nos 9 et 10, légumes et fruits forcés, et M. Millet, 12e concours, médaille bronze pour fruits conservés de la dernière saison.

Si nous avons à donner notre appréciation sur l'exposition horticole du 25 au 29 avril 1888, annexée au Concours régional, nous dirons avec regret qu'elle a été la moins importante de toutes celles qui l'ont précédée, au point de vue seulement de la quantité des sujets exposés et du nombre de concurrents. Quant à la qualité, nous dirons avec satisfaction que les exposants ont fait des efforts heureux et dignes de leur réputation.

Nous nous empressons aussi d'ajouter que si l'exposition

a présenté un développement aussi réduit, c'est qu'une réunion de fâcheuses circonstances, sur lesquelles les avis sont unanimes, ont empêché qu'il en fût autrement.

La connexion de l'exposition horticole avec le Concours régional amenait forcément l'ouverture à une époque un peu prématurée, et circonstance aggravante, après un hiver qui s'est rarement prolongé jusqu'à une époque aussi avancée, la végétation en a été fatalement retardée. La crainte de n'être pas en mesure pour l'époque fixée a dû sans doute détourner bien des praticiens de prendre part au Concours.

Ils doivent comprendre maintenant qu'ils ont eu tort et qu'avec un peu plus de zèle et de bon vouloir, la plupart auraient pu y figurer honorablement.

Donc honneur et félicitations à tous ceux qui ont bravement répondu à l'appel qui leur a été fait.

Récapitulons maintenant, au point de vue statistique, les résultats de l'exposition. Le programme comportait 63 concours. 26 ont été remplis, plus 4 imprévus. 20 exposants y ont pris part dont 3 amateurs.

Les récompenses suivantes ont été distribuées par la Société d'horticulture :

Vase de Sèvres...	1	prix d'honneur.
Médaille d'or.....	3.	1 grande, 2 petites.
— de vermeil.	6.	3 grandes, 2 moyennes, 1 petite.
— d'argent..	22.	8 grandes, 6 moyennes, 8 petites.
— de bronze.	6.	
	38.	

Desquelles :

Floriculture	29
Bouquet	3
Légumes	4
Fruits	2
	38

Tels sont, environ le nombre, l'importance et la répartition des récompenses.

La floriculture, comme on le voit, a toujours eu et aura toujours la prééminence sur toutes les autres parties de l'horticulture. Elle indique un grand courant dans la production et le commerce de ses nombreux produits, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Si l'on jette les yeux sur l'histoire de la Société nantaise d'horticulture et des nombreuses expositions faites sous ses auspices depuis plus d'un demi-siècle, on pourra constater que les horticulteurs amateurs s'intéressaient, naguère encore, à ces solennités florales et y contribuaient par l'apport bénévole de leurs plus beaux spécimens en tous genres. Que de noms y ont figuré avec honneur : Mellinet, Decombles, Herbelin, colonel Geoffroy, Bourgault-Ducoudray, capitaine Harmange et tant d'autres qui, comme eux, ont disparu. Combien peu depuis leur ont succédés. Et cependant le goût de l'horticulture est loin d'avoir baissé, comme on peut le voir par l'approvisionnement soutenu de nos marchés. Il est encore de nos jours certains horticulteurs amateurs qui pourraient renouveler avec avantage ces bonnes vieilles traditions. Puissent-ils enfin secouer cette fâcheuse indifférence et prouver que l'horticulture nantaise réunit encore de nombreux et zélés adeptes.

Mais il est encore un autre ordre d'horticulteurs dont nous avons à déplorer le peu d'empressement aux appels de la Société d'horticulture, et cependant les primes qu'elle leur offre sont bien engageantes, et elle serait heureuse d'en augmenter le nombre.

Si l'on considère l'importance des cultures maraîchères aux abords de notre ville, sur les routes de Paris, Rennes, Vannes, Clisson et les communes de Doulon, Saint-Sébastien, Rezé, Chantenay, Saint-Herblain, etc., on ne peut expliquer

le petit nombre d'exposants qui se présentent aux concours. Quatre seulement y figurent cette année : un est étranger à notre département, et c'est lui qui apporte de loin la collection la plus complète de légumes de la saison. Il a de plus reçu une médaille de vermeil grand module pour le 7e concours, collection de pommes de terre.

Les deux autres apports étaient de culture nantaise, et nous pouvons dire que, pour la beauté des produits, elles n'étaient pas inférieures à la première, mais elles étaient moins complètes. Il nous aurait donc été facile de lutter avantageusement contre le concurrent étranger, si nos horticulteurs maraîchers avaient mieux consulté leur amour-propre et leurs intérêts.

C'est avec un sentiment pénible que nous voyons la population horticole de nos régions, si nombreuse, si active, si industrieuse, répondre en nombre aussi limité aux appels de la Société nantaise d'horticulture. Cette Société fait cependant tous ses efforts pour soutenir la classe horticole, l'encourager, secouer son apathie. C'est sous son initiative et sous son patronage qu'une Exposition-marché a eu lieu sur le cours Saint-Pierre, du 18 au 26 septembre 1887.

L'époque avait été judicieusement choisie ; elle concordait avec ce moment où les horticulteurs connaissant le mieux leurs besoins, leurs pertes et les ressources des divers établissements, ont enfin fixé leurs choix. C'est aussi à la veille de l'époque où généralement on procède aux préliminaires des plantations.

Les débuts furent encourageants ; aussi, la Société d'horticulture n'aurait pas manqué d'en renouveler l'épreuve cette année. Le Syndicat des jardiniers, s'emparant de cette expérience, s'est hâté de la mettre en pratique. Mais il faut le dire aussi, les pauvres y ont trouvé une part assez notable dans les résultats d'une tombola tirée à leur profit.

Cet empressement du Syndicat des jardiniers à organiser, peut-être prématurément une Exposition-marché, aurait-elle pour but de faire une sorte de concurrence à la Société ; d'élever autel contre autel? Cette innovation n'aurait-elle pas été une des causes du faible nombre des concurrents à la dernière Exposition ? Il nous serait pénible de le croire ; une pareille scission aurait de fâcheuses conséquences ; la division des forces amène fatalement un affaiblissement préjudiciable aux deux parties. Espérons qu'il n'en sera rien.

RAPPORT

SUR LE

CONCOURS RÉGIONAL HIPPIQUE DE NANTES, EN 1888

Par Mr B. ABADIE, vétérinaire du département.

I.

La question de la production chevaline a, de tout temps, préoccupé les économistes et les patriotes : les premiers, parce qu'elle peut être une source de profits ou de déceptions, selon que les conditions et les méthodes d'élevage sont ou non appliquées d'après des données scientifiques ; les seconds, parce qu'elle est l'un des éléments les plus importants de la force de notre armée.

Bien qu'admirablement favorisée de la nature pour l'élevage de l'espèce chevaline, la France est toujours restée tributaire des nations voisines, en ce qui concerne une partie des races distinguées, des produits du luxe qu'elle consomme : nos importations, en effet, comprennent surtout des sujets de ce dernier ordre ; tandis que nous exportons principalement des chevaux communs.

Toutefois, notamment depuis quelques années, il est survenu de très grands changements dans les rapports de ces deux mouvements commerciaux : tandis que jusqu'en 1869 nos importations avaient toujours dépassé nos exportations dans des proportions considérables, puisque de 1860 à 1869 la moyenne annuelle des premières était de 14,507 têtes, et

celle des secondes seulement de 7,830 ; depuis 1872 il s'est produit des fluctuations en faveur, tantôt de l'un, tantôt de l'autre, de ces mouvements, celui de l'exportation l'emportant définitivement, chaque année, dans une proportion successive plus considérable, ainsi qu'en témoigne le tableau ci-après :

Années.	Importations.	Exportations.	Années	Importations.	Exportations.
De 1860 à 1869.	14,507(1)	7,830(2)	1880.	25,714	9,628
1872.	13,807	15,913	1881.	22,152	10,844
1873.	12.216	22,823	1882.	20,406	13,183
1874.	10,210	23,701	1883.	19,127	17,186
1875.	13,958	26,157	1884.	14,253	16,824
1876.	14,689	23,190	1885.	12,021	25,502
1877.	15,380	23,020	1886.	11,691	28,337
1878.	21,340	12,675	1887.	10,191	34,522
1879.	28,762	7,648			

Le tableau suivant confirme cette proposition : que les chevaux importés valent mieux que ceux que nous exportons.

		Importations.		Exportations.	
		Têtes.	Valeur.	Têtes.	Valeur.
1881	Chevaux entiers...	1.811	1.811.000f	2.635	4.743.000f
	— hongres..	13.709	21.934.400	4.036	3.632.400
	Juments.........	3.964	5.946.000	2.680	2.144.000
	Poulains.........	2.668	1.200.600	1.493	522.000
	Totaux.....	22.152	30.892.000f	10.844	11.041.950f
1887	Chevaux entiers...	486	486.000f	3.321	5.977.780f
	— hongres..	7.170	11.472.000	18.258	16.432.200
	Juments.........	1.120	1.680.000	8.865	7.092.000
	Poulains.........	1.415	636.750	4.078	1.427.300
	Totaux......	10.191	14.276.750f	34.522	30.929.280f

(1) Moyenne des années.

(2) Moyenne des années.

II.

Toutefois, nous pensons que la douane aurait dû, en 1887, estimer les chevaux moins cher qu'en 1881 ; car, depuis cette dernière époque, il est survenu une baisse considérable sur les animaux de cette espèce.

Cette baisse est telle que le nombre des poulinières livrées aux étalons a considérablement diminué dans ces dernières années : c'est ainsi que nous connaissons une station, dans notre département, où le nombre des juments présentées a été :

En 1884	de 369	
1885	295	
1886	239	
1887	172	
1888	130	seulement.

Certains croient que cette baisse des prix dépend de l'excès de la production ; d'autres accusent les importations : nous pensons que la cause principale réside surtout dans la diminution de la consommation : on ne remplace plus, comme autrefois, lorsque les affaires étaient prospères, les vieux serviteurs que l'on use jusqu'à la corde ; beaucoup de maisons ont diminué ou supprimé leur écurie : voilà qui explique la diminution du prix des chevaux de luxe.

Mais les chevaux communs ont subi encore une plus grande dépréciation : c'est que les travaux publics, les transports des matières servant à l'industrie ont éprouvé aussi un grand ralentissement.

Cet avilissement de la valeur des chevaux explique le mouvement ascensionnel de nos exportations, sans lesquelles la dépression des prix aurait été encore plus considérable.

III.

Cependant, les encouragements dispensés par le Gouvernement à la production chevaline sont très importants : d'abord il achète, à très gros prix, les étalons produits par les éleveurs, et il les entretient dans des établissements particuliers, pour les mettre à la disposition des propriétaires de poulinières, moyennant un taux extrêmement minime ; en outre, il distribue très largement des primes aux meilleures poulinières et aux meilleures pouliches qui doivent elles-mêmes le devenir ; enfin il dote les courses de sommes très élevées dans le but de multiplier les reproducteurs d'élite, capables de maintenir et d'élever encore le mérite de nos races distinguées.

Tout cela est placé sous la surveillance d'une Administration fort coûteuse, qui ressortit au Ministère de l'Agriculture comme l'agriculture proprement dite, mais où elle constitue une direction distincte et indépendante.

IV.

Cette indépendance a été telle que pendant les vingt premières années des Concours régionaux, tous les produits du sol avaient une place dans les programmes de ces exhibitions, à l'exception des chevaux, ce qui était une grande anomalie.

Ce n'est qu'en 1882, à la suite de réclamations depuis longtemps renouvelées, que les chevaux furent admis, dans ces concours, au même titre que les autres animaux de la ferme, et placés comme ces derniers sous la direction de l'Inspecteur général de l'Agriculture. Une telle situation ne dura qu'un an. En effet, les fonctionnaires des haras faisant agir

les hautes influences dont ils disposent, obtinrent que les chevaux eussent une place distincte dans les Concours régionaux, tout à fait en dehors de la sphère de l'Inspecteur de l'Agriculture. De la sorte, depuis 1883, les Concours hippiques régionaux ont constitué une exhibition distincte, ayant une enceinte spéciale et un règlement particulier.

V.

La direction des haras avait affecté au Concours hippique de Nantes, outre un objet d'art et des médailles, une somme de 16,000 fr. pour être distribuée en prix ; mais la Commission d'organisation, dont M. le Maire de Nantes faisait partie, ayant reconnu et démontré que cette somme était insuffisante pour donner à ce Concours l'importance qu'il devait avoir dans une région telle que la nôtre, M. le Maire, cédant aux instances de ses collègues, consentit à ajouter aux 16,000 fr. précités, la somme de 14,000 fr., en outre des frais d'installation des stalles et des boxes, ainsi que des autres aménagements mis à la charge de la ville, ce qui éleva à 30,000 fr. le montant des prix à distribuer.

C'est qu'en effet, la circonscription du Concours comprenait 10 départements : les cinq de Bretagne, le Maine-et-Loire, la Vendée, les Deux-Sèvres et les deux Charentes.

Le cours Saint-André tout entier avait été affecté à ce Concours, placé sous la direction de M. Delanney, inspecteur général des haras et de M. de Thélin, directeur du dépôt national d'étalons de la Roche-sur-Yon, qui l'avaient organisé de manière à donner satisfaction à tous les intérêts.

Aussi, les amateurs ont-ils pu étudier avec fruit et comparer entre eux les produits bretons, de la Loire-Inférieure, de la Vendée et de la Charente-Inférieure, qui ont remporté les principaux succès.

341 animaux avaient été exposés par 128 propriétaires. Parmi ces derniers :

62	en comptaient chacun	1	ci.....	62
29	—	2	.....	58
13	—	3	.....	39
6	—	4	.....	24
4	—	5	.....	20
3	—	6	.....	18
2	—	7	.....	14
2	—	8	.....	16
2	—	9	.....	18
1	—	10	.....	10
1	—	11	.....	11
1	—	12	.....	12
1	—	17	.....	17
1	—	22	.....	22
Total. 128			Total.	341

Ces animaux provenaient :

De la Vendée	104	341
De la Loire-Inférieure	85	
Du Finistère	76	
De la Charente-Inférieure....	41	
Des Côtes-du-Nord.........	16	
Des Deux-Sèvres...........	11	
D'Ille-et-Vilaine............	7	
De Maine-et-Loire	1	

VI.

Ils formaient deux grandes divisions, savoir :

1° La catégorie des chevaux de trait ;

2° La catégorie des chevaux de demi-sang.

La première ne comprenait pas de subdivisions : tous les chevaux de trait étaient appelés à concourir ensemble. Cependant il nous semble qu'il eût été rationnel de distinguer l'animal de gros trait, celui qui représente le fort camionneur, de l'animal de trait léger, imitant le cheval d'artillerie et pouvant avantageusement aussi être utilisé au service affecté à un type désigné sous l'expression de postier : le premier, en effet, travaille généralement au pas, tandis que le second sert surtout au trot.

La seconde catégorie était subdivisée en trois sections, sous les rubriques :

1° Chevaux postiers ;

2° Chevaux carrossiers ;

3° Chevaux de demi-sang légers.

Nous avons entendu reprocher à cette division de n'avoir pas compris une section réservée au cheval de selle, d'où il semblerait résulter que ce dernier n'aurait pas dû trouver place dans le programme du Concours. Nous estimons que ce reproche n'est nullement fondé ; car le cheval de selle se rencontre, parfaitement approprié à ce service, non seulement dans la section des demi-sang légers, mais encore dans celle des carrossiers et même des postiers, tels que certaines personnes comprennent ces derniers.

Nous ajouterons que les meilleurs chevaux d'attelage sont ceux dont la conformation les approprie au service de selle : d'où découle ce *desideratum* que tout cheval destiné à être appliqué à un service d'attelage au trot rapide devrait allier un rein court, un garrot sorti, une encolure portant la tête haute, conditions nécessaires pour le service de selle et non moins utiles au service du harnais. En d'autres termes, si tous les chevaux utilisables à l'attelage ne peuvent avantageusement être utilisés à la selle, la proposition peut être renversée ; car, quand le caractère ne s'y oppose pas, et que

le poids à traîner est en rapport avec la puissance du moteur, l'on peut dire que le meilleur cheval de selle est aussi le meilleur cheval d'attelage.

Mais ces divisions, qui se justifient en théorie, donnent lieu dans la pratique à des difficultés qu'il est souvent fort difficile de surmonter.

Par exemple, en ce qui concerne le postier, l'on voit les plus profondes dissidences se produire entre hommes auxquels on accorde une certaine compétence en connaissances hippologiques : tandis que pour les uns, le postier n'est jamais trop distingué, pourvu qu'il constitue une certaine masse, les autres estiment qu'un tel animal doit être rangé parmi les carrossiers, dont beaucoup de bourgeois seraient fort heureux de faire leurs dimanches.

Il est des chevaux de trait utilisés comme postiers dans certaines grandes maisons à traîner, à une certaine vitesse, des voitures transportant des personnes et leurs bagages et appliqués aussi à des travaux agricoles ; ces chevaux ne peuvent raisonnablement pas être comparés et concourir avec les chevaux de gros trait ; mais il est encore moins possible de les classer avec des postiers dont la distinction les rapproche des chevaux carrossiers, quand elle ne les confond pas avec ces derniers.

Du reste, si l'entente est loin d'être faite sur le cheval qui seul devrait être considéré comme postier, la ligne de démarcation n'est pas non plus absolument facile à établir entre les demi-sang carrossiers et les demi-sang légers ; aussi, on trouve dans chacune de ces sections des sujets dont la conformation justifierait pleinement leur présence dans l'autre.

Les jurés reconnaissent ces anomalies ; mais indulgents en faveur de la valeur absolue d'un animal, ils finissent par le récompenser là où il n'aurait pas dû trouver sa place, ce qui contribue à perpétuer l'inobservation des principes dans

l'attribution exclusive de chaque animal pour la section à laquelle sa conformation devrait le désigner.

Cette manière d'envisager une telle question est non seulement de nature à retarder l'éducation du petit éleveur, qui n'a qu'un animal à présenter et qui ne sait dans quelle section le déclarer ; mais, en outre, elle entretient pour les gros producteurs une voie qu'ils savent habilement exploiter en plaçant des sujets presque semblables dans des sections différentes afin d'y remporter le plus possible de hauts prix.

Nous reconnaissons qu'il y a de grandes difficultés quand il s'agit de classer un animal dont la conformation et la distinction le placent à la limite qui doit séparer deux sections les plus rapprochées ; mais la classification ne s'en impose pas moins, car il n'est pas soutenable que l'on puisse raisonnablement comparer un carrossier fort de $1^{m},65$ et au-dessus, avec un demi-sang léger de $1^{m},52$, eût-il $1^{m},65$ lui-même.

VII.

D'un autre côté, pour les chevaux, c'est l'aptitude et non la race qui doit rester la base de leur classification ; en effet, le croisement a tellement modifié les anciennes races, que leurs caractères primordiaux se sont effacés pour être remplacés par d'autres qui leur sont communs et qui résultent de l'influence du pur sang, s'exerçant directement et plus souvent par l'intermédiaire de l'étalon de demi-sang anglo-normand.

Or, d'après les aptitudes, tous les chevaux français, surtout au centre et dans le nord, rentrent dans deux grandes divisions comprenant : la première, les chevaux de trait et la seconde les chevaux carrossiers, qu'il est rationnel de subdiviser en chevaux de gros trait et de trait léger et

en gros carrossiers et carrossiers légers. Peut-être à l'égard des carrossiers pourrait-on utilement admettre trois subdivisions : les gros, les moyens et les légers.

Les chevaux appropriés à la selle, quand ils ne trouvent pas place dans les rangs de l'armée ou dans les écuries des rares propriétaires qui possèdent le privilège d'avoir des animaux exclusivement réservés à cet emploi, sont totalement condamnés à être utilisés, les neuf dixièmes du temps, au service de l'attelage. Parmi ces derniers, un bien grand nombre aurait pu utilement remplir le même usage que les premiers, ainsi que la preuve en a été fournie dans l'essai de mobilisation effectué l'an passé. C'est là un argument décisif qui démontre que les chevaux de selle n'ont pas besoin d'une section qui leur serait exclusivement ouverte, pour trouver la place qui leur est légitimement due dans les concours.

VIII.

La catégorie de trait était faiblement représentée et presque uniquement par les Côtes-du-Nord et le Finistère. Tous les animaux exposés ont reçu des prix ; trois de ces derniers, portés au programme, n'ont pu être décernés. Les Bretons regrettent aujourd'hui de n'avoir pas mieux conservé leur magnifique race de gros trait dont quelques spécimens mâles et femelles la représentaient cependant avec honneur. Ils manifestent la volonté de la reconstituer ; mais ce sera trop tard pour pouvoir jouir des avantages que les Américains auraient dû leur procurer, s'ils s'étaient tenus au niveau des éleveurs du Perche et du Boulonnais, dont les produits d'élite sont enlevés depuis quelques années, au poids de l'or, par les Yankees qui, sous peu, seront en situation de nous en vendre, au lieu de continuer à nous en acheter.

IX.

Les pouliches de deux ans de demi-sang, au nombre de 57, ont valu au Finistère, 6 prix ; à la Loire-Inférieure, 4 ; à la Vendée, 3 dont le 1er. Ici, les trois départements ont rivalisé d'efforts, mais le succès est resté au Finistère avec ses pouliches au développement précoce, à la forte musculature, mais dont malheureusement les membres sont un peu grèles.

Dans la section des postiers, qu'il se soit agi des mâles ou des femelles, il s'est présenté trois sortes d'animaux, presque tous de provenance du Finistère ; les uns, communs résultant d'un premier croisement ; les autres, d'un plus avancé et quelques-uns tellement distingués qu'ils constituent des carrossiers d'un luxe réel Il aurait suffi de demander le prix de quelques-uns de ces sujets, pour juger combien de gens seraient disposés à s'imposer une telle dépense pour leur service de poste. Ces animaux appartiennent à cette race métisse, créée sur le littoral, où elle est connue sous le nom de norfolk-bretonne.

Elle a déjà du sang, assez de distinction avec des formes arrondies, fortement musclées, une grande souplesse de mouvements, surtout étendue. dans le jeu des épaules. Ces animaux, quoique possédant des membres de bonne nature, ont les antérieurs grèles, principalement au-dessous du genou, qui apparaît comme cravaté ; cela dépend de la stabulation trop prolongée dans le jeune âge, défaut dont il importe que l'éleveur breton se corrige au plus tôt, en créant pour les poulains des parcours où ils puissent prendre leurs ébats nécessaires au développement des articulations.

X.

Les demi-sang carrossiers comptaient un mâle de 3 ans,

fils d'un étalon issu d'une pouliche qui l'avait mis au monde à l'âge de trois ans et dont la réputation n'est pas prête à s'effacer dans le pays, pour les services qu'il y a rendus. Ce poulain surtout porte témoignage du mérite de cet excellent reproducteur. A quelque point de vue qu'on l'envisage, l'on ne peut se lasser de l'admirer : conformation, distinction, allures et énergie sont à l'unisson.

Il y avait là aussi de belles pouliches, notamment une de notre département, qui a obtenu le 1er prix.

Mais les poulinières surtout étaient magnifiques et au nombre de 58, dont les dernières en mérite auraient cependant amplement justifié des récompenses.

Sur les 25 prix décernés, c'est la Charente-Inférieure qui a remporté le 1er, le 2e, le 4e et le 10e. La jument qui a obtenu le 1er prix est d'une grande distinction, de formes régulières et bien harmonisées ; elle laisse un peu à désirer au passage des sangles qui devrait être un peu plus descendu. Celle qui suit a de plus longues lignes, moins bien liées entre elles ; mais en mouvement l'harmonie se refait et l'on ne peut qu'admirer ses magnifiques actions. Si la Vendée n'a pu conquérir que la troisième place, elle s'est rattrapée par le nombre de prix : il lui en est revenu 14 ; tandis que la Loire-Inférieure n'en a eu que 4 ; le Finistère, 2, et les Deux-Sèvres, 1.

XI.

La section des demi-sang légers possédait aussi un excellent poulain de 3 ans, appartenant comme celui que nous avons signalé dans les carrossiers, à M. Bouillé, l'éminent éleveur des Deux-Sèvres. C'est un animal très séduisant aussi et dont l'avenir est plein de promesses ; toutefois, il

n'a pas autant d'ampleur de poitrine que son compagnon d'écurie.

Dans cette section, les pouliches de 3 ans et les poulinières ; ces dernières, au nombre de 41, étaient sensiblement pareilles en mérite aux carrossières. Ici, la Vendée a remporté un succès incontesté : 11 prix dont les 2 premiers ; la Loire-Inférieure en a obtenu 4 dont le 3e, et la Charente-Inférieure, 1, le 14e.

XII.

Il avait été fait appel aux éleveurs de mules, en instituant une section pour chevaux et juments de la race mulassière et pour baudets et ânesses.

Il n'est venu qu'un baudet et une ânesse ; mais l'un et l'autre d'une telle beauté, qu'ils ont bien mérité les deux premiers prix qui leur ont été accordés. Ç'a été un objet de curiosité pour beaucoup de voir ce baudet et sa sœur avec leurs poils incultes et conservés tout brouillés avec un soin minutieux, même aux dépens de la propreté ; c'est là un préjugé plus ou moins respectable, mais qu'il ne ferait pas bon de chercher à combattre.

Un bel objet d'art était offert pour être distribué à la plus belle collection d'animaux présentée par un exposant ou, à défaut, au plus bel animal du concours.

Tous les membres du Jury réunis, chacun a déposé dans l'urne le nom de son candidat, et la majorité a favorisé M. Bouillé, des Deux-Sèvres.

Une médaille d'or a été attribuée, de la même façon, à M. Garreau, de la Loire-Inférieure.

XIII.

En résumé :

La Vendée	a remporté	43	prix avec	104	animaux.
Le Finistère	—	37	—	76	—
La Loire-Inférieure	—	24	—	85	—
Les Côtes-du-Nord	—	11	—	16	—
La Charente-Inférieure	—	10	—	41	—
Les Deux-Sèvres	—	9	—	11	—
L'Ille-et-Vilaine	—	2	—	7	—
Le Maine-et-Loire	—	1	—	1	—
Totaux........		137	prix avec	341	animaux.

RAPPORT

SUR LES

ANIMAUX EXPOSÉS AU CONCOURS RÉGIONAL AGRICOLE

DE NANTES, EN 1888,

Par Mr B. ABADIE, vétérinaire du département.

I.

Avant de parler des diverses espèces d'animaux qui ont figuré à notre Concours régional, il importe de faire connaître deux innovations introduites depuis peu dans le règlement de cette institution : 1° En tout temps, les races étrangères ont joui du privilège de figurer dans tous les concours de France, quel que fût le domicile des exposants qui les possédaient. Les races françaises, au contraire, n'avaient le droit d'être présentées que dans le concours de la circonscription du domicile de leurs possesseurs. Aujourd'hui, elles jouissent de la même faveur que les races étrangères, si bien qu'un habitant des Bouches-du-Rhône aurait eu le droit d'amener à Nantes un parthenais dans la section réservée à cette race; 2° autrefois les animaux des espèces bovine, porcine et de basse-cour des grands et des petits cultivateurs concouraient ensemble. Aujourd'hui, en ce qui concerne ces animaux, les mâles de l'espèce bovine restant dans les mêmes conditions qu'autrefois, il est fait une distinction, selon qu'ils appar-

tiennent à des cultivateurs exploitant 30 hectares et au-dessus ou moins de 30 hectares. Les prix non décernés parmi les premiers peuvent être reportés aux seconds ; mais l'inverse n'est pas autorisé.

II.

L'exposition bovine avait réuni 450 sujets (26 de moins que celle de 1882), qui, elle-même, était un peu moins nombreuse que celle de 1874. Elle a néanmoins soutenu sa vieille réputation d'être l'une des plus brillantes de la région. Il faut bien reconnaître que c'est surtout à la race durham et à ses croisements qu'elle doit son principal prestige : il n'y a rien qui doive surprendre en cela ; car on sait que les départements de Maine-et-Loire, de la Mayenne et d'Ille-et-Vilaine possèdent un bon nombre de ses plus célèbres éleveurs, qui ne négligent aucune dépense pour la placer au plus haut niveau de son mérite.

On comprend le soin dont cette race est l'objet, par cette considération que tous les sujets sont élevés dans le but de les appliquer à la reproduction, d'où ils ne sont détournés que quand ils ne peuvent plus remplir ce rôle. C'est alors seulement qu'ils prennent le chemin de l'abattoir. Or, les reproducteurs de cette race atteignent, quand ils sont réussis, des prix fort élevés, souvent des prix extraordinaires de plusieurs milliers de francs : ce n'est qu'à la fin de leur carrière qu'ils retombent au niveau commun à tous les sujets de la boucherie.

Ces reproducteurs précieux, qui réunissent la beauté de la conformation à une remarquable précocité, ont transformé la race de la Mayenne, désignée aujourd'hui sous le nom de durham-mancelle, parmi laquelle il serait fort difficile de

retrouver des sujets ayant conservé les caractères purs de la race primitive.

C'est en grande partie à la transformation de son ancienne race que l'agriculture de la Mayenne doit la prospérité qui lui est propre, prospérité qui serait encore plus grande si les cultivateurs appliquaient à leurs excellents animaux des soins mieux entendus et plus soutenus à toutes les époques de leur âge.

Si nous sommes entrés dans ces détails, c'est surtout parce que cette race croisée se propage sur quelques points de notre département qui avoisinent le Maine-et-Loire et la Mayenne : des cantons entiers de l'arrondissement de Châteaubriant ne possèdent plus que des animaux de cette sorte. On aurait pu croire que cette région n'était pas encore prête à recevoir cette race, à cause du peu d'abondance de ses fourrages et de la valeur nutritive incomplètement acquise par ces derniers ; mais soit que ce fut là une appréciation erronée, soit que les fermiers aient pris de ces derniers animaux des soins particuliers auxquels les anciens n'étaient pas accoutumés, nous devons reconnaître qu'on éprouve une réelle satisfaction à visiter les étables de cette contrée. Une partie importante de l'arrondissement d'Ancenis est aussi entrée dans la même voix, avec le même succès. Dans celui de Nantes, les communes de Boussay, de la Boissière-du-Doré, de la Remaudière et de Gétigné sont également en train de transformation de leur bétail.

Faut-il louer cette tendance sans réserve ? C'est là un point fort délicat à résoudre. En parlant de notre race locale, nous aurons occasion de nous expliquer à cet égard.

Nous n'avons pas ici à faire la description des formes des durhams, aujourd'hui connues de tous. Notre exposition en a présenté à l'œil des visiteurs un ensemble extrêmement remarquable, du milieu duquel émergeaient cependant

quelques individualités d'un mérite exceptionnel : c'est ainsi que le taureau 225 avait remporté au Concours général de Paris, en février dernier, sur tous les taureaux de races étrangères, nés et élevés en France, le prix d'honneur ; ce qui ne l'a pas empêché d'être battu ici par le taureau 226, que le jury lui a préféré sans doute avec juste raison. Tous les connaisseurs qui avaient présent à la mémoire le souvenir de l'exposition de 1882, convenaient que si celle de 1888 était moins nombreuse (104 têtes au lieu de 192), elle l'emportait cependant sur sa devancière par le mérite de certains sujets et surtout par celui de l'ensemble des animaux exposés, dont la moyenne était proclamée supérieure à celle de 1882.

Les croisés durham, entre les mains de leurs habiles éducateurs, ont acquis une beauté de formes, jointe à un développement si satisfaisant, qu'aux yeux du public, ils égalent les purs, si quelquefois ils ne les surpassent pas. Leur ensemble formait un tableau bien digne de captiver l'attention : aussi la masse des visiteurs témoignait-elle sa satisfaction en se pressant derrière leurs rangs. Ici aussi, le nombre était inférieur à celui de 1882 ; 57 au lieu de 84, dont 21 durham bretons en 1882, et 5 seulement en 1888.

III.

Notre race nantaise, choletaise, parthenaise, comme on l'appelle, selon que l'habitude ou la fantaisie le commande, formait une exposition fort remarquable, plus nombreuse qu'en 1882 : 116 têtes au lieu de 96 ; mais il faut observer qu'en 1882, les départements de la Vendée, des Deux-Sèvres, de la Charente-Inférieure et de la Vienne étaient exclus, tandis qu'ils ont figuré au concours de 1888.

La Loire-Inf^re^ a exposé	74	animaux et a obtenu	32	prix.
La Vendée —	22	— —	10	—
Les Deux-Sèvres —	12	— —	6	—
La Vienne —	7	— —	4	—
La Charente-Inf^re^ —	1	— —	»	—
Totaux.....	116		52	

Leur ensemble, soit parmi les mâles, soit parmi les femelles, était fort remarquable, même au point de vue du bon état, malgré la disette des fourrages et le grand retard de la végétation des herbages, causé par la rigueur prolongée de la saison hibernale. Les animaux de la Vendée et d'au-delà ont une charpente osseuse plus développée que ceux des bords de la Loire; mais chez ceux-ci, il y a plus de finesse, plus d'harmonie dans les formes et en général aussi une aptitude laitière plus développée.

Qu'il est dommage qu'il n'existe pas, pour mettre en évidence les qualités de cette race, quelques agriculteurs capables et résolus à lui apporter les soins nécessaires, comme en a rencontré la race limousine, par exemple. Certains éleveurs de cette dernière ont porté sa perfection tellement haut, que, deux fois en trois ans, ce sont des taureaux limousins qui ont remporté le prix d'honneur, à Paris, sur toutes les races françaises. Mais c'est que ces éleveurs mettent le plus grand soin à choisir le taureau et la vache pour les accoupler. Rien n'est ménagé aux élèves, à toutes les époques de leur âge, pour qu'ils acquièrent le plus grand développement. Lorsqu'un progrès est obtenu dans l'amélioration de la conformation, on ne recule devant aucun sacrifice pour le fixer dans une famille, à l'aide d'une sélection soutenue des géniteurs qui doivent la perpétuer.

Parmi nos meilleurs éleveurs, il n'y en a pas un qui ne se laisse tenter par le prix et ne se dessaisisse d'une bonne

vache, pour le remplacement de laquelle il se fie le plus souvent au hasard.

Si, comme par un coup de baguette de fée, l'on pouvait en un instant substituer partout une bonne vache à la place des mauvaises qui existent, le revenu qui en est obtenu serait immédiatement doublé.

Si la race, au lieu d'être multipliée par les reproducteurs détestables qui y sont employés, n'en comptait que de bons, mâles et femelles, comme il en existe et comme il serait facile de les avoir tous, non seulement nos agriculteurs trouveraient, dans ce changement, un élément fécond de bien-être, mais encore la race conquerrait rapidement une réputation à laquelle elle a droit d'aspirer, au triple point de vue de l'aptitude au travail, à la production laitière et au but final, la boucherie. Mais pour cela, chaque cultivateur devrait rechercher une vache bien conformée, fine et bonne laitière, la bien soigner, conserver religieusement ses meilleurs produits femelles; échanger les mâles les mieux réussis avec quelqu'un de ses émules, pour éviter la consanguinité, de manière à ce qu'un jour le chef de la famille pût dire à ses petits enfants : cette génération de vaches qui garnit l'étable est l'œuvre de mon grand père ; je vous la transmets, en vous recommandant de la conserver, de lui donner de bons soins et de veiller surtout à ne jamais la mésallier : voilà ce qu'il faudrait. Ce qui n'a pas été fait dans le passé, il faut le recommander pour l'avenir; car c'est non seulement possible, mais encore facile à réaliser.

Il serait intéressant de comparer les résultats d'une expérience où l'on éleverait d'un côté la race durham croisée et de l'autre la race nantaise avec des reproducteurs les mieux choisis. A voir les élèves de cette dernière race livrés à la boucherie à l'âge de deux ans, et la perfection que quelques-uns ont acquise, malgré la médiocrité des moyens employés

pour les obtenir, nous sommes portés à croire que l'avantage resterait à notre race, si les deux avaient d'ailleurs reçu les mêmes soins. Il y a, sous ce rapport, de grands succès à espérer pour le bien-être de nos cultivateurs et que réaliseraient sûrement de meilleures méthodes de reproduction de nos bovins.

Dans la vallée de la Basse-Loire, où se rencontrent les produits les plus perfectionnés de la race nantaise, les vaches sont, depuis déjà assez longtemps, substituées aux bœufs dans les travaux agricoles : là ces bêtes sont bien soignées, largement nourries ; mais la dépense de la force à laquelle elles doivent pourvoir se fait au détriment de leur rendement en lait et de celui aussi du complet développement du produit qu'elles portent dans leur sein. Le fermier trouve sans doute une compensation avantageuse dans le rapport de ces divers revenus.

Mais dans le bocage où le travail est exclusivement affecté aux bœufs, les vaches sont complètement réservées pour la reproduction et la lactation : ici elles sont négligées dans les soins qu'elles reçoivent ; elles sont les dernières servies et encore avec le rebut des autres animaux de la ferme. Quelle erreur ! combien les produits de la laiterie et la perfection des élèves procureraient de satisfactions et des profits à nos fermiers, si ces derniers savaient reconnaître l'avantage de bien choisir et de bien nourrir les vaches ! Quand on voit, vers le mois d'avril, de superbes élèves de 24 mois prendre le chemin de l'abattoir, on se demande où pourrait atteindre l'amélioration si, pour faire naître ces animaux, on prenait autant de soins qu'on leur en avait donnés pendant les mois qui avaient précédé la vente.

Relativement au bon choix des vaches, tout est à faire : tandis que dans la masse, il y en a fort peu qui fournissent une certaine quantité de lait ; on en trouve cependant qui

donnent leurs dix livres de beurre par semaine et même au-delà. Or, ces bêtes ne sont pas un fruit du hasard ; en remontant à leur origine et en observant les procédés d'après lesquels elles avaient été obtenues, on acquerrait facilement la conviction qu'en les répétant on en produirait de semblables. Qu'il y a des progrès et des profits à réaliser de ce côté-là ! Une mauvaise vache coûte à nourrir autant qu'une bonne ; la première est la ruine du fermier, la seconde serait sa providence.

IV.

La race bretonne était mieux représentée, quant au nombre, en 1888 qu'en 1882 : 64 têtes au lieu de 53. Les formes se sont maintenues sinon améliorées. On sait que dans cette race, dans le Morbihan du moins, c'est surtout la génisse qui est élevée, en vue de l'exportation vers certains départements de France, pour la production du lait. Les Bretons, en vue de perfectionner cette aptitude, ont créé, depuis trois ans, un herd-book de leur race. Une Commission y inscrit les sujets qui en sont reconnus dignes, et ceux-ci reçoivent une marque indélébile qui témoigne leur admission et consacre leur mérite. A cet égard l'on rapporte qu'une institution de Vannes entretient de temps immémorial une vacherie pour la production du beurre qui y est consommé. Avec le nombre des laitières entretenues on ne parvenait jamais à obtenir la quantité de beurre nécessaire et la proportion qu'il fallait en acheter était importante. Depuis l'institution de l'herd-book, on a réformé toutes les vaches indignes d'y figurer, et on les a remplacées par celles qui en portaient la marque. Dès la première année, la quantité de beurre produite a été suffisante pour la consommation de la maison : on ajoute même que la ration journalière a pu en être augmentée.

Ces jolis petits animaux pie-noirs attirent la curiosité des visiteurs. Cette année, ils étaient généralement en mauvais état, surtout dans les sections des femelles, sans doute à cause de la pénurie des fourrages qui s'est encore fait sentir davantage en Bretagne que chez nous.

V.

Une section spéciale avait été ouverte à la race maraîchine : cela a été un sujet de déconvenue pour quelques exposants, qui s'étaient sans doute imaginé qu'on doit considérer comme appartenant à la race maraîchine tout animal qui vient du marais : à la vérité il y a dans cette région un tel nombre de croisements, où sont mélangés les sangs normands, manceau, suisse, durham, qu'il est fort difficile de s'y reconnaître. Cependant quand une de ces races a imprimé à un individu un des caractères qui lui soit propre, de manière à ce que cet individu doive être considéré comme un croisé déterminé, c'est dans les races et croisements divers qu'il devrait être exposé. Nous croyons qu'il importe de conserver à la race maraîchine une section spéciale ; mais l'éducation des exposants et des jurés eux-mêmes a besoin de se compléter pour qu'ils sachent bien ce que l'on doit entendre par race maraîchine. Elle était représentée par 15 animaux seulement, dont la diversité était de nature à dérouter les mieux intentionnés.

VI.

Le programme avait admis dans une catégorie spéciale toutes les races françaises ou étrangères, pures ou croisées, autres que celles que nous venons de passer en revue.

Le programme avait justement distingué, dans cette caté-

gorie, les grandes races des petites; car on n'aurait pas raisonnablement pu mettre en comparaison une vache jersiaise avec une vache cottentine.

Dans les grandes races nous avons les mêmes sections comprenant des sujets normands, hollandais, flamands, charolais et limousins. Les trois premières ont des aptitudes laitières incontestables, la quatrième fort peu et la cinquième pas du tout : si bien que, de l'aveu des éleveurs limousins eux-mêmes, ils se procurent une laitière parthenaise pour allaiter les veaux limousins dont l'origine promet un brillant avenir. Qu'il soit avantageux dans certaines conditions spéciales d'avoir des vaches normandes, hollandaises, en vue de la production du lait, nous ne le contestons pas : toutefois, en dehors de ces conditions, nous pensons que ce serait s'engager dans une mauvaise route que de chercher à propager ces races. Quant à la race charolaise, justement surnommée le durham français et surtout la limousine, nous estimons qu'il n'y a aucune bonne raison de les substituer à notre excellente race.

La race normande	avec	16	animaux	a obtenu	11	prix.
— charolaise	—	16	—	—	8	—
— hollandaise	—	11	—	—	4	—
— limousine	—	7	—	—	4	—
Diverses races ou croisements	comptant	14	—	—	0	—

Dans les petites races, nous avons vu des soi-disant représentants de la jersiaise et de l'ayrshire ou des croisements de cette dernière avec la bretonne ou la hollandaise. Sur 8 prix offerts, 5 seulement ont pu être décernés, soit parce que dans des sections il ne s'était pas présenté de concurrents, soit que tous ceux qui ont été exposés n'aient pas été jugés dignes d'une récompense.

Cette catégorie avait réuni 18 animaux.

Trois bandes de vaches pleines ou à lait composées chacune de 4 sujets ont complété le contingent de l'espèce bovine. Ces bandes appartenaient pour les grandes races, à la normande ou à la mancelle-maraîchine et pour les petites à la bretonne.

VII.

L'élevage des moutons périclite en France et leur population va sans cesse en diminuant. C'est une conséquence de la division de la propriété et de la réduction des jachères : en 1862, la statistique avait établi leur nombre à 29,227,000 têtes ; en 1882, ce nombre n'était plus que de 23,908,000. Toutefois, on a constaté que la quantité de viande fournie en 1882 a été supérieure de près de 53,000,000 de kilogrammes à celle de 1862. Cela dépend de l'amélioration de l'élevage et du choix de races meilleures qui ont élevé le poids de ces animaux.

Mais ce n'est pas dans notre région qu'il s'est produit une telle amélioration : nos moutons de 1882 sont à peu près ce qu'ils étaient vingt ans auparavant, c'est-à-dire des animaux de peu de valeur ; aussi n'en a-t-il été présenté au concours que 3 seules têtes, dans les races françaises, à côté de 11 autres fournies par les races solognote et mérine, celles-ci provenant des départements de l'Eure et du Loiret. Ces mérinos et ces solognots, par leur belle conformation, auraient dû servir d'exemple à nos cultivateurs, pour les engager à mieux soigner leurs troupeaux.

Les races étrangères étaient représentées, pour la laine longue, par les dishley, au nombre de 16, et, pour la laine courte, par des southdowns, au nombre de 30. Les uns et les autres étaient des animaux d'une grande perfection et

qui justifiaient amplement l'augmentation de poids que nous avons signalée. Mais, à part 8 southdowns exposés par un éminent éleveur de la Vendée qui a obtenu des récompenses, tous les autres concurrents provenaient de départements fort éloignés : Eure-et-Loir, Nièvre et Seine-et-Oise ; ils étaient présentés par des éleveurs dont la réputation s'étend à toute la France et même au dehors. On voit de la sorte que si notre département a pu puiser là d'utiles exemples, il lui a été absolument impossible d'en donner.

Nous avons vu, complétant l'exposition ovine, deux sujets, l'un mâle, l'autre femelle, résultant du croisement du dishley avec le mérinos, autrefois deux antipodes au double point de vue de la laine et de la graisse, le dishley étant un type de boucherie, à laine longue, commune, en mèches flottantes, tandis que le mérinos n'était entretenu que pour sa laine fine, tassée et frisée. En effet, chaque individu était conservé pour la produire jusqu'à ce que l'âge où tout autre événement mît un terme à sa vie. On supposait alors que la finesse de sa toison était liée à un état relatif de maigreur. Aussi lorsque les laines d'Australie arrivèrent en abondance et à prix réduit, l'industrie agricole dont le pivot était l'entretien du mérinos pour sa laine, fut-elle cruellement frappée.

Mais on constata bientôt que l'engraissement même des jeunes sujets n'avait aucune influence sur la finesse du brin de la toison : dès lors on continua à élever des mérinos, en visant autant la boucherie que la production de la laine. Aujourd'hui ce double but est complètement atteint. C'est pour augmenter encore l'aptitude à la boucherie que le croisement dishley-mérinos a été entrepris : la réussite a été complète.

VIII.

L'exposition porcine était un peu plus nombreuse qu'en

1882 : 55 têtes au lieu de 48, se décomposant ainsi : race craonnaise, 19 sujets en 1888, 27 en 1882 ; races étrangères, 18 au lieu de 12 ; races croisées, 18 au lieu de 9.

La race craonnaise était médiocrement représentée : notre département n'y comptait qu'un seul exposant. Quelques animaux étaient cependant d'un mérite réel. On ne se rend pas compte de cette abstention en présence des bénéfices qu'ont donnés, dans ces dernières années, l'élevage et l'engraissement des porcs et de l'amélioration réelle de la race craonnaise, que les races étrangères n'ont pas pu détrôner chez nous, principalement parce que les saleurs ont toujours manifesté une préférence marquée pour cette race, dont la chair est moins adipeuse et prend en conséquence mieux le sel, donnant ainsi moins de déchet.

L'amélioration dont elle a profité depuis trente ans est considérable. Les animaux se sont rapprochés de terre, leur corps s'est élargi ; mais surtout on leur a fait acquérir une précocité de développement autrefois inconnue, par de meilleurs soins donnés aux élèves à toutes les époques de leur âge.

Les races anglaises exposées ont permis d'admirer ce que peut le génie de l'éleveur, quand les faits naturels sont finement observés et ensuite exploités avec ténacité et intelligence : transformer une masse animale en une boule de graisse, autour de laquelle les appendices improductifs sont tellement réduits qu'on les aperçoit à peine, tel a été le résultat des Anglais, dont les produits sont acceptés par la charcuterie, mais n'ont qu'un accès difficile dans nos établissements de salaisons.

IX.

Que pourrions-nous dire des animaux de basse-cour, volatiles et lapins ou léporides, pour justifier la curiosité de la grande masse de visiteurs qu'ils ont le privilège d'attirer?

Certes on ne peut nier l'avantage qu'il y a à bien choisir d'utiles animaux; mais parmi les éleveurs des variétés des races, il y en a qui se laissent entraîner, autant pour satisfaire un goût plus ou moins passionné que pour poursuivre la recherche d'un résultat économique, digne d'être proposé comme un exemple toujours bon à imiter par nos ménagères.

Néanmoins nous sommes convaincus que des essais multipliés dont les résultats sont ensuite mis à jour par les expositions, doivent ressortir des enseignements précieux pour la préférence à donner à telle ou telle race, selon les conditions dans lesquelles on se trouve. C'est là une satisfaction bien légitime à espérer que nous souhaitons pour récompenser le zèle des exposants auxquels nous sommes redevables du succès de cette belle exhibition.

Il y a beaucoup à faire de ce côté, soit pour le choix des types à préférer, soit pour les soins hygiéniques à leur départir.

N'oublions pas que la basse-cour prend chaque jour une importance plus grande dans nos fermes et que l'élevage de la volaille est une industrie très prospère et très lucrative, surtout dans certaines régions.

Le poulet connu à Paris sous le nom de poulet nantais et que nous appelons ici poulet de Machecoul, jouit d'une juste réputation. Cette dernière localité est en effet citée pour l'élevage de ces animaux.

Rappelons aussi que la production des canards est florissante dans la région connue sous le nom de Marais de Saint-Gervais, qu'elle s'y pratique sur une vaste échelle et que, pour beaucoup de fermes, la vente de ce précieux volatile entre pour une large part dans les ressources nécessaires pour en acquitter la location.

POMMES A CIDRE

DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

PAR A. ANDOUARD

Directeur de la Station agronomique de la Loire-Inférieure.

L'iconographie des pommes à cidre, entreprise par l'Association pomologique de l'Ouest, est une œuvre de longue haleine, dont le terme est loin d'être prochain. Le point délicat de l'œuvre est de fixer la synonymie de variétés sans nombre, dont la ressemblance est telle qu'on a peine à les discerner les unes des autres.

Pour hâter la solution de ce problème, si intéressante pour notre agriculture, il faudrait, ce me semble, examiner les fruits de pressoir simultanément dans chaque région, au double point de vue botanique et chimique, et rapprocher ensuite les unes des autres toutes les descriptions. De cette comparaison se dégagera plus facilement la classification désirée, surtout si chaque observateur prend la précaution de reproduire exactement, avec le crayon et même avec le pinceau, les contours et le coloris des pommes qu'il aura étudiées.

Tel est le programme que je me suis tracé cette année pour la Loire-Inférieure. Les pommes, cueillies à maturité autant que possible, ont été dessinées à l'état entier, puis après section suivant leurs diamètres vertical et horizontal, en respectant soigneusement la forme et les dimensions de l'endocarpe et du sarcocarpe. J'ai fait ensuite une description sommaire de leurs caractères particuliers. Je leur ai conservé

le nom qu'elles portent dans les communes qui me les ont fournies, quelque bizarre qu'il soit ; le moment n'est pas encore venu de le remplacer.

Les indications de l'analyse chimique suivent la description de chaque sujet, et les nombres qui expriment la proportion des principes constitutifs du suc correspondent à *un litre* de liquide. Comme dans mes précédentes recherches, l'acidité est évaluée en acide malique, le tannin a été dosé par le permanganate de potassium, et les sucres par le tartrate cupro-potassique.

L'appréciation de la valeur de chaque espèce découle nécessairement de sa richesse en sucre, en tannin, etc. Elle pourra différer parfois d'une année à l'autre. Ce sera la moyenne de plusieurs analyses qui en fixera le sens définitif.

COMMUNES DE CONQUEREUIL ET DE MARSAC

Pommes données par M. le Cte de Martel.

1. — Pomme Bâtard grisoire, ou de Gris.

(Arbre de 40 ans, très fertile).

Volume : petit. — *Poids moyen :* 83 grammes.

Forme : ronde, très régulière, insensiblement déprimée. Diamètre longitudinal : 54 mm. Diamètre transversal : 58 mm. Rapport des diamètres : 0,93.

Peau : lisse et luisante, d'un jaune d'or, fortement lavée de rouge pâle, latéralement et autour de l'œil. Ni taches, ni vergetures.

Pédoncule : droit, très long, un peu faible, dans un bassin à peine creusé, bien ouvert et sobrement marqué de taches grises venant mourir sur ses bords.

Œil : clos, petit, glabre, presque saillant, dans un bassin peu profond, étroit, présentant des ondulations peu prononcées. Il pénètre peu dans le sarcocarpe.

Chair : blanche, ferme, acide et parfumée.

Endocarpe : un peu déprimé. Diamètre longitudinal : 29 mm. Diamètre transversal : 22 mm. Rapport des diamètres : 0,86. Ecailles larges, bien arrondies en haut, acuminées en bas.

Cœur : fermé.

Suc : Densité :	1,058	Sucre total :	108,00
Acidité :	14,04	Tannin :	2,24
Pectine :	0,90		

Espèce médiocre.

2. — Pomme Bédange.

(Arbre de 40 ans, fertile).

Volume : petit. —. *Poids moyen :* 87 grammes.

Forme : arrondie, très régulière, obscurément côtelée, un peu déprimée. Diamètre longitudinal : 52 mm. Diamètre transversal : 56 mm. Rapport des diamètres : 0,92.

Peau : mate ou demi-luisante, d'un jaune d'or, maculée de taches d'un gris roux assez multipliées et très inégales.

Pédoncule : droit, très court et très gros, inclus dans un bassin étroit et peu profond, souvent tapissé de squames roussâtres.

Œil : glabre, très petit, clos, à peine prolongé dans le sarcocarpe. Il émerge d'un bassin plat, entouré de cinq gibbosités larges, mais peu élevées.

Chair : blanche, ferme, acidulée, parfumée et très sucrée.

Endocarpe : un peu aplati. Diamètre longitudinal : 18 mm. Diamètre transversal : 22 mm. Rapport des diamètres : 0,81. Ecailles courbes, en croissant, acuminées aux deux extrémités.

Cœur : ouvert.

Suc : Densité :	1,073	Sucre total :	134,00
Acidité :	4,13	Tannin :	3,00
Pectine :	0,22		

Très bonne variété.

3. — Pomme Blanc Prime.

(Arbre de 25 ans, très fertile).

Volume : moyen. — *Poids moyen :* 89 grammes.

Forme : arrondie, très déprimée. Diamètre longitudinal : 53 mm. Diamètre transversal : 66 mm. Rapport des diamètres : 0,80.

Peau : légèrement luisante, d'un jaune foncé, teintée de rose du côté du soleil, discrètement ponctuée de gris.

Pédoncule : court, arqué, un peu grèle, inséré dans un bassin large et peu profond, tapissé de gris découpé sur les bords du bassin.

Œil : glabre, mi-clos, petit, bien enfoncé dans un bassin étroit, assez creux, à parois lisses et à peine marquées d'ondulations correspondant aux loges de l'ovaire. Il pénètre très peu dans le sarcocarpe.

Chair : blanche, demi-ferme, faiblement sucrée, peu sapide.

Endocarpe : très petit, généralement incomplet par avortement d'un ou deux carpelles. Forme allongée. Diamètre longitudinal : 26 mm. Diamètre transversal : 14 mm. Rapport des diamètres : 0,875.

Cœur : fermé.

Suc :	Densité : 1,060	Sucre total :	80,00
	Acidité : 4,61	Tannin :	2,30
	Pectine : 0,23		

Espèce médiocre, trop peu sucrée.

4. — Pomme Blanc Tardif.

(Arbre de 35 ans, fertile).

Volume : petit. — *Poids moyen :* 82 grammes.

Forme : ronde, régulière, non côtelée. Diamètre longitudinal : 50 mm. Diamètre transversal : 57 mm. Rapport des diamètres : 0,87.

Peau : mate, verdâtre, faiblement teintée de rose uni.

Pédoncule : arqué, court, assez fort, dans un bassin lisse et peu profond, très conique, un peu taché de gris.

Œil : clos, petit, glabre, dans un bassin étroit, très peu profond, sillonné de bosselures nettement dessinées mais petites. Il pénètre fortement dans le sarcocarpe.

Chair : blanche, ferme, peu sucrée, peu parfumée, très acide.

Endocarpe : un peu allongé. Diamètre longitudinal : 16 mm. Diamètre transversal : 19 mm. Rapport des diamètres : 0,84. Ecailles oblongues, arrondies en haut, pointues en bas, s'écartant un peu au sommet.

Cœur : fermé.

Suc : Densité :	1,057	Sucre total :	80,00
Acidité :	18,43	Tannin :	2,30
Pectine :	0,09		

Variété sans valeur, trop acide, pas assez sucrée.

5. — Pomme Cardunel.

(Arbre de 8 ans, très fertile).

Volume : gros. — *Poids moyen :* 150 grammes.

Forme : très déprimée, insensiblement polyédrique. Diamètre longitudinal : 59 mm. Diamètre transversal : 70 mm. Rapport des diamètres : 0,84.

Peau : jaune pâle, relevée de rouge carminé faible et peu étendu sur un des côtés, légèrement ponctuée de points gris brun, très petits et clairsemés. Aspect lisse et luisant.

Pédoncule : droit, long, un peu mince dans un bassin étroit et profond, tout tapissé de taches roussâtres à disposition un peu rayonnée.

Œil : faiblement tomenteux, clos, relativement petit, très enfoncé dans le sarcocarpe. Il est situé dans un bassin étroit mais bien marqué, lisse ou légèrement taché de gris brun et représentant des bosselures seulement indiquées.

Chair : ferme, blanche, acide et peu sucrée, faiblement aromatique.

Endocarpe : développé, un peu raccourci. Diamètre longitudinal : 16 mm. Diamètre transversal : 24 mm. Rapport des diamètres : 0,66. Ecailles arrondies latéralement et au sommet, en pointe aiguë à la base.

Cœur : fermé.

Suc : Densité :	1,052	Sucre total :	100,00
Acidité :	14,16	Tannin :	3,69
Pectine :	0,08		

Espèce peu recommandable.

6. — Pomme Chien gare.

(Arbre de 50 à 60 ans, très fertile).

Volume : très fort. — *Poids moyen :* 141 grammes.

Forme : très aplatie, généralement dissymétrique, obscurément côtelée. Diamètre longitudinal : 67 mm. Diamètre transversal : 80 mm. Rapport des diamètres : 0,84.

Peau : mate, fortement colorée en jaune et en rouge, alternativement prédominant, suivant l'exposition du fruit, vergetures rouges éclatantes très nombreuses.

Pédoncule : long et grêle, droit ou faiblement arqué, inséré dans un bassin extrêmement profond, bien ouvert, complètement lisse.

Œil : glabre, développé, mi-clos, dans un bassin large, moyennement creusé, marqué de cinq gibbosités saillantes et très inégales.

Chair : très blanche, ferme, peu sapide.

Endocarpe : écrasé. Diamètre longitudinal : 22 mm. Diamètre transversal : 27 mm. Rapport des diamètres : 0,81. Ecailles à forme déprimée, complètement arrondie.

Cœur : fermé.

Suc : Densité : 1,056 Sucre total : 94,00
Acidité : 3,32 Tannin : 1,92
Pectine : 0,98

Espèce insuffisamment astringente et sucrée.

7. — Pomme Cinq Coutures.

(Arbre de 50 ans, moyennement fertile).

Volume : moyen. — *Poids moyen :* 69 grammes.

Forme : allongée, côtelée, légèrement rétrécie aux deux extrémités. Diamètre longitudinal : 63 mm. Diamètre transversal : 54 mm. Rapport des diamètres : 1,17.

Peau : luisante, d'un jaune vif lavé de rouge discret et parfois taché de quelques points gris.

Pédoncule : long (17 mm.) et fort, droit et faisant saillie d'un bassin lisse, étroit et peu profond.

Œil : glabre, fermé, dans un bassin large et peu profond, lisse et entouré de gibbosités très accentuées. Il est assez enfoncé dans le sarcocarpe.

Chair : blanche, molle, à la fois acide et sucrée, peu parfumée.

Endocarpe : très allongé, fusiforme. Diamètre longitudinal : 32 mm. Diamètre transversal : 22 mm. Rapport des diamètres : 1,45. Ecailles étroites, longues, acuminées aux deux extrémités.

Cœur : largement ouvert.

Suc : Densité : 1,077 Sucre total : 121,00
Acidité : 12,47 Tannin : 2,50
Pectine : 2,67

Espèce trop acide.

8. — Pomme de Dol.

(Arbre de 30 ans, fertile).

Volume : petit. — *Poids moyen :* 61 grammes.

Forme : régulière, arrondie, très déprimée. Diamètre

longitudinal : 44 mm. Diamètre transversal : 49 mm. Rapport des diamètres : 0,89.

Peau : lisse, un peu luisante, d'un jaune vif, colorée du côté du soleil en rouge carmin, semée de vergetures très accentuées. Quelques taches grises vers l'œil.

Pédoncule : court, moyen, inclus dans un bassin très étroit et un peu profond, tout tapissé de gris se prolongeant largement sur la base et découpé sur son bord libre.

Œil : glabre, ouvert, assez large et bien enfoncé dans le sarcocarpe ; le bassin qui l'abrite est irrégulier, presque plat, nettement bosselé.

Chair : blanche, ferme, succulente, un peu acide et parfumée.

Endocarpe : Assez développé, très aplati. Diamètre longitudinal : 11 mm. Diamètre transversal : 22 mm. Rapport des diamètres : 0,50. Ecailles très rondes et régulières.

Cœur : fermé.

Suc :	Densité : 1,057	Sucre total : 93,00
	Acidité : 12,11	Tannin : 2,46
	Pectine : 0,35	

Mauvaise composition : trop d'acide, pas assez de sucre.

9. — Pomme Doux d'avoine.

(Arbre de 50 à 60 ans, très fertile).

Volume : petit. — *Poids moyen :* 61 grammes.

Forme : Généralement régulière, bien ronde, aplatie, dépourvue de côtes. Diamètre longitudinal : 46 mm. Diamètre transversal : 56 mm. Rapport des diamètres : 0,82.

Peau : lisse, légèrement luisante, d'un jaune verdâtre, plus ou moins tachée de rouge pâle et un peu vergetée.

Pédoncule : très long, relativement solide, longuement saillant hors d'un bassin infundibuliforme, peu profond, irrégulièrement couvert de taches grises rayonnantes.

Œil : clos, glabre, petit, inscrit dans un bassin large, faiblement creusé, où se dessinent des bosselures discrètes et nombreuses.

Chair : molle, blanche, sucrée, très peu parfumée.

Endocarpe : moyen, un peu surbaissé. Diamètre longitudinal : 15 mm. Diamètre transversal : 20 mm. Rapport des diamètres : 0,75. Ecailles arrondies au sommet, acuminées en bas. Loges étroites.

Cœur : fermé.

Suc :	Densité :	1,050	Sucre total :	90,00
	Acidité :	1,71	Tannin :	2,56
	Pectine :	0,57		

Variété trop peu sucrée, peu recommandable.

10. — Pomme Doux Fréquin.

(Arbre de 5 ans, extrêmement fertile).

Volume : moyen. — *Poids moyen :* 71 grammes.

Forme : globuleuse, régulière, obscurément côtelée. Diamètre longitudinal : 52 mm. Diamètre transversal : 60 mm. Rapport des diamètres : 0,87.

Peau : luisante, d'un jaune vif, estompée de rouge éclatant et uni sur la moitié de sa surface, très finement tachée de points gris souvent disposés en lignes déliées, toujours peu étendues.

Pédoncule : très long, arqué, de force moyenne, inséré dans un bassin étroit et profond, à parois lisses ou à peine piquetées de gris.

Œil : clos, glabre, placé dans un bassin étroit, presque plat, tourmenté par des saillies nombreuses mais peu développées.

Chair : ferme, blanche, acide et sucrée, assez parfumée.

Endocarpe : large. Diamètre longitudinal : 16 mm. Diamètre

transversal : 23 mm. Rapport des diamètres : 0,69. Ecailles presque circulaires. Loges développées.

Cœur : ouvert.

Suc : Densité :	1,066	Sucre total :	112,00
Acidité :	16,29	Tannin :	2,70
Pectine :	0,12		

Espèce trop acide.

11. — Pomme Doux Gros.

(Arbre de 20 ans, fertile).

Volume : fort. — *Poids moyen :* 142 grammes.

Forme : allongée, fortement conique, presque toujours dissymétrique. Diamètre longitudinal : 81 mm. Diamètre transversal : 67 mm. Rapport des diamètres : 1,21.

Peau : complètement lisse et luisante, d'un jaune pâle nuancé de rose ou de rouge atténué sur une surface généralement peu étendue.

Pédoncule : court, incliné, à peine saillant hors d'un bassin évasé, peu profond, entièrement lisse.

Œil : clos, petit, glabre, dans un bassin rudimentaire, entouré de gibbosités peu volumineuses mais nettement dessinées.

Chair : blanche, molle, parfumée, aigrelette, fort peu sucrée.

Endocarpe : allongé. Diamètre longitudinal : 29 mm. Diamètre transversal : 22 mm. Rapport des diamètres : 1,31. Ecailles triangulaires taillées en pointe aiguë aux deux extrémités. Loges très développées.

Cœur : ouvert.

Suc : Densité :	1,047	Sucre total :	78,00
Acidité :	6,14	Tannin :	2,40
Pectine :	0,12		

Mauvaise espèce, pas assez sucrée.

12. — Pomme Doux Mahé.

(Arbre de 8 ans, très fertile).

Volume : petit. — *Poids moyen :* 59 grammes.

Forme : très déprimée, côtelée, régulière. Diamètre longitudinal : 43 mm. Diamètre transversal : 54 mm. Rapport des diamètres : 0,79.

Peau : mate, d'un jaune pâle parsemé sur un côté de vergetures rouges multipliées, entre lesquelles on aperçoit de petits points gris très peu apparents.

Pédoncule : droit, moyen, un peu saillant hors d'un bassin large et évasé, entièrement tapissé de gris couvrant parfois toute la base du fruit, tantôt uni sur ses bords, tantôt découpé.

Œil : clos, petit, glabre, bien enfoncé dans un bassin marqué de cinq gibbosités prononcées, pénétrant profondément dans le sarcocarpe.

Chair : blanche, ferme, sucrée, peu sapide, un peu astringente.

Endocarpe : presque circulaire ou à peine aplati. Diamètre longitudinal : 17 mm. Diamètre transversal : 20 mm. Rapport des diamètres : 0,85. Ecailles arrondies au sommet, acuminées en bas. Loges très petites.

Cœur : fermé.

Suc :	Densité : 1,060	Sucre total :	117,00
	Acidité : 4,18	Tannin :	4,28
	Pectine : 0,65		

Très bonne variété, donnera d'excellent cidre.

13. — Pomme Doux (petit).

(Arbre de 18 ans, fertile).

Volume : très petit. — *Poids moyen :* 50 grammes.

Forme : cylindrique ou très peu renflée latéralement,

légèrement surbaissée. Diamètre longitudinal : 42 mm. Diamètre transversal : 51 mm. Rapport des diamètres : 0,82.

Peau : un peu luisante, d'un jaune pâle relevé de rose faiblement marqué, parsemée de petites taches grises ponctiformes et quelquefois linéaires.

Pédoncule : droit, court et fort, dans un bassin très petit et peu profond semé de quelques taches grises.

Œil : clos, glabre, bien enclavé dans le sarcocarpe, inséré dans un bassin assez creux, hérissé de bosselures de petit volume et souvent tigré de petites macules d'un gris brun.

Chair : blanche, un peu molle, sucrée mais peu sapide et médiocrement parfumée.

Endocarpe : très déprimé. Diamètre longitudinal : 12 mm. Diamètre transversal : 22 mm. Rapport des diamètres : 0,54. Ecailles souvent en forme de triangle, dont le sommet serait en bas. Loges bien ouvertes.

Cœur : fermé.

Suc :	Densité :	1,066	Sucre total :	112,00
	Acidité :	1,93	Tannin :	2,80
	Pectine :	0,40		

Très bonne espèce, bien que le sucre y soit un peu faible.

14. — Pomme Gare à Baptiste.

(Arbre de 12 à 15 ans, fertile).

Volume : moyen ou au-dessus. — *Poids moyen* : 112 grammes.

Forme : obconique, très peu aplatie en apparence, à peine côtelée, fréquemment dissymétrique. Diamètre longitudinal : 58 mm. Diamètre transversal : 65 mm. Rapport des diamètres : 0,89.

Peau : mate, entièrement teinte en rouge vif, fortement vergetée sur fond jaune sensible çà et là mais toujours fai-

blement. Quelques points gris dissimulés par la couleur foncée du fruit.

Pédoncule : court, droit, excessivement grêle, à peine saillant hors d'un bassin profond, demi ouvert, enduit d'une couche grise uniforme, ne dépassant pas ses bords.

Œil : ouvert développé, au milieu d'un bassin large et plat entouré de cinq gibbosités très saillantes et d'autant de bosselures intermédiaires beaucoup plus petites. Il s'enfonce largement dans le sarcocarpe.

Chair : blanche, demi-ferme, acide et sucrée, peu parfumée.

Endocarpe : allongé en apparence. Diamètre longitudinal : 19 mm. Diamètre transversal : 19 mm. Rapport des diamètres : 1. Ecailles longues, à bords latéraux presque parallèles, arrondies au sommet, acuminées en bas. Loges moyennement développées.

Cœur : fermé.

Suc : Densité :	1,064	Sucre total :	114,00
Acidité :	13,68	Tannin :	2,44
Pectine :	0,45		

Espèce trop acide pour donner de bon cidre.

15. — Pomme Gare Bricaud.

(Arbre de 30 ans, moyennement fertile).

Volume : moyen. — *Poids moyen :* 81 grammes.

Forme : allongée, très conique au sommet, non côtelée, souvent dissymétrique. Diamètre longitudinal : 64 mm. Diamètre transversal : 60 mm. Rapport des diamètres : 1,07.

Peau : lisse et mate, d'un rouge vif tout couvert de vergetures encore plus foncées et laissant deviner un fond jaune rarement très visible.

Pédoncule : court et très gros, inclus dans un bassin étroit, sans profondeur et exempt de macules.

Œil : ouvert, inséré dans un bassin étroit et peu accusé, très uni ou marqué de bosselures faiblement dessinées. Il est très peu enfoncé dans le sarcocarpe.

Chair : blanche, molle, acidule, peu parfumée.

Endocarpe : aplati. Diamètre longitudinal : 15 mm. Diamètre transversal : 19 mm. Rapport des diamètres : 0,79. Ecailles pointues en bas, très rondes au sommet. Loges peu développées, avec tendance à l'avortement.

Cœur : fermé.

Suc :	Densité : 1,055	Sucre total : 90,00
	Acidité : 10,40	Tannin : 2,12
	Pectine : 0,55	

Variété très médiocre.

16. — Pomme de Goué.

(Arbre de 15 ans, modérément fertile).

Volume : moyen. — *Poids moyen :* 82 grammes.

Forme : très allongée, très conique, obscurément côtelée. Diamètre longitudinal : 63 mm. Diamètre transversal : 54 mm. Rapport des diamètres : 1,17.

Peau : lisse et luisante, d'un beau jaune pâle uniforme, inclinant quelquefois au vert, exempt de toute tache.

Pédoncule : droit, long et grêle, sortant d'un bassin conique très étroit et très régulier, peu profond, tout tapissé de gris rayonnant largement sur la base et jusqu'à la naissance des côtes.

Œil : fermé, glabre, petit, émergeant d'un bassin presque nul, tout hérissé de bosselures petites, arrondies et très détachées. Il entre à peine dans le sarcocarpe.

Chair : blanche, ferme, acide, peu sapide.

Endocarpe : plus déprimé en apparence qu'en réalité. Diamètre longitudinal : 17 mm. Diamètre transversal : 21 mm. Rapport des diamètres : 0,81. Ecailles étroites, allongées, un

peu coniques en bas. Loges inégales moyennement développées.

Cœur : ouvert.

Suc : Densité :	1,053	Sucre total :	69,00
Acidité :	16,99	Tannin :	2,26
Pectine :	0,16		

Variété sans valeur.

17. — Pomme Mouche Creuse.

(Arbre de 35 ans, moyennement fertile).

Volume : moyen. — *Poids moyen :* 97 grammes.

Forme : déprimée, très faiblement conique au sommet, un peu côtelée. Diamètre longitudinal : 49 mm. Diamètre transversal : 59 mm. Rapport des diamètres : 0,83.

Peau : mate, presque entièrement colorée en rouge sang uni, marquetée de gris, sur un fond jaune pâle généralement peu découvert.

Pédoncule : très court, droit et mince, inclus dans un bassin bien dessiné mais sans profondeur, entouré de bosselures nettes, alternativement fortes et faibles. Il est bien enclavé dans le sarcocarpe.

Chair : blanche, ferme, acidule, un peu parfumée.

Endocarpe : petit, déprimé. Diamètre longitudinal : 14 mm. Diamètre transversal : 18 mm. Rapport des diamètres : 0,78. Ecailles très rondes, bien développées. Loges étroites.

Cœur : fermé.

Suc : Densité :	1,046	Sucre total :	80,00
Acidité :	14,59	Tannin :	1,81
Pectine :	0,10		

Espèce peu recommandable.

18. — Pomme Moulu Gare.

(Arbre de 20 ans, moyennement fertile).

Volume : petit. — *Poids moyen :* 50 grammes.

Forme : régulière, un peu conique, non côtelée. Diamètre longitudinal : 50 mm. Diamètre transversal : 52 mm. Rapport des diamètres : 0,96.

Peau : mate, entièrement rouge, vergetée, avec fond jaune très peu apparent.

Pédoncule : long, assez fort, un peu arqué, dépassant un bassin largement ouvert, un peu profond et recouvert de gris brun.

Œil : clos, bien développé, pénétrant longuement dans le sarcocarpe. Il fait saillie dans un bassin presque plat, environné de bosselures inégales souvent bien marquées, dépourvu de taches.

Chair : blanche, ferme, acidule, peu sucrée, bien parfumée.

Endocarpe : petit, un peu déprimé. Diamètre longitudinal : 13 mm. Diamètre transversal : 16 mm. Rapport des diamètres : 0,81. Ecailles triangulaires, acuminées en bas. Loges spacieuses.

Cœur : fermé.

Suc :	Densité :	1,060	Sucre total :	108,00
	Acidité :	13,61	Tannin :	2,24
	Pectine :	0,60		

Espèce trop acide.

19. — Pomme Pintiaux.

(Arbre de 5 ans, assez fertile).

Volume : un peu au-dessous de la moyenne. — *Poids moyen :* 63 grammes.

Forme : surbaissée, régulière, bien ronde, non côtelée. Diamètre longitudinal : 50 mm. Diamètre transversal : 58 mm. Rapport des diamètres : 0,86.

Peau : lisse et luisante, d'un jaune clair lavé de rouge

orangé uni, piquetée de points gris et d'autres points d'un rouge vif.

Pédoncule : moyen, droit, dépassant un bassin bien ouvert, lisse et profond.

Œil : clos, moyen, glabre, bien enfoncé dans le sarcocarpe et placé au milieu d'un bassin large, peu encavé, exempt de macules et ondulé par cinq gibbosités saillantes.

Chair : blanche, demi-ferme, parfumée et sucrée.

Endocarpe : déprimé, assez large. Diamètre longitudinal : 17 mm. Diamètre transversal : 23 mm. Rapport des diamètres : 0,73. Ecailles très rondes. Loges développées.

Cœur : ouvert.

Suc : Densité :	1,055	Sucre total :	121,00
Acidité :	4,72	Tannin :	2,80
Pectine :	0,40		

Très bonne pomme à cidre.

20. — Pomme Petite Reinette.

(Arbre de 40 à 50 ans, fertile).

Volume : moyen. — *Poids moyen :* 60 grammes.

Forme : très aplatie, ronde, un peu côtelée. Diamètre longitudinal : 52 mm. Diamètre transversal : 63 mm. Rapport des diamètres : 0,82.

Peau : lisse, demi-luisante, d'un jaune pâle uni semé de nombreux points gris ou brunâtres.

Pédoncule : gros et très court, inclus dans un bassin peu profond, très ouvert, taché de gris au fond seulement.

Œil : petit, clos, glabre, pénétrant très avant dans le sarcocarpe. Le bassin qui l'abrite est étroit, très creux, marqué de cinq bosselures petites mais bien formées, exempt de taches.

Chair : blanche, ferme, parfumée, acidule et assez sucrée.

Endocarpe : un peu écrasé. Diamètre longitudinale :

17 mm· Diamètre transversal : 20 mm· Rapport des diamètres : 0,85. Ecailles un peu triangulaires, souvent inégales. Loges étroites mais bien proportionnées à la grosseur du fruit.

Cœur : fermé.

Suc :	Densité : 1,059	Sucre total : 101,00
	Acidité : 9,22	Tannin : 2,20
	Pectine , 0,90	

Variété médiocre par son excès d'acidité.

21. — Pomme de la Rue.

(Arbre de 8 ans, très fertile).

Volume : moyen. — *Poids moyen :* 80 grammes.

Forme : très ronde, insensiblement déprimée, obscurément côtelée. Diamètre longitudinal : 58 mm· Diamètre transversal : 64 mm· Rapport des diamètres : 0,90.

Peau : lisse, luisante, d'un beau jaune d'or relevé du côté du soleil de rouge uni, vif mais peu étendu.

Pédoncule : court et gros, au fond d'un bassin ouvert et très peu profond, dépourvu de taches.

Œil : petit, glabre, clos, s'enfonçant à peine dans le sarcocarpe. Le bassin qui le porte est presque plat et légèrement ondulé.

Chair : blanche, ferme, peu sucrée, acide et modérément parfumée.

Endocarpe : petit, allongé. Diamètre longitudinal : 15 mm· Diamètre transversal : 16 mm· Rapport des diamètres : 0,94. Ecailles oblongues, arrondies au sommet, en pointe aiguë dans le bas. Loges relativement spacieuses.

Cœur : ouvert.

Suc :	Densité : 1,051	Sucre total : 91,00
	Acidité : 13,77	Tannin : 2,40
	Pectine : 0,21	

Espèce de peu de valeur.

22. — Pomme Saint-Julien.

(Arbre de 40 ans, très fertile).

Volume : petit. — *Poids moyen :* 54 grammes.

Forme : ronde, souvent obconique et dissymétrique, un peu côtelée. Diamètre longitudinal : 44 mm. Diamètre transversal : 52 mm. Rapport des diamètres : 0,84.

Peau : mate, d'un jaune pâle nuancé de rouge, fortement vergetée sur un des côtés du fruit.

Pédoncule : très long, mince, un peu arqué, planté dans un bassin évasé, lisse ou quelquefois taché de gris, très peu profond.

Œil : clos, petit, glabre, n'entamant presque pas le sarcocarpe. Il occupe un bassin rudimentaire, à bosselures peu prononcées et légèrement piqueté de gris.

Chair : ferme, blanche, très acide et un peu parfumée.

Endocarpe : large, très déprimé. Diamètre longitudinal : 15 mm. Diamètre transversal : 23 mm. Rapport des diamètres : 0,65. Écailles en forme de triangle dont la pointe est tournée vers le bassin oculaire. Loges étroites, mais longues dans le sens équatorial.

Cœur : fermé.

Suc : Densité :	1,051	Sucre total :	70,00
Acidité :	20,30	Tannin :	2,32
Pectine :	0,31		

Très mauvaise variété.

23. — Pomme de Toigne.

(Arbre de 50 ans, très fertile).

Volume : moyen. — *Poids moyen :* 73 grammes.

Forme : arrondie, déprimée, nettement côtelée (10 côtes sensibles). Diamètre longitudinal : 50 mm. Diamètre transversal : 58 mm. Rapport des diamètres : 0,86.

Peau : lisse et luisante, d'un jaune pâle uniforme, parfois

lavé de rose très atténué, à peine ponctué de gris brun peu apparent.

Pédoncule : court et droit, assez fort, au fond d'un bassin très ouvert, moyennement creux, maculé de quelques taches grises rayonnées.

Œil : petit, clos, glabre, dans un bassin large et peu profond, nettement bosselé, généralement tapissé de squames d'un gris brun linéaire. Il pénètre peu dans le sarcocarpe.

Chair : blanche, demi-ferme, très acide, assez parfumée.

Endocarpe : petit. Diamètre longitudinal : 13 mm. Diamètre transversal : 13 mm. Rapport des diamètres : 1,00. Écailles étroites acuminées aux deux bouts. Loges moyennes.

Cœur : souvent ouvert.

Suc : Densité :	1,050	Sucre total :	101,00
Acidité :	28,94	Tannin :	2,58
Pectine :	0,11		

Très mauvaise variété, tant elle est acide.

24. — Pomme de Troche.

(Arbre de 25 à 30 ans, extrêmement fertile).

Volume : au-dessus de la moyenne. — *Poids moyen :* 78 grammes.

Forme : ronde, comprimée, sensiblement pentagonale. Diamètre longitudinal : 60 mm. Diamètre transversal : 70 mm. Rapport des diamètres : 0,84.

Peau : lisse, très luisante, presque entièrement jaune, ponctuée de jaune et de gris et même lavée de rose ou de rouge sur une assez grande surface.

Pedoncule : droit, long et fort, sortant d'un bassin très évasé, peu profond, tout couvert de taches grises couvrant parfois une partie de la base et finement découpées sur leurs bords.

Œil : glabre, clos, petit, logé dans une dépression large,

mais peu accusée, sillonnée de bosselures petites et bien détachées, dépourvue de taches.

Chair : ferme, très blanche, acidule, savoureuse.

Endocarpe : large et déprimé. Diamètre longitudinal : 20 mm. Diamètre transversal : 27 mm. Rapport des diamètres : 0,74. Écailles très rondes, larges, acuminées en bas. Loges spacieuses.

Cœur : ouvert.

Suc : Densité :	1,055	Sucre total :	89,00
Acidité :	17,20	Tannin :	2,84
Pectine :	0,90		

Espèce trop acide et trop peu sucrée.

25. — Pomme innommée.

(Arbre de 50 ans, extrêmement fertile).

Volume : petit. — *Poids moyen :* 62 grammes.

Forme : arrondie, régulière, déprimée, obscurément côtelée. Diamètre longitudinal : 46 mm. Diamètre transversal : 53 mm. Rapport des diamètres : 0,86.

Peau : mate, d'un jaune vif, discrètement teinté de rouge uni, maculée de points gris petits et sans nombre.

Pédoncule : fort et droit, de longueur moyenne, émergeant d'un bassin très profond, tout tapissé de gris rayonnant au-delà de ses bords.

Œil : clos, très étroit, glabre, au milieu d'un bassin très régulier, peu profond, complètement ponctué de gris et faiblement ondulé par des bosselures nombreuses, peu saillantes. Il pénètre assez avant dans le sarcocarpe.

Chair : blanche, très ferme, sucrée, très parfumée.

Endocarpe : comprimé, moyen. Diamètre longitudinal : 16 mm. Diamètre transversal : 22 mm. Rapport des diamètres : 0,73. Écailles arrondies au sommet, acuminées en bas, assez

larges. Loges inégales, relativement grandes quand elles ont tout leur développement.

Cœur : fermé.

Suc : Densité :	1,075	Sucre total :	90,00
Acidité :	4,02	Tannin :	2,12
Pectine :	0,56		

Espèce acceptable si elle donne parfois plus de sucre et de tannin.

COMMUNE DE BLAIN

Pommes données par M. le Bon de Lareinty.

26. — Pomme aigre tendre.

Volume : petit. — *Poids moyen :* 60 grammes.

Forme : ronde, non côtelée. Diamètre longitudinal : 42 mm. Diamètre transversal : 53 mm. Rapport des diamètres : 0,79.

Peau : lisse, un peu luisante, jaune, lavée de rouge uni bien estompé, avec quelques rudiments de vergetures sur la base du fruit. Çà et là quelques points d'un gris brun, très peu marqués.

Pédoncule : droit, court, assez fort, inséré dans un bassin large et profond, tout couvert de squames d'un gris brun, débordant sur une bonne partie de la base.

Œil : clos, petit, tout superficiel, dans une dépression à peine sensible, large et presque unie.

Chair : blanche, ferme, très acide et très parfumée.

Endocarpe : relativement développé. Diamètre longitudinal : 11 mm. Diamètre transversal : 17 mm. Rapport des diamètres : 0,64. Écailles rondes. Loges moyennes ou rétrécies.

Cœur : fermé.

Suc : Densité :	1,065	Sucre total :	112,00
Acidité :	30,02	Tannin :	2,61
Pectine :	0,30		

Espèce à abandonner, beaucoup trop acide.

27. — Pomme Bidia.

Volume : moyen. — *Poids moyen :* 77 grammes.

Forme : comprimée, arrondie, non polygonale. Diamètre longitudinal : 50^{mm}. Diamètre transversal : 62^{mm}. Rapport des diamètres : 0,81.

Peau : lisse, luisante, de couleur jaune, légèrement teintée de rose du côté du soleil et marquée d'un pointillé rouge et gris très accentué.

Pédoncule : grèle, généralement long et droit, planté dans un bassin bien ouvert et peu profond, parsemé de taches grises.

Œil : un peu ouvert, à sépales dressés, bien entré dans le sarcocarpe, situé dans un bassin uni, large et profond.

Endocarpe : moyen. Diamètre longitudinal : 14^{mm}. Diamètre transversal : 19^{mm}. Rapport des diamètres : 0,73. Écailles larges, demi-circulaires, un peu allongées en pointe en bas. Loges moyennes, souvent inégales.

Cœur : ouvert.

Suc : Densité :	1,063	Sucre total :	86,00
Acidité :	29,05	Tannin :	1,78
Pectine :	0,20		

Variété beaucoup trop acide pour produire de bon cidre.

28. — Pomme de Bois.

Volume : tout au plus moyen. — *Poids moyen :* 63 grammes.

Forme : très aplatie, régulière, polygonale. Diamètre longitudinal : 46^{mm}. Diamètre transversal : 60^{mm}. Rapport des diamètres : 0,76.

Peau : luisante, d'un jaune de chrome uniforme, très rarement piquetée de gris.

Pédoncule : très court, dans un bassin à peine creusé, souvent tapissé de gris brun vers le fond.

Œil : clos, petit, pénétrant à peine dans le sarcocarpe, émergeant d'un bassin régulier, assez profond et entouré de gibbosités proéminentes.

Chair : blanche, ferme, parfumée, très acide.

Endocarpe : moyen ou au-dessus de la moyenne. Diamètre longitudinal : 15 mm. Diamètre transversal : 0,19mm. Rapport des diamètres : 0,78. Écailles un peu triangulaires, en pointe aux deux extrémités. Loges étroites, avec tendance à l'avortement.

Cœur : fermé.

Suc :	Densité :	1,066	Sucre total :	125,00
	Acidité :	24,65	Tannin :	3,72
	Pectine :	0,21		

Cette variété évoque le souvenir de la pomme de *Bosc* ou de *Bois, estranguillon* ou *pomme sauvage,* origine présumée de toutes les pommes. Elle est considérablement améliorée, car elle est très sucrée, tandis que la première n'était ni bonne à manger, ni même propre à faire du cidre. Elle a cependant le défaut d'être beaucoup trop acide.

29. — Pomme Carrée.

Volume : au-dessus de la moyenne. — *Poids moyen :* 85 grammes.

Forme : presque tétragonale, à pans bien accusés, très déprimée, base large. Diamètre longitudinal : 54 mm. Diamètre transversal : 66 mm. Rapport des diamètres : 0,81.

Peau : un peu brillante, d'un jaune d'or nuancé de rouge uni sur un des côtés, toute mouchetée de points gris et rougeâtres très appparents.

Pédoncule : gros et court, caché dans un bassin profond, évasé, entièrement taché de gris se prolongeant jusque sur la base du fruit.

Œil : à peine insinué dans le sarcocarpe, un peu ouvert,

à sépales dressés, dans un bassin large et profond, entouré de gibbosités saillantes sur les bords, mais presque insensibles autour de l'œil.

Chair : blanche, demi-ferme, acide, très savoureuse.

Endocarpe : extrêmement petit et déprimé. Diamètre longitudinal : 9 mm. Diamètre transversal : 17 mm. Rapport des diamètres : 0,53. Écailles rondes, presque circulaires. Loges très étroites et très petites.

Cœur : fermé.

Suc : Densité :	1,083	Sucre total :	138,00
Acidité :	14,47	Tannin :	1,84
Pectine :	1,31		

Acidité trop forte, tannin insuffisant. Espèce à délaisser.

30. — Pomme Chailleux.

Volume : moyen, quelquefois plus fort. — *Poids moyen :* 66 grammes.

Forme : presque sphérique, régulière. Diamètre longitudinal : 60 mm. Diamètre transversal : 60 mm. Rapport des diamètres : 1,00.

Peau : mate, presque entièrement rouge, sur fond jaune peu apparent. Elle est généralement vergetée, toujours marbrée de gris ayant l'aspect réticulé et enveloppant tout le fruit.

Pédoncule : mince, assez long, sortant d'un bassin étroit et très profond, tout tapissé de gris envoyant des prolongements sur la base de la pomme.

Œil : clos, bien fermé, pénétrant largement dans le sarcocarpe. Il occupe un bassin creux, étroit, maculé de gris et circonscrit par des gibbosités saillantes.

Chair : blanche, molle, très parfumée, très agréable.

Endocarpe : moyen, parfois développé. Diamètre longitudinal : 15 mm. Diamètre transversal : 17 mm. Rapport des

diamètres : 0,88. Écailles arrondies au sommet, allongées en pointe en bas. Loges spacieuses.

Cœur : largement ouvert.

Suc : Densité :	1,072	Sucre total :	154,00
Acidité :	10,72	Tannin :	3,50
Pectine :	0,30		

Excellente variété, bien qu'elle soit un peu trop acide. Fruit de table aussi bien que de pressoir.

31. — Pomme Chair longue.

Volume : généralement fort. — *Poids moyen :* 109 grammes.

Forme : arrondie, surbaissée, obscurément pentagonale. Diamètre longitudinal : 62 mm. Diamètre transversal : 70 mm. Rapport des diamètres : 0,89.

Peau : lisse, luisante, d'un rouge vif partout, d'un fond jaune, soupçonné plutôt que visible, vergetures très nombreuses et très marquées.

Pédoncule : droit et grêle, faisant longuement saillie hors d'un bassin très profond, assez large, sillonné par quelques taches grises rayonnant jusqu'à la base du fruit.

Œil : glabre, clos ou demi-ouvert, bien enfoncé dans le sarcocarpe, caché dans un bassin étroit et profond, tourmenté par de petites bosselures bien dessinées et souvent ponctué de gris.

Chair : blanche, molle, aigrelette et parfumée.

Endocarpe : allongé en apparence, un peu aplati en réalité. Diamètre longitudinal : 19 mm. Diamètre transversal : 22 mm. Rapport des diamètres : 0,86. Ecailles très longues, modérément acuminées aux deux extrémités. Loges rétrécies, parfois inégales.

Cœur : fermé.

Suc : Densité :	1,060	Sucre total :	89,00
Acidité :	13,42	Tannin :	2,90
Pectine :	0,51		

Espèce trop acide et insuffisamment sucrée.

32. – Pomme Cardunet (gros).

Volume : moyen. — *Poids moyen :* 85 grammes.

Forme : obconique, un peu comprimée, obscurément côtelée. Diamètre longitudinal : 59 mm. Diamètre transversal : 65 mm. Rapport des diamètres : 0,91.

Peau : lisse et luisante, d'un jaune pâle uniforme, piquetée de gris.

Pédoncule : droit, long et grèle, inséré dans un bassin étroit et profond, à bords sinueux, fortement marqué de taches grises se prolongeant largement jusqu'à la base du fruit.

Œil : clos, glabre, très petit, dissimulé au fond d'une dépression étroite, bien creusée, ondulée sur ses parois et dépourvue de taches. Sa cavité est large et longuement enfoncée dans le sarcocarpe.

Chair : blanche, ferme, parfumée, assez sucrée.

Endocarpe : très développé, aplati. Diamètre longitudinal : 18 mm. Diamètre transversal : 32 mm. Rapport des diamètres : 0,56. Ecailles très larges et très rondes. Loges spacieuses.

Cœur : ouvert.

Suc : Densité :	1,071	Sucre total :	121,00
Acidite :	13,76	Tannin :	2,88
Pectine :	0,20		

Espèce acceptable quoique trop acide.

33. — Pomme Cardunet (petit).

Volume : petit. — *Poids moyen :* 71 grammes.

Forme : obconique, arrondie, non polyédrique. Diamètre

longitudinal : 52 mm. Diamètre transversal : 61 mm. Rapport des diamètres, 0,85.

Peau : lisse, luisante, d'un jaune pâle quelquefois teinté de rose très faible, très discrètement ponctuée de tout petits points gris.

Pédoncule : arqué, moyen, bien proportionné au fruit, dans un bassin tapissé de gris autour de l'insertion pédonculaire seulement, le reste n'offrant que des points gris isolés.

Œil : clos et petit, glabre, dans un bassin très peu ouvert, infundibuliforme, tout maculé de gris. L'œil est bien enfoncé dans le sarcocarpe.

Chair : un peu molle, blanche, sucrée, légèrement parfumée.

Endocarpe : allongé. Diamètre longitudinal : 20 mm. Diamètre transversal : 19 mm. Rapport des diamètres : 1,05. Ecailles oblongues un peu acuminées aux deux extrémités. Loges bien développées.

Cœur : ouvert.

Suc :	Densité : 1,073	Sucre total :	128,00
	Acidité : 7,93	Tannin :	3,00
	Pectine : 1,07		

Très bonne variété.

Nota. — Les deux pommes *Cardunet,* de Blain, ne sont pas semblables à la variété dite *Cardunel,* de Conquereuil, malgré l'analogie des noms et de quelques caractères. Si l'origine est commune, ce qui peut être, il faut admettre une déviation de l'espèce due à des influences à rechercher.

34. — Pomme Cochon.

Volume : petit. — *Poids moyen :* 55 grammes.

Forme : un peu comprimée, arrondie, non côtelée.

Diamètre longitudinal : 49 mm· Diamètre transversal : 56 mm· Rapport des diamètres, 0,87.

Peau : lisse, presque luisante, d'un jaune vif très fortement teinté de carmin uniforme, présentant quelques points gris très petits et disséminés.

Pédoncule : très court et très gros, inclus dans un bassin large et très peu profond, exempt de taches.

Œil : petit, légèrement duveteux, mi-clos, au milieu d'un bassin circulaire lisse, étroit et à peine creusé. L'œil pénètre très peu dans le sarcocarpe.

Chair : ferme, blanche, acidule, assez sapide.

Endocarpe : volumineux, allongé. Diamètre longitudinal : 21 mm· Diamètre transversal : 19 mm· Rapport des diamètres : 1,10. Ecailles oblongues, très aiguës aux deux extrémités, un peu taillées en croissant. Loges spacieuses.

Cœur : ouvert.

Suc :	Densité : 1,065	Sucre total :	102,00
	Acidité : 9,31	Tannin :	2,98
	Pectine : 0,65		

Variété de valeur moyenne, sur la limite de celles qu'on peut recommander.

35. — Pomme Douce.

Volume : au-dessus de la moyenne. — *Poids moyen* : 106 grammes.

Forme : globuleuse, régulière ou faiblement conique au sommet. Diamètre longitudinal : 61 mm· Diamètre transversal : 63 mm· Rapport des diamètres : 0,97.

Peau : luisante, d'un jaune vif plaqué de rouge carmin uni plus ou moins étendu, couverte d'élevures sensibles au toucher comme à l'œil et quelquefois colorées, finement ponctuées de gris et de rouge sur toute sa surface.

Pédoncule : moyen, dépassant un peu les bords d'un

bassin profond, rétréci, incomplètement taché de gris rayonnant.

Œil : glabre, clos, largement implanté dans le sarcocarpe, situé dans un bassin creux et bien ouvert, non maculé, mais entouré de gibbosités nombreuses et très accusées.

Chair : blanche, ferme, sucrée, médiocrement parfumée.

Endocarpe : moyen et souvent petit, très déprimé. Diamètre longitudinal : 13 mm. Diamètre transversal : 21 mm. Rapport des diamètres : 0,62. Ecailles très rondes au sommet, terminées en pointe en bas. Loges relativement peu développées.

Cœur : fermé.

Suc :	Densité : 1,070	Sucre total :	114,00
	Acidité : 3,27	Tannin :	2,55
	Pectine : 0,25		

Variété de bonne qualité, bien que son cidre ne puisse pas se conserver.

36. — Pomme Douce Rouge.

Volume : moyen. — *Poids moyen* : 70 grammes.

Forme : un peu déprimée, arrondie, non côtelée. Diamètre longitudinal : 54 mm. Diamètre transversal : 62 mm. Rapport des diamètres : 0,87.

Peau : mate, d'un jaune foncé, teintée de rouge orangé pâle, un peu vergetée, piquetée de quelques points gris très petits.

Pédoncule : très long et très grêle, droit, inséré dans un bassin très creux, étroit et exempt de taches.

Œil : glabre, petit, clos, dans une dépression bien marquée, fortement ondulée par des saillies développées et dépourvue de macules.

Chair : ferme, très blanche, peu sapide.

Endocarpe : très petit, évasé. Diamètre longitudinal :

11 mm. Diamètre transversal : 22 mm Rapport des diamètres : 0,50. Ecailles rondes et déprimées en même temps, petites et un peu acuminées en bas. Loges assez larges.

Cœur : ouvert.

Suc :	Densité : 1,070	Sucre total : 97,00
	Acidité : 3,22	Tannin : 3,12
	Pectine : 0,62	

Espèce trop peu sucrée, autrement elle serait bonne.

37. — Pomme Doux Blanc (gros).

La même que le *Gros Doux,* de Conquereuil (p.   ) sauf qu'elle était uniformément jaune pâle et plus symétrique. Le suc est un peu moins sucré que dans la précédente, ce qui peut tenir à une maturation défectueuse ou incomplète.

Suc :	Densité : 1,058	Sucre total : 58,00
	Acidité : 1,82	Tannin : 2,54
	Pectine : 1,27	

Variété très défectueuse.

38. — Pomme Doux Blanc (petit).

Volume : petit. — *Poids moyen* : 51 grammes.

Forme : un peu allongée en apparence, cylindrique, arrondie ou à peine polyédrique. Diamètre longitudinal : 51 mm. Diamètre transversal : 51 mm. Rapport des diamètres : 1,00.

Peau : lisse, luisante, d'un jaune d'or uniforme, lavée de rose extrêmement pâle sur un seul côté, finement ponctuée de points gris très petits.

Pédoncule : fort, droit, plutôt court que long, faisant saillie hors d'un bassin bien régulier, profond, presque toujours lisse.

Œil : clos, duveteux, émergeant d'un bassin assez plat, sillonné de bosselures multiples mais petites, parfois ponctué de gris. Il traverse le sarcocarpe jusqu'à l'endocarpe.

Chair : blanche, ferme, sucrée, peu parfumée.

Endocarpe : moyen, très aplati. Diamètre longitudinal : 12mm. Diamètre transversal : 19 mm. Rapport des diamètres : 0,63. Ecailles plus larges en bas qu'au sommet. Loges inégales assez développées.

Cœur : ouvert.

Suc :	Densité : 1,068	Sucre total :	125,00
	Acidité : 3,01	Tannin :	2,68
	Pectine : 2,66		

Bonne variété, mais cidre altérable.

39. — Pomme Lemasson.

Volume : moyen ou fort. — *Poids moyen* : 82 grammes.

Forme : globuleuse, un peu comprimée, souvent dissymétrique. Diamètre longitudinal : 64 mm. Diamètre transversal : 69 mm. Rapport des diamètres : 0,92.

Peau : lisse, presque luisante, d'un jaune d'or, un peu tachée de rose uni et discrètement ponctuée de gris faiblement apparent.

Pédoncule : gros et court, droit, ne sortant pas d'un bassin étroit et superficiel dépourvu de taches.

Œil : large, mi-clos, profondément entré dans le sarcocarpe, logé dans une cavité étroite, peu prononcée, entourée de cinq gibbosités notables.

Chair : ferme, blanche, sucrée, un peu astringente.

Endocarpe : déprimé. Diamètre longitudinal : 18 mm. Diamètre transversal : 25 mm. Rapport des diamètres : 0,72. Ecailles arrondies, un peu rétrécies en bas. Loges moyennes souvent inégales.

Cœur : ouvert.

Suc :	Densité : 1,070	Sucre total :	121,00
	Acidité : 4,39	Tannin :	3,16
	Pectine : 0,38		

Très bonne espèce ; à recommander.

40. — Pomme Normande.

Volume : petit. — *Poids moyen* : 54 grammes.

Forme : arrondie, très surbaissée, insensiblement côtelée. Diamètre longitudinal : 42 mm. Diamètre transversal : 53 mm. Rapport des diamètres : 0,79.

Peau : lisse, luisante, d'un jaune d'or, faiblement estompé de rouge ou de rose uni, présentant quelques ponctuations grises.

Pédoncule : droit ou légèrement arqué, moyen, saillant, hors d'un bassin large et creux tout maculé de gris.

Œil : développé, mi-clos, glabre, bien enfoncé dans le sarcocarpe, logé dans une dépression presque plane et à peu près exempte de saillies.

Chair : blanche et ferme, peu sapide, astringente.

Endocarpe : très écrasé, relativement grand. Diamètre longitudinal : 14 mm. Diamètre transversal : 22 mm. Rapport des diamètres : 0,63. Ecailles très rondes. Loges spacieuses.

Cœur : ouvert.

Suc : Densité :	1,062	Sucre total :	91,00
Acidité :	9,43	Tannin :	4,00
Pectine :	0,86		

Cette variété n'est pas satisfaisante sous le rapport du sucre et de l'acidité ; mais elle est riche en tannin. Il y a lieu de la suivre pendant plusieurs années.

41. — Pomme de Pépin.

Volume : plutôt fort que moyen. — *Poids moyen* : 94 grammes.

Forme : obconique, déprimée, obscurément polyédrique. Diamètre longitudinal : 58 mm. Diamètre transversal : 68 mm. Rapport des diamètres : 0,85.

Peau : lisse, très luisante, d'un jaune très pâle, sans mélange et sans tache.

Pédoncule : moyen, inséré dans un bassin bien ouvert et très profond, tout tapissé de gris brun venant mourir sur ses bords.

Œil : clos, un peu laineux, dans une cavité petite, bien creusée, souvent dépourvue de bosselures. Il fait une pointe longue et étroite dans le sarcocarpe.

Chair : molle, très blanche, acide et sucrée, très savoureuse.

Endocarpe : large, un peu aplati. Diamètre longitudinal : 18 mm. Diamètre transversal : 21 mm. Rapport des diamètres : 0,85. Ecailles triangulaires, pointe en haut. Loges moyennes.

Cœur : ouvert.

Suc :	Densité : 1,061	Sucre total : 174,00
	Acidité : 12,11	Tannin : 2,92
	Pectine : 0,54	

Variété un peu acide mais bonne sous les autres rapports.

42. — Pomme Plate.

Volume : petit. — *Poids moyen* : 50 grammes.

Forme : Aplatie, ronde, un peu côtelée. Diamètre longitudinal : 41 mm. Diamètre transversal : 54 mm. Rapport des diamètres : 0,76.

Peau : luisante, d'un jaune vif, teintée de rouge uniforme, tachetée de points gris.

Pédoncule : droit, court et fort, à peine saillant hors d'un bassin profond, un peu large, tapissé de squames grises.

Œil : glabre, clos et petit, bien enfoncé dans le sarcocarpe et placé au milieu d'un bassin très large et relativement creux, non maculé, mais sillonné d'ondulations très prononcées.

Chair : blanche et ferme, acidule et sucrée, assez parfumée.

Endocarpe : moyen, comprimé. Diamètre longitudinal :

13 mm. Diamètre transversal : 18 mm. Rapport des diamètres : 0,72. Ecailles oblongues, rétrécies aux deux extrémités. Loges plutôt grandes que petites.

Cœur : fermé.

Suc : Densité :	1,088	Sucre total :	125,00
Acidité :	11,18	Tannin :	3,28
Pectine :	2,95		

Bonne espèce.

43. — Pomme Savatte.

Volume : fort. — *Poids moyen* : 108 grammes.

Forme : arrondie, régulière ou légèrement dissymétrique, très comprimée. Diamètre longitudinal : 59 mm. Diamètre transversal : 75 mm. Rapport des diamètres : 0,78.

Peau : d'un jaune d'or presque complètement recouvert de rouge vif et uni, luisante, dépourvue de toute tache.

Pédoncule : un peu arqué, long et moyen, sortant d'un bassin large, profond et tout tapissé de gris uni dans l'infundibulum et radié sur les bords.

Œil : clos, moyen, un peu duveteux, pénétrant à peine dans le sarcocarpe et occupant un bassin étroit et profond, entouré de gibbosités très saillantes.

Chair : blanche, ferme, acidule, très savoureuse.

Endocarpe : large et déprimé. Diamètre longitudinal : 19 mm. Diamètre transversal : 26 mm. Rapport des diamètres : 0,73. Ecailles irrégulières, en forme de triangle, à sommets arrondis. Loges inégales, toujours peu développées.

Cœur : ouvert.

Suc : Densité :	1,080	Sucre total :	140,00
Acidité :	12,91	Tannin :	3,08
Pectine :	0,15		

Espèce un peu acide, mais bonne à cultiver cependant.

44. — Pomme Toussaint.

Volume : moyen. — *Poids moyen* : 85 grammes.

Forme : globuleuse, arrondie, presque régulière ou obconique, obscurément côtelée. Diamètre longitudinal : 58 mm. Diamètre transversal : 63 mm. Rapport des diamètres : 0,92.

Peau : lisse, un peu luisante, d'un jaune pâle uniforme, quelquefois ponctuée de gris peu apparent.

Pédoncule : droit, court et mince, inclus dans un bassin creux et étroit, tantôt lisse, tantôt partiellement couvert de gris brun.

Œil : clos, large et largement implanté dans le sarcocarpe, placé au milieu d'un bassin en forme de cuvette, quelquefois maculé de gris et offrant des bosselures peu prononcées. Sépales longs et effilés.

Chair : ferme, très blanche, acidule et parfumée.

Endocarpe : petit, un peu comprimé. Diamètre longitudinal : 15 mm. Diamètre transversal : 19 mm. Rapport des diamètres : 0,79. Ecailles oblongues, très rondes au sommet, acuminées en bas. Loges peu développées.

Cœur : ouvert.

Suc : Densité :	1,072	Sucre total :	116,00
Acidité :	12,22	Tannin :	2,30
Pectine :	0,26		

Espèce de valeur médiocre; tannin un peu faible.

45. — Pomme de Ver.

Volume : moyen. — *Poids moyen* : 72 grammes.

Forme : sphéroïdale ou légèrement conique au sommet, côtelée. Diamètre longitudinal : 55 mm. Diamètre transversal : 57 mm. Rapport des diamètres : 0,96.

Peau : d'un jaune pâle uni, un peu luisante, faiblement mouchetée de gris brun.

Pédoncule : petit, court, dépassant à peine les bords d'un bassin étroit, profond, incomplètement couvert de gris brun.

Œil : ouvert ou mi-clos, glabre, assez large, bien enfoncé dans le sarcocarpe, occupant un bassin parfois creux, toujours étroit et ondulé par des bosselures peu importantes, mais nombreuses.

Chair : acidule, ferme et très blanche, modérément parfumée.

Endocarpe : moyen ou petit, presque sphérique. Diamètre longitudinal : 15 mm. Diamètre transversal : 16 mm. Rapport des diamètres : 0,94. Ecailles en croissant, étroites, aiguës aux deux extrémités. Loges courtes et rétrécies.

Cœur : ouvert.

Suc : Densité : 1,062		Sucre total : 118,00
Acidité : 13,40		Tannin : 2,24
Pectine : 0,40		

Variété pauvre en tannin, mais sucrée ; à placer sur la limite, comme la précédente.

21. — Pomme Verte.

Volume : au-dessus de la moyenne. — *Poids moyen* : 106 grammes.

Forme : obconique, un peu déprimée, arrondie, non côtelée. Diamètre longitudinal : 58 mm. Diamètre transversal : 65 mm. Rapport des diamètres : 0,89.

Peau : d'un vert jaune fortement lavé de rouge uni et foncé, lisse et un peu luisante, très discrètement piquetée de gris.

Pédoncule : droit et court, sortant à peine d'un bassin étroit et très profond parsemé de taches grises.

Œil : clos, légèrement duveteux, n'entamant pas le sarcocarpe, logé dans une dépression peu sensible, entourée de bosselures moyennes et bien détachées.

Chair : molle, blanche, acide, insuffisamment sucrée et peu parfumée.

Endocarpe : très fort, aplati. Diamètre longitudinal : 19 mm. Diamètre transversal : 27 mm. Rapport des diamètres : 0,70. Ecailles larges, arrondies au sommet, rectangulaires en bas. Loges spacieuses.

Cœur : ouvert.

Suc : Densité :	1,070	Sucre total :	95,00
Acidité :	20,31	Tannin :	3,04
Pectine :	1,36		

Mauvaise variété, trop acide.

COMMUNE DE GUÉMENÉ-PENFAO.

Pommes données par M. le Cte de Saint-Germain.

47. — Pomme Clos Robert.

(Espèce nouvelle obtenue d'un arbre non greffé, très vigoureux, très fertile. *Maturité* : octobre).

Volume : moyen. — *Poids moyen* : 78 grammes.

Forme : obconique, arrondie, non côtelée, un peu déprimée. Diamètre longitudinal : 55 mm. Diamètre transversal : 63 mm. Rapport des diamètres : 0,87.

Peau : lisse, luisante, d'un rouge vif sur fond jaune apparent, très fortement vergetée. Aucune tache.

Pédoncule : droit, moyen, très long, sortant d'un bassin étroit, très profond et souvent maculé de gris.

Œil : clos, glabre, petit, dans un bassin très réduit, à peine creusé, vallonné par des bosselures longues mais peu saillantes.

Chair : blanche et demi-ferme, douce et assez parfumée.

Endocarpe : allongé. Diamètre longitudinal : 20 mm. Diamètre transversal : 18 mm. Rapport des diamètres : 1,11.

Ecailles à bords parallèles, taillées en pointes aux deux extrémités. Loges courtes, élargies.

Cœur : ouvert.

Suc : Densité : 1,067	Sucre total :	117,00
Acidité : 3,22	Tannin :	1,69
Pectine : 0,70		

Espèce dépourvue d'astringence. Cidre altérable.

48. — Pomme de Conquereuil.

(Arbre de vigueur moyenne, très fertile et très estimé dans le canton de Guémené-Penfao. *Floraison* : commencement de mai. *Maturité* : novembre).

Volume : petit. — *Poids moyen* : 65 grammes.

Forme : arrondie, comprimée, légèrement côtelée. Diamètre longitudinal : 43 mm. Diamètre transversal : 57 mm. Rapport des diamètres : 0,75.

Peau : d'un jaune d'or uniforme, lisse, piquetée de gris brun très marqué.

Pédoncule : droit, court ou de longueur moyenne, implanté dans un bassin profond, tout tapissé de gris brun limité à ses bords.

Œil : faiblement tomenteux, petit, clos, se prolongeant presque jusqu'à l'endocarpe, logé dans une dépression peu accusée, toute maculée de points gris.

Chair : blanche, ferme, acidule et parfumée.

Endocarpe : volumineux, écrasé. Diamètre longitudinal : 16 mm. Diamètre transversal : 27 mm. Rapport des diamètres : 0,59. Ecailles en croissant. Loges très larges.

Cœur : ouvert.

Suc : Densité : 1,048	Sucre total :	98,00
Acidité : 13,08	Tannin :	2,40
Pectine : 0,10		

Variété médiocre.

49. — Pomme Doux (petit).

(Arbre très fertile, de moyenne vigueur. *Floraison* : fin mai. *Maturité* : novembre).

Cette pomme a les plus grandes analogies de forme avec le Gros Doux et le Petit Doux de Blain ou de Conquereuil, mais son suc est plus riche en matière sucrée.

Suc :	Densité : 1,077	Sucre total : 148,00
	Acidité : 2,04	Tannin : 2,62
	Pectine : 0,60	

Bonne espèce, quoique peu riche en tannin.

50. — Pomme Gare de Trenon.

(Arbre vigoureux, très développé, assez fertile. *Floraison* : commencement de mai. *Maturité* : novembre. Cultivé dans le canton depuis environ 40 ans).

Volume : petit. — *Poids moyen* : 76 grammes.

Forme : arrondie, presque sphéroïdale, faiblement côtelée. Diamètre longitudinal : 53 mm. Diamètre transversal : 55 mm. Rapport des diamètres : 0,96.

Peau : jaune, fortement teintée de rouge uni, lisse et luisante.

Pédoncule : droit, gros, très court, caché dans un bassin très étroit, peu profond, tout tapissé de gris.

Œil : glabre, petit, clos, enfonçant à peine dans le sarcocarpe. Il occupe une dépression large, bien dessinée, fort peu vallonnée par les gibbosités correspondant aux loges de l'ovaire.

Chair : acidule, blanche, ferme, parfumée.

Endocarpe : moyen ou volumineux, comprimé. Diamètre longitudinal : 17 mm. Diamètre transversal : 21 mm. Rapport des diamètres : 0,81. Ecailles voûtées au milieu, un peu acuminées aux extrémités. Loges relativement grandes.

Cœur : ouvert.

Suc : Densité : 1,056 — Sucre total : 102,00
Acidité : 12,64 — Tannin : 2,34
Pectine : 0,26

Espèce dépourvue de qualité.

51. — Pomme Gicquel.

(Arbre très vigoureux et très productif, d'une croissance rapide. Cultivé depuis 20 ans seulement dans le canton. *Floraison* : fin mai. *Maturité* : novembre).

Volume : petit. — *Poids moyen* : 51 grammes.

Forme : arrondie, un peu comprimée, souvent irrégulière, généralement côtelée. Diamètre longitudinal : 47 mm. Diamètre transversal : 54 mm. Rapport des diamètres : 0,87.

Peau : lisse, d'un jaune pâle uniforme, sans tache d'aucune espèce.

Pédoncule : moyen, droit, très peu saillant hors d'un bassin profond, bien ouvert, souvent moucheté de taches d'un gris brun un peu rayonnées.

Œil : moyen, clos ou mis clos, glabre, pénétrant longuement dans le sarcocarpe et logé dans un bassin étroit, assez creux, entouré de gibbosités modérément marquées.

Chair : un peu molle, très blanche, très sucrée, peu parfumée.

Endocarpe : très développé, aplati. Diamètre longitudinal : 14 mm. Diamètre transversal : 25 mm. Rapport des diamètres : 0,56. Ecailles très rondes, réniformes. Loges spacieuses.

Cœur : ouvert.

Suc : Densité : 1,075 — Sucre total : 148,00
Acidité : 4,12 — Tannin : 2,82
Pectine : 0,21

Bonne variété, utile à propager.

52. — Pomme Janot.

(Arbre très vigoureux et généralement très développé, médiocrement fertile. *Floraison* : commencement de mai. *Maturité* : décembre).

Volume : moyen ou petit. — *Poids moyen* : 64 grammes. Diamètre longitudinal : 56 mm. Diamètre transversal : 63 mm. Rapport des diamètres : 0,89.

Peau : d'un jaune d'or, plus ou moins teintée de rouge uni, lisse, un peu luisante, marquée de très petits points gris.

Pédoncule : court, droit, débordant un bassin évasé, peu profond, fréquemment taché de gris.

Œil : clos, glabre, très petit, longuement enfoncé dans le sarcocarpe ; placé au milieu d'un bassin rudimentaire, uni, quelquefois piqueté.

Chair : blanche, ferme, acide et sucrée.

Endocarpe : plutôt fort que moyen, comprimé. Diamètre longitudinal : 18 mm. Diamètre transversal : 24 mm. Rapport des diamètres : 0,75. Écailles rondes, un peu allongées. Loges moyennes.

Cœur : ouvert.

Suc : Densité :	1,083	Sucre total :	111,00
Acidité :	19,30	Tannin :	1,96
Pectine :	7,40		

Espèce à délaisser, cidre défectueux

Nota. — Cette pomme ressemble à celle de la *Saint-Jean,* aussi appelée *Joannet* ou *Joannine* (1), sauf que celle-ci est extrêmement précoce. Mais, parmi les pommes de *garde,* Le Lectier signale une pomme *Sainct-Jehan,* à chair tendre, qu'il range au-dessous du *Drap-d'Or* et qu'on peut conserver jusqu'en avril.

(1) Leroy. *Dict. de pomologie,* t. IV, p. 797.

53. — Pomme Judin.

(Espèce moyennement fertile, petite, très vigoureuse, peu rameuse).

Volume : moyen. — *Poids moyen* : 80 grammes.

Forme : obconique, globuleuse, obscurément pentagone. Diamètre longitudinal : 62 mm· Diamètre transversal : 64 mm· Rapport des diamètres : 0,97.

Peau : jaune, à peine rosée sur un point, mate et légèrement ponctuée de gris.

Pédoncule : court, droit et fort, inclus dans un bassin profond, très serré, complètement lisse.

Œil : clos, très petit, glabre, profondément enclavé dans le sarcocarpe. Il occupe un bassin très étroit, bien creusé, faiblement bosselé.

Chair : blanche, ferme, sucrée, acidule, assez parfumée.

Endocarpe : extrêmement développé, cordiforme, un peu aplati. Diamètre longitudinal : 24 mm· Diamètre transversal : 28 mm· Rapport des diamètres : 0,85. Écailles très larges, arrondies au sommet et latéralement, acuminées en bas. Loges très grandes.

Cœur : ouvert.

Suc : Densité :	1,077	Sucre total :	133,00
Acidité :	16,72	Tannin :	2,20
Pectine :	1,33		

Espèce très médiocre, quoique sucrée.

54. — Pomme Renaud.

(Arbre fertile, vigoureux. Production irrégulière, souvent nulle. *Floraison* : fin avril. *Maturité* : novembre).

Volume : petit. — *Poids moyen* : 46 grammes.

Forme : arrondie, régulière, obconique, un peu côtelée et déprimée. Diamètre longitudinal : 49 mm· Diamètre transversal : 52 mm· Rapport des diamètres : 0,94.

Peau : mate, d'un jaune verdâtre largement coloré en rouge vif estompé. Aucune tache ou ponctuation.

Pédoncule: gros, très court, inclus dans l'infundibulum d'un bassin très étroit et sans profondeur, qui est marqué de quelques taches grises n'atteignant pas la base du fruit.

Œil : glabre, petit, clos, bien entré dans le sarcocarpe, émergeant d'un bassin peu étendu, qui est sillonné de bosselures petites, mais très nettement dessinées.

Chair : blanche, ferme, acidule, très parfumée.

Endocarpe: petit, comprimé. Diamètre longitudinal : 13 mm. Diamètre transversal : 18 mm. Rapport des diamètres : 0,72. Écailles triangulaires. Loges rétrécies.

Cœur : ouvert.

Suc : Densité : 1,061 — Sucre total : 104,00
Acidité : 14,68 — Tannin : 2,26
Pectine : 0,35

Espèce médiocre, n'est pas à recommander.

COMMUNE DE NORT.

Pommes données par M. Dupont.

55. — Pomme Durdin.

Volume : faible. — *Poids moyen* : 48 grammes.

Forme : arrondie, surbaissée, un peu conique en bas, non côtelée. Diamètre longitudinal : 42 mm. Diamètre transversal : 51 mm. Rapport des diamètres : 0,82.

Peau : mate, d'un jaune un peu verdâtre, lavée de rouge carminé uni sur une petite étendue, présentant quelques points gris très petits.

Pédoncule : court, moyen, émergeant d'un bassin large, peu profond, tout taché de gris.

Chair : blanche, ferme, peu parfumée, acide.

Endocarpe : presque sphéroïdal. Diamètre longitudinal : 16 mm. Diamètre transversal : 18 mm. Rapport des diamètres :

0,89. Écailles un peu triangulaires, développées. Loges étroites.

Cœur : fermé.

Suc : Densité :	1,060	Sucre total :	101,00
Acidité :	14,30	Tannin :	3,04
Pectine :	0,42		

Variété de peu de valeur.

56. — Pomme Locard.

Volume : au-dessus de la moyenne. — *Poids moyen* : 117 grammes.

Forme : écrasée, arrondie, pentagone. Diamètre longitudinal : 53 mm. Diamètre transversal : 70 mm. Rapport des diamètres : 0,75.

Peau : lisse, très luisante, d'un jaune foncé, disparaissant presque complètement sous une teinte carmin, fortement vergetée de rouge sur toute la surface.

Pédoncule : très court, épais ; il est caché dans un bassin étroit et profond, tapissé de gris rayonnant sur une partie de la base du fruit.

Œil : mi-clos, développé, à peine enclavé dans le sarcocarpe, occupant un bassin large, peu profond, à contours irréguliers dessinés par des gibbosités inégales, dont quelques-unes très prononcées.

Chair : demi-ferme, très blanche, assez sapide.

Endocarpe : très aplati, moyen. Diamètre longitudinal : 12 mm. Diamètre transversal : 21 mm. Rapport des diamètres : 0,57. Écailles arrondies au sommet, pointues en bas. Loges moyennes.

Cœur : ouvert.

Suc : Densité :	1,069	Sucre total :	125,00
Acidité :	13,61	Tannin :	1,88
Pectine :	0,52.		

Variété peu recommandable, manque d'astringence.

57. — Pomme Piment.

Volume : moyen ou petit. — *Poids moyen* : 70 grammes.

Forme : allongée, cylindrique, généralement dissymétrique. Diamètre longitudinal : 57mm. Diamètre transversal : 53 mm. Rapport des diamètres : 1,07.

Peau : mate, uniformément jaune, quelquefois avec une tache rose peu importante, presque toujours ponctuée de gris brun sur un côté seulement.

Pédoncule : grêle, assez long, droit ou légèrement arqué, sortant d'un bassin très étroit, peu profond, ordinairement tapissé de gris brun.

Œil : petit, clos, entrant fort peu dans le sarcocarpe, situé dans une dépression à peine dessinée, faiblement bosselée, complètement maculée de gris.

Chair : blanche, ferme, acide et parfumée.

Endocarpe : relativement fort, un peu allongé. Diamètre longitudinal : 22 mm. Diamètre transversal : 21 mm. Rapport des diamètres : 1,04. Écailles triangulaires, très aiguës aux deux extrémités. Loges inégales, rétrécies.

Cœur : ouvert.

Nota. — Les pommes de cette espèce, remises à la Station agronomique, étaient trop peu nombreuses pour en permettre l'analyse.

COMMUNE DE SAINT-MARS-DU-DÉSERT.

Pommes données par M. Ganuchaud.

58. — Pomme Belle-Fille.

Volume : très fort. — *Poids moyen* : 121 grammes.

Forme : arrondie, très déprimée, obscurément pentagone. Diamètre longitudinal : 59 mm. Diamètre transversal : 76 mm. Rapport des diamètres : 0,77.

Peau : légèrement luisante, d'un jaune un peu verdâtre, parfois estompée de rouge pâle, souvent piquetée de gris.

Pédoncule : gros et court en général, quelquefois allongé, implanté dans un bassin étroit, peu profond, taché de gris souvent prolongé sur la base du fruit.

Œil : un peu tomenteux, ouvert, assez large, se prolongeant jusqu'à l'endocarpe. Il occupe un bassin large, de profondeur moyenne, mollement ondulé sur ses bords, parfois maculé de gris.

Chair : molle, blanche, parfumée, sucrée.

Endocarpe : petit, très déprimé. Diamètre longitudinal : 18 mm. Diamètre transversal : 22 mm. Rapport des diamètres : 0,82. Écailles allongées, très rondes au sommet, acuminées en bas. Loges moyennes ou petites.

Cœur : ouvert.

Suc : Densité :	1,068	Sucre total :	124,00
Acidité :	3,06	Tannin :	2,92
Pectine :	1,52		

Espèce limite, non classée cependant parmi les bonnes.

59. — Pomme blanche.

Volume : au-dessus de la moyenne. — *Poids moyen* : 114 grammes.

Forme : arrondie, comprimée, obscurément pentagone. Diamètre longitudinal : 58 mm. Diamètre transversal : 73 mm. Rapport des diamètres : 0,79.

Peau : lisse et luisante, d'un jaune très pâle nuancé de rouge uni également atténué, discrètement piquetée de gris peu apparent.

Pédoncule : droit, gros et court, planté dans un bassin étroit et profond, tapissé de gris continu dans l'infundibulum et lacinié vers la base du fruit.

Œil : relativement petit, mi-clos, traversant le sarcocarpe jusqu'à l'endocarpe, sépales courts. Le bassin oculaire est

un peu irrégulier, très creux, assez large, faiblement vallonné, rarement taché de gris.

Chair : blanche, ferme, parfumée, un peu acide.

Endocarpe : moyen ou peu développé, aplati. Diamètre longitudinal : 14 mm. Diamètre transversal : 18 mm. Rapport des diamètres : 0,78. Écailles bossuées, trianguliformes, en pointe aux deux extrémités. Loges moyennes.

Cœur : ouvert.

Suc : Densité :	1,065	Sucre total :	117,00
Acidité :	15,68	Tannin :	2,37
Pectine :	0,10		

Variété trop acide ; sans valeur.

COMMUNE DE FÉGRÉAC.

Pomme donnée par M. H. de Barmon.

60. — Pomme Renaud.

Volume : au-dessus de la moyenne. — *Poids moyen* : 93 grammes.

Forme : conique, arrondie, faiblement côtelée. Diamètre longitudinal : 59 mm. Diamètre transversal : 69 mm. Rapport des diamètres : 0,85.

Peau : lisse, demi-luisante, verdâtre, plus ou moins teintée de rouge sang uni, marquée de quelques points gris et rouges.

Pédoncule : moyen, droit, sortant d'un bassin évasé, peu profond, tapissé de gris à peu près partout.

Œil : clos ou mi-clos, à peine enfoncé dans le sarcocarpe, placé dans une dépression étroite, peu accentuée, dépourvue de taches et mollement ondulée.

Chair : ferme, blanche, acide, peu parfumée.

Endocarpe : allongé en apparence. Diamètre longitudinal : 20 mm. Diamètre transversal : 21 mm. Rapport des diamètres : 0,95. Écailles étroites, en croissant, taillées en pointe aux deux extrémités. Loges moyennes.

Cœur : ouvert.

Nota. — Cette pomme ressemble à celle du même nom de la commune de Conquereuil, comme coloris, mais elle en diffère par la plupart des autres caractères. Il n'est pas probable que ce soit la même, toutefois, je fais des réserves à ce sujet jusqu'à nouvel examen.

L'analyse du suc n'a pu être faite cette année.

COMMUNE DE CARQUEFOU.

Pomme donnée par M. de Boussineau.

61. — Pommier Bignon.

(Arbre très vigoureux, très fertile, obtenu de *bouture*).

Volume : très développé. — *Poids moyen* : 125 grammes.

Forme : très comprimée, arrondie, insensiblement côtelée, ou plus souvent pas du tout. Diamètre longitudinal : 54 mm. Diamètre transversal : 78 mm. Rapport des diamètres : 0,69.

Peau : très luisante, d'un jaune pâle, agréablement nuancée de rouge atténué et bien estompé.

Pédoncule : court, moyen, inclus dans un bassin lisse, peu profond, très largement ouvert.

Œil : clos, développé, bien enfoncé dans le sarcocarpe, occupant un bassin large, à peine creusé, entouré de gibbosités nettement dessinées.

Chair : ferme, très blanche, un peu acide, très parfumée.

Endocarpe : un peu comprimé. Diamètre longitudinal : 15 mm. Diamètre transversal : 19 mm. Rapport des diamètres : 0,79. Écailles un peu triangulaires, en pointe aux deux extrémités. Loges moyennes.

Cœur : ouvert.

Suc : Densité :	1,062	Sucre total :	110,00
Acidité :	19,16	Tannin :	2,40
Pectine :	0,24		

Variété trop acide pour la fabrication du cidre.

Il résulte de ce qui précède, que sur les 64 variétés de pommes à cidre étudiées cette année, 10 seulement sont vraiment bonnes; ce sont les variétés : *Bédange, Doux-Mahé, Pintiaux, Chailleux, Petit-Cardunet, Lemasson, Pépin, Plate, Savatte* et *Gicquel*.

Sept autres sont sur la limite des pommes acceptables : *Petit-Doux, Gros-Cardunet, Cochon, Douce, Petit-Doux blanc, Ver, Belle-Fille*. Celles-ci peuvent être employées en mélange avec des pommes de qualité meilleure ; seules, elles fourniraient un cidre qui ne serait pas susceptible de conservation.

Tout le reste doit être banni des plantations à venir, comme ne produisant pas de bon fruit. J'en dresserai la nomenclature, lorsque plusieurs vérifications auront établi l'insuffisance de ces variétés.



JOURNAL DE MÉDECINE DE L'OUEST,

publié par la Section de Médecine de la Société Académique de Nantes.

Le *Journal de Médecine de l'Ouest* paraît par trimestre.

Le prix de l'abonnement est fixé à 8 fr. pour toute la France.

Les demandes et réclamations relatives à ce journal, les différents ouvrages, lettres, observations et mémoires imprimés ou manuscrits, doivent être adressés francs de port, au Secrétaire de la rédaction, rue Suffren, 1, à Nantes.

Le Secrétaire de la rédaction se charge, si on lui eu fait la demande affranchie, de faire tirer à part des exemplaires des mémoires insérés et de les expédier à leurs auteurs, le tout aux frais de ces derniers.

Tout ouvrage dout on enverra à la Société un exemplaire sera analysé dans le journal.



EXTRAIT DU RÈGLEMENT

DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE.

La Société publie un journal de ses travaux, sous le titre d'*Annales de la Société Académique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure*. Ces Annales se composent des divers écrits lus à la Société ou à l'une des Sections. — La Société a le droit, après qu'une des Sections a publié un travail, de se l'approprier, avec le consentement de l'auteur. — Les Annales paraissent tous les six mois, de manière à former, à la fin de l'année, un volume de 500 pages in-8°.

Les *Annales* de la Société sont publiées par séries de dix années. — Le Règlement de la Société est imprimé à la tête du volume de chaque série, ainsi que la liste des membres résidants, classés par ordre de réception.

Le choix des matières et la rédaction sont exclusivement l'ouvrage de la Société Académique.

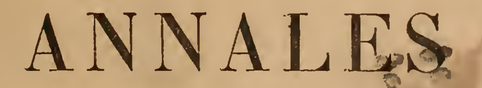
Le prix de la souscription annuelle est de :

5 francs pour Nantes ;

7 francs hors Nantes, par la poste.

Les demandes de souscriptions peuvent être adressées *franco* à Mme ve Mellinet, éditeur et imprimeur des *Annales*, place du Pilori, 5.





ANNALES

DE LA

SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

DE NANTES

ET DU DÉPARTEMENT DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

DÉCLARÉE

ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE

Par Décret du 27 Décembre 1877.

Volume 9e de la 6e Série.

1888

DEUXIÈME SEMESTRE.

NANTES,

Mme Vve CAMILLE MELLINET, IMPRIMEUR DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE,

Place du Pilori, 5.

L. MELLINET ET Cie, SUCrs.

NOTICE NÉCROLOGIQUE

SUR M. B. ABADIE

Par M. Alcide LEROUX.

Messieurs,

Chaque fois que la tombe se ferme sur quelqu'un d'entre nous, n'est-il pas vrai qu'un voile de tristesse semble s'étendre sur cette salle, sur nos réunions? Oui, nous formons en quelque sorte plus qu'une compagnie, nous formons une famille et la mort ne frappe jamais dans nos rangs sans que tous ne ressentent le coup qu'elle a frappé.

Mais quand celui qui descend dans la tombe porte un nom éminent et sympathique comme M. Abadie, on dirait que la séparation est plus douloureuse, le vide plus profond. Et en effet, il y a des hommes qui sont particulièrement doués pour s'attirer l'estime comme pour acquérir la science. Tel se fait aimer ou s'instruit à force de volonté, à force de persévérance. Tel autre arrive au même but de lui-même et sans effort. Pour M. Abadie, on peut dire que l'affabilité, la vraie affabilité, celle qui a ses racines dans la bonté, celle qui sort du cœur, était naturelle. Jeunes gens et contemporains de son âge, tous ont pu apprécier cette aménité qui faisait le fond de son caractère. Et, chose étrange, cette

nature bienveillante était pourtant pleine d'énergie. Nul plus que celui dont nous pleurons la perte ne savait se montrer homme du devoir dans les circonstances difficiles. L'injustice révoltait soudain ce tempérament plein de condescendance pour les faibles, et quiconque l'aurait vu habituellement si patient et si dévoué à l'égard des personnes bien intentionnées, eût été tout surpris de le trouver impitoyable pour la présomption.

C'est souvent ainsi: le calme de l'âme est l'indice de sa force, et l'âme d'Abadie était fortement trempée. Toute sa vie, depuis son début dans la carrière qu'il a si brillamment parcourue jusqu'à son dernier soupir, toute sa vie en est la preuve éclatante.

Bernard Abadie naquit à Mazerolles, dans les Hautes-Pyrénées, le 23 février 1818. Entré fort jeune à l'Ecole vétérinaire de Toulouse, il y tint constamment le premier rang de sa promotion. Diplômé en 1839, il entra dans l'armée comme vétérinaire militaire et exerça en cette qualité jusqu'en 1843, époque à laquelle il vint se fixer dans notre ville.

Ce fut dans ce département de la Loire-Inférieure, devenu son pays adoptif, que se révéla véritablement cet homme actif, laborieux et plein de sens pratique. Ce fut là qu'il conquit, à la suite d'un brillant concours, le titre de vétérinaire du département. Il était alors âgé de 31 ans.

Bernard Abadie était un esprit à larges conceptions. Persuadé que les efforts isolés restent stériles, que le rapprochement et l'union des hommes voués à l'étude profite à chacun d'eux et profite au pays tout entier, il contribua puissamment à la fondation de la Société vétérinaire de l'Ouest. Ses connaissances approfondies, son dévouement désintéressé lui avaient mérité l'estime de ses collègues qui lui confièrent la présidence pendant les quatre premières années. Son goût pour l'étude, et son zèle pour le grou-

pement des intelligences d'élite qui marchaient à côté de lui ne s'étaient point ralentis. Vous le savez, la Société vétérinaire du département, fondée, on peut le dire, par lui cette année même, l'avait aussi nommé président, et elle dit tout haut la grandeur de la perte qu'elle a faite en le perdant.

M. Abadie avait à un degré éminent l'amour de sa profession ; profession utile s'il en fut et qui intéresse au plus haut point la richesse et la prospérité d'un pays. Cependant il variait ses études et les étendait à toutes les sciences qui se rattachent même indirectement à l'objet principal de ses travaux. Aussi dans le Conseil de salubrité du département, dont il faisait partie depuis 1852, se distinguait-il par la justesse de ses remarques et par la profondeur de ses observations ! aussi était-il toujours et partout à la hauteur de sa tâche ! Membre du Comité central d'hygiène, du Comice agricole, du Comité d'études et de vigilance contre le phylloxera, du jury dans les Concours régionaux, membre actif de plusieurs Congrès scientifiques, il se prodiguait, ou plutôt il était recherché dans toutes les réunions où la science et la pratique sont nécessaires, et partout il se montrait supérieur.

Ce ne fut pas seulement dans le département de la Loire-Inférieure qu'il exerça son rare talent. Sa valeur et ses écrits dont je vous parlerai dans un moment avaient étendu sa réputation bien au delà des limites de la Loire-Inférieure. C'est ainsi qu'il fut membre et président de la Société des vétérinaires de l'Ouest, qu'il fit encore partie de la Société vétérinaire d'Alsace-Lorraine, de la Société nationale d'agriculture, de la Société centrale et nationale vétérinaire ; c'est ainsi enfin que, cette année même, il venait d'être élu membre correspondant national de l'Académie de médecine, marque de distinction dont il demeura profondément touché.

Il y a déjà longtemps, du reste, qu'Abadie était apprécié à sa juste valeur. Vous vous souvenez qu'en 1875 il était décoré

de la croix de la Légion-d'Honneur et que, dans cette même salle, vous vous en réjouissiez avec lui et l'en félicitiez.

Car, Messieurs, Bernard-Abadie, et c'est là ce qui fait aujourd'hui nos regrets plus vifs et plus intimes, Bernard Abadie fut l'un des nôtres, comme votre émotion le marque si bien. Admis comme membre résidant de votre compagnie en 1859, président de la Section de médecine dix ans après, il était élevé à la présidence de la Société elle-même en 1878. Ici je n'ai rien à vous rappeler. Vos mémoires sont encore pleines du souvenir de ces réunions auxquelles nous assistions. Vous vous souvenez avec quel tact, quelle modestie il présidait nos séances. Vous vous souvenez avec quel charme nous écoutions ce savant discours de fin d'année, discours dans lequel le caractère de notre regretté confrère se révélait tout entier avec sa sûreté de vue, son sens pratique, sa science basée sur l'expérience. Il s'excusait ce jour-là de nous parler de ce qui faisait l'objet de sa profession et de ses études, et nous, nous l'admirions de savoir si bien nous intéresser et nous instruire en nous entretenant d'un sujet aussi important qu'aride.

Il n'est plus ; nous n'entendrons plus sa voix ni ses sagaces explications. Je me trompe : ses pensées nous restent ; ses observations, nous les possédons. Elles demeurent consignées en grand nombre dans nos Annales. Car, non seulement Abadie parlait dans les réunions auxquelles il assistait, mais il avait une facilité remarquable pour exprimer sur le papier les réflexions que son esprit avait conçues. Ses publications sont aussi variées que nombreuses et indiquent quelle était la richesse de cette intelligence, quelles étaient sa mémoire, sa puissance d'assimilation. La *Revue vétérinaire de Toulouse,* les *Archives vétérinaires d'Alfort,* le *Journal vétérinaire de Lyon,* contiennent de lui des études importantes ; le *Bulletin de l'Association bretonne,* le *Bulletin*

de l'Association française pour l'avancement des sciences, contiennent des travaux d'Abadie. Je ne parle pas de ses nombreux rapports dans les Concours régionaux, de ses conférences dans les réunions des Sociétés dont il a fait partie. Ses sujets sont variés à l'infini : médecine, législation, hygiène, il traite tout avec la même facilité et la même sûreté. Il passe de la question de la rage ou de la piqûre de la vipère à la question de la loi du 20 mai 1838 ; il étudie avec une égale compétence la panique chez les animaux et les causes inconnues des boiteries.

Vous le voyez, Messieurs, à défaut de notre confrère éminent, il nous reste ses travaux ; nous les relirons et nous nous souviendrons de lui. Sa mort a été brusque ; la séparation n'en a été que plus cruelle pour sa famille, pour nous, pour lui. Toutefois la mort ne l'a pas surpris ; il est parti en faisant des adieux touchants, mais fermes. Il savait qu'il est là-haut une vraie récompense pour ceux qui ont passé en menant une vie utile et en faisant le bien.

DISCOURS

PRONONCÉ

SUR LA TOMBE DE M. B. ABADIE

PAR M. LE Dr OLLIVE.

MESSIEURS,

La Société Académique de la Loire-Inférieure a chargé son Secrétaire général d'un pieux et pénible devoir : celui de venir dire un suprême adieu au membre éminent dont elle déplore aujourd'hui la perte.

Nommé membre de notre Société en 1858, M. Abadie n'a cessé de prendre part à ses travaux avec cette ardeur et ce goût pour la science que nous lui connaissions tous.

Toujours assidu à nos séances, nous pouvions espérer que sa vigoureuse santé nous permettrait d'entendre encore de ces savants mémoires dont vous n'avez pu perdre le souvenir. Mais, au moment où rien ne pouvait faire présager une fin si prochaine, M. Abadie a été brusquement frappé.

Malgré les soins de médecins qui s'honoraient aussi d'être ses amis ; malgré les attentions délicates d'enfants si chers et si dévoués, malgré une énergie ne faiblissant jamais, notre regretté collègue succombait après une courte maladie.

Pour moi, Messieurs, à qui il a été donné de l'assister

jusqu'à ses derniers moments, je puis vous le dire, sa fin a été celle d'un fort. Lorsqu'il comprit que tout espoir était perdu, il eut le courage d'appeler auprès de lui ses enfants, et alors, confiant dans la récompense que Dieu accorde aux justes, il leur donna à tous et à chacun les sages conseils d'un père, en leur faisant ses recommandations et ses adieux.

Ce n'est point ici le moment de retracer les nombreux travaux de M. Abadie. Je laisse à d'autres plus compétents le soin de le faire et de vous dire ce que perd en lui un art au progrès duquel il avait si puissamment contribué.

Laissez-moi vous rappeler cependant les titres qui faisaient de M. Abadie un collègue dont pouvait grandement s'honorer la Société Académique.

Nommé en 1853, et au concours, vétérinaire du département, M. Abadie n'a cessé de prendre la part la plus active à toutes les questions, non seulement de médecine vétérinaire, mais encore d'agriculture et d'hygiène.

En 1878, vous l'aviez appelé à présider notre Société. Depuis quelques années déjà ses services et son incontestable mérite l'avaient fait nommer chevalier de la Légion-d'Honneur.

Enfin, au commencement de cette année, l'Académie de Médecine l'avait élu membre correspondant national, titre que la savante assemblée réserve seulement aux hommes supérieurs.

Il y a quelques mois à peine, M. Abadie, encore plein de cette activité physique et intellectuelle que nous nous plaisions tant à admirer, assistait au Congrès pour l'étude de la tuberculose. Et là, Messieurs (j'ai pu le voir), les témoignages de haute estime et de sincère affection dont semblaient l'entourer les membres les plus distingués de la médecine vétérinaire, montraient à quel point étaient appré-

ciés le talent et le caractère de celui que nous pleurons aujourd'hui.

Au nom de la Société Académique, j'adresse ici des témoignages de vive sympathie à la famille qui vient de perdre un père si aimé et l'assure que le souvenir de M. Abadie restera parmi nous toujours vivant, toujours cher, toujours honoré ! !

CAYENNE

SOUVENIRS DE VOYAGE

PAR Mr A. DELTEIL.

(Voir le 1er semestre de 1888, page 107.)

MŒURS CRÉOLES ET NOURRITURE A LA GUYANE.

Mœurs créoles. — On rencontre à Cayenne, comme du reste dans nos autres possessions d'outre-mer, des échantillons de presque toutes les races : des blancs de provenance nantaise en grande partie, des nègres et des mulâtres anciens affranchis, des Chinois, des Indiens malabars, des noirs de la côte occidentale d'Afrique (Bagous, Rongous, Ioloffs), des Peaux-Rouges désignés sous les noms de Galibis, Emerillons, Roucouyennes, enfin des noirs marrons datant de l'esclavage, les Bos et les Bonis organisés en tribu dans l'intérieur.

Toutes ces races diverses ont importé dans notre Guyane française des habitudes, des mœurs et un langage qui s'éloignent considérablement des nôtres. La race blanche, noyée au milieu de ce flot d'immigrants, a plutôt subi l'influence de ces étrangers qu'imposé la sienne. C'est ainsi que le créole, même des meilleures familles, et la créole surtout

emploient couramment le patois nègre de préférence à la langue française. J'ai même connu des dames, appartenant aux meilleures familles, qui ne savaient point parler d'autre langue que celle usitée autour d'elles par la classe de couleur. La manière de se vêtir, de manger, se rapproche également beaucoup de la leur. Dans leur intérieur, les dames créoles sont accoutrées de la longue robe sans taille des mulâtresses nommée *gaule*. Le corset et le costume européen ne se mettent qu'à l'occasion des sorties en ville ou des bals du Gouvernement.

Les mœurs de la population féminine blanche diffèrent par certains traits de celles que l'on rencontre en France dans la bonne société ; mais, sauf de très rares exceptions, la réputation des dames créoles est à l'abri de toute atteinte, sinon de toute médisance. Pour tous ceux qui l'ont connue, la créole est la personnification de la grâce souveraine, de la bonté la plus exquise. Généralement belle et bien faite, le teint mat, les extrémités fines, elle séduit et charme ceux qui l'approchent, bien qu'elle soit exempte de toute espèce de coquetterie. Que de jeunes filles ravissantes j'ai connues à Cayenne il y a vingt-cinq ans ! Partout, aux Antilles, à Bourbon, j'ai retrouvé ce même type charmant, qui ne s'épanouit que dans le cadre riant d'une nature tropicale éclairée par un soleil resplendissant.

La chaleur constante des colonies pousse fatalement au repos et aux molles attitudes. Aussi, après le déjeuner, a-t-on l'habitude d'une longue sieste qui se fait dans un large hamac. C'est là qu'étendu paresseusement, doucement agité par de lentes oscillations, on dort ou l'on rêve dans la demi-obscurité d'appartements où l'air circule en tous sens.

Après la sieste vient le bain froid, puis un goûter composé de fruits, de poisson salé, assaisonné d'huile, de vinaigre, de piment et appuyé d'un morceau de cassave. Ce goûter

est désigné en créole sous le nom de *Tiens bé quiau,* expression qui signifie tenir son cœur de peur qu'il ne défaille.

Vers 6 heures le soleil est sur le point de disparaître, c'est le moment de sortir et de prendre le frais. On dîne à 7 heures 1/2, au coup de canon. La soirée se termine presque toujours par un peu de musique. On peut dire qu'il se trouve un piano dans chaque maison, piano plus ou moins juste, tapoté par des mains plus ou moins expérimentées. Les grands dîners, les parties d'habitation, les chasses, les causeries sous la vérandah, sont le complément des distractions de la vie créole.

Le préjugé de la supériorité de la race blanche à l'égard de la race de couleur est encore, à Cayenne, dans toute sa force. Les hommes y apportent une certaine mesure ; mais les femmes sont intraitables sur ce point. Aucune considération ne serait capable de forcer une créole blanche à danser même avec le mulâtre le plus blanc, le plus instruit et le mieux élevé. C'est toujours pour elle le nègre, c'est-à-dire un objet d'horreur et de répulsion.

Les mœurs de la race de couleur sont extrêmement libres ; c'est une observation que peuvent faire tous les voyageurs qui ont vécu dans les colonies anciennes et nouvelles, partout où l'esclavage a laissé ses malsaines influences. Est-ce le résultat du climat ou cela tient-il au sang qui coule dans les veines des noirs ? L'une et l'autre de ces causes agissent sans doute pour créer un ensemble d'immoralité inconsciente qui se modifiera probablement peu à peu sous l'influence de l'éducation et de la religion. Mais ce qu'il y avait de curieux il y a vingt-cinq ans, et je ne crois pas que les choses aient beaucoup changé depuis, c'est que les Européens qui venaient se fixer dans la colonie pour quelques années, acceptaient avec une déplorable facilité le genre de vie de la classe de

couleur et vivaient publiquement avec des mulâtresses qui devenaient ce qu'on appelait leurs *commères*. C'était accepté comme un usage consacré par la tolérance générale et comme une sorte de mariage à la mode du pays. Personne n'y trouvait à redire. Les gens qui menaient cette existence, et ils étaient légion, puisqu'ils se composaient de tous les célibataires et de presque tous les hommes mariés de la colonie, étaient accueillis sans aucune restriction dans les familles les plus respectables de la ville. Un des gouverneurs de la Guyane, le général H..., un vieux dur à cuire qui ne plaisantait pas avec la morale officielle, voulut mettre un terme à de pareilles habitudes, du moins en ce qui concernait les fonctionnaires placés sous ses ordres. Mais les mœurs furent plus fortes que les menaces et les règlements qui demeurèrent lettre-morte.

Un vieux proverbe dit que la paresse est la mère de tous les vices. A Cayenne, les noirs sont paresseux comme des lézards. Depuis l'abolition de l'esclavage, ils mènent une vie insouciante, ne travaillant que le nombre de jours strictement nécessaire pour gagner de quoi se nourrir et se vêtir. C'est à cela que se borne leur ambition. Sur la semaine, une chemise de cotonnade et une culotte leur suffisent. Dans les bois, le costume est plus rudimentaire et se réduit à un simple *calimbé*. Le dimanche ils se parent d'un chapeau haut de forme et d'un complet qui leur donnent les allures grotesques de gommeux. Les négresses portent, pour tout vêtement, une chemise très décolletée et une pièce d'étoffe voyante, le *camisa,* enroulée autour des reins et serrant étroitement leurs formes proéminentes. Leur tête crépue est ornée d'un foulard à carreaux jaune et rouge noué sur le devant de la tête.

Les jolies mulâtresses portent une sorte de grande robe flottante de couleurs très vives, des souliers découverts vernis et un mouchoir placé coquettement sur leur tête et

orné de bijoux. Rien de voluptueux et de provoquant comme la démarche onduleuse et serpentine de ces belles filles aux yeux noirs, au teint mat ou légèrement ambré. Leurs mœurs ne valent guère mieux que celles des négresses, et, bien entendu, elles sont infiniment plus recherchées que ces dernières.

Le clergé colonial a fait tous ses efforts pour moraliser la classe de couleur, mais il n'y a guère réussi. Les vieilles négresses se laissent assez volontiers embrigader dans une sorte de dévote milice où on leur impose l'obligation de paraître à certaines grandes fêtes de l'année, en procession, avec robes blanches et voile blanc sur la tête. On ne peut s'empêcher de rire en voyant ces pauvres vieilles femmes dont la figure noire et d'aspect simiesque ressort sur la blancheur du costume. On les a comparées, avec juste raison, à des mouches tombées dans un bol de lait. Quant aux petits nègres, ils ne retenaient que fort peu de chose de l'enseignement religieux qui leur était donné avec tant de dévouement par les Frères de l'école chrétienne. Pour donner une idée de la façon dont ils comprenaient la religion, je vous citerai une sorte de parodie bouffonne qu'ils représentaient le Vendredi-Saint et qui amusait considérablement les spectateurs. Ils confectionnaient un mannequin en paille habillé d'oripeaux de couleur. Un d'eux traînait le bonhomme au moyen d'une longue corde passée autour de son cou, et une nuée de galopins armés de longues gaules le suivaient par les rues en tapant dessus à tour de bras et en criant à tue-tête : *Tué, diable-là, tué! diable-là mouri donc qu'a tué bon Dié! Diable-là mouri donc!* Dans leur esprit grossier, le diable avait fait mourir le bon Dieu et ils fustigeaient le diable pour le punir du crime qu'il avait commis.

Mais si la classe de couleur est rebelle aux enseignements du christianisme, en revanche, elle croit aux sorciers, aux

piaï et aux esprits avec une foi absolue. Le *piaï* est une sorte d'amulette faite avec des herbes sèches, de petits morceaux de bois, des dents d'animaux auxquels on attribue des vertus étranges, telles que de se faire aimer ou de faire mourir un ennemi. Pour se débarrasser d'une rivale, on emploie quelquefois des poisons redoutables dont certains vieux papas nègres ont le secret, et dont il est presque impossible à un chimiste expert de déceler la présence. Contre la morsure des serpents venimeux, les nègres ont également certaines plantes qu'ils font boire aux initiés et qui passent pour être très efficaces. Du reste, les nègres et négresses ont mille et mille recettes contre les maladies du pays. Il est difficile à un médecin de lutter contre les vieilles empiriques; et, souvent pour ne pas mécontenter leurs clients, ils se croient obligés de prescrire des médicaments du pays dans la souveraineté desquels ils n'ont que peu de confiance.

La langue créole que l'on parle à Cayenne et dans nos autres colonies est une sorte de patois assez difficile à comprendre pour des oreilles européennes qui n'y sont pas accoutumées. Les nègres transportés dans nos colonies, habitués à des idées simples, en rapport avec leurs mœurs et leurs besoins, ont transfiguré notre langue maternelle selon leur génie propre, prenant pour exprimer leurs pensées les substantifs et les qualificatifs et laissant de côté les temps des verbes qui leur paraissaient trop compliqués. Ils y ont ajouté, de leur crû, des mots et des images pleins de saveur et d'originalité. En sorte que la langue créole constitue une véritable littérature, étudiée par des Européens, qui en ont mis en relief les points les plus intéressants à connaître. Le nègre est un être simple et naïf, mais n'est point un sot, tant s'en faut. Les contes, les poésies, les proverbes créoles sont pleins d'esprit, d'imagination, de finesse que les initiés

apprécient comme ils le méritent. Mais ce qui est surtout inimitable, c'est l'accent, le geste qui accompagnent le langage. Le nègre est un véritable comédien qui sait peindre sa pensée avec feu et conviction, quelquefois même avec éloquence. Et quand ce nègre, et à plus forte raison le mulâtre, a reçu une instruction complète, il étonne l'Européen par son intelligence.

Il ne faudrait pas croire que le créole parlé à Cayenne, aux Antilles, à Bourbon et à Maurice se ressemble. Il existe, au contraire, entre la langue en usage dans nos colonies, des différences très accentuées. Une étude comparative de ces divers créoles serait très intéressante, mais m'entraînerait trop loin. Je dois donc me borner à vous donner une idée sommaire du langage cayennais.

Une des particularités de la langue créole, celle qui frappe le plus les Européens, c'est la prononciation des mots ayant un *r*. Autant les habitants du midi les font rouler, autant les créoles les atténuent en leur donnant une intonation traînante et paresseuse. Ainsi la Martinique, un carosse, une carotte, se prononcent : la Mâtinique, un câosse, une câotte, comme si l'r n'existait pas. C'est surtout aux Antilles que s'accentue le plus cette singulière prononciation. Dans la bouche des femmes, cette manière de parler paraît câline et gracieuse. Dans celle des hommes, au contraire, elle est choquante et semble trop enfantine.

Je vous citerai, comme exemple, quelques phrases dont le souvenir est encore présent à ma mémoire. Vous verrez combien elles diffèrent du patois, un tant soit peu ridicule, que les romanciers attribuent aux nègres qu'ils font parler dans leurs ouvrages.

Ainsi, pour dormir, un créole de Cayenne dira : *Cigalé qu'a tient bé mô,* ou bien *mo qu'à fremé mo coquille oueï.* Pour demander de l'eau : *Baille mo pitit moceau di l'eau*

sec. Quand deux négresses se rencontrent, il s'établit entre elles le colloque suivant : *Bonjou, sô! Sô, bonjou! à qui nove? Comment ou fica! — Mo pa oué li. Ah! ché! mo cô pas bonbon, mo gagné moceau di la fièvе à nuit là.*

Pour exprimer l'idée d'une chose très bonne, on dira : *Ca dous passé sio.* Une négresse qui vient de manger à sa faim et qui est repue s'écriera d'une façon toute naturaliste : *Ah! zami, mô vente lé plein jouque mo goge.* Une expression très répandue parmi les femmes est celle-ci, qui peint l'étonnement : *Voué! voué! mo maman qu'a fait mo la sou la té.*

Kaouka veut dire tais-toi! C'est un vieux mot portugais. *Mouché* veut dire monsieur.

On appelle un bœuf, une vache, un veau : *papa bêf, maman bêf, pitit bêf.* Une tortue, c'est la *coumé toti.* Les onomatopées sont très répandues dans le langage créole et constituent une sorte d'harmonie imitative. Parlent-ils d'un coup de canon, les nègres ajoutent : *boum!* un coup de fusil, *poh!* un soufflet, *pimm!* des coups de fouet, *vlapp!* de quelqu'un qui dégringole dans l'eau, *bloucoutoum.* Les noms d'oiseaux, *tac-tac, vou-vou, guiguit, gli-gli, guidi-guidi, pinian-ouan,* expriment le caractère particulier de leurs chants.

Les dames créoles ne s'abordent jamais qu'en se traitant de *ché cocotte, ché doudou,* d'une voix mignarde et caressante. Mais ce qu'il y a de plus curieux à observer, ce sont les sous-entendus contenus dans un seul mot comme celui *hein! hein!* qui, suivant l'intonation avec lequel il est prononcé, le geste et le regard qui le soulignent, veut dire : oui! non! ni oui ni non! peut-être! pas encore! nous verrons! devinez! Il est un autre mot : *schia!* lequel jeté d'une bouche pincée, en détournant la tête et en se redressant

comme une marquise offensée, exprime l'horreur et le dédain le plus absolu.

Les contes créoles sont à mourir de rire. Les personnages principaux que le nègre met en scène sont généralement la tortue et le tigre (*tig ké toti*). La première représente la sagesse, la prudence; le second, la ruse, la méchanceté. Il va sans dire que c'est toujours dame tortue qui triomphe des mauvais tours que le tigre cherche à lui jouer et des pièges qu'il lui tend.

Les proverbes créoles sont innombrables et conviennent à toutes les situations. Les vieux nègres et les vieilles négresses les débitent, à l'occasion, d'une voix grave et sentencieuse qui n'admet pas de réplique de la part de ceux auxquels on les applique. En voici quelques-uns qui sont les plus fréquemment employés. *La langue n'a pas le zô,* c'est-à-dire elle est souple et peut servir à tous les mensonges, et *zaffai cabrit ça pas zaffait mouton,* pour dire qu'on ne doit pas confondre les affaires des uns avec les affaires des autres.

Joué ensemble chien ou trappé pice.
Chatte pas là, ratt ka bail bal.
Misé fait macaque mangé piment.
Pis faible toujou tini tô.
Coup de langue pli mauvais passé piqu sépent.
Vié tison prend fé pli vite passé bois sec.

ÉNIGMES.

Piti bari sans cècle (œuf).
Ça qui battc maman li (pilon).
Poùel en haut, poùel en bas, coco dans mitant (œil).
Quale ti bouteil bien pleine touni guiole en bas, pas ka renversé (pis de vache).

Quant aux fables, aux poésies créoles et aux chansons,

elles ont une saveur de terroir et un esprit que je voudrais bien vous faire apprécier.

Je me hasarde à vous citer la fable suivante avec traduction en regard:

CANARI KÉ CHOUGUIÉ (POT DE TERRE ET POT DE FER).

Chouguié oun jou trouvé colé	La chaudière un jour se mit en colère
Di fica la so fouyé	De rester dans son foyer
Li k'mence ka babillé	Elle se prit à babiller
Ké canari so compé	Avec le canari son compère
Anvant mounde di cas' lévé,	Avant que les gens de la maison soient levés,
Ka dit: Gadé nous misé,	Disant: Voyez notre misère,
Nous toujou landan chabon,	Nous sommes toujours dans le charbon,
Landan cend, landan poussié,	Dans la cendre, dans la poussière,
La di fé... Tout çà pas bon,	Dans le feu. Tout çà m'ennuie,
Ché compé, annou mâon?	Cher compère, évadons-nous?
Canai épond: coumé,	Le canari répond: Commère,
Vous ka joué; si mo soti	Vous plaisantez; si je sors
M'a cassé pitit-pitit.	Je serai brisé en mille morceaux.
Mo lapeau fait ké la té,	Ma peau est faite avec de la terre,
Li pas ka pouvé quimbé;	Elle ne pourra pas résister.
Laissez mo la mo côté.	Laissez-moi dans mon coin.
Vous qui dou, ça vous zaffait,	Vous qui êtes dur, c'est votre affaire,
Pati, bon jou, bon santé.	Partez, bonjour, bonne santé.
Chouguié dit: Anwan, compé,	La chaudière dit: Ah bah! compère,
Est-ce mo ka pas la ké to	Est-ce que je ne serai pas là avec toi
Pou mo défend to la peau?	Pour défendre ta peau?
Nous ka allé toujou tout poche.	Nous marcherons toujours à côté l'un de l'autre.
Si nous enconté oche	Si nous rencontrons quelque pierre,
Ou bien di bois, ou bien chicot	Quelque bois, quelque chicot,
M'a cassé yé ké mo dos.	Je les casserai avec mon dos.
Canai coît çà, pauv' guiabe;	Le canari crut cela, pauvre diable.
Li soti d'en bas so table,	Il sortit de dessous sa table,
Rhalé so cô là lari.	Traîna son corps dans la rue.
Chimin té pas bon, chouguié	Le chemin n'etait pas bon, la chaudière
Ka maché manié, manié	Marchait en tricotant
Jouque li côté canai,	De telle sorte qu'elle aborda le canari
Ki cassé, tôné fri fri.	Qui fut brisé et réduit en poussière.

Nourriture. — La façon dont on se nourrit à Cayenne a une très grande importance pour l'Européen qui va se fixer dans cette colonie : je crois donc devoir traiter cette question avec quelques détails. Il faudrait le talent si fin de Brillat-Savarin, l'auteur spirituel de la *Physiologie du goût*, pour donner du charme à un si modeste sujet. Je vais m'efforcer de me rapprocher d'un pareil modèle pour ne pas trop ennuyer ceux qui m'écoutent ou me lisent.

Quand on part de France pour aller vivre aux colonies, il faut bien se figurer qu'on ne trouvera point dans ces pays éloignés une nourriture semblable à celle à laquelle on était habitué. Le mieux, en pareille circonstance, est de se préparer à faire les plus grandes concessions aux coutumes locales et à suivre l'exemple des Européens qui se sont créolisés.

Ainsi à Cayenne, on ne trouve pour ainsi dire aucune ressource sous le rapport des mets en usage dans la cuisine européenne. Le veau et le mouton y sont à peu près inconnus. Quant au bœuf, il y est aussi mauvais que possible. De mon temps, et j'ai entendu dire que les choses n'avaient point changé depuis 25 ans, les bœufs étaient apportés du Brésil par des goélettes à voile, qui mettaient, suivant les saisons et les hasards de la navigation, de 10 à 40 jours pour se rendre à Cayenne. Après ces longues traversées, les pauvres animaux que l'on débarquait sur les quais ressemblaient plutôt à des squelettes qu'à des bœufs vivants. Il fallait souvent les étayer pour les empêcher de tomber. Un empoisonneur, du nom de Duprom, s'efforçait avec des sauces savantes d'accommoder les maigres lanières de viande que l'on tirait de ces bêtes abattues. C'était lui le grand dispensateur des maisons qui tenaient à faire usage de ce mets européen. On y joignait des conserves de France. Et ceux qui se soumettaient à un semblable régime, pour ne pas changer leurs habitudes, se délabraient l'estomac au bout de quelques mois.

Combien le régime alimentaire créole était plus varié, plus substantiel et plus savoureux !

La viande de bœuf n'était point entièrement bannie de la table créole, mais elle n'y figurait que comme accessoire. Le mets national par excellence, celui qui tenait la première place au repas de midi et dont tout bon créole noir, mulâtre ou blanc ne se serait jamais passé : c'est la *Pimentade*. Ne vous effrayez pas de ce mot qui semble faire supposer à première vue une mixture incendiaire dans laquelle le piment joue un rôle prépondérant. La pimentade tient le milieu entre la bouillabaisse provençale et le court-bouillon des Antilles. Elle se prépare avec des poissons d'espèce particulière à chair grasse et ferme. Un des meilleurs et des plus recherchés est, sans contredit, le *mâchoiran jaune,* grand poisson formidablement armé, portant derrière la tête une sorte de poignard articulé, long de 25 centimètres, qui lui sert de défense. Une pimentade de mâchoiran jaune est aussi réputée à Cayenne qu'une bouillabaisse confectionnée à Marseille par les savantes mains du célèbre Roubion. Outre le poisson, qui est la pièce principale de la pimentade, il y entre des tomates, du citron, de l'ail, de l'oignon et enfin du piment, dont on dose la proportion suivant les goûts de chacun. Car l'addition de piment ne se fait que dans l'assiette de chaque convive, une fois la pimentade servie et additionnée de *cassave* fine, le vrai pain du pays dont je vais dire quelques mots.

La cassave se prépare au moyen de la racine de manioc, plante appartenant à la famille des Euphorbiacées, si riche en poisons et en produits utiles. Cette racine, qui atteint souvent la grosseur de la cuisse d'un homme, contient une fécule alimentaire et un suc vénéneux à base d'acide cyanhydrique. On la râpe et on soumet la pulpe à la presse en la plaçant dans un long cylindre de fibres végétales,

fermé d'un bout et extensible, portant un gros poids à une de ses extrémités, tandis que l'autre est attachée à une poutre du plafond. En raison de sa forme allongée et de sa couleur, on lui a donné le nom de *couleuvre*. La partie liquide entraînant une petite quantité de fécule est reçue dans un plat et jetée. La pulpe une fois débarrassée de son suc toxique est mise en couches minces sur une plaque de fonte mobile et chauffée en dessous. Elle s'y dessèche et s'agglutine sous forme de grande galette pouvant se conserver sans altération pendant des mois entiers. On la donne aux domestiques noirs et aux travailleurs en guise de ration.

La cassave, au contact d'un liquide chaud, tel que la pimentade, se réduit en gelée comme le tapioca, qui a du reste la même origine. Elle renferme peu d'azote et beaucoup d'amidon et paraît convenir admirablement à la nourriture des personnes habitant les pays chauds.

Comme cette cassave a un goût très fade, on comprend qu'elle doit être rehaussée par un condiment de haut goût, tel que le piment, qui de plus a la propriété de réveiller la paresse de l'estomac dont la chaleur ne peut que provoquer la langueur. Les espèces de piment les plus employées à Cayenne sont : le piment *café*, le piment *cabrit* et le piment *cacarat*. Le premier est gros comme une baie de café, d'un goût très parfumé et de force moyenne ; le second, beaucoup plus petit, a une saveur qui rappelle un peu celle du bouc, de là son nom, mais est beaucoup plus fort que le précédent. Quant au dernier, qui porte le nom de *poivre de Cayenne*, quand il est mûr, desséché et réduit en poudre, c'est un véritable caustique d'une violence incroyable. Pour l'emploi journalier, on le cueille à l'état vert et on l'écrase dans son assiette au moment du repas. L'huile ordinaire dissout le principe actif du piment, lequel est une huile volatile ; le vinaigre, au contraire, l'atténue.

En dehors du piment, on fait aussi grand usage, comme condiment, des *achards,* composés de morceaux de choux palmistes assaisonnés à l'huile et au vinaigre et additionnés de piment.

La pimentade et la cassave ne sont pas les seuls mets paraissant sur les tables créoles. Il en est une foule d'autres qui méritent une description sommaire :

La *soupe au perroquet,* délicieuse malgré le peu de saveur de l'oiseau mangé sous toute autre forme ;

La *soupe aux calichats* préparée à l'aide de petits crabes très agiles ; elle rappelle le coulis ou la bisque d'écrevisses et jouit de propriétés approdisiaques plus ou moins contestables ;

Le *calalou,* mets très compliqué, composé d'une macédoine de viandes variées, telles que jambon, volaille, morue, crevettes cuites avec le fruit d'une malvacée, le *gombo.* Il faut être créole renforcé pour avaler cette mixture visqueuse et gluante comme le macaroni ;

Le *Kari de Tortue* fait selon les règles de l'art, le foie de la bête sauté à la poêle dépasse comme finesse de goût les meilleurs foies d'oie et de canard venant de Strasbourg ;

Le *crabe* farci dans sa propre carapace ; le *crapaud* au vin, pas le vrai, bien entendu, mais un horrible poisson à bouche énorme et à forme de batracien qui est un des mets les plus délicats qu'on puisse manger.

Vous parlerai-je encore d'une *daube de maipouri,* d'un rôti de *pake,* d'un civet d'*agouti,* d'un *pangolin* cuit dans sa cuirasse, de l'*iguane,* sorte de grand lézard mis à la broche, d'un râble de *singe,* d'une fricassée de *hocco* et de *maraï.*

Comme légumes, on n'a que l'embarras du choix. Le *chou palmiste,* qui n'est autre chose que la partie tendre du bourgeon foliacé de divers grands palmiers, se mange en kari, en salade. Sous cette dernière forme, c'est tout ce

qu'on peut désirer de tendre et de parfait. On sait arranger les *aubergines* et les *tomates* de la façon la plus appétissante. La *banane* se mange soit bouillie avec du salé, soit cuite sous la cendre, soit au vin et au sucre, soit sautée dans la poêle comme des beignets. Elle est d'une immense ressource dans la cuisine créole.

Et les fruits, quelle variété, quelle délicatesse de goût ! Ils ne le cèdent en rien à ceux de France pour ceux qui savent les apprécier.

Le roi des fruits de Cayenne, c'est la *mangue*. C'est à la Guyane qu'elle trouve le climat qui lui convient le mieux et qu'elle atteint sa plus grande perfection. C'est un fruit divin, sans pareil, qui vous fait éprouver une sensation incomparable quand on la mange et des regrets éternels quand on en est privé. Lorsque cette chair rougeâtre, parfumée, onctueuse, vous fond dans la bouche, on sent une de ces titillations comme seule une pêche parfaite et de haute marque est capable de vous en donner. Et encore, j'ai goûté des deux et je donne la préférence à la mangue. Dieu vous garde cependant de porter la dent sur une mangue non greffée ou sur ces petits *mangots* des Antilles qui ne sont que d'ignobles sauvageons. C'est pour ces dernières qu'on a pu dire que leur chair rappelait un morceau de filasse trempé dans de l'essence de térébenthine.

Après la mangue, viennent la *sapotille* à la chair grise et succulente ; la *caïmitte* qui se mange à la cuillère comme une crême ; la *pomme-cannelle,* toutes les variétés innombrables de *figues-bananes ;* la *barbadine* au vin assaisonné de sucre et de muscade; le *cousou* et le *maritambou*, dont la pulpe acidulée et sucrée est si agréable au goût ; l'*anana* qui atteint à Cayenne la grosseur d'un melon et qui dépasse en finesse et en parfum tout ce qu'on peut imaginer ; l'*orange* mangée à pleine bouche , à la fourchette, après

avoir été grossièrement décortiquée au couteau. Et l'*avocat,* beurre végétal onctueux, à la chair jaunâtre, et la *gelée de goyave* à la vanille et les *citrons* verts confits et les tranches de *papaye* cristallisée! Mais je m'arrête avant d'avoir épuisé la moitié de mon sujet.

J'en ai dit assez pour vous convaincre que la Guyane offre à ceux qui veulent vivre à la créole une alimentation riche, variée, abondante, qui ne le cède nullement à celle que l'on trouve en Europe.

(*A suivre.*)

CAUSERIES SUR NOIRMOUTIER

PAR LE D[r] VIAUD-GRAND-MARAIS.

VIEILLES CROYANCES ET VIEILLES COUTUMES.

(Voir le 1er semestre de 1888, page 61.)

II.

En reprenant le cours de ces causeries, nous tenons à déclarer que nous serions désolé si l'on y voyait une critique à l'adresse de nos paysans, pleins de dévouement et de cœur et que nous avons en grande estime et affection.

L'homme, qu'il le veuille ou non, est sous la pression du surnaturel; il sent qu'il y a quelque chose au delà de ce que perçoivent ses sens et que la science n'arrive pas à tout expliquer.

Si l'on cherche au fond de l'esprit le plus sceptique, le plus fort, pour parler le langage du jour, on y retrouve de vaines terreurs, quand vient la nuit avec sa solitude et ses ténèbres, quand le vent siffle et pleure et surtout quand l'homme se trouve seul en face de la mort.

Qui dit ne pas croire à Dieu va parfois, en secret, demander l'avis d'une somnambule, est gêné de se trouver le treizième à table, choisit, pour voyager, un autre jour que le vendredi, et, s'il ne fait pas *virer le tamis* sur la pointe d'une paire

de ciseaux, se laisse impressionner par ce que disent les tables.

Pour être plus naïves que celles des villes, nos croyances, propagées de génération en génération par les récits des longues soirées d'hiver, ont au moins un côté poétique et un parfum d'archaïsme ne manquant pas de charmes.

Les consigner sur le papier a sa raison d'être, car elles sont en train de disparaître comme les bahuts et les vieilles faïences et bientôt qui les cherchera ne les trouvera plus.

F. Piet, dans ses *Recherches sur Noirmoutier,* parle des farfadets, des revenants, des vertes-velles, des loups-garous et, en particulier, de la grande-queue, des ventres rouges et enfin des sirènes. Il aurait pu ajouter à cette énumération les dames blanches, rapprochées des revenants, et les garâches, sortes de loups-garous femelles.

Benjamin Fillon, dans *Poitou et Vendée* (art. *Saint-Cyr en Talmondais*), publie la chanson de la *Chasse-Gallery,* d'après une version ne datant pas de plus d'un siècle, mais renfermant des fragments très anciens. Tous les êtres fantastiques de l'ancienne mythologie poitevine s'y trouvent énumérés et Fillon, dans des notes précieuses, donne des explications sur chacun d'eux.

Gallery *conduit la sarabande,* et il ne faut pas le confondre avec le fameux chef de voleurs Guillery, beaucoup plus moderne et qui a été aussi chanté.

Il est monté sur un *chevaau qu'a le cou d'une bête et la pia d'un crapaaud;* il excite sa troupe en brandissant son sabre de *verglias* et chaque nuit poursuit sa proie (le *sarrazin?*) qui lui échappe toujours.

La *grolle* (espèce de corbeau ou de corneille) oiseau fatidique, *cope de ses ales le vent gliacé.* La *garâche* et l'*aloubi* font partie de la meute et accompagnent en hurlant le chasseur infernal. L'aloubi ou vampire est, dit Fillon, un homme

maigre, insatiable, qui mange tout dans les maisons où il est reçu et apporte la famine.

Viennent ensuite la *sorcière,* le *lutin,* le *fu-follet,* le *putois* et le *loup,* le *cheval mallet* (*equus malus*) et le *bège fantôme tot habillé de blanc* (1).

Nous retrouverons ici le lutin et le feu follet, mais le putois, le cheval mallet et le bège fantôme n'y sont pas connus.

Voici le *frère fadet* de *baume* ou des cavernes, ainsi nommé parce que pendant le jour il se tient dans des trous; la *chéronyne* ou charonge, le *revenant,* la *bête pharamine,* qui, pour suivre la chasse, a quitté ses *cahurauds,* nuages orageux, où elle se réfugie pendant le jour; la *houlère,* truie qui vient de mettre bas, mot pris dans un sens figuré, et enfin le *ché rouge* ou chien rouge ; il fait un cercle de feu autour de celui qu'il veut dévorer.

La houlère et le ché rouge sont inconnus de la pointe de la Fosse à celle de l'Herbaudière, ainsi que le mot cahuraud (2).

(1) Bège pour *baige* gris : soie baige, toile baige ou écrue.

(2) Malheur à l'homme en péché mortel que rencontre la chasse maudite ; il est saisi au passage et jeté sur le cheval mallet. Son âme est entraînée en enfer et son corps meurtri et mutilé est retrouvé au milieu des landes ou dans un chemin creux.

Comme dans la ballade allemande de Burger « *Le sauvage chasseur* » à l'aube tout disparaît.

Oufin fait temps cliair,
Et la troupe gelaie,
Va routir en enfer.

Gallery est condamné à ce supplice parce que

Gle chassit to les dimanches
Et battit les paysons.

La légende de la chasse infernale se retrouve en France de tous les côtés. Au pays de Retz, elle est conduite par un roi David. Il chassait tous les dimanches pendant la grand'messe et ne tenait aucun compte des plaintes

Le sujet de cette causerie sera donc plus restreint que celui de la chanson, et les faits dont il va être parlé ne sont plus connus que des vieilles gens.

1° Les lutins et les farfadets.

Les lutins sont des nains que l'on retrouve un peu partout. En Orient, ils sont connus sous le nom de *Djins*. Il y en a d'officieux et d'autres de méchants.

Le mot de *poulpiquets*, sous lequel on les désigne en Bretagne, manque dans notre vocabulaire.

Un gros bloc de pegmatite situé à l'extrémité septentrionale de l'anse de Luzeronde porte le nom de *Rocher du Lutin*, et l'on dit qu'il recouvre une caverne renfermant un trésor (1).

Les lutins se confondent, en partie, avec les *fadets, farfadets* ou *frère-fadets* qui, eux-mêmes, se distinguent mal des *feux follets*, appelés aussi *chandelles*, à cause de la forme habituelle sous laquelle ils se montrent la nuit.

des paysans. Lancé à la poursuite d'un cerf dans un point où le Tenu est encaissé entre des rochers, il tomba dans la rivière avec toute sa suite, et il revient la nuit reprendre sa chasse infructueuse. Le lieu pittoresque où il disparaît, appelé le Saut du Cerf, est situé entre Saint-Même et Port-Fessan (Pichelin).

Au Blaisois, la chasse est dite des Machabées, et le chasseur maudit devient Thibault le Tricheur, comte de Blois, puni pour avoir méconnu les lois de l'église et celles de l'humanité (Dupou).

Cette légende n'existe sous aucune forme à Noirmoutier, où le terrain est impropre à la chasse à courre.

(1) Toute l'extrémité nord de l'île est plus ou moins hantée. L'anse du Lutin fait suite au rocher du même nom, puis vient la pointe du Corbeau, l'anse de la Corbière (de *corva*, corneille) et la pointe de l'Herbaudière avec son dolmen. Au large, les Bœufs, fertiles en naufrages, beuglent aux jours de tempête.

Les farfadets sont tantôt complaisants, tantôt mauvais farceurs. Ils rendent à la belle fileuse le service d'avancer son ouvrage quand elle s'est endormie au coin de l'âtre et a laissé se consumer sa chandelle de résine à la vacillante et fumeuse lumière.

Si nous ne tenions à nous borner à l'île, nous pourrions raconter l'histoire d'un fadet se plaisant, à Clisson, à tresser les crinières et à mêler les queues des chevaux [1]. Poursuivi de l'étable au pont-levis du château par des gens affolés et qu'une vieille femme boîteuse éclairait mal, il fut tué à coups de fourche. Le lendemain, le fermier qui s'était endormi, heureux de son expédition, trouva un veau de moins dans son étable, et le cadavre ensanglanté de l'animal fut reconnu dans les douves de l'antique forteresse. Encore un nouveau tour joué par le *leutin* [2].

Lutins et farfadets disparaissent au chant du coq. Dans nos villages, ils ne font pas trop la cour aux filles et, en général, ont, comme celui de Luzeronde, la charge de garder des fortunes enfouies sous terre.

On voit fréquemment la nuit des chandelles errer sur les décombres et là où gisent de vieilles substructions.

Les savants disent que les follets sont dus à des dégagements de matières animales en voie de décomposition, à de l'hydrogène phosphoré qui s'enflammerait d'une manière

(1) Ce phénomène est surtout observé dans les écuries mal tenues. Les nœuds sont tellement serrés que l'on est souvent obligé de couper les crinières faute de pouvoir les démêler. Les chevaux, dont les crins sont ainsi tressés, sont tristes et fatigués comme s'ils avaient fait une longue course pendant la nuit.

(2) Les maris jaloux font périr les fadets en mettant un trépied rougi à blanc dans la cheminée par laquelle ceux-ci ont l'habitude de descendre ; cela porte malheur à la maison.

spontanée au contact de l'air; mais l'ont-ils démontré? Ont-ils bien prouvé leur véritable nature?

C'est chose étrange de voir les follets errer dans les ténèbres comme s'ils cherchaient leur chemin et suivant des lignes tantôt verticales et tantôt horizontales.

Heureux qui aperçoit la flamme indicatrice! ou plutôt malheureux, car il est pris de la soif de l'or. Le fauve métal, il veut l'acquérir, et cependant celui qui le premier y touchera mourra dans l'année.

Il y a environ cinquante ans, le propriétaire d'une maison s'appuyant sur cette croyance, trouva plaisant de faire abattre pour rien un vieux mur qui le gênait au milieu de sa cour. Il dit y avoir vu rôder des chandelles et invita ses voisins à venir le démolir, leur offrant de partager avec eux le trésor qu'ils découvriraient.

Un certain nombre d'hommes de bonne volonté se présentèrent et se mirent à l'œuvre avec ardeur; mais plus l'on approchait des fondations, plus cette ardeur diminuait. Les poitrines se resserraient, la respiration devenait haletante. Qu'allait-on trouver? — Si c'était encore Jean qui dénichait ce trésor, pensait Hilaire! Si c'était Paul ou Frédéric, se disait Jean! — Et les coups de pioche tombaient moins pressés et cependant la sueur perlait sur les visages; on ne parlait plus.

Une vieille marmite, veuve d'un de ses pieds, apparut au milieu de l'éboulis et causa un effroi général. « C'est toi qui l'a mise à jour, Frédéric, achève ton œuvre. — Nenni ja, je n'ai rien découvert du tout; cassera le vase qui l'osera. — Nous ne pouvons cependant pas rester comme des sots en face du trésor sans nous le partager. — Partagez-le si vous le voulez; je m'en vais, j'ai trop peur d'une mort prochaine. — Je vais te donner une idée, tu as une vache, va la chercher, nous l'attacherons par la queue à la marmite; elle la brisera sur les pierres et elle aura découvert le trésor. —

Bien sûr que je vais sacrifier ma bête pour peut-être moins qu'elle ne vaut. — Il faut pourtant l'avoir cet or du lutin puisque le plus fort est fait. — Eh bien! tirons nos vaches au sort et celle qui aura le plus petit numéro sera attachée à la marmite. »

Ainsi dit fut fait, et la vache affolée se mit à courir sur la charraud (1), traînant derrière elle le vase mystérieux. Le propriétaire du mur la suivait avec ses ouvriers et se tordait les côtes. Mal faillit lui en advenir, quand de la marmite en morceaux sortit la terre de marais salant dont il l'avait remplie. Les hommes, furieux, voulaient le jeter dans la branche (2) voisine. Il les calma de son mieux à l'aide du jus divin, mais un peu acerbe, que donnent les vignes des dunes fumées avec du varech et ils finirent par rire eux-mêmes de la plaisanterie.

« Avez-vous parfois entendu les ébraillards, disions-nous à un homme accoutumé à courir la nuit sur la côte, pour récolter du varech ? — Je n'ai jamais rien vu ni entendu d'extraordinaire, me répondit le brûleur de goémon, mais mon père m'a raconté un fait bien étrange. Il revenait un soir d'hiver de la Pointe vers l'Epine, quand passant près de la dune de défunt M. le curé Bouchet, il vit dans l'ombre de petits hommes de deux pieds de haut qui se frappaient les joues avec leurs mains en poussant le cri de *hiou, hiou ;* puis ils se plongeaient dans une douve malgré le froid qu'il faisait. — S'est-il approché pour les voir de plus près ? — Oh non ! il est rentré bien vite chez lui plus mort que vif. »

C'étaient sans doute des oiseaux de mer qui battaient des

(1) On entend par charrauds des chaussées en terre glaise, impraticables à certains moments de l'hiver Elles ont été longtemps les seuls chemins de la partie basse de l'Ile.

(2) On désigne par le mot *branches* les dernières divisions d'un *étier (œstuarium),* apportant l'eau de mer aux marais salants.

ailes en poussant leur cri accoutumé; de loin et dans l'obscurité, ils auront été pris pour des nains ([1]).

Les lutins et les farfadets sèment dans les landes et les pâturages la petite plante bulbeuse aux fleurs blanches, parfumées et disposées en spirale, appelée l'*herbe de la détourne* ou *des trois tournes* et que les savants désignent sous le nom de *Spiranthes*.

Les animaux la respectent et elle reste seule debout dans les terrains livrés à la vaine pâture.

Celui qui la foule involontairement du pied perd son chemin ([2]) ou est exposé à changer complètement d'avis et sans raison, d'où le dicton : Sur quelle herbe es-tu donc monté que tu n'es plus le même ? c'est au moins sur l'herbe de la détourne. Le spiranthès est commun, aux mois d'août et de septembre, dans l'allée des Soupirs, suivie le dimanche soir par les amoureux, et dans les pâtureaux voisins. Il se montre aussi en abondance dans les landes et sur les falaises de l'île d'Yeu.

Nous causions, au mois d'août dernier, des propriétés des spiranthès, sur le *Rovaire*, bateau faisant la poste entre cette dernière île et la Barre-de-Monts. Un matelot vint prendre part à notre conversation et nous dit qu'un soir se rendant de Port-Joinville à la Cadouère, points peu éloignés et

([1]) L'Œdicnème criard *(Œdicnemus crepitons,* Temm.), de la grosseur d'un corbeau, de teinte jaunâtre, à gros yeux et à pattes jaunes, est peut-être pour quelque chose dans les légendes des ébraillards et des encharlubins dont il a été parlé dans un précédent article. Il est de mœurs essentiellement nocturnes et son pelage se confond avec la teinte du sable. Il a un cri étrange et quand l'oiseau court parallèlement à l'observateur, ce cri paraît le suivre et venir de dessous terre. L'œdicnème est un oiseau de passage apparaissant par bande en automne et en hiver (d'octobre en mars).

([2]) Dans les forêts du nord de la Loire-Inférieure on appelle l'*herbe qui égare,* le *Lycopodium clavatum,* formant de gracieux festons à la base des arbres. Qui marche dessus perd son chemin.

unis par une grande route, il perdit son chemin et se retrouva à 3 heures du matin égaré dans les landes de Grand-Phare. Il nous affirma n'avoir pas bu et ne rien comprendre à ce qui lui était arrivé (¹).

Le soir même, au vieux château, nous foulions par plaisanterie l'herbe ensorcelée. En retournant à Port-Joinville, nous nous égarâmes pour avoir voulu prendre une *adressée,* et nous perdîmes pendant une heure et demie, près du fort central, au milieu de fossés pleins d'eau et de talus couverts de ronces. Quant à nos compagnons, qui, plus sages, avaient pris la grande route, ils passèrent trois fois devant la maison, où nous recevions une si bonne hospitalité, sans pouvoir en reconnaître la porte.

Notre histoire a dû augmenter, parmi les Ilais, la croyance aux propriétés merveilleuses des spiranthès. Notre hôte, toutefois, quelque peu sceptique en fait de légendes populaires, nous plaisanta sans pitié de notre mésaventure.

A l'île d'Yeu on croit de plus, comme dans les îles morbihannaises, à l'*herbe qui fait parler les bêtes* (²).

Chaque année on voit de beaux messieurs, connaisseurs de simples, venir, avec des boîtes de fer-blanc sur le dos, à la découverte de cette précieuse plante. Mais les lutins l'ont si bien cachée qu'ils ne la trouvent pas, car ils deviendraient trop fins ; et l'année suivante il en vient d'autres qui ne sont pas plus heureux.

On dit aussi que les fadets, quand ils dansent en se tenant la main, font pousser sous leurs pieds l'herbe plus fraîche

(¹) Lorsque l'on marche sans voir le point vers lequel on se dirige, ce qui a lieu la nuit et dans les landes, on incline toujours plus ou moins à gauche, les pas de droite étant un peu plus longs que les autres.

(²) Cette croyance n'existe pas à Noirmoutier, mais, la nuit de Noël, on dit que les bêtes parlent, et l'on s'abstient d'entrer dans les étables. Qui voit ou entend quelque chose d'extraordinaire se croit menacé de mort.

et plus serrée. Malheur à qui accepte de prendre part à leurs rondes ; ils le forcent à danser jusqu'à ce qu'il tombe mort ou devienne fou.

Quant aux fées, dont le souvenir est à peu près perdu aux lieux où les vierges sacrées étaient autrefois toutes puissantes, il ne reste comme souvenir d'elles que les cercles formés dans les prés, en une seule nuit, par les champignons, lorsqu'elles dansent à la lune aux doux bruits des vagues venant mourir sur le rivage et de la brise agitant les branches des yeuses et des pins (1).

Avec elles a disparu le guy sacré qui, recueilli sur les chênes, acquérait par leurs incantations des propriétés curatives spéciales (2), mais la verveine, dont elles se couronnaient la tête, abonde toujours sur le bord de nos chemins.

Elle entre dans la composition des philtres et donne, paraît-il, un goût détestable aux breuvages auxquels elle est mêlée.

2° Les vertes-velles.

Les *vertes-velles* sont des nains qui font grand peur et sont de mauvaise rencontre. Ils traînent, la nuit, un cadavre sur une claie ou dans un chariot muni d'une sonnette.

(1) Cette disposition à former des cercles est très remarquable chez un certain nombre de champignons du groupe des Agaricinées et le genre *Gyrophylla* lui doit son nom. Les filaments végétatifs ou *mycelium* s'étendent sous terre dans tous les sens autour de la spore dont ils sont nés et c'est à leurs extrémités, soit en rond, que se montrent les champignons proprement dits ou organes reproducteurs.

(2) Il n'y a plus de guy dans l'île, même sur les pommiers, mais il se retrouve sur le chêne, en Bretagne, quoi qu'il y soit rare. Nous avons vu le guy de chêne, et assez abondant, au séminaire de Sainte-d'Anne d'Auray (Morbihan), et M. Ertaud de Boismellet nous en a envoyé de Sucé (L.-Inf.), venant de la propriété de Chavagne.

Qui les a vus ? Il est difficile de faire parler les témoins. Parmi les vieillards, il s'en trouve cependant qui disent les avoir aperçus et en particulier au *Fé-l'abbé* ou Fief-l'abbé.

Une nuit, nous racontait une dame, étant enfant, j'entendis dans la rue le bruit d'une clochette. Au moment où je me précipitais à la fenêtre pour voir ce que c'était, ma mère m'arrêta brusquement en disant : Ce sont les vertes-velles qui passent.

Les vertes-velles sont une annonce de mort ; mieux vaut entendre la *fresaie* (l'effraie) crier sur les toits ou les cloches sonner seules, que de les rencontrer.

Si l'on est vu par les vertes-velles avant de les voir, on meurt dans l'année. Quand les nains s'arrêtent avec leur cadavre devant une porte, une des personnes de la maison ne tardera à trépasser.

Dans la nuit qui suivit la fusillade de la Claire, au mois d'août 1794, une courageuse citoyenne accompagnée de sa domestique, alla chercher sur une civière les corps des femmes massacrées dans la dune, de peur qu'ils ne fussent profanés et afin de les déposer en terre sainte (1).

Sa bonne action ne peut être l'origine de la croyance aux vertes-velles beaucoup plus ancienne, mais Mlle Pontié dut en profiter pour éviter d'être traduite devant un tribunal peu porté à pardonner.

3° Les ventres rouges des Champs-Poiroux.

Les *Champs-Poiroux* ou champs pierreux sont situés à environ un kilomètre de la ville, à côté de la Grande-Charraud et à peu de distance du Grand-Pont. On y remarque des murs en pierres et des substructions qui mériteraient d'être

(1) *Noirmoutier, le 16 thermidor an II*, par le Dr Viaud-Grand-Marais ; *Revue de Bretagne et Vendée*, année 1881.

fouillées ; çà et là se voient des débris d'ardoises, de vieilles tuiles et des ossements. Le sol frappé rend un son creux comme s'il renfermait un souterrain. Des chasseurs et des paysans nous ont affirmé y avoir vu errer des chandelles (1).

Des constructions importantes ont existé en ce lieu et probablement un fortin commandant la route de la ville à la Fosse et aux autres villages du sud.

Bien des indices portent à croire qu'il fut, au moment des guerres de religion, occupé par les protestants auxquels se rattachent les légendes de *ventres rouges* (2) à cause de la ceinture ou mieux de l'écharpe écarlate qui leur servait de signe de ralliement.

La terreur qu'inspirent de nos jours les ventres rouges de la Grande-Charraud est un souvenir de celle que les huguenots causaient à nos populations restées fidèles à leur vieille foi (3).

(1) C'est à tort que, dans notre première édition du *Guide à Noirmoutier,* nous avons considéré ce point comme le dernier champ de bataille des soldats de Charette et de l'armée d'Haxo. Dubois-Guignardière et ses compagnons ont été tués plus près de la ville, à la Puceraie, où l'on entend des ébraillards et où une maison a été démolie parce que personne n'osait plus l'habiter.

(2) Les légendes de *messieurs rouges* se rapportent, au contraire, aux Anglais.

(3) Les partisans du roi de Navarre, qui guerroyaient dans le bas Poitou, étaient très redoutés dans l'île. Quand les réfugiés de Beauvoir, fuyant devant les exactions des bandes du Béarnais, arrivèrent à Noirmoutier, ils y jetèrent une telle épouvante, que le prieur de Saint-Filbert, après avoir signalé la prise du château de Beauvoir, écrivit sur les registres des baptêmes, mariages et sépultures : « *Encores ici ay si grand pour, que ce sera pis, si Dieu ne met sa bonne main, auquel prie très affectueusement à notre confort, à notre ayde et à tous ceux qui bataillent pour son Eglise.* » *(Un registre illisible de Noirmoutier,* par S. de la Nicollière-Teijeiro)

4° Les braillards.

Les *braillards,* qu'il ne faut pas confondre avec les ébraillards, sont des nains aquatiques se tenant sur les bancs de sable situés au sud du goulet de Fromentine et qui portent leur nom.

Lorsque la mer devient mauvaise, ils crient, au secours, attirent les barques sur la basse et font périr les matelots qui, croyant avoir affaire à des naufragés, se jettent à l'eau pour les secourir (1).

Les bateaux à vapeur les ont effrayés. Cependant, quand le temps va changer et que le baromètre baisse, ils allument sur le haut-fond un feu dangereux pour les navires. C'est le *feu du bout du Pé* justement redouté, car il peut être pris pour un phare et donner le change sur la route à suivre (2).

5° Les revenants et les dames blanches.

Les revenants sont de tous les temps et de tous les pays, et c'était sans doute afin que les enfants d'Israël ne s'adonnassent pas, comme les peuples qui les entouraient, au culte des ancêtres, que les livres moysiaques font si peu d'allusion à la survie de l'âme après la destruction du corps.

De nos jours, les revenants sont des âmes n'ayant pas acquitté leurs dettes envers Dieu ou envers les hommes. Elles apparaissent pour demander des prières, ou charger

(1) Joussemet. *Mémoire sur l'ancienne configuration du littoral bas-poitevin et sur ses habitants.*

(2) Voir la note placée à la fin de ces secondes causeries, p. 269.

Le *Pé* (de *podium,* hauteur) est le nom donné par les marins à la partie du détroit, qui, se découvrant à mer basse, sert sous le nom de *Gois* (de *guadum, vadum*) de passage à gué pour les piétons et les voitures.

leurs parents et leurs amis de remplir l'obligation à laquelle elles ont manqué.

Dans une population douée d'une imagination vive, où l'on aime beaucoup et longtemps, les histoires de revenants sont communes; elles suffiraient à elles seules pour faire un livre (¹). Il n'offrirait toutefois rien de bien neuf; aussi nous bornerons-nous à parler des dames blanches.

Qu'est-ce qu'une dame blanche? — Mélusine? — Elle n'a rien de commun avec le vieux château bâti par Hilbod et ses moines de vénérée mémoire. — Quelque autre fée? Une Velléda parcourant ces vieux bois d'yeuse, qu'elle aimait tant pendant sa vie sur terre, comme tous ceux qui les ont fréquentés? — Peut-être. Cependant les dames blanches ne recherchent pas les bois, les lieux solitaires, mais bien les rues de la ville et des villages.

Ne serait-ce pas des âmes en peine? — Qui le sait? Mais d'abord, qui a vu des dames blanches? Ici les témoins

(¹) Un de nos bons confrères, le Dr Drouet père, de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, homme parfaitement maître de lui, nous raconta qu'il faillit un jour se laisser prendre par une singulière illusion des sens.

Il revenait, vers 3 heures du matin, au mois de juin, de voir une malade habitant près du lac et suivait une adressée à travers champs. A l'autre bout du sentier, les premières lueurs de l'aube lui firent apercevoir un homme de près de quatre mètres de haut, coiffé d'un chapeau de paille et vêtu d'un long drap blanc (le bège fantôme pour le moins!). Il se frotta les yeux croyant être victime d'une nuit passée sans sommeil. Ce n'était pas un rêve! le fantôme approchait et grandissait toujours.

Notre vieil ami fut obligé de se ranger pour lui faire place, et malgré son scepticisme au sujet des revenants, il commençait à avoir peur, quand le fantôme lui dit : Bonjour, docteur; il n'y a pas que les pêcheurs par les chemins de si grand matin.

Il reconnut alors un homme d'un village voisin, portant son filet pendant à l'extrémité d'une perche au bout de laquelle il avait mis son chapeau. Bien d'autres que lui auraient fui à l'aspect de cette apparition et jeté la terreur dans le canton.

abondent, et si l'on va au fond des choses, l'apparition n'est, le plus souvent, que la triste héroïne d'un vulgaire roman d'amour et un être parfaitement saisissable. Les choses doivent se passer ailleurs de la même façon.

D'autres fois, c'est un homme vêtu d'un drap et faisant peur aux femmes. Il a été rossé par un citoyen plus brave que les autres et l'affaire s'est terminée au prétoire du juge de paix.

Un jeune homme, revenant du Gois, traversait un des villages, vers 11 heures du soir, quand il aperçut une ombre blanche prosternée devant la porte de l'église. Son cheval eut peur et recula. M. X, prenant l'animal par la bride, s'approcha de la dame blanche. « Qui es-tu? cria-t-il. — Celle qui, seule, à cette heure, prie pour les morts. — Tu pourrais le faire chez toi; mais quel est ton nom? — Je suis une telle. — Eh bien, rentre te coucher et que je ne t'y reprenne plus, car c'est absurde ce que tu fais là. »

Deux douaniers, par une nuit d'hiver, faisaient le guet à la Tresson. Le vent soufflait par rafales. « L'as-tu vu? s'écria l'un d'eux. — Oui, dit l'autre, en armant son fusil. — Elle vient vers nous du côté de la dune et avec la rapidité du vent. »

Le brigadier marcha vers elle et l'arrêta. C'était une tige déracinée de l'*Onopordon acanthium,* grand chardon à feuilles blanchâtres, que les paysagistes admirent comme plante d'ornement et dont les ânes ne font pas moins de cas, mais à un autre point de vue. Il y a tant de manières différentes d'apprécier les choses (1).

(1) Dans ses illustrations de *Don Quichotte* et du *Voyage en Espagne,* Gustave Doré a tiré grand profit d'un autre *Onopordon* très décoratif et qu'il représente à chaque page. Notre ami Jules Richard, voyageant à son tour en pays de Cervantes, a reconnu l'*O. illyricum,* « dans ce grand chardon à rameaux florifères imitant les branches d'un candélabre et à feuilles

6° Les loups-garous, les garàches, les bêtes pharamines et la grande-queue.

Les *loups-garous,* ces fauves dont on ne saurait trop se garer, ou mieux ces hommes-loups, *warulf* des Allemands, d'où vient leur nom [1], λυκανθροποι des Grecs, sont aussi de tout pays, et le bocage vendéen, comme nos côtes, est plein de leurs légendes.

On les entend hurler et courir la *galipote* [2] pendant la nuit et fréquenter les lieux hantés et les croisées des routes. Il y a quelques années, ils se tenaient dans les Ribandons (rivages abandonnés) et du côté des Coques.

C'est surtout à l'approche de l'Avent ou mieux *des Avents,* suivant l'expression locale, qu'ils multiplient leurs courses et leurs cris.

Souvent, les loups-garous ne sont que de mauvais plaisants s'étant affublés de loques ou d'une peau de bête et courant le soir *pour faire peur au monde,* au risque de faire tomber les gens du haut mal.

D'autres fois, on devient loup-garou malgré soi, témoin cet homme de Pornic qui, se rendant à Paimbœuf, perdit son cheval en route, remisa sa charrette près de la maison la plus voisine et, mettant sur son cou le collier de la bête, reprit, ainsi accoutré, le chemin de son domicile.

immenses, presque blanches, tant elles sont cotonneuses. » Notre *Onopordum,* avec ces capitules ressemblant à de petits artichauds, est plus modeste, mais n'en est pas moins une belle plante.

[1] Warulf devient garou par changement du *w* allemand en *g* français, de la prononciation *ou* de l'*u* et de l'effacement des consonnes finales.

[2] A Oléron, d'après M. Delteil, le nom de galipote est donné à la bête elle-même. On doit remarquer que la racine *gal* se rencontre dans un certain nombre de mots ayant rapport à nos vieilles croyances. N'est-ce pas une marque de leur origine ?

Fatigué, il s'arrêta et s'endormit dans un fossé, au bord de la route. Des passants ayant remarqué vers la brume cette forme étrange, s'en approchèrent. Leur conversation le réveilla, et quand il se releva subitement avec son énorme collier couvert de poils et orné de deux cornes, sa vue et le bruit de ses grelots les firent se sauver épouvantés et crier au garou.

Le charretier eut beau raconter son histoire, la légende n'en persistera pas moins pendant longtemps, et il n'y a pas presse à passer, quand les ténèbres s'abaissent vers la terre, par le point où il a été rencontré.

Les loups-garous ne sont du reste que des hommes métamorphosés en bêtes pour une faute grave. Ainsi, dans le sud de Noirmoutier, on dit que l'on est changé en loup, en chien, en mouton ou en cochon et forcé de courir pendant sept ans sous cette forme, quand on a été témoin d'un crime et qu'on ne l'a pas dénoncé. Une simple blessure, tirant une goutte de sang, rendrait à ces malheureux leur figure humaine. Ils ont beau suivre leurs parents et leurs amis, qui pourrait les reconnaître?

Un nouveau marié de Barbâtre avait vu un vol se faire et ne l'avait pas dénoncé, de peur qu'il ne lui arrivât malheur. Il avait été changé en chien noir. Sa femme le pleura longtemps sans vouloir croire à sa mort. Elle espérait qu'il avait été pris par les Anglais faisant rage sur nos côtes, ou raccolé pour le service des galères du roi.

La nuit, il venait rôder près de sa maison, mais ne pouvait se faire reconnaître, et sa bien-aimée, trop bonne pour faire du mal, même à une bête, se bornait à le repousser. Si encore elle l'eût fait avec la *tie* de son fuseau!

La dernière année, sa punition devint moins stricte : il put passer ses soirées près de sa femme et mordit d'importance les mollets d'un amoureux qui devenait trop entreprenant.

« Pourquoi gardes-tu ce vilain chien noir au poil hérissé? lui disaient ses amies, il nous fait peur. — Je le garde, parce que tout le monde le repousse, et je n'oublie pas qu'il a su me défendre. — Il est joli ton gardien et ressemble plus à un garou qu'à un chien. »

Sept ans moins un jour s'étaient écoulés et la pauvre femme, seule à la maison, filait et chantait en pleurant une de ces romances naïves qui partent du cœur et dont les rimes ne sont guère cherchées.

Le nom du bien-aimé revenait souvent et le chien paraissait agité et ne pouvait tenir en place. A un moment, il se jeta sur le peloton de fil et disparut. « Ah! le vilain animal, dit la pauvre femme, le voilà maintenant qui emporte l'ouvrage de ma journée! On dirait que le nom de Pierre le rend furieux, comme s'il comprenait ma chanson! »

Le lendemain, Pierre rentrait chez lui avec ses beaux habits de noces. Il voulut se précipiter au cou de sa femme. « D'où viens-tu? lui dit-elle. Pourquoi m'as-tu abandonnée pendant sept ans, moi qui avais tant d'amour pour toi? — Ma pauvre amie, j'ai été changé en garou pour n'avoir pas dénoncé un crime. — Que me racontes-tu là? Ces histoires ne sont bonnes que pour endormir les enfants. — La mienne n'est que trop vraie, ma femme chérie, mais j'ai veillé sur toi sous forme d'un chien noir, et, pour preuve, voilà le peloton de ta dernière filée. »

Le chien noir ne revint plus, mais il n'est meilleur gardien qu'un bon mari à qui l'on est restée toujours fidèle.

Une *garàche* est une jeune fille ayant trahi celui qui l'aimait. En punition, elle est changée en bête horrible (1)

(1) Fillon dit qu'elle a des ailes de chouette et qu'elle ressemble à un loup noir.

Le nom de garâche, qui n'est que le féminin de garou et a la même origine, s'emploie aussi comme synonyme de vieille sorcière.

et hurle la nuit comme les loups-garous. Irritée de sa métamorphose et de la longueur de son supplice, elle court dans les bois, les chemins creux, parmi les rochers du rivage, jetant partout l'épouvante et faisant du mal aux enfants et aux femmes ([1]).

Elle voudrait qu'un coup de fusil mît fin à son supplice; mais les balles ne peuvent l'atteindre. En vain, les hommes la poursuivent ou l'attendent à l'affût. Il y a de ces malheureuses qui errent depuis plus de dix ans.

Il faut, pour les blesser, une balle bénite, ou mieux une arme chargée d'une bouchée de pain bénit des trois messes de Noël. Tout le monde n'a pas la dévotion d'assister à ces trois messes; puis qui pense à garder son pain bénit?

Blessée, la garâche redevient femme et meurt en demandant pardon.

Notre savant archéologue vendéen, l'abbé Baudry (*Antiquités celtiques et légendes* ([2]), raconte que dans le canton de Pouzauges, une jeune fille d'Angers, changée en garâche, fut ainsi tuée, une nuit, dans les rues de l'Aubonnière de Saint-Michel.

A la Crosnière, paroisse dépendant autrefois de Noirmoutier et conquise sur la mer par les Jacobsen, une demoiselle de Nantes fut atteinte par une balle bénite. Le charme rompu, elle apparut dans toute sa beauté, vêtue d'une robe

([1]) Les histoires de garâches sont rares dans nos îles, sans doute parce que nos filles y sont plus fidèles qu'ailleurs à la fois jurée.

A l'île d'Yeu, toutefois, un curieux dolmen, que nous avons décrit ailleurs, la *Maison de la Gournaise*, paraît devoir son nom à un souvenir de ce genre. Cet ensemble de pierres est dit aussi *Maison des petits fadets*. Il ne faut pas le confondre avec la *Pierre aux frads*, située sur la côte sud, et où se passent des scènes de sabbat racontées par J. Richard dans son livre sur l'île d'Yeu. (*L'île d'Yeu d'aujourd'hui et d'autrefois.*)

([2]) *Bulletin de la Société d'émulation de la Vendée*, 1873, t. XIX.

de bal et portant aux bras de magnifiques bracelets; elle put raconter son histoire aux filles de la maison où elle fut recueillie. Par exception, elle survécut à sa blessure, resta boiteuse et se retira dans un couvent.

Les *bêtes pharamines* sont des êtres fantastiques, noirs, horribles, dont on menace les enfants quand ils crient en leur disant qu'elles viendront les manger et dont on leur montre la tête ou une partie du corps dans les formes bizarres que prennent les nuages orageux.

Elles se nourrissent de chiens, de serpents et autres *vermines*.

Sous Louis XIV, l'adjectif *pharamineux* fut fort à la mode pour signifier étrange, étonnant.

On ne sait trop d'où viennent ces mots.

La *Grande-queue* ou *Grand'queue* n'est qu'une bête pharamine particulière à l'île.

Elle se tient dans la plaine de Barbâtre, mène la sarabande des garous et des garâches, et les chiens, quand elle passe avec sa *cohue*, hurlent et la suivent.

Si l'on se trouve pris au milieu de sa meute, on ne peut s'en tirer qu'en présentant une pièce de deux liards parce qu'elle est marquée d'une croix.

La Grande-queue doit son nom à la longueur de l'appendice dont son corps est muni. Elle a la forme du chien ou d'un loup, est noire et énorme. Elle est douée de la parole.

On dit qu'elle emporte les enfants, et des gens, fort braves en plein jour et dans la lutte contre les flots, n'aiment pas à en entendre parler quand vient la nuit.

Un soir de janvier 1852, un père de famille, honnête cultivateur, racontait à ses enfants que, la veille, il avait vu la

Grande-queue au fief du Moulin, situé entre la Maison rouge [1] et le bourg de Barbâtre.

Un de ses fils, jeune mousse, s'endormit sous l'obsession de ce récit. A deux heures, il se leva pour rejoindre à l'entrée du Gois, une barque sur laquelle il devait aller pêcher des huîtres. La lune brillait au ciel, éclairant chaque chose de sa lumière indécise. En passant par le fief du Moulin, l'enfant regardait de tous côtés de peur de voir la bête.

A un moment donné, ses cheveux se dressèrent sur sa tête : elle était là, couchée sur la banquette gauche de la route, énorme, noire, poilue. Le petit mousse fit un mouvement de recul; puis il se dit : c'est quatre francs que je vais perdre et il n'y a pas de pain chez nous; en avant! — Et se faisant tout petit, il prit en courant le côté droit de la route.

« Arrête, qui es-tu? — Ah! ne me faites pas de mal. — C'est toi, mon enfant, continue ton chemin, car tu n'as rien à te reprocher. — Quelle peur vous m'avez faite, M. Collin, avec votre peau de mouton! — Il faut bien que je me couvre de mon mieux, répondit le brigadier de douanes, car c'est un dur métier de coucher sur terre par un pareil temps. »

7° Les sirènes.

Les *sirènes* sont des êtres moitié femme, moitié poisson. Elles nagent et jouent dans les flots autour des navires, comme le cétacé que nos marins désignent sous le nom de marsouin et qui n'est autre que le véritable dauphin.

[1] Le mot *maison rouge* indique presque toujours une ancienne léproserie. On donne encore dans le peuple ce nom à l'hôpital.

Attirent-elles par leurs charmes au fond de la mer les matelots qui leur plaisent? On n'en parle pas à Noirmoutier, mais tout le monde sait qu'elles offrent de l'argent à qui les rencontre échouées sur le rivage. Des fortunes rapides et inexplicables sont attribuées à leurs largesses.

Une sirène s'était ainsi laissée prendre par le reflux sur la côte de l'Épine; un pêcheur venant vers la mer avec son filet s'entendit appeler par une voix mélodieuse.

« Approche, mon ami, n'aie pas peur. Je suis une sirène et je suis échouée. Je ne puis te faire de mal et puis au contraire te faire beaucoup de bien. Prends-moi, mais avec précaution, et remets-moi dans l'eau. Je te donnerai tout ce que tu désireras. Nous sommes riches au fond de la mer. Si, au lieu de m'écouter, tu me faisais du mal, mes sœurs me vengeraient. Souviens-toi de ce qui est arrivé au village voisin, dont les habitants ont tué l'une de nous au lieu de lui porter secours. Depuis, la fièvre le décime, et bientôt il n'en restera plus rien. Tu connais aussi les traces de maisons qui se voient sur l'Hommée, dans la baie de Luzéronde, et qui, couvertes de varech, ne découvrent qu'aux grandes marées. Tu sais leur histoire?... Mais pourquoi te parler ainsi? Tu as l'air bon et je t'ai remarqué l'autre soir sur l'*Anne-Marie* pendant que tu écoutais pensif notre concert s'élevant au-dessus des flots.

Le marin s'approcha. « Tout en me saisissant de ton mieux, prends garde de toucher à mes cheveux. Qui touche la chevelure d'une femme lui appartient; si donc tes mains s'appuyaient sur la mienne, elles s'y colleraient, et rien ne pourrait m'empêcher de t'entraîner au fond des eaux. »

La sirène releva sur son épaule gauche son éblouissante chevelure aux reflets verdâtres et la ramena sur sa poitrine. Le marin passant un bras autour de sa taille et l'autre sous son corps de poisson, l'enleva avec douceur, puis s'avançant dans

la mer, la remit à flot. « Merci, dit l'être mystérieux. Tu seras récompensé de ta bonne action. Mets une pierre dans un point que tu remarqueras. Chaque nuit, à la marée basse, tu y trouveras déposé l'argent dont tu auras besoin. Mais ne parle à personne de ton aventure; le charme serait rompu et, à mon grand regret, je ne pourrais plus rien pour toi. »

Chaque nuit, il fut fidèle au rendez-vous. Il ne revit jamais la sirène, mais il trouvait au lieu désigné, en or ou en argent, la somme qu'il désirait.

Sa maison prit un air d'aisance et bientôt il l'entoura d'un petit domaine, achetant une à une les boisselées de terre (1) qui la touchaient.

« Comment te procures-tu tant d'argent, lui dit un jour sa femme, et pourquoi me quittes-tu ainsi chaque soir? — C'est par la pêche que je fais la nuit. — Mais tu ne m'apportes jamais de poisson. — Je le vends à des accapareurs. — Oui, dà, cela me paraît louche et je te suivrai. — Ne le fais pas, je t'en supplie, ma chérie. — Tu es un beau *gas* et j'ai peur. »

Les étoiles scintillaient par milliers et la lune traçait au loin un sillage lumineux sur les flots; la femme du pêcheur le laissa partir, puis, se levant, elle le suivit. Elle le vit se rendre vers le rocher du Morin, soulever une pierre et ramasser vingt louis. « Je t'y prends! Qui te dépose ainsi de l'argent sous la pierre? ...... Ce ne peut être qu'une femme. Parle, ou je crie, et j'attire les gens des maisons voisines. »

Le pauvre homme fut obligé de tout raconter, car au village comme en ville, ce que femme veut, Dieu le veut.

(1) Mesure agraire, qui est, dans l'île, de 12 ares 50; elle est louée un boisseau de blé, soit 80 litres pour l'année.

Le lendemain, sa femme n'eut rien de plus pressé que de le redire sous le sceau du plus grand secret à toutes ses amies.

La nuit suivante, ils revinrent tous les deux à la côte. Ils levèrent la pierre, mais plus de trésor... Ils ne trouvèrent qu'un crabe qui s'enfuit de côté en élevant vers eux, comme des cornes, ses pattes fourchues. Ils eurent beau invoquer la sirène et lui demander pardon, la plainte du flot répondit seule à leurs voix.

Toute leur fortune si subitement acquise se dissipa rapidement. Les seules qui durent et se transmettent dans les familles sont celles obtenues par le travail et l'épargne de chaque jour.

La Lande-Saint-Joseph, 15 septembre 1888.

NOTE SUR LE FEU DU PÉ

(Voir page 257).

Les phénomènes lumineux observés à l'approche des mauvais temps sont très remarquables dans la partie Sud-Est ou rétrécie de la baie de Bourgneuf, appelée le Pé ou le Gois.

Il y a d'abord l'Illumination du Pé, si bien décrite par M. Simoneau dans le *Journal de Luçon* (1877). C'est un phénomène de phosphorescence dû principalement aux noctiluques et à une petite espèce d'actinie.

Jamais il n'a été plus intense qu'aux premiers jours de septembre 1888. Il s'est étendu à toute la baie, la faisant ressembler à un bol de punch enflammé, au milieu duquel les navires apparaissaient comme des taches noires.

Quand la mer est très phosphorescente et qu'elle brise sur Pierre-Moine, on dirait un incendie au milieu de la mer.

En général, la phosphorescence se borne à une simple lueur blanchâtre, laiteuse, surtout marquée à l'intersection des vagues.

Lorsque la mer *lampe,* suivant l'expression si juste de nos marins, la pêche au chalut est sans résultat, les poissons apercevant les mailles du filet.

Le véritable feu du bout du Pé est d'une autre nature et paraît jusqu'ici mal expliqué : il s'observe sur les bancs surtout au voisinage de la pointe de la Fosse, coïncide avec une dépression barométrique et indique du mauvais temps.

Le voici tel que le décrit M. Fourage, sous-brigadier de douanes et excellent observateur bien connu des naturalistes :

« Quoique ayant vu, nombreuses fois, le feu du Pé, je n'osais en parler craignant être tourné en dérision.

Ce météore se montre sous forme d'une boule de feu arrondie, d'environ 15 centimètres de diamètre, s'élevant rapidement comme une fusée, à une hauteur de 50 mètres. Il y reste quelques secondes, puis redescend avec la même rapidité pour reparaître 4 à 5 minutes après.

Il m'a été permis de suivre pendant plusieurs heures ses mouvements singuliers. Parfois avant de s'abattre, il s'arrête à quelques mètres de la vase ou de la mer (suivant le moment de la marée), brille avec une grande

vivacité et trace des lignes horizontales à droite et à gauche, puis remont et redescend par saccades. Si l'on va vers lui en canot, il s'évanouit pour reparaître plus loin. Plus il scintille et se promène, *plus il est agité,* suivant l'expression employée à Barbâtre, plus le temps sera mauvais.

Je l'ai vu cependant une fois en plein été, vers les 10 heures du soir, par un ciel étoilé et magnifique, et je ne me souviens pas que le lendemain le temps soit devenu mauvais.

Ce feu est connu depuis longtemps ; il y a plus de 40 ans que je l'ai vu pour la première fois et dans mon enfance des vieillards de 75 ans à 80 ans m'ont dit l'avoir toujours observé. »

Quelle est sa cause ? Est-ce un phénomène électrique ou résulte-t-il de la production de gaz spontanément inflammable s'élevant de vases riches en matières organiques plus ou moins altérées ? Nous ne le rechercherons pas ici ; nous nous bornerons à constater qu'il coïncide avec une dépression barométrique et une forte tension électrique.

Le 24 novembre 1888, une lueur considérable a été observée dans la direction du Sud-Est, en ville, par MM. Troussier et autres promeneurs et au bois de la Chaise, par MM. Fourage et Beilvert ; ces derniers ont pu constater qu'elle sortait de la mer dans la direction d'un banc de vases molles, appelé le Petiton. Elle apparaissait sous forme de fumée rougeâtre comparable à celle d'un incendie et s'élevait à une vingtaine de mètres pour disparaître et revenir toutes les 30 secondes. Du bois de la Chaise, elle paraissait opaque et masquait le rivage voisin.

Le phénomène a été observé de 7 heures 1/2 à 9 heures 1/2. La nuit suivante, le temps fut épouvantable. Le phénomène ne reparut que le surlendemain, mais moins intense et dans une autre direction. Ce dernier jour, le baromètre marquait 745 m/m. Ces dernières observations recueillies avec soin par M. Louis Troussier, ont été communiquées par lui à M. Larocque, le savant directeur de l'Observatoire météorologique de Nantes, qui compte en faire le sujet d'une note spéciale.

(A suivre.)

COMPTE RENDU

DE LA BROCHURE DE M. SAULNIER

Conseiller à la Cour de Rennes,

INTITULÉE

SEIGNEURS ET SEIGNEURIES

PAR JULIEN MERLAND,

Juge suppléant au Tribunal civil de Nantes.

Notre collègue, à titre de membre correspondant, M. Frédéric Saulnier, conseiller à la Cour de Rennes, ancien président de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine, a bien voulu nous faire hommage d'une brochure publiée par lui, en 1886, sous ce titre : *Seigneurs et Seigneuries*.

Nous devons lui en exprimer toute notre gratitude.

M. Saulnier est un de ces pionniers de l'archéologie, plus nombreux en province qu'on ne le pense, aussi modestes qu'instruits, et dont les travaux ont pour but de conserver et de faire revivre les souvenirs d'un autre âge. Hélas ! les hommes d'aujourd'hui vivent d'une vie trop fiévreuse pour penser à s'occuper des générations disparues. Tout entiers au présent, ils ne songent ni au passé, ni souvent à l'avenir.

Heureusement qu'il y a dans chaque contrée des hommes qui se donnent la mission de rechercher au fond des archives, des greffes et autres lieux ce qui peut nous parler des ancêtres, nous dire ce qu'ils ont été, ce qu'ils ont fait, et rappeler à leurs descendants leurs vertus en les engageant à les imiter.

C'est ce qu'a fait M. le conseiller Saulnier en ce qui concerne certaines Seigneuries de l'Ille-et-Vilaine.

Ce travail ne se rapporte pas précisément à la Loire-Inférieure. Mais il concerne la Bretagne, et Nantes s'enorgueillit à juste titre de faire partie de cette province, qui, avec sa sœur, la Vendée, mon pays natal, a une glorieuse place dans l'histoire de France. Aussi devons-nous accueillir avec joie l'œuvre de M. Saulnier et la classer avec soin dans nos bibliothèques.

Comme le dit l'auteur, il a voulu sauver de l'oubli des souvenirs qui ne sont pas sans intérêt. C'était déjà une bonne pensée. Mais à cette bonne pensée se joint un autre mérite. Il a su donner à ses recherches une saveur toute particulière par la correction du style, la justesse des observations et l'élévation des sentiments.

Les familles dont il s'est occupé doivent donc être fières de leur biographe qui s'est montré aussi chercheur érudit que littérateur et archéologue distingué.

Nous avons vîte reconnu la plume qui écrivait, il y a quelques années, les *Sévignés oubliés* et cet ouvrage d'un grand mérite, *la vie de Turquety,* dont il y a deux ans, notre collègue, M. Roques, nous présentait un compte rendu que, autant pour l'auteur que pour le critique et surtout pour nous, nous avons déploré de ne pas voir figurer dans nos Annales.

Mais si alors vous adressiez vos compliments à l'auteur de la vie de Turquety aussi bien qu'à son critique, aujourd'hui, hélas, vous devrez réserver ces compliments tout entiers pour l'auteur de *Seigneurs et Seigneuries*. Le rapporteur n'y aura aucun droit. Il ne revendique que l'honneur d'avoir pu adresser un hommage au littérateur et au magistrat, qui lui a personnellement toujours témoigné tant de sympathie et de bienveillance.

Abordons donc maintenant la brochure elle-même.

Les seigneurs de la Rivaudière (ou Revaudière), en Chevaigné, sont l'objet de la première étude.

Le premier nom cité est celui de Robin de Baulon, qui vivait dans la deuxième moitié du XIVe siècle. La Seigneurie passa successivement à sa fille Isabeau, épouse de Guillaume du Pontrouaud, puis aux fils et petits-fils de celle-ci.

Une de ses petites filles épousa Pierre Thierry, qui fit bâtir une chapelle et y fonda une chapellenie. L'acte de fondation est reproduit en entier. Il est à la date du 14 mars 1522.

Cette terre passa ensuite en diverses mains jusqu'à ce que son dernier seigneur, Toussaint-François-Joseph, marquis de Cornulier, périsse le 19 juillet 1794, dans la tempête révolutionnaire.

A la suite de cette généalogie, M. Saulnier nous fournit d'intéressants renseignements sur le manoir et sur l'église.

Le chapitre II a trait à la Seigneurie des Loges en Chantepie, possédée en 1606 par Luc Godard, qui, par des achats successifs, agrandit ses domaines. Son petit-fils, Guillaume Marot, comte de la Garaye, réunit tous les fiefs qu'avait acquis son grand-père à la Seigneurie de Chantepie et un conseiller de la Chambre des Comptes, Joseph Le Gouvello de Kériaval, commis à cet effet, procéda, le 1er mars 1679, aux vérifications d'usage. Le procès-verbal très curieux est rapporté textuellement.

Nous voyons ensuite cette Seigneurie possédée successivement par diverses personnes, jusqu'à ce que la Révolution la supprime, comme toutes les autres Seigneuries.

Le chapitre III s'occupe de la Seigneurie de Montbouan en Moulins et Changé.

A propos des prérogatives des seigneurs, une lutte s'engagea contre François du Chastellier et René de Langan. Elle parut se terminer en 1658. Un document de 1691 mérite d'attirer l'attention du lecteur.

La terre de Montbouan passa ensuite à d'autres propriétaires. En 1720, elle était possédée par Françoise-Marguerite Huard, veuve de Paul-François Hay, seigneur de Bouteville. C'est cette famille qui possédait également l'ancien manoir de Changé.

Le quatrième et dernier chapitre comprend les Seigneuries du Plessis-Giffart, des Chapelles-Vallaise, de Brérond, etc., en Irodouer.

Ces différentes terres furent vendues, le 20 septembre 1690, par Guillaume de Vaucouleurs à Robert Constantin, seigneur de Montriou. Mais les biens furent remis en adjudication et acquis définitivement, le 21 mars 1691, par le même Constantin et ses associés, les époux Briand, riches marchands de Saint-Malo.

L'auteur nous fait connaître quels furent auparavant les propriétaires de ces fiefs. Là encore nous trouvons rapportées des pièces très curieuses, mais sur lesquelles les limites de ce rapport ne me permettent pas d'insister davantage.

Robert Constantin mourut à Rennes le 20 janvier 1708, après être entré dans les Ordres, et sa succession passa aux filles de son frère. Ces terres paraissent être restées dans la même famille, avec toutes leurs prérogatives, au moins jusqu'aux approches de la Révolution.

Telle est l'œuvre de M. Saulnier, appréciée d'une manière bien imparfaite et bien incomplète. L'auteur nous pardonnera en raison de notre incompétence et de notre faiblesse de critique ; du reste ce n'est point ce titre que nous ambitionnons. Nous n'avons voulu qu'appeler l'attention sur un travail intéressant et consciencieux. Il y en a tant qui n'ont pas ces deux qualités, que quand on les trouve réunies, on doit applaudir sans réserves.

ROI DE LA CRÉATION

PAR M. ALCIDE LEROUX.

A M. SULLY-PRUDHOMME

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

Les champs sont moissonnés, la campagne est couverte
De silence et de brume ; un troupeau de grands bœufs
Marche au long du fossé sous la feuille encor verte,
Dans un chemin désert, plat et presque bourbeux.

Un enfant suit les bœufs à la vaste encolure,
Aux deux cornes sans tache, au pied large, au poil roux ;
On devine son âge en voyant son allure :
Il trébuche trois fois au pont des Loups-Garous.

Il a cinq ans au plus ; il porte pour toute arme,
Ou pour sceptre ! un bâton long d'un pied et demi.
La nuit vient à grands pas ; il marche sans alarme
Et cause avec Sans-Peur, son chien, son vieil ami.

Il a cinq ans au plus ! cependant il commande :
Quand les bœufs indolents tout droit ne s'en vont pas,
L'enfant s'impatiente et sa voix les gourmande,
Et les grands bœufs soudain précipitent le pas.

Et lorsque deux taureaux, se mettant en furie,
S'attaquent corps à corps au milieu du chemin,
Courant droit au plus fort, l'enfant menace et crie
Et pour le châtier sur lui lève la main.

Le chien vient à son ordre et, de ses dents d'ivoire,
Mord au pied le vainqueur qui cède en mugissant,
Et s'enfuit le front bas, à regret et sans gloire ;
Mais le chien le poursuit et le mord jusqu'au sang.

Cette fois c'en est trop : le berger le rappelle ;
Sans-Peur vient à ses pieds ; plein de sévérité
L'enfant prêt à frapper, en maître l'interpelle,
Puis enfin gravement lui rend la liberté.

Et le chien pardonné lèche la main clémente.
Alors tout marche en paix soumis à l'enfant, tel
Qu'un grand peuple à son roi ; tandis que l'ombre augmente,
Tout lui dit en passant : « Salut, être immortel ! »

SITUATION

DU

VIGNOBLE DE LA LOIRE-INFÉRIEURE EN 1888

PAR A. ANDOUARD,

Directeur de la Station agronomique.

L'année 1888 a débuté admirablement pour la viticulture. Une température très froide, prolongée jusqu'aux derniers jours d'avril, avait retardé l'ascension de la sève, qui s'est faite avec une vigueur exceptionnelle dès le commencement du mois de mai. Aux premiers rayons du soleil, la vigne développait de magnifiques rameaux, qui ne tardaient pas à se couvrir de rudiments de grappes, en proportion depuis longtemps inusitée. On escomptait déjà une récolte de 100 à 150 hectolitres par hectare, suivant le cépage; il fallait remonter à plus de vingt ans pour retrouver la trace d'une aussi belle apparence.

La période si périlleuse des gelées printanières fut traversée sans aucun accident. La vigne continuait à tenir ses premières promesses et l'on se croyait assuré d'une opulente vendange, lorsqu'une invasion terrible de mildew vint ruiner une partie des espérances, comme en 1886. Des pluies abondantes et presque ininterrompues, commencées vers la fin de juin et qui duraient encore au mois d'août, ont favorisé la propagation du redoutable ennemi de la vigne.

Le peronospora a fait son apparition vers le 5 juillet, d'une manière d'abord discrète; puis il s'est rapidement généralisé, sans toutefois révéler sa présence par des désordres foudroyants, ainsi qu'il arrive presque toujours. Son évolution a été au contraire lente et anormale. Il semble que la fréquence des pluies ait lavé les feuilles si énergiquement, que les spores du champignon n'aient pu s'y introduire qu'en petit nombre. D'un autre côté, la chaleur, l'un des facteurs nécessaires à son développement, a fait défaut presque jusqu'au 15 août. Ainsi s'explique probablement l'indolence inaccoutumée du parasite.

Le calme toutefois n'était qu'apparent. Aussitôt que les pluies, devenues intermittentes, permirent au soleil de réchauffer le sol et l'atmosphère, le mildew reprit son allure habituelle et bientôt ses ravages frappaient les yeux de tous côtés. Bien avant la fin du mois d'août, beaucoup de vignes perdaient rapidement leurs feuilles; plusieurs étaient complètement dépouillées dès les premiers jours de septembre; à l'époque des vendanges, des communes entières présentaient l'aspect dénudé le plus désolant.

La perte éprouvée de ce chef par les viticulteurs du département est probablement supérieure à deux millions de francs. Elle a porté surtout sur le *gros-plant*, qui semble toujours être le plus sensible de nos cépages à l'action du peronospora. A vrai dire, le *muscadet* ne lui résiste pas beaucoup plus longtemps. Le *pineau* serait moins vulnérable, mais il nous intéresse moins que les deux autres, la tardiveté de sa maturation en fait un plant défectueux pour nous.

Ce qu'il y a de douloureux dans le malheur actuel, c'est qu'il procède uniquement de l'entêtement et de l'incrédulité. Après le désastre de 1886, on devait supposer tous les intéressés convaincus de la réalité du fléau et de la nécessité de lui opposer une digue. C'était trop attendre de la routine, il

fallait un nouvel exemple pour la mettre en déroute. Par un hasard vraiment fâcheux, le mildew ne commit, en 1887, que des dégâts insignifiants. Ceux qui ne voulaient pas se laisser persuader, n''en demandaient pas davantage pour s'affermir dans la résistance à toute précaution.

Aujourd'hui, après quatre années de preuves irrécusables, pour trois d'entre elles surtout, il est encore des obstinés qui ne se rendent pas à l'évidence. Pour justifier leur aveuglement, ils accusent les basses températures de l'été dernier d'avoir empêché la maturation du raisin. A les entendre, le mildew est une maladie aussi ancienne qu'éphémère, qui ne reparaîtra peut-être pas d'un demi-siècle et qu'on ne saurait rendre responsable de l'amoindrissement de la récolte.

Il est incontestable que la froidure exceptionnelle de l'année a contribué à diminuer la qualité de nos vins. Mais cet inconvénient a pesé du même poids sur tous les producteurs, parmi lesquels beaucoup ont réussi à fouler dans le temps normal une récolte ne laissant rien à désirer. Il ne faut donc pas exagérer l'influence du froid sur nos produits ; il est plus utile de chercher à discerner la part afférente à chacune des causes qui ont contribué à les déprécier.

A cet égard, l'expérience de 1888 est particulièrement instructive. L'invasion du peronospora a été tellement intense et si prolongée, qu'elle a donné lieu aux observations les plus concluantes relativement à ses effets et au traitement qu'il convient de lui opposer. Je vais brièvement analyser ce dernier côté de la question, en ce qui concerne la Loire-Inférieure.

Le service phylloxérique du département a poursuivi, dans dix-sept champs d'expérience, les essais qu'il avait commencés l'an dernier sur la valeur relative des destructeurs du mildew. Dans quinze communes il a comparé l'action de la bouillie bordelaise à 6 % de sulfate de cuivre à celle de l'eau céleste

à 0,50 % et à celle de l'hydrocarbonate fait avec 1 % du même sel. Sur deux autres points, il a recherché l'effet de la bouillie bordelaise réduite à 3, à 1,5 et à 1 % de sulfate cuivrique ; celle de l'eau céleste à 0,25 % de ce sulfate et celle de la solution de carbonate de cuivre ammoniacal de cuivre à 0,06 % préconisée par M. Gastine.

Le premier traitement a été effectué dans des circonstances très favorables. Par contre, les deux suivants ont été fortement gênés par les pluies des mois de juillet et d'août. Mais, les conditions ayant été les mêmes pour tous les expérimentateurs, la comparaison est possible entre les divers procédés employés. En voici le résultat:

La bouillie bordelaise à 6 % a montré presque partout une supériorité marquée sur les autres préservatifs ;

L'hydrocarbonate de cuivre occupe le second rang et suit de très près la bouillie bordelaise ;

L'eau céleste a été manifestement inférieure aux deux mélanges précédents.

En ce qui concerne l'essai des bouillies cupro-calcaires à divers titres, M. Fontaine, délégué départemental pour le phylloxera, a déduit de ses expériences d'Oudon et de Vallet que l'efficacité du remède est proportionnelle à la quantité de sulfate de cuivre qu'il contient.

L'eau céleste préparée à 0,25 ou à 0,50 % a donné des résultats sensiblement identiques.

Quant au carbonate de cuivre ammoniacal de M. Gastine, il n'a produit aucun effet appréciable.

Il se dégage donc bien nettement des dernières expériences, que le meilleur destructeur du mildew est la bouillie bordelaise. Il paraît également démontré que la puissance du remède est en raison directe de la quantité de sulfate de cuivre qu'il contient. Sur ce dernier point, toutefois, quelques observations sont nécessaires.

En dehors du service phylloxérique départemental, beaucoup de propriétaires ont soigné leurs vignes d'après des méthodes variées, tant au point de vue de la nature du parasiticide que sous le rapport de son dosage. Or, il est certain que, dans plus d'un clos, la bouillie bordelaise à 3 % et même à 2 %, a tout aussi bien réussi que celle à 6 %. Ailleurs, bien que ce soit l'exception, l'eau céleste a surpassé ou tout au moins égalé les autres liquides. Je dois citer enfin un vignoble traité par le sulfate de cuivre seul, aux doses invraisemblables de 1, 2 et 2,50 %, qui a conservé intactes toutes ses feuilles bien après les vendanges et dont le raisin a parfaitement mûri.

En présence de faits aussi contraires aux enseignements du passé qu'à la majorité des constatations de l'année courante, force est d'admettre qu'il existe encore plusieurs points à élucider dans la question du traitement du mildew. Il faudra d'autres et de nombreux essais pour que le problème soit résolu dans ses moindres détails. En attendant, un grand pas a été fait dans la dernière campagne. Malgré quelques observations contradictoires, assez isolées du reste, la suprématie de la bouillie bordelaise y a été sûrement affirmée ; on peut dire que l'année n'a pas été stérile.

Il serait à désirer qu'elle eût permis une découverte de même valeur contre le phylloxera, qui élargit de plus en plus le cercle de son action dévastatrice. Pendant le dernier exercice, on a constaté sa présence dans douze communes nouvelles, sur des taches dont voici l'importance relevée par le service phylloxérique :

Vallet	0h 50a
Rezé	0 16
Saint-Colombin	0 01
A reporter.......	0h 67a

Report.......	0 h	67 a
Saint-Etienne-de-Corcoué.....	0	30
Gorges	0	15
Mouzillon	0	01
Saint-Jean-de-Corcoué.......	3	00
Mésanger....................	0	10
La Boissière-du-Doré.........	0	10
La Remaudière..............	0	10
Pannecé	0	15
Saint-Herblain	0	06
Total.........	4 h	64 a

Il est bien à craindre que ce ne soit pas là toute la surface nouvellement envahie. Le service particulier des recherches ne fonctionne pas depuis assez longtemps pour avoir pu opérer des sondages complets dans les communes viticoles. Le possible a été fait à cet égard cette année, l'œuvre sera perfectionnée en 1889.

Dans les clos anciennement phylloxérés, l'augmentation des vignes malades a été de 65 hectares 47 ares. C'est donc un total de 70 hectares 11 ares, qui représente au minimum l'aggravation de l'état du vignoble en 1888.

Pour combattre l'envahisseur, le département dispose aujourd'hui de treize syndicats, comprenant plus de mille hectares de vignes. Et bientôt le canton de Bouaye grossira ce nombre d'une vaste association de défense, devenue urgente depuis la découverte du parasite dans la commune de Rezé. A la sollicitation de ces syndicats, plus de 200 hectares ont été traités au sulfure de carbone. Les résultats se sont montrés généralement satisfaisants. La valeur de l'insecticide n'est plus mise en question ; ce qui effraie toujours, c'est la dépense à laquelle il condamne et c'est aussi qu'il ne délivre pas complètement la vigne de son ennemi. Il

est à souhaiter qu'on puisse réaliser, dans son application, un progrès susceptible de décupler son pouvoir insecticide, sans nuire à l'arbrisseau qu'il est destiné à protéger.

Cette année, il a trouvé dans l'humidité excessive de l'été un auxiliaire probablement très utile, qui a contribué pour une bonne part à couvrir la vigne d'une végétation exubérante et à gêner la multiplication et les migrations du phylloxera. Grâce à cette complicité imprévue, on peut espérer peut-être un ralentissement momentané de la progression de l'insecte. Mais ce ralentissement sera de courte durée ; les foyers de dispersion se sont beaucoup multipliés en 1887, attendons-nous à des émigrations nombreuses au premier retour de la chaleur.

Au cours de chaque nouvelle campagne, un moyen plus ou moins inédit est proposé pour l'anéantissement du phylloxera. Cette fois, le produit recommandé est un mélange de sulfure de carbone et de suint sursaturé d'acide sulfhydrique, auquel M. Rohart, son auteur, donne le nom de *trisulfure de carbone*. Au dire de M. Rohart, ce mélange est facile à émulsionner avec l'eau et son effet est si radical, qu'on a peine à retrouver des insectes sur les racines mises en contact avec lui : son défaut, défaut très sérieux du reste, est d'exiger l'emploi de 30 litres d'eau par cep de vigne, soit 300,000 litres pour un hectare planté de 10,000 pieds.

Bien que cette méthode soit peu praticable sur nos coteaux, en raison de l'inconvénient que je viens de signaler, j'ai voulu me rendre compte de sa valeur. J'ai choisi dans un clos phylloxéré de la Chapelle-Basse-Mer et au milieu même d'une tache, huit pieds de vigne bien pourvus d'insectes et déjà très fatigués. Ils n'avaient jamais reçu de traitement insecticide. L'opération a été pratiquée à la fin de juillet dernier, par un temps un peu pluvieux. La terre était alors

très humide. Dans une cuvette creusée autour de chaque pied de vigne, j'ai fait verser 30 litres d'eau dans lesquels j'avais préalablement divisé, par une agitation soutenue, 30 grammes de trisulfure de carbone. M. Fontaine, délégué départemental, était présent et avait vérifié avec moi l'existence du phylloxera sur les racines avant l'arrosage.

L'inspection des pieds ainsi traités n'a pu avoir lieu que dans les premiers jours d'octobre. En approchant de la tache au milieu de laquelle ils se trouvaient placés, j'ai constaté que leur végétation s'était améliorée, tandis qu'auprès d'eux d'autres ceps présentant le même état de souffrance à l'époque du traitement, s'étaient complètement desséchés dans l'intervalle. Les racines, examinées avec soin sur tous les ceps, avaient régénéré des radicelles parfaitement saines, et le phylloxera avait été refoulé dans les parties profondes, où il apparaissait en proportion très faible.

Bien certainement le remède avait manifesté une puissance insecticide considérable, et il n'en pouvait pas être autrement. Le sulfure de carbone n'y est point dénaturé ; il y agit comme il le fait dans sa solution seulement aqueuse, dont l'efficacité est incontestable et qui est depuis longtemps conseillée. Son avantage est d'introduire dans le sol une plus grande quantité de sulfure que ne peut le faire l'eau pure. Mais, il faut l'avouer, l'émulsion qu'il forme avec ce liquide n'est pas très stable ; elle a besoin d'être fréquemment mise en mouvement, si on veut obtenir une égale répartition de l'insecticide dans le sol. C'est là un inconvénient réel pour l'application du trisulfure, et cet inconvénient est encore dépassé par la difficulté résultant du cube d'eau à transporter dans les plantations. Très probablement on ne pourra songer à utiliser cet agent que pour l'extinction d'une tache naissante et très limitée. Ce serait déjà, il est vrai, un résultat.

Peu de jours après cette expérience, M. Fontaine a répété le même essai sur un autre terrain. Ses conclusions ne diffèrent pas de celles qui précèdent.

Indépendamment des ravages causés par le mildew et par le phylloxera, il faut citer encore ceux de l'antrachnose et de la cochylis.

L'*antrachnose* a été très généralisé l'été dernier; j'en ai recueilli un peu partout. Fort heureusement il n'a pas sévi avec intensité. Il n'a rongé les pédicelles que dans quelques cas particuliers et je ne sache pas qu'il ait été nécessaire de diriger aucun traitement contre lui.

La *cochylis* a fait plus de mal. Dès le commencement de juin on la trouvait en proportion effrayante, principalement dans les communes riveraines de la mer et de la Loire, au-dessous de Nantes. Les pluies abondantes des mois suivants ont considérablement diminué le nombre des larves et atténué leur travail destructeur ; sans elles on aurait pu craindre la perte entière de la récolte dans plusieurs communes.

Une reprise de ses ravages a eu lieu en septembre, au sud de la Loire, du côté de Machecoul, la Limouzinière, Clisson, Mouzillon, la Boissière-du-Doré, etc. Les dégâts se sont élevés à la moitié ou même aux deux tiers de la récolte; par un heureux hasard, ils étaient cantonnés sur des surfaces peu importantes.

Je n'ai rencontré nulle part, pendant le dernier exercice, le *coniothyrium diplodiella*. Il est assez probable qu'il existait cependant dans la Loire-Inférieure, puisque je l'avais observé en 1887, mais j'espère qu'il ne s'est pas beaucoup répandu. J'ai examiné une quantité considérable de raisins cueillis sur tous les points du département; aucun d'eux ne recélait le parasite en question.

Pour résumer la situation actuelle d'une manière complète, je joins à cet exposé un tableau relatant les vignes atteintes

par le phylloxera, celles qu'il a détruites sans retour et l'ensemble des vignes encore debout dans le département. Le total des vignes vivantes est toujours élevé ; mais celles qui ont été arrachées cet hiver atteignent presque en superficie le chiffre des pertes subies depuis l'origine de l'invasion. Cette progression est pleine de menaces, aujourd'hui que le phylloxera est un peu partout. La carte qui est annexée au tableau montre d'un coup d'œil la dissémination de l'insecte et justifie les craintes que je viens d'énoncer.

ÉTAT DU VIGNOBLE EN 1888.

Vignes malades mais résistant encore.

Commune	d'Ancenis	20 h	00 a
—	Anetz	4	00
—	Barbechat	19	00
—	Bignon (Le)	6	00
—	Boissière (La)	0	10
—	Carquefou	0	20
—	Cellier (Le)	50	00
—	Chapelle-Basse-Mer (La)	10	00
—	Couffé	20	00
—	Gorges	0	15
—	Joué-sur-Erdre	3	00
—	Landreau (Le)	10	00
—	Loroux-Bottereau (Le)	10	00
—	Mauves	85	00
—	Mésanger	0	10
—	Montrelais	7	00
—	Mouzillon	0	01
—	Oudon	60	00
—	Pannecé	0	15
	A reporter	304 h	71 a

	Report........	304 h 71 a
Commune de Remaudière (La)	0	10
— Rezé........................	0	16
— Saint-Colombin	0	01
— Saint-Etienne-de-Corcoué........	0	30
— Saint-Géréon	6	00
— Saint-Herblain	0	06
— Saint-Herblon..................	10	00
— Saint-Jean-de-Corcoué	3	00
— Saint-Julien-de-Concelles	3	00
— Sainte-Luce	1	00
— Thouaré	3	00
— Vallet	0	50
— Varades	2	50
Total.....	334 h	34 a

Vignes détruites.

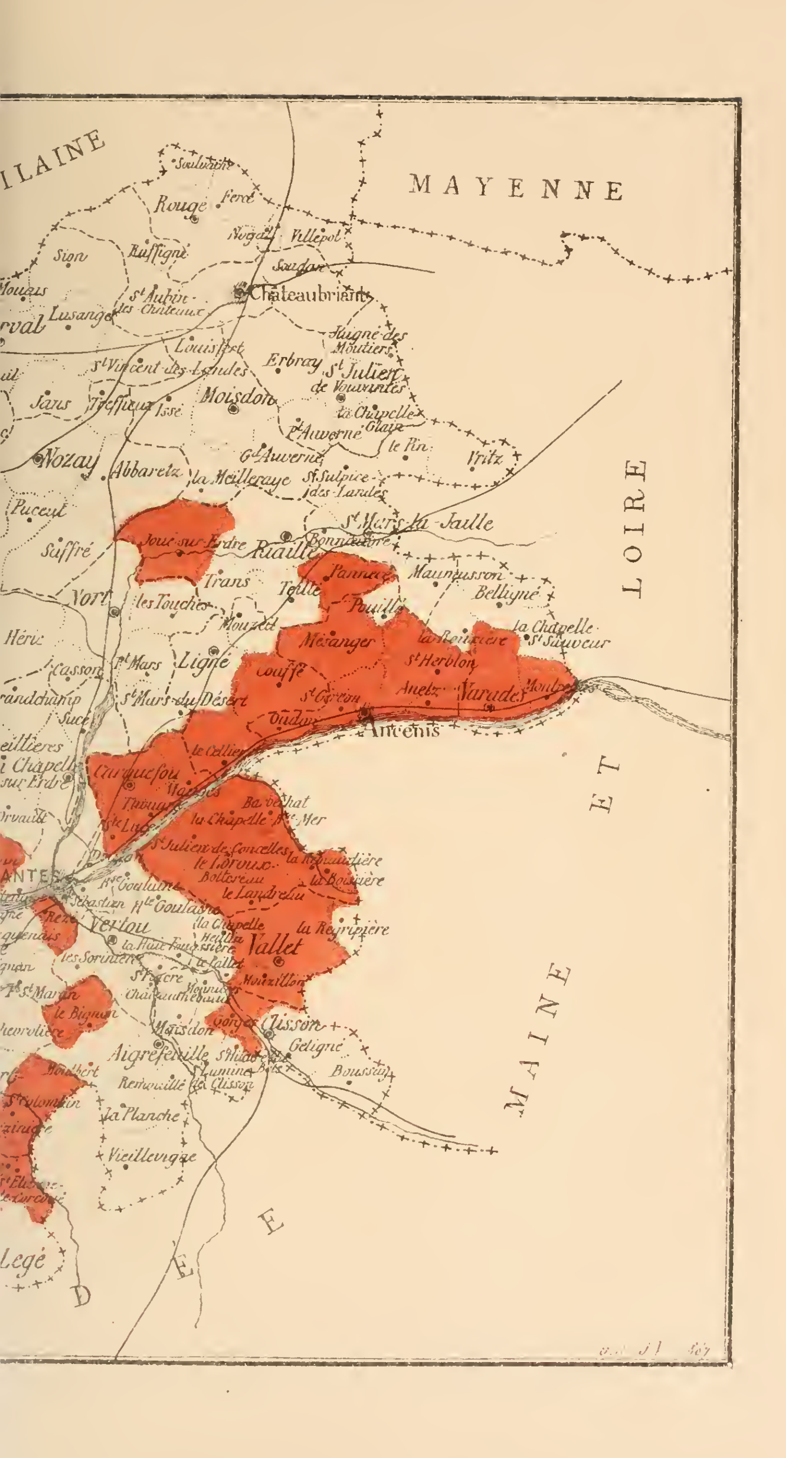
Commune d'Ancenis	3 h	50 a
— Barbechat....................	2	00
— Bignon (Le)..................	0	30
— Cellier (Le)	2	00
— Chapelle-Basse-Mer (La).........	2	00
— Couffé	3	00
— Joué-sur-Erdre	0	04
— Landreau (Le)................	3	00
— Mauves	9	00
— Montrelais...................	1	50
— Oudon.......................	6	00
— Sainte-Luce	0	40
Total.....	32 h	74 a

Relevé général.

Total des vignes du département........		30.453^h 00^a
Vignes malades.............	334^h 34^a	
Vignes détruites............	32 74	
A déduire....	367^h 08^a	367 08
Vignes paraissant indemnes ..		30.085^h 92^a



N
O
E
S
ILLE ET
MORBIHAN
la Vilaine
OCÉAN
Embouchure de la Loire
Noirmoutiers
St Nazaire
Guérande
le Croisic
Paimbœuf
Savenay
Blain
Pontchâteau
Herbignac
St Gildas des Bois
St Nicolas de Redon
Guémené Penfao
Machecoul
Bourgneuf
Pornic
St Père en Retz
Le Pellerin
St Étienne de Mt Luc
CARTE
de la
LOIRE-INFÉRIEURE



MAYENNE
LOIRE
ET
MAINE
Chateaubriant
Ancenis
Varades
Vallet
Clisson
Vertou
Nozay
Nort
Riaillé
Moisdon
Rougé
Carquefou
Aigrefeuille
Erbray
Legé

CHAMP D'EXPÉRIENCES

DE LA STATION AGRONOMIQUE DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

Par A. ANDOUARD.

CULTURES par V. DEZAUNAY.

Le temps s'est montré défavorable à presque toutes les productions agricoles, pendant l'exercice 1887-1888 et sa fâcheuse influence n'a été que trop marquée sur le champ d'expériences de la Station agronomique. L'automne de 1887 avait permis de procéder aux emblavures dans d'excellentes conditions. Mais l'hiver s'est prolongé bien au delà de ses limites habituelles ; il durait encore au mois de mai, nuisant ainsi au développement des plantes en général et particulièrement à celui des fourrages verts, qui ont donné un rendement très médiocre. En mai, le soleil est devenu subitement brûlant et sa chaleur intense a imprimé un vigoureux essor à la végétation. Puis, avec le mois de juin, ont commencé des pluies abondantes, qui ont pris fin vers le milieu d'août seulement et qui ont compromis, ou tout au moins diminué, la récolte des céréales et celle des racines fourragères.

Avant de dresser le relevé des produits obtenus, je rappelle que le champ d'expériences est toujours divisé en quatre sections, comprenant chacune cinq planches de 10 ares.

La première et la cinquième planches de chaque section reçoivent, comme fumure, un mélange de phosphate fossile, de plâtre et de nitrate de soude correspondant, par hectare, aux éléments fertilisants ci-après :

Acide phosphorique.........	180 kil.
Azote nitrique	30,500
Chaux totale................	480,000

Valeur argent : 125 fr.

Sur la deuxième planche, du sulfate de potassium, ajouté au mélange précédent, a remplacé le chlorure potassique employé l'an dernier à la même place. Le mélange contenait :

Acide phosphorique.........	180 kil.
Azote nitrique	30,500
Potasse	140,000
Chaux totale................	480,000

Valeur argent : 191 fr.

La troisième planche est fertilisée avec un engrais composé de superphosphate minéral, nitrate de soude et plâtre, employé aussitôt sa confection et dosant par hectare :

Acide phosphorique.........	180 kil.
Azote nitrique..............	30,500
Chaux totale	480,000

Valeur argent : 170 fr.

Dans la quatrième planche est toujours enfoui du fumier qui, cette fois, se trouvait un peu plus riche en azote et en acide phosphorique et un peu moins riche en potasse que celui du dernier exercice. La composition des 20,000 kil. nécessaires à l'hectare qui serait fumé comme cette planche aurait été, d'après l'analyse :

Acide phosphorique...........	108 kil.
Azote organique et ammoniacal..	92 —
Potasse.....................	74 —
Chaux.......................	100 —

Valeur argent : 160 fr. (Le mètre cube étant compté pour 700 kil.)

1re *Série : Planches* 1 *à* 5.

CHOUX FOURRAGERS.

Deux espèces ont été semées le 4 avril 1887 : le chou moellier, le chou branchu. Les engrais ont été répandus à plat, avant le labour, et chaque planche a été façonnée en dix billons.

Les choux moelliers étaient piqués le 4 juillet par une température de 14° ; les choux branchus, le 18 du même mois, par un temps sec et 22° de chaleur. Tous ont eu des commencements pénibles ; la sécheresse a été grande jusqu'au mois de septembre et les chenilles ont fait une guerre acharnée ; il a fallu les détruire avec activité, pour conserver la récolte.

Au mois de novembre, la pluie est venue ranimer la végétation. Les choux ont pris alors un développement normal ; à la fin de décembre ils étaient fort beaux sur les planches 1 et 2. La planche 3 manifestait une fatigue très appréciable et la planche 4 était inférieure à toutes les autres. Cet état relatif n'a pas changé dans la suite ; la deuxième planche est restée la plus belle et c'est aussi celle qui a produit la plus abondante moisson.

Planche	1.	Chou branchu......	30.080	kil.	à l'hectare.
—	2.	—	34.500	—	—
—	3.	—	22.350	—	—
—	4.	—	20.450	—	—

Les choux moelliers de la cinquième planche ont été ruinés

par la sécheresse. Ils sont restés chétifs et n'ont fourni qu'une récolte inférieure à 20,000 kil.

L'ordre de supériorité n'est pas tout à fait le même sous le rapport de la valeur nutritive. Malgré leur développement incomplet, les choux moelliers étaient riches en azote et en acide phosphorique.

Parmi les choux branchus, les meilleurs étaient ceux de la première planche ; les autres venaient ensuite, dans l'ordre numérique de la place qu'ils occupaient au champ d'expériences. Voici la justification de ce classement, évaluée en centièmes sur le fourrage fraîchement cueilli :

	Azote.	Acide phosphorique.	Potasse.
Planche 1. Chou branchu......	0,33	0,224	0,260
— 2. —	0,30	0,220	0,273
— 3. —	0,26	0,200	0,206
— 4. —	0,25	0,160	0,241
— 5. Chou moellier : tronc.	0,31	0,190	0,257

Tous ces résultats sont satisfaisants au point de vue alimentaire.

2e *Série : Planches* 6 *à* 10.

Betteraves, Rutabagas, Pommes de terre.

Jusqu'à présent, le rapport annuel de la Station comprenait les récoltes effectuées pendant la durée des exercices correspondant aux sessions du Conseil général. En raison de l'époque où peut être imprimé le Bulletin de la Station, il en résultait un retard d'un an pour la publication des faits relatifs aux racines fourragères. Afin d'effacer ce retard, je relève aujourd'hui ce qui se rapporte aux betteraves et aux rutabagas de 1887 et de 1888 et, désormais, je réunirai dans le même rapport tous les produits récoltés de janvier à

décembre de chaque année. De cette façon les observations gagneront en actualité.

A. — Rutabagas. — Ces plantes ont été semées au semoir et à plat le 10 juin 1887, sur les planches 6, 7, 8 et 9, avec de la graine du pays, et en poquets sur billons le 18 juin 1888, sur les planches 1, 2, 3 et 4, avec de la graine d'origine anglaise.

En 1887, chaque planche portait 14 rangs de rutabagas, écartés de 0m,60 les uns des autres. Les semences ont parfaitement germé ; il a fallu éclaircir les lignes de bonne heure. La végétation a été très normale jusqu'à la fin et la récolte devait être rémunératrice. Malheureusement des travaux impérieux ont empêché de chausser les racines ou de les extraire en temps utile, et les gelées de décembre 1887 les ont décimées.

En 1888, les pluies estivales ont tout d'abord causé un ralentissement sérieux dans le développement des rutabagas. La douce température de l'automne a rétabli l'équilibre un instant troublé et la balance accusait, à la récolte, des poids plus satisfaisants que ceux de 1887. Voici le total des deux productions, en kilogrammes et par hectare, pesées à la fin de décembre.

		1887.	1888.
Rutabagas sur	phosphate fossile.....	20.000	51.500
—	engrais potassique...	17.000	58.450
—	superphosphate azoté.	7.450	42.340
—	fumier d'étable......	18.000	48.510

On ne peut pas comparer entre eux les rendements des diverses parcelles en 1887 ; mais on peut très bien établir un parallèle utile entre la composition chimique des racines

des deux années, toutes ayant été serrées à l'état complètement sain (1).

	Azote.		Acide phosphorique.		Potasse.	
	1887.	1888.	1887.	1888.	1887.	1888
Planches 6 et 1...	0,286	0,184	0,108	0,085	0,238	0,204
— 7 et 2...	0,227	0,217	0,090	0,079	0,242	0,183
— 8 et 3...	0,252	0,161	0,101	0,097	0,210	0,229
— 9 et 4...	0,288	0,169	0,084	0,085	0,279	0,241

Ce tableau montre tout à la fois et la valeur alimentaire des rutabagas des deux années et la supériorité de ceux qui ont été obtenus sur phosphate fossile.

B. — Betteraves. — Les betteraves (variété *jaune longue d'Allemagne*) n'ont pas prospéré au champ d'expériences, en 1887 et en 1888, pour des raisons inverses. En 1887, c'est la sécheresse de l'été qui en est cause ; en 1888, c'est l'excès de froid et d'humidité.

Elles ont été semées en place (pl. 10 et 5) le 22 mai 1887, et le 24 du même mois en 1888, au semoir, sur 14 rangs distants de $0^m,60$ et à raison de 5 kil. de semence par hectare. Aucun accident n'a marqué leur évolution et cependant elles n'ont donné que des poids de racines très faibles, grâce aux influences fâcheuses précitées :

Planche 10.	Betteraves	1887...	29,700 kil.	à l'hectare.
— 5.	—	1888...	32,200 —	—

La qualité des racines a quelque peu compensé l'insuffi-

(1) Par suite d'une erreur de copie, les titres des rutabagas en acide phosphorique, portés au Bulletin du précédent exercice, se rapportent à la substance sèche et non à la substance fraiche comme ceux de l'azote.

sance de leur production. Elle a été déterminée sur des racines de grosseur moyenne et exprimée en centièmes :

	Azote.	Acide phosphorique.	Potasse.	Sucre.
Betteraves 1887..	0,221	0,042	0,165	4,20
— 1888..	0,119	0,080	0,202	6,40

On obtient difficilement une plus grande richesse en éléments nutritifs, dans les betteraves fourragères. Celles-ci, les dernières surtout, ont bénéficié du bon état de fumure du sol, bien que les conditions climatologiques ne leur aient pas permis de l'utiliser complètement.

C. — Pommes de terre. — Le 3 mai 1888, les planches 6, 7 et 8, préalablement taillées en billons, ont reçu des pommes de terre entières, d'une grosseur moyenne et de la variété *Magnum bonum*. Le lendemain, la planche 9 était ensemencée moitié avec des tubercules entiers, moitié avec des tubercules coupés de manière à conserver plusieurs bourgeons sur chaque fragment ; les uns et les autres appartenaient aussi à l'espèce *Magnum bonum* ; ils alternaient sur les 10 sillons.

Enfin, le 5 on a piqué successivement sur la planche 10, des pommes de terre Canada : les unes entières, les autres coupées avec plusieurs bourgeons, puis des fragments ne présentant qu'un seul bourgeon.

Toutes étaient sorties de terre le 22 mai. Elles se sont régulièrement développées. La variété Canada, un peu plus lente à s'élancer que l'autre, la dépassait sensiblement le 15 juin. On remarque en outre, à cette époque, que les fanes de la planche 9 ont une couleur bien plus pâle que toutes les autres.

Il était bien à craindre que cette belle apparence ne vînt

à s'évanouir au contact du peronospora, dont l'humidité excessive de l'été devait inévitablement exciter la propagation. En prévision de cette éventualité, les 5 planches de pommes de terre ont été soigneusement arrosées avec de l'eau céleste à 0,50 % de sulfate de cuivre, dès le commencement de juillet. Malgré cette précaution, le peronospora est apparu le 3 août sur les parcelles 6, 8 et 10 ; trois semaines plus tard il envahissait les planches 7 et 9. Dans l'intervalle, une deuxième aspersion à l'eau céleste avait été pratiquée partout. Elle a certainement apporté un obstacle palpable à la marche du parasite ; les feuilles qu'elle avait mouillées ont gardé leur teinte verte bien plus longtemps que celles des champs voisins, où aucun traitement n'avait été institué ; néanmoins, le 15 septembre, les fanes étaient complètement grillées partout.

De ce fait on peut conclure, je crois, que l'eau céleste à 1/2 % n'a pas assez d'efficacité pour s'opposer à la pénétration du peronospora dans les pommes de terre, pendant les périodes de pluies soutenues. Son action n'a pas été nulle cependant ; outre qu'elle a retardé la destruction des organes aériens, elle a préservé les tubercules ; aucun d'eux n'a été malade. Ils ont été récoltés sains le 1er octobre et ils se sont conservés sans altération aucune. Voici les poids relevés à la bascule, pour la production des différentes parcelles :

Pl. 6.	Magnum bonum	(entières)	5,690	kil.	à l'hectare.
— 7.	—	—	13,410	—	—
— 8.	—	—	5,360	—	—
— 9.	—	—	14,080	—	—
	—	(coupées)	12,560	—	—
— 10.	Canada	(entières)	7,920	—	—
	—	(coupées, plus. bourg.).	6,800	—	—
	—	(— 1 bourgeon) .	5,800	—	—

Ces rendements sont tous misérables et leur indigence tient évidemment à la présence du peronospora. Il est remarquable, en effet, que les planches le plus maltraitées sont 6, 8 et 10, c'est-à-dire celles qui ont été les premières attaquées par le champignon. Ce qui frappe aussi dans le tableau ci-dessus, c'est l'infériorité du poids des pommes de terre issues des tubercules coupés, infériorité plus grande encore dans les pommes de terre semées avec un seul bourgeon.

En analysant cette récolte de plus près, on y constate encore une proportion inusitée de petits tubercules :

	Gros tubercules.	Petits tubercules.	Rapport.
Pl. 6. Magnum bonum (entières).	3,550 kil.	2,140 kil.	1,65
— 7. — —	10,920	2,490	4,38
— 8. — —	3,060	2,300	1,32
— 9. — —	9,800	4,280	2,28
— (coupées).	7,240	5,320	1,35
— 10. Canada (entières).......	4,520	3,400	1,33
— (coup. pl. bourg.)..	3,675	3,125	1,17
— (— 1 bourgeon).	4,000	1,800	2,22

Sans doute, l'humidité exagérée du sol pendant tout l'été, a pu contribuer à l'arrêt de développement des tubercules. Mais la véritable cause de cet arrêt est bien encore le peronospora, car le rapport des gros tubercules aux petits est voisin de l'égalité pour les planches 6, 8 et 10, qui, les premières, ont été victimes du peronospora. Il est meilleur pour la variété Canada provenant de tubercules coupés et portant un seul œil. C'est là un fait dont l'explication m'échappe, mais qui n'infirme en rien la conclusion précédente.

Il reste à comparer maintenant la valeur alimentaire des produits. Elle a été déterminée seulement sur des tubercules

moyens, fournis par des semences entières, et calculée en centièmes :

	Azote.	Acide phosphorique.	Potasse.	Fécule.
Pl. 6. Magnum bonum.	0,312	0,144	0,679	17,64
— 7. — ...	0,241	0,134	0,795	16,10
— 8. — ...	0,300	0,149	0,575	15,30
— 9. — ...	0,205	0,125	0,679	16,10
— 10. — ...	0,271	0,113	0,585	13,88

Les meilleurs titres en azote et en acide phosphorique, pour l'espèce Magnum bonum, ont été obtenus sur phosphate fossile et sur superphosphate. Les plus faibles correspondent à la planche à fumier. Pour la potasse, l'engrais n° 2 tient la tête, le phosphate fossile et le fumier sont sur la même ligne, le superphosphate est le dernier. La pomme de terre Canada est moins riche que les bons tubercules de Magnum bonum, pour les trois éléments considérés.

La fécule suit une progression un peu différente et va en décroissant comme il suit : n°s 6, 7 et 9 égaux, 8, 10. Elle est faible partout et c'est toujours l'œuvre du peronospora.

3e *Série : Planches* 11 *à* 16.

Froment.

Toutes les emblavures du champ d'expériences ont été effectuées au semoir, du 26 au 29 octobre 1887, sur 30 rangs par planches et avec 35 kil. de semence par hectare. Les parcelles 11 à 14 ont porté du blé Victoria provenant du domaine de M. le Mis de Rochequairie, à la Chapelle-Glain (Loire-Inférieure) ; la 15e parcelle a été ensemencée en blé rouge du pays.

Le 8 novembre, le blé apparaissait sur toutes les parcelles, mais très inégalement sur les deux premières, qui présentaient

des vides nombreux et étendus. Ces vides ont été comblés à la main; mais, soit que les oiseaux aient dévoré la semence, soit pour toute autre cause non aperçue, les planches 11 et 12 sont restées très maigres. Les nos 13 et 14 n'étaient pas non plus complètement garnis. Seul, le n° 15 se trouvait dans des conditions normales d'ensemencement.

La froidure excessive de l'hiver n'a point amélioré cet état de choses ; les tiges n'ont commencé à s'allonger qu'au mois d'avril et elles ont fort peu tallé ; on comptait 8 rejetons par pied sur le blé du pays et 13 à 15 sur le blé Victoria, au mois de mai. Le 10 juin, la planche 15 est en pleine floraison ; le blé y est plus haut d'un tiers que sur les planches voisines. Les planches 13 et 14 entraient seulement en fleur à ce moment. Sur 11 et 12, l'épi sortait à peine du fourreau et il ne restait de blé que dans la moitié la plus déclive des deux parcelles.

Un orage assez violent a couché complètement le blé indigène, le 2 août. Les autres ont résisté, bien que la paille fût à peu près aussi élevée sur la planche 14 que sur le n° 15.

Le 15 août, tous les blés sont coupés ; le battage a eu lieu le 22 du même mois; il a donné les résultats ci-après :

Planche 11.

Blé Victoria.....	Paille......	1,575 kil.	à l'hectare.
	Grain......	875 —	—

Poids de l'hectolitre de grain, mesuré à la trémie : 60 kil.
Rendement à l'hectare, en hectolitres : 14 hect. 58.

Planche 12.

Blé Victoria.....	Paille......	3,160 kil.	à l'hectare.
	Grain......	1,440 —	—

Poids de l'hectolitre de grain : 65 kil.
Rendement à l'hectare, en hectolitres : 22 hect. 15.

Planche 13.

Blé Victoria..... { Paille...... 4,475 kil. à l'hectare.
Grain...... 2,875 — —

Poids de l'hectolitre de grain : 70 kil.

Rendement à l'hectare, en hectolitres : 41 hect. 05.

Planche 14.

Blé Victoria..... { Paille...... 3,975 kil. à l'hectare.
Grain...... 2,475 — —

Poids de l'hectolitre de grain : 68 kil. 90.

Rendement à l'hectare, en hectolitres : 35 hect. 92.

Planche 15.

Blé indigène..... { Paille...... 5,838 kil. à l'hectare.
Grain...... 2,762 — —

Poids de l'hectolitre de grain : 70 kil.

Rendement à l'hectare, en hectolitres : 39 hect. 45.

Si on laisse de côté la planche 11, tout à fait défectueuse, on voit que, malgré sa végétation très imparfaite, la planche 12 a fourni une récolte supérieure à la moyenne des produits généralement obtenus dans la région. Les trois autres offrent un rendement très acceptable, surtout pour une année moyenne.

Ce qui est le plus anormal ici, c'est la densité du grain. Il faudrait remonter assez loin pour trouver des blés aussi légers et aussi humides que ceux de cette année. Ils contenaient en moyenne, au moment de la récolte, 21 % d'eau et, sur plusieurs variétés qui m'ont été envoyées de divers points du département, j'en ai dosé jusqu'à 24 %. Aussi le poids de l'hectolitre a-t-il augmenté très notablement quelques semaines après la mise en grenier du froment. Je n'ai pas tenu compte de cette augmentation, pour pouvoir

continuer la comparaison avec les blés des années précédentes.

Sous le rapport de la valeur alimentaire, les blés de 1888 étaient meilleurs qu'on n'aurait supposé.

Voici leur composition chimique centésimale :

		Azote.	Acide phosphorique	Potasse.
	Paille.			
Planche 11.	Blé Victoria..	0,350	0,104	0,710
— 12.	— — ..	0,300	0,096	0,733
— 13.	— — ..	0,300	0,112	0,725
— 14.	— — ..	0,300	0,128	0,681
— 15.	— indigène.	0,300	0,128	0,706
	Grain.			
Planche 11.	Blé Victoria..	1,920	0,381	0,366
— 12.	— — ..	1,550	0,320	0,346
— 13.	— — ..	1,810	0,352	0,328
— 14.	— — ..	1,520	0,264	0,320
— 15.	— indigène.	1,730	0,360	0,338

L'ensemble est relativement bon. Il est vrai que, pendant les préliminaires de l'analyse, les blés sont revenus à une humidité normale ; mais il en a été ainsi de ceux qui ont été livrés à la meunerie et, par conséquent, la conclusion est légitime. Elle est d'ailleurs confirmée par la richesse des farines en gluten :

	Gluten.
Farine de blé Victoria. Planche 11	8,98 °/o.
— — — — 12	8,93 —
— — — — 13	8,47 —
— — — — 14	9,33 —
— — indigène. — 15	11,36 —

L'inégalité de réussite des blés des cinq planches n'autorise guère le rapprochement des résultats obtenus que pour les

trois dernières et encore avec quelques réserves, leur végétation n'ayant pas été entièrement normale. Sous le bénéfice de cette observation, voici le calcul du produit de ces trois parcelles :

Planche 13.

Blé Victoria......	4,475 kil. paille à 7 fr. les 100 kil..	313f 75
	2,875 — grain à 26 fr. —	747 50
	Total...........	1.061f 25

Planche 14.

Blé Victoria......	3,975 kil. paille à 7 fr. les 100 kil..	278f 25
	2,475 — grain à 26 fr. —	643 50
	Total...........	921f 75

Planche 15.

Blé de pays	5,838 kil. paille à 7 fr. les 100 kil..	408f 66
	2,762 — grain à 26 fr. —	718 12
	Total...........	1.126f 78

La fumure de la parcelle 13 a coûté 45 fr. de plus que celle de la parcelle 15; elle a rapporté 55 fr. 53 de moins; déficit total : 100 fr. 53 pour un hectare.

Le fumier enfoui dans la parcelle 14 valait 35 fr. de plus que l'engrais du nº 15; il a rapporté 205 fr. 03 de moins; déficit total : 240 fr. 03 pour un hectare.

Chaque année, les chiffres représentant les résultats du champ d'expériences varient avec les cours du marché et suivant le succès obtenu sur les diverses parcelles cultivées; mais le sens de ces différences change peu. Je mettrai ce fait plus en lumière lorsque la période d'essai me semblera suffisamment prolongée.

4e *Série: Planches* 16 *à* 20.

FOURRAGES VERTS.

A. — Trèfle incarnat. — Du trèfle incarnat hâtif a été semé le 29 septembre 1887 sur la planche 16; le même jour, la planche 17 recevait du trèfle incarnat tardif. Le premier s'est un peu moins bien comporté que le deuxième; au moment de la coupe, il y en avait un tiers environ d'un aspect languissant.

La pesée des produits a donné, par hectare:

Trèfle incarnat hâtif	....	33,000 kil.
— tardif	....	46,200 —

Le dernier nombre est assez satisfaisant. Il n'en est pas tout à fait de même de la composition chimique des deux fourrages; la tardiveté de leur pousse a entravé l'élaboration intra-cellulaire de leurs principes nutritifs, dont voici le taux pour cent:

	Azote.	Acide phosphorique.
Trèfle incarnat hâtif	0,337	0,210
— tardif.....	0,386	0,223

B. — Gesse. — Deux variétés, l'une hâtive, l'autre tardive, ont été semées en même temps que le trèfle sur les parcelles 18 et 19. Elles n'ont pas fourni autant que celui-ci. D'après les constatations à la bascule, un hectare aurait donné:

Variété hâtive	....	23,100 kil.
— tardive	....	25,300 —

La jarosse est peut-être plus sensible au froid que le trèfle et n'a pas pu s'accommoder des rigueurs du printemps. Quant à la différence de rendement, l'avenir dira s'il est dû à l'espèce ou à la fumure; présentement il est logique de

l'attribuer à celle-ci. La valeur alimentaire des deux fourrages était moyenne; la voici exprimée en centièmes :

	Azote.	Acide phosphorique.
Gesse hâtive....	0,301	0,254
— tardive...........	0,316	0,262

C. — Seigle. — Planche 20. — Longtemps ralentie par les basses températures, la croissance du seigle n'était pas normale au moment de l'épiage. Il était très court, lors de la fauchaison, et il n'a produit que 14.410 kil. à l'hectare. Il contenait, pour 100 parties :

Azote total........................	0,31
Acide phosphorique.................	0,23

En somme, tous les fourrages verts ont été réduits de quantité par la prolongation du froid. Leur élongation s'étant faite rapidement, au retour de la chaleur, il en est résulté une diminution notable aussi de leur valeur nutritive, comparée à celle de la précédente récolte.

Annexes.

Essais de Scories de déphosphoration.

Les scories de déphosphoration ont été expérimentées cette année, comparativement avec le phosphate fossile des Ardennes et le superphosphate, sur prairie naturelle et sur cultures d'avoine et de froment. Les récoltes se ressentent, comme les précédentes, du manque de soleil du printemps et de l'été, mais elles sont susceptibles d'être rapprochées les unes des autres, parce qu'elles ont toutes été effectuées sur des parcelles contiguës, pour les mêmes engrais.

A. — Scories et phosphate fossile. — *Céréales.* — Sur un sol récemment libéré de pommes de terre et de carottes, largement graissées au fumier, j'ai fait semer, à la volée, de l'avoine et du blé indigène. La surface ainsi occupée mesurait 24 ares pour le blé, 23 ares pour l'avoine. Elle a été partagée, dans chaque lot, en deux parties égales, dont l'une a reçu 240 kil. de phosphate fossile à 18 °/₀ d'acide phosphorique, l'autre 275 kil. de scories à 15,7 °/₀ d'acide phosphorique.

A aucun moment de leur végétation, les deux céréales n'ont présenté de différence notable à la vue. Il y en avait une cependant à l'avantage des scories, qui a été révélée par la pesée. Voici les chiffres, rapportés à 1 hectare :

		Scories.	Phosphate.	Différence en faveur des scories.
Blé de pays.	Paille..	4,520 kil.	4,060 kil.	460 kil.
	Grain..	2,180 —	1,940 —	240 —
Avoine noire.	Paille..	4,050 —	3,640 —	410 —
	Grain..	2,280 —	1,860 —	420 —

Prairie. — Quatre bandes, mesurant chacune 40 ares, ont été tracées deux à deux dans deux prairies bien découvertes. Sur deux d'entre elles, j'ai fait répandre, en 1887, aussitôt la coupe du foin, 400 kil. de phosphate fossile, semblable à celui déjà employé; sur les deux autres, 500 kil. de scories à 15,5 °/₀ d'acide phosphorique.

Un hersage général a été pratiqué quelques jours après, au lendemain d'une pluie assez abondante pour rendre la terre facile à déchirer. Au mois de mars suivant, chaque bande a reçu 80 kil. de sulfate d'ammoniaque, et le rouleau a été passé sur le tout trois semaines plus tard. La récolte a donné dans les deux cas un léger excédent du côté des scories; en voici l'évaluation à l'hectare :

	Scories.	Phosphate fossile.	Différence en faveur des scories.
Première prairie....	4,550 kil.	4,250 kil.	300 kil.
Deuxième prairie....	5,500 —	5,014 —	486 —

B. — Scories et superphosphate. — L'épreuve des deux engrais a été faite avec du blé Victoria semé à la volée, après une récolte de carottes grassement pourvues de fumier, sur deux parcelles de terre voisines et semblablement exposées. Rendement à l'hectare :

	Scories.	Superphosphate.
Paille	4,450 kil.	4,660 kil.
Grain	2,400 —	2,040 —

Les scories ont produit moins de paille, mais plus de grain que le superphosphate. En somme, elles ont encore l'avantage, au point de vue de la valeur pécuniaire de la récolte.

Essais de Thermophosphate Bazin.

J'ai comparé l'action du thermophosphate de M.r Bazin à celle du phosphate fossile des Ardennes, sur une prairie haute et sur une culture de chou-navet.

Prairie. — Deux parcelles de 15 ares de prairie naturelle ont été choisies dans une même pièce et ont reçu, au mois de janvier dernier : l'une 100 kil. thermophosphate à 27,50 % d'acide phosphorique, l'autre 150 kil. phosphate fossile des Ardennes à 18 % du même acide, additionnés, dans les deux cas, de 30 kil. de sulfate d'ammoniaque. Un hersage vigoureux a été donné aux deux parcelles, et un mois plus tard on y a passé le rouleau.

La montée de l'herbe, très retardée par la froidure du temps, n'est devenue sensible qu'en avril. Elle s'est faite rapidement et d'une manière aussi égale que possible sur les deux bandes en observation. La coupe a été pratiquée le 4 juin

par un beau soleil et, quatre jours après, le foin porté bien sec sur la bascule donnait les poids suivants, pour 1 hectare :

Foin récolté sur thermophosphate........	5,525 kil.
— — phosphate fossile........	5,470 —

On peut dire qu'il y a eu égalité d'action pour les deux engrais.

Choux-navets. — Des choux-navets blancs ont été semés en poquets sur deux planches adjacentes comprenant 15 ares chacune et façonnées en billons. La fumure a consisté en 1,500 kil. de fumier d'étable pour chacune, plus 150 kil. phosphate fossile des Ardennes sur l'une et 100 kil. thermophosphate déjà cité sur la deuxième. La récolte a été très bonne et sans différence notable entre les deux engrais :

Choux-navets sur thermophosphate.......	6,850 kil.
— phosphate fossile......	7,000 —

Essais de Sulfate de fer.

Je n'ai pu, cette année, étudier l'influence du sulfate de fer que sur une parcelle de prairie infestée de mousse et sur une culture de chou fourrager.

Prairie. — La prairie mesurait 32 ares; j'y ai fait répandre à la main, à la fin de janvier 1888, un mélange de 48 kil. de sulfate de fer et 100 kil. de plâtre. En peu de temps, la mousse a été complètement détruite ; il n'a pas été nécessaire de récidiver le traitement. Un mois après cette opération, une fumure composée de 300 kil. scories de déphosphoration et 40 kil. de nitrate de soude a été uniformément répartie sur toute la surface préalablement traitée. Le tout a fait pousser une récolte de 2,096 kil. de foin, soit 6,550 kil. à l'hectare.

C'est le plus beau rendement que j'aie obtenu cette année, mais il est difficile d'y faire la part du sulfate de fer. La prairie qui l'a fourni est plus riche en légumineuses et donne

habituellement plus de foin que les autres. Le résultat n'en est pas moins très satisfaisant.

Chou fourrager. — Dix ares plantés en choux à mille têtes ont été fumés avec un mélange préparé par MM. Pilon frères et Buffet et composé de :

Noir animal................	100 kil.
Sulfate de fer..............	25 —
Nitrate de soude............	20 —

Parallèlement, on a piqué sur une égale surface des choux de même espèce, après avoir incorporé au sol :

100 kil. phosphate fossile à 18 % d'acide phosphorique.
20 — nitrate de soude à 15,50 % d'azote.

La végétation a été plus belle sur la deuxième planche que sur la première :

Planche au sulfate de fer....	28,000 kil. choux à l'hectare.	
— au phosphate fossile.	39,000	—

Ce résultat signifie-t-il que la dose de sulfate de fer était trop forte pour la nature des terres de la Station ? C'est ce que diront les essais de l'an prochain.

Culture de la ramie.

Les deux pieds de ramie plantés en 1887, à la Station agronomique, ont été laissés en place et n'ont reçu aucun soin en 1888. L'été leur a été favorable sous le rapport de l'humidité ; très peu sous le rapport de la chaleur.

Ils ont bien poussé cependant. L'un deux a nourri 14 tiges, l'autre 16, dont quelques-unes atteignaient $1^{m},70$ en longueur et 15 millimètres en diamètre.

Ce résultat est meilleur que celui de l'an dernier, mais il ne permet pas beaucoup plus d'espérances que le premier.

Résumé des expériences de l'exercice 1887-1888.

1° Le *chou branchu* a prospéré surtout sur l'engrais

potassique (n° 2) ; les autres engrais sont à classer dans l'ordre décroissant ci-après, en tant que producteurs : phosphate fossile, superphosphate, fumier.

La valeur nutritive sur les 4 planches diminuait régulièrement de la première à la dernière.

Le *chou moellier* n'a pas réussi.

2° La gelée ayant détruit la plus grande partie des *rutabagas,* en 1887, il n'y a aucun rapport de quantité à déduire de la récolte.

En 1888, le produit le plus abondant appartient à l'engrais potassique ; les meilleurs résultats sont dus ensuite au phosphate fossile, au fumier, puis au superphosphate.

Sous le rapport de la qualité, le premier rang est acquis aux racines venues sur phosphate fossile ; à placer ensuite celles qu'ont nourri : le fumier, le superphosphate, en dernier lieu l'engrais potassique.

3° La *betterave jaune longue d'Allemagne* a peu donné, pour cause de sécheresse en 1887, pour excès de froid et d'humidité en 1888.

La qualité était meilleure en 1887 qu'en 1888, la fumure étant la même (engrais n° 1) ;

4° Les *pommes de terre Magnum bonum* et *Canada* ont été la proie du peronospora et ont donné des rendements insignifiants.

La proportion des petits tubercules était très élevée.

Ordre de valeur alimentaire : phosphate fossile, superphosphate, engrais potassique et fumier très voisins, pour la variété *Magnum bonum.*

L'espèce *Canada* était plus pauvre que l'autre, sous tous les rapports ;

5° Le *blé Victoria* a manqué sur phosphate fossile et sur engrais potassique. Il a été meilleur, en quantité comme en qualité, sur le superphosphate que sur le fumier.

Le *blé du pays* a fourni plus de paille et presque autant de grain que le meilleur blé Victoria. Il était aussi plus riche que lui en gluten.

Le plus avantageux, au point de vue du revenu pécuniaire, a été le blé cultivé sur phosphate fossile ;

6° Le *trèfle incarnat hâtif* a donné sur phosphate fossile une récolte faible.

Le *trèfle incarnat tardif* a donné sur engrais potassique un produit satisfaisant.

La *gesse domestique* hâtive et tardive a fourni un poids peu élevé, la première sur superphosphate, la deuxième sur fumier.

Le *seigle* n'a pas réussi ;

7° Les *scories de déphosphoration* ont produit un excédent de récolte, par rapport au phosphate fossile, sur : blé de pays, avoine noire, foin de prairie.

Sur du blé Victoria elles ont procuré un rendement plus avantageux que celui du superphosphate minéral employé concurremment, en élevant la proportion du grain.

8° Le *thermophosphate* de M. Bazin ne s'est pas montré plus actif que le phosphate fossile, sur une prairie naturelle et une culture de chou-navet ;

9° Le *sulfate de fer* a rapidement et radicalement détruit la mousse d'une prairie naturelle, à la dose de 150 kil. par hectare. Le rendement de cette prairie a été très élevé.

Il a été sans effet utile sur une culture de chou à mille têtes qui n'a pas réussi ;

10° La *ramie* plantée en 1887 a pris un peu de développement en 1888, bien qu'elle ait été délaissée. Plusieurs de ses tiges ont atteint la hauteur de $1^{m},70$;

11° *L'eau céleste* ne semble pas susceptible de préserver les pommes de terre du peronospora, dans les périodes de pluies prolongées.

RAPPORT

SUR LES

TRAVAUX DE LA SECTION D'AGRICULTURE

COMMERCE, INDUSTRIE ET SCIENCES ÉCONOMIQUES

PAR M. POIRIER.

MESSIEURS,

Le Bureau est resté constitué comme il l'était l'année précédente ; et j'ai dû continuer d'inscrire, sur le registre des procès-verbaux de cette Section, afin d'éviter de laisser une lacune dans son existence, tout ce qui s'est présenté d'intéressant la concernant. C'est ainsi qu'on y trouvera les mentions suivantes :

1° L'envoi, par M. Andouard, d'un travail important, avec planches, sur les pommes à cidre du département de la Loire-Inférieure, pour être inséré dans les Annales ;

2° L'analyse de la réponse faite à une lettre de M. le Préfet en date du 22 mars, demandant à la Société de fournir, pour l'Exposition de l'année 1889, tous les documents qu'elle possède sur l'état de l'agriculture dans nos contrées, avant et depuis 1789, pour concourir au grand travail d'ensemble pour toute la France, qui doit figurer à ce sujet à cette solennité.

Il a été décidé, dans la séance du 11 mai, que notre

savant collègue M. Andouard serait sollicité de vouloir bien ajouter encore, à ses si nombreuses et si actives occupations, la surcharge de cet important travail, pour lequel ses remarquables aptitudes le recommandent plus que tout autre. Avec son dévouement habituel, il y a consenti. En conséquence, il a été répondu à M. le Préfet qu'en temps utile, M. Andouard aurait l'honneur de lui faire parvenir le travail demandé.

Tels sont les seuls faits qui se sont produits dans le courant de cet exercice à cette Section. Espérons que l'année prochaine elle pourra accuser plus de vitalité.

RAPPORT

SUR LES

TRAVAUX DE LA SECTION DE MÉDECINE

PENDANT L'ANNÉE 1888

PAR M. LE Dr CHACHEREAU, SECRÉTAIRE ADJOINT.

MESSIEURS,

Dans sa séance du 9 décembre 1887, la Section de Médecine a procédé à l'élection de son Bureau pour l'année 1888. Ont été élus : MM. Rouxeau, président; Bonamy, vice-président; Gergaud, secrétaire; Chachereau, secrétaire adjoint. MM. Delamare, Le Grand de la Liraye et Lefeuvre ont été maintenus, par acclamation, dans leurs fonctions de bibliothécaire, bibliothécaire adjoint et trésorier. Il en a été de même du comité de rédaction.

Dans la séance du 9 mars 1888, M. le Dr Ollive a lu un intéressant travail intitulé : *Trois mois dans le service d'isolement de l'Hospice général.* M. Ollive y exposait les traitements qu'il a adoptés et les résultats obtenus. A la suite de cette communication, une utile et instructive discussion s'est engagée sur l'isolement pratiqué aux baraquements de Saint-Jacques et sur le danger que leur présence fait courir à la population avoisinante. Comme conclusion, vous avez

décidé qu'une enquête serait faite sur les cas de variole qui peuvent être attribués aux baraquements, en s'éclairant de l'avis des médecins du quartier. M. Ollive serait chargé de la rédaction du vœu à formuler. Les séances qui ont suivi ont été la suite naturelle de celle-ci : en effet, M. le Dr Rouxeau vous a proposé, dans la séance du 4 mai, d'étudier un projet de bateau, hôpital d'isolement, comme il en existe sur la Tamise ; ce projet rencontrerait, paraît-il, chez l'Administration des hospices, une opposition assez vive : il exigerait, comme tout hôpital indépendant, l'installation de services administratifs spéciaux et serait trop coûteux. Puis M. le Dr Bonamy vous a fait part de ses observations dans son service de varioleux. Sur 4 décès, 3 se sont produits chez des non-vaccinés, et 7 malades ont été contagionnés dans l'intérieur de l'établissement. M. le Dr Bonamy voit avec raison dans ces faits la démonstration de l'utilité de la vaccine et de la nécessité de l'isolement rigoureux des malades. Cette intéressante question de l'isolement des maladies contagieuses s'est terminée dans la séance du 6 juillet par ces conclusions qui terminent le rapport de M. le Dr Ollive : création d'un hôpital spécial, composé de baraquements isolés, dans un endroit éloigné de toute habitation et comprenant un minimum de 20 lits ; discipline sévère pour le personnel.

A propos des communications précédentes, notons deux faits intéressants rapportés l'un par M. Hervouët, qui a pu suivre l'évolution absolument distincte, bien que simultanée, du vaccin et de la pustule variolique dans un cas où la variole est survenue deux jours après la vaccination ; l'autre, par M. Raingeard, qui a pu revacciner avec succès, onze jours après une première pustule vaccinale.

Vous n'avez pas oublié, Messieurs, l'ingénieux instrument qui vous a été présenté dans la séance du 8 juin par M. le Dr Dianoux, et dénommé graphanorane par son inventeur,

M. le Dr Moulliéras. Cet instrument permet d'écrire dans l'obscurité la plus complète ; il pourra rendre de réels services aux personnes privées de la vue, d'une façon définitive ou temporaire. Vous avez voté des remerciements mérités au Dr Moulliéras pour la présentation de son instrument.

Dans cette même séance du 8 juin, M. Rouxeau et plusieurs de nos collègues vous ont signalé quelques cas d'accidents causés par l'usage de l'antipyrine; ces accidents consistent surtout dans la tendance à la syncope, un état nauséeux et une éruption qui siège surtout à la face et y est accompagnée de gonflement. Pour résumer la discussion qui a suivi, on peut dire que les accidents dus à l'antipyrine, intéressants et utiles à retenir, sont peu communs, vu l'emploi fréquent des médicaments, et d'une gravité rarement inquiétante.

Dans la séance du 6 juillet, M. le Dr Barthélemy vous a lu deux cas de morsures de vipères, traitées avec succès par le hoàng-nàn, qu'il avait précédemment employé pour le traitement de la rage. Afin d'expliquer les heureux résultats de ce traitement, M. le Dr Barthélemy fait remarquer l'opposition manifeste qui existe entre les signes de l'empoisonnement ophidien et les effets physiologiques du hoàng-nàn. A peine introduit dans l'économie, le venin des serpents produit une dépression nerveuse qui se traduit habituellement par l'état syncopal et le refroidissement périphérique. Le hoàng-nàn, au contraire, dont les éléments principalement connus sont la brucine et la strychnine, détermine une surexcitation des centres cérébro-spinaux, avec augmentation de l'énergie cardiaque et de la chaleur cutanée, surexcitation qui, à hautes doses (1, 2 ou 3 grammes), peut aller jusqu'au trismus et au tétanos.

M. le Dr Viaud-Grand-Marais saisit l'occasion de faire quelques intéressantes réflexions. Il croit que la mortalité qu'il avait admise de 1 décès sur 20 cas de morsures de

vipères est au-dessous de la vérité ; et, d'autre part, il signale l'enflure de la face survenue chez un enfant qui avait été mordu à la jambe, alors qu'il n'y avait aucun gonflement du membre. D'autres faits analogues sont signalés, et c'est à tort, conclut M. Viaud-Grand-Marais, que le gonflement de la langue et de la face a été attribué à la succion.

Les séances qui ont suivi ont été heureusement remplies par des travaux qui ont reçu déjà une publicité complète. Le 3 août, M. le Dr Kirchberg vous lisait une longue série d'observations de pneumonies, traitées par l'ergotine associée au quinquina et aux révulsifs. M. le Dr Ollive vous relatait l'épidémie de pneumonie observée sur les ouvriers de l'usine Leblanc, épidémie qui pourrait peut-être trouver sa cause dans les poussières provenant du broyage des scories de déphosphoration de la fonte. Le 7 septembre, M. le Dr Laënnec vous a lu un rapport sur une enquête motivée par une accusation de viol, portée par une hystéro-épileptique, présentant un curieux dédoublement de la personne. Et M. le Dr Attimont un très intéressant travail sur le cancer de l'ombilic.

Tels ont été, en résumé, les sujets de vos études pendant l'année 1888. Des faits particuliers, nombreux, ont achevé de remplir utilement vos séances ; je ne saurais tous les rappeler dans une vue d'ensemble.

RAPPORT

SUR LES

TRAVAUX DE LA SECTION DES LETTRES

SCIENCES ET ARTS

PENDANT L'ANNÉE 1887-1888

PAR M. J. GAHIER.

MESSIEURS,

Notre confrère, M. Ollive, commençait, l'an dernier, le compte rendu de nos études par ces mots de Murger : « Il y a des années où l'on n'aime pas à travailler. » Ce reproche qui, à cette époque, n'était que sévère, serait aujourd'hui tout à fait injuste. L'année qui vient de s'écouler, sans peut-être nous reporter aux temps les plus glorieux de notre compagnie, n'en a pas moins été fort riche en travaux de toutes sortes. Si nous parcourons le cahier des procès-verbaux, nous pouvons constater, à notre honneur, que le temps n'est plus où, au début de chaque séance, le Président se voyait forcé de recommander, à nos confrères d'il y a vingt ans, l'ardeur au travail et l'exactitude aux réunions. Cette année nos séances ont été fort suivies, et, même au milieu des chaleurs d'août et de juillet, nous n'avons

point, comme on dit vulgairement, fermé notre porte à ceux d'entre nous que leurs occupations retenaient à la ville.

Il faudrait une plume plus autorisée, et surtout moins novice que la mienne, pour retracer, d'une manière originale et complète, la vie de notre Section pendant ces derniers mois. Quand vous m'avez fait l'honneur de me nommer, moi, tout nouvellement entré parmi vous, secrétaire de la Section des Lettres, je n'ai accepté qu'en tremblant, presque effrayé, des fonctions que je me sentais incapable de remplir. Vous m'avez rassuré, Messieurs, et les marques si touchantes d'encouragement que, depuis, vous m'avez prodiguées, me font encore attendre de vous un peu de cette indulgence à laquelle vous m'avez tant de fois habitué.

Notre bureau, comme vous le savez, était composé cette année, ainsi qu'il suit :.

MM. Roques .... *Président.*
Ollive.................. *Vice-Président.*
Gahier................. *Secrétaire.*
Chachereau............ *Secrétaire adjoint.*

Par malheur, notre président, M. Roques, souffrant pendant de longues semaines, n'a pas pu prendre à nos travaux la part que son activité, son grand talent et son prodigieux savoir, semblaient lui réserver. Nous devons donc remercier notre vice-président, M. Ollive, d'avoir rempli, *par intérim,* une charge qui nous a permis d'apprécier son zèle et sa haute compétence.

Dans une de nos premières séances de l'année, vous avez entendu une lecture de M. Julien Merland intitulée : *Quelques réflexions à propos de certaines modifications à apporter au Code d'instruction criminelle.* Il est une idée assez généralement répandue dans le public, très accréditée près des jeunes avocats, d'après laquelle les membres des Parquets

et des Tribunaux seraient intéressés à acquérir ou à prononcer le plus de condamnations possible, et à envoyer sur les rivages de l'Ile-des-Pins et de la Nouvelle-Calédonie, tous les personnages qui défilent devant eux. Le travail très large et très libéral de M. Merland a singulèrement modifié sur ce point mes opinions. Notre confrère, quoique juge — peut-être faudrait-il dire parce que juge — étudie avec une rare impartialité le rôle un peu restreint de la défense — en correctionnelle surtout. Au début de son étude, il se pose cette question tout actuelle : L'instruction doit-elle être publique ? M. Merland a vu trop souvent fonctionner les rouages de notre procédure criminelle pour n'en avoir pas aperçu les défauts et les imperfections. Aussi, n'hésite-t-il pas à trouver insuffisantes les garanties offertes à l'accusé par la loi. Aujourd'hui l'inculpé ne peut communiquer avec son défenseur qu'après l'ordonnance ou l'arrêt de renvoi. Pendant toute la durée de l'instruction, il est abandonné à ses propres forces et doit subir seul les interrogatoires et les confrontations. M. Merland réprouve hautement ce système et sa conclusion est que le défenseur devrait, dès le premier interrogatoire subi, communiquer avec son client. Notre confrère s'occupe ensuite des expertises, et, là encore, il fait preuve d'un libéralisme sage et éclairé. L'expert, presque toujours unique, est nommé par le Juge d'instruction : c'est un médecin, un architecte ou un ingénieur qui, le plus souvent, est comme attaché au Tribunal, et chargé par lui de toutes ces missions. Il y a là un double danger pour la défense : d'abord il est injuste que l'inculpé ne puisse pas, lui aussi, choisir son expert ; de plus, cet expert, nommé d'office par le Tribunal, habitué à constater presque toujours le crime, le trouve partout, ou croit le trouver partout. C'est donc là, conclut M. Merland, une violation très regrettable des droits de la défense.

*

Ce travail, écrit d'un style alerte et facile, témoigne non seulement de la science juridique de notre confrère, mais aussi de son talent d'écrivain, de son goût très vif pour les choses de l'esprit. Nous trouvons les mêmes qualités dans le compte rendu d'une brochure de M. Saulnier, conseiller à la Cour de Rennes, lu, par M. Merland, au mois de juillet dernier. Membre de la Société Académique de Nantes, M. Saulnier porte le plus vif intérêt à notre compagnie et, toutes les fois que les hasards des assises l'appellent dans notre ville, il se fait un plaisir d'assister à nos séances et de prendre part à nos discussions. Archéologue fort savant, écrivain très habile, jurisconsulte distingué, M. Saulnier consacre ses loisirs à étudier nos vieilles coutumes bretonnes et, en particulier, celles d'Ille-et-Vilaine. C'est là une œuvre éminemment patriotique et nous remercions M. Merland de nous avoir fait connaître, par une analyse fine et substantielle, la très intéressante brochure de notre éminent confrère.

Que dirons-nous de cet autre compte rendu si bien fait pour rendre agréable la science la plus aride qui existe : la statistique ? M. de Chastellux, dans une étude aussi sérieusement pensée que remarquablement écrite, a présenté à notre Section l'*Annuaire statistique de la France*. « Qu'est-ce que la statistique ? se demande notre confrère. Le nom désigne et doit désigner avant tout, répond-il, les tableaux numériques sans commentaires. Il doit désigner seulement les tableaux où sont condensés d'abord les faits matériels de l'ordre économique et, en second lieu, les faits qui concernent la vie sociale, c'est-à-dire la somme de la population, ses catégories, sa distribution, ses mouvements annuels, la marche de son accroissement périodique, les traits principaux de son état physique et moral mis en relief, notamment par les comptes rendus du recrutement, de l'instruction

publique et de la justice. » On voit, par ces lignes, quel intérêt s'attache à ces questions de chiffres, et nous sommes tous de l'avis de M. de Chastellux quand il retrace, dans un style saisissant, les mille services rendus chaque jour par cette science éminemment utile. L'*Annuaire statistique de la France* est dressé, chaque année, par le Gouvernement. Il contient le chiffre de la population de chaque département, le nombre des communes, le relevé des actes de l'état-civil, le total des morts et des naissances, le résultat des opérations de recrutement, le mouvement des entrées et des sorties dans les hôpitaux, l'indication des écoles tant laïques que congréganistes et, au milieu de mille autres détails, le relevé fort curieux pour ceux d'entre nous qui ont contracté la déplorable — mais bien douce — habitude de fumer, le relevé, dis-je, de la consommation du tabac par département. M. de Chastellux termine son travail en rendant hommage à un de nos compatriotes, qui fut aussi un de nos confrères, M. Alexandre Moreau de Jonnès qui, le premier, a présidé aux travaux de la statistique générale en France.

M. de Chastellux est, sans contredit, un des membres les plus infatigables de notre Section des Lettres : nous lui devons encore une étude géographique fort savante sur le *Bassin de la Loire*. Notre confrère, qui a longtemps fait partie de l'Administration, était mieux placé que tout autre pour relever sur les cartes d'Etat-Major et sur les rapports des Ponts et Chaussées, ces renseignements qui jettent une si vive lumière sur notre topographie locale. Souhaitons que, dans chaque département, il se trouve des hommes comme M. de Chastellux, pour opérer, chacun dans sa région, des recherches si précieuses pour l'histoire et la géographie.

Vous le voyez, Messieurs, notre Section des Lettres nous a offert, cette année, bien des travaux sérieux et bien des études savantes : est-ce à dire que nous ayons oublié, sui-

vant le précepte d'Horace, de mêler l'agréable à l'utile. Hélas ! j'ai compulsé tous nos procès-verbaux sans y rencontrer un seul vers. Les poètes auraient-ils donc déserté notre compagnie, ou seraient-ils tous partis pour Lorient, chanter, avec François Coppée, les louanges de Brizeux et de la langue bretonne ? Pas un petit sonnet à consigner dans nos Annales, pas une de ces douces élégies où excelle notre président M. Leroux. Tout est à la prose, cette année. Il est vrai que la prose — quand elle est de M. Leroux — ressemble singulièrement à la poésie. Quel meilleur éloge faire de ce *Voyage en Orient* si brillamment écrit, si pittoresque et si enthousiaste ! La langue imagée de M. Leroux se prête, mieux que tout autre, à la description de ces pays enchanteurs, de ces riches mosquées, de ces plaines d'Egypte où, comme l'a dit le poète des *Orientales :*

« Où, sous de verts figuiers, sous d'épais sycomores,
» Luit le dôme d'étain du Minaret des Maures,
» La pagode de nacre au toit rose et changeant,
» La tour de porcelaine aux clochettes dorées,
» Et, dans les jonques azurées,
» Le palanquin de pourpre aux longs rideaux d'argent. »

C'est dans des régions plus lointaines encore que nous conduit M. Delteil, quand il nous fait parcourir, avec lui, les *Iles du Salut* et la *Guyane française*. Vous avez tous, Messieurs, gardé le souvenir de cette nouvelle lue, l'an dernier, par notre confrère : *A la recherche d'une source.* Vous vous rappelez certainement ce style naturel, ces réflexions pleines d'esprit, ces digressions ingénieuses. Parmi ceux qui voyagent, il en est bien peu qui sachent voir, bien moins encore qui sachent raconter ce qu'ils ont vu. M. Delteil a rapporté de ses longues traversées des sensations exotiques qu'il sait merveilleusement exprimer. Les tableaux qu'il nous trace de ces mers inconnues et de ces plages encore sau-

vages, sont dessinés avec une variété de tons, une richesse de coloris surprenantes. Pas ombre de monotonie dans ces pages où, à la peinture des spectacles naturels, se joint le récit d'incidents souvent joyeux, d'aventures toujours piquantes. Le passage du Tropique et les péripéties qui y attendent le voyageur, l'arrivée à Cayenne, la tempête au milieu de l'Océan, l'histoire très mouvementée du baril de pétrole, voilà, Messieurs, autant d'épisodes dont vous n'avez oublié ni le charme, ni l'agrément.

Me permettrez-vous maintenant, Messieurs, en terminant ce compte rendu, de rappeler les titres des travaux que j'ai eu l'honneur de vous soumettre : *Un moraliste au théâtre, l'hôtel de Rambouillet, les victimes de Boileau, les poésies de M. Dominique Caillé.* L'extrême bienveillance avec laquelle vous avez accueilli ces humbles essais, me fait seul attacher quelque prix à des études que vous avez bien voulu encourager de vos applaudissements et de vos sympathies.

RAPPORT

SUR LES

TRAVAUX DE LA SECTION D'HISTOIRE NATURELLE

(1887-1888)

PAR M. LOUIS BUREAU

MESSIEURS,

Pendant l'année qui vient de s'écouler, la Section d'Histoire naturelle a tenu régulièrement ses séances, et nous avons la satisfaction de dire que les membres présents ont été suffisamment nombreux et les communications assez importantes.

La Botanique, surtout la Cryptogamie, a eu, cette année, la plus grande part dans nos entretiens.

C'est le résumé de ces causeries qui ont augmenté nos connaissances sur les productions naturelles de notre région et de quelques autres parties de la France, que je vais essayer de vous présenter ici.

M. Emile Gadeceau nous a donné lecture d'un très intéressant travail : *Ascension botanique du col du Galibier* (*Hautes-Alpes*), inséré dans les *Annales de la Société Académique*. Notre confrère, qui a eu la bonne fortune d'être accompagné dans son excursion par un botaniste bien connu,

M. l'abbé Faure, pour qui la Flore du Dauphiné n'a pas de secrets, nous en a signalé et présenté toutes les raretés botaniques, admirablement préparées pour l'herbier.

Notre confrère, ainsi qu'il le fait chaque année, a présenté le résultat de ses herborisations de 1887, avec échantillons à l'appui.

Voici la liste des plantes dont les localités nouvelles relevées par M. Gadeceau méritent d'être citées :

Raphanus maritimus Smith. Morbihan : île aux Moines.

Buplevrum rotundifolium L. Vendée : calcaire des Groix, près Saint-Germain-le-Princey.

Cratægus oxyacantha L. Vendée : c. Mouchamps.

Rosa subobtusifolia Lloyd. Fl. O. Vendée : les Essarts.

Galium tricorne With. Vendée : c. Sainte-Cécile.

Asphodelus Arrondeani Lloyd. Fl. O. Morbihan : assez répandu de Sarzeau au château de Succinio (Ile aux Moines).

M. Gadeceau nous a présenté des fruits du *Parinarium montanum*, curieuse rosacée de la Guyane française, introduits à Nantes par les navires de commerce. Ce fruit est parfaitement reproduit dans Aublet. (*Histoire des plantes de la Guyane*, t. I, p. 514.)

M. Ménier nous a rendu compte de la session mycologique tenue à Paris en octobre 1887.

Une excursion mycologique faite à Saint-Gildas-des-Bois le 4 novembre 1887, malgré des conditions climatériques très défavorables et le défrichement d'une grande partie du bois de pins de l'ancienne forêt, lui a permis cependant de recueillir 63 espèces, parmi lesquelles il importe de signaler, à cause de leur rareté, le *Sparassis crispa* et le *Tremellodon gelatinosum*.

Le 6 février 1888, M. Ménier a récolté sur un chêne, à la Contrie, près Nantes, le *Phellinus rubriporus*. Cette espèce est assez répandue autour de la ville, sur les chênes, les

châtaigniers, les aubépines ; plus rare sur les aunes, les cerisiers.

Le même jour, il récoltait *Tomentella Menieri* Patouillard, *sp. nov. Tabulæ analyticæ fungorum, fasc. VI,* assez commune dans les bois des environs de Nantes.

Voici la description donnée par l'auteur des *Tabulæ :* « Membrane mince, floconneuse, étalée, d'une couleur bleu cendré, cystides nulles, basides à quatre sterigmates allongés, spores anguleuses, subglobuleuses brunes ou bleuâtres. Cette plante croît sur la terre, dans les bois ; elle tapisse souvent l'intérieur des trous de taupe ou incruste les herbes et brindilles. Nantes (Ménier), Montmorency (E. Boudier).

Très voisine de *T. cæsia,* elle s'en distingue aisément par la forme de ses spores. Persoon en faisait une variété de *Corticium cæruleum* qui est tout différent. Fries semble n'avoir connu cette plante qu'à l'état stérile et la considérait comme le *Mycelium* de son *Corticium fumosum.* »

M. Ménier a présenté des échantillons de *Lenzites tricolor* Bull., du cerisier, et de *Trametes rubescens,* du saule cendré.

Des observations multipliées ont conduit notre confrère à réunir le dernier de ces deux champignons au premier, comme forme polyporée.

M. Ménier a développé d'une façon très intéressante les affinités des *Lenzites* et des *Trametes,* montrant combien ce sujet d'études lui est familier. La note ci-jointe résume ses intéressantes observations.

« Les *Lenzites,* que M. Patouillard nous semble avoir mis à leur véritable place, dans sa classification des Hymenomycètes d'Europe, établissent le passage des Agaricinées aux Polyporées, surtout dans quelques-unes de leurs espèces qu'on trouve assez fréquemment sous les deux formes polyporées connues sous les noms de *Dædalea* et de *Trametes.*

Les premiers pourraient être simplement définis des *Lenzites* à lames labyrinthiformes, les seconds, des *Lenzites* à lames anastomosées en tubes. La planche 537, de Bulliard, montre le *Dædalea quercina* sous les trois formes, et c'est avec raison que M. Quélet, dans son *Enchiridion fungorum*, a réuni ce champignon aux *Lenzites* considérés comme la forme typique, sous le nom de *Lenzites quercina*.

» D'autres espèces de *Dædalea* et de *Trametes*, lorsqu'on les aura mieux observées, devront aussi être réunies aux *Lenzites*. Il en est ainsi du *Trametes rubescens* que des observations nombreuses nous permettent de réunir au *Lenzites tricolor*. Le *Lenzites tricolor* type, figuré par Bulliard et qui appartient plus spécialement au cerisier, n'est pas rare autour de Nantes, sur les cerisiers cultivés dans les jardins et les champs, mais il est moins commun qu'une forme à lamelles anastomosées qui passe aussi quelquefois aux *Dædalea* (*Dædalea Schulzeri*). Plus rarement aussi on le trouve tout à fait polyporé (*forma omnino polyporea frequens*). *Quelet, in Enchiridion*.

» Le *Trametes rubescens* A. et S. (*Trametes Bulliardi*), Bull., t. 310, commun sur le saule cendré, dans nos petites vallées des environs de Nantes, avec sa forme typique, l'abandonne quelquefois pour prendre des pores allongés en véritables lames labyrinthiformes, c'est-à-dire tous les états reconnus dans le *Lenzites tricolor* du cerisier ; mais la forme *Trametes* est toujours plus fréquente sur le saule, tandis que la forme *Lenzites* domine sur le cerisier. Si les deux types extrêmes peuvent être reconnus assez facilement comme appartenant l'un au cerisier, l'autre au saule, la distinction devient impossible dans les nombreuses formes de passage.

» Il nous paraît donc bien établi que le *Trametes rubescens* n'est pas une espèce autonome, mais la forme polyporée du *Lenzites tricolor* et qu'il doit être réuni à ce dernier. »

M. Ménier a présenté des échantillons de *Peziza tuberosa*, recueillis par lui dans la forêt du Cellier sur les vieux rhizomes d'*Anemone nemorosa*.

Cette espèce ne figure pas dans le catalogue Pradal. Il est donc utile de constater sa présence dans notre région.

M. le Dr Viaud-Grand-Marais a également attiré l'attention de ses collègues sur quelques espèces intéressantes de champignons.

Trois Pezizes de Noirmoutier, dont les déterminations lui ont été remises par M. Nylander, sont :

Peziza teicholita, de couleur rouge. Pousse sur le gazon des chemins. Saint-Joseph, mars 1886. C. C.

Peziza vinosa, également de couleur rouge, mais de très petite taille. Pousse sur le *Parmelia perluta*. Bois de la Chaise, avril 1885. R.

Peziza resinæ, désignée autrefois sous le nom de *Lecidea resinæ*. Cette espèce ne doit pas être considérée comme un lichen puisqu'elle est dépourvue de thalle à gonidies. Se montre sur la résine sortie de la blessure des pins. C.

Pendant le courant de l'année, M. Delamare a continué, comme par le passé, à nous donner, sous le titre de *Notes bibliographiques*, un résumé très instructif des derniers travaux d'histoire naturelle publiés par les Sociétés qui correspondent avec la nôtre.

J'ai eu la satisfaction d'entretenir mes collègues d'une curieuse émigration du *Syrrhapte paradoxal*, oiseau de la Mongolie et des steppes salés qui s'étendent au delà de la mer Caspienne.

Cet oiseau, dont la dernière apparition en Europe remonte à 1863, vient de faire, au printemps de 1888, un nouveau voyage jusqu'aux limites occidentales de la France, après vingt-quatre années de séjour dans les plaines asiatiques, et

s'est fait tuer en certain nombre sur les côtes de la Loire-Inférieure et de la Vendée.

Le passage de 1863, sur les côtes de l'ouest de la France, n'a laissé que peu de traces, bien que l'on trouve parfois cités les Sables-d'Olonne et la Barre-de-Monts.

Un mâle de la collection Rouillé est le seul spécimen que l'on possède de ce passage. Rouillé, qui était pharmacien aux Sables, et que je vis pour la dernière fois le 29 août 1875, quelques années avant sa mort, me donna sur cette capture les renseignements suivants :

Ce Syrrhapte fut abattu à la Garnière, dans les terrains qui s'étendent au delà de la gare des Sables, en octobre ou novembre 1863, dans une bande de 700 à 800 individus qui ne se montrèrent qu'un seul jour. Un second spécimen, tué le même jour, ne fut malheureusement pas conservé.

Rouillé avait entendu dire que, vers la même époque, il en fut tué près de Bouin (Vendée). On ignore toutefois ce que sont devenus ces oiseaux. Mais tout porte à croire qu'ils n'ont pas été conservés.

J'ai vu le 4 août 1877, au Musée d'histoire naturelle de l'hôpital de la Marine à Brest, un Syrrhapte paradoxal mâle, nº 651 du catalogue, sur l'étiquette duquel on lisait : « *Tué par M. Sallerin à Guilers (Finistère), hiver de* 1865. » Il est à craindre qu'il y ait eu erreur de date et qu'il s'agisse de l'hiver de 1863-1864.

A en juger par ce que nous connaissons, le passage de 1888 ne le cède en rien à celui de 1863.

Dès la fin d'avril, les Syrrhaptes ont été signalés en Pologne (¹), puis il en a été capturé, au milieu de mai, dans la province de Mantoue, et vers la même époque à Hermanstadt, à Varsovie, à Leipzig, dans le comté de Marma-

(¹) L'*Acclimatation*, p. 185, 1888.

rosch, à Haïda (Bohême), à Hanovre, à Enzersdorf et aux environs de Vienne (¹).

Deux notes intéressantes ont déjà été publiées en France :

M. Ch. Van Kempen : *Présence du Syrrhaptes paradoxus dans le nord de la France. Bull. Soc. zool. de Fr.*, 1888, p. 145, a fait connaître les captures faites aux environs de Dunkerque depuis le commencement de mai jusqu'au 8 juin.

M G. Vian : *Retour du Syrrhapte paradoxal en France. Bull. Soc. zool. de France*, 1888, p. 154, a, de son côté, signalé quatre captures faites sur différents points de la France :

13 mai 1888, une femelle, Alençon. (Montée par M. Delesalle.)

14 mai 1888, un mâle et une femelle, Saint-Valery-sur-Somme. (Montés par M. Delesalle.)

18 mai 1888, un mâle, village de la Mollière, entre Saint-Valery-sur-Somme et Cayeux. (Coll. Marmottan).

Enfin, à la date du 29 juin, M. Alfred Newton, de Cambridge, m'écrit que de nombreuses bandes de Syrrhaptes sont répandues dans toute l'étendue des îles Britanniques.

Dans l'ouest de la France, les Syrrhaptes ont fait leur apparition sur les côtes de la Loire-Inférieure et de la Vendée le 11 mai 1888, après de grands vents de nord-est.

Ce jour même, un mâle fut tué à Préfailles (Loire-Inférieure), dans une bande de trois individus (Muséum de Nantes), et une femelle fut abattue dans une bande de douze, sur les dunes de Barbâtre, île de Noirmoutier (Vendée). Ce dernier sujet a été donné au Muséum de Nantes par M. Marotte, de Beauvoir-sur-Mer, qui le tenait de M. Michaud, maire de Barbâtre.

(¹) Luighi Picaglia, in *Il Panaro, gazetta di Modena*, anno XXVII, nº 160, 11 juin 1888 et procès-verbaux de la Soc. zool. de France, p. 153, 1888.

A partir de ce moment, les captures se succédèrent sur la côte des Sables-d'Olonne.

Le 13 mai, M. Perrocheau, des Sables, abattait deux Syrrhaptes, un mâle et une femelle, aux environs des Sables-d'Olonne et les adressait, pour empailler, à M. Sautot, naturaliste à Nantes.

Le 14 mai, M. le Dr Georges Gaudin, des Sables, se procurait un mâle, tué le jour même aux environs, et l'offrait au Muséum de Nantes.

Pendant les journées des 13 et 14 mai, m'écrivit M. le Dr Gaudin, de nombreuses compagnies de Syrrhaptes ont été vues volant comme des pluviers.

Le 20 mai, M. Perrocheau tuait un mâle qu'il envoyait de nouveau à empailler à M. Sautot (Muséum de Nantes).

Le 24, M. Meunier, de la Combe, près les Sables, tuait dans les dunes, près la mine d'argent, un Syrrhapte qu'il fit empailler.

Le 26, M. Perrocheau tuait de nouveau un autre sujet qui eut malheureusement les honneurs de la table.

Ces captures réitérées faites sur la côte qui s'étend au sud des Sables-d'Olonne me déterminèrent à aller assister à cet important passage.

Je partis de Nantes pour les Sables le 29 mai au soir et consacrai toute la journée du 30 à parcourir les dunes étroites et basses qui s'étendent entre le Quairuy-Pigeon et les Sables-d'Olonne sans avoir la bonne fortune de rencontrer ces oiseaux. Obligé de rentrer à Nantes, sans me laisser décourager par ce premier insuccès, je remets au surlendemain une nouvelle excursion.

Le 1er juin, mon frère Etienne et moi, nous prenons à Nantes le train de 6 h. 26 du matin et à 9 h. 59 nous arrivons en gare des Sables. Une voiture nous conduit au

Quairuy-Pigeon, village situé assez près de la côte, à 14 kilomètres au sud-est, où nous arrivons à midi un quart.

Nous nous dirigeons aussitôt vers les dunes qui bordent la mer, et, en quelques minutes, nous sommes dans la région que fréquentent les Syrrhaptes.

La chasse étant prohibée à cette époque de l'année et probablement gardée sur différents points, nous cheminons dans la dune, nos armes démontées et laissées dans leurs fourreaux, afin d'éviter, autant que possible, les contestations qui pourraient nous faire perdre un temps précieux et venir entraver nos recherches.

Nous visitons d'abord inutilement les sables qui s'étendent au sud jusqu'aux beaux bois de chênes verts du Veillon, puis, revenant sur nos pas, nous nous dirigeons au nord, vers la mine d'argent et le Caillola.

A peine avons-nous fait quelques centaines de mètres au nord du chemin du Quairuy-Pigeon, qu'un Syrrhapte, blotti dans une dépression de la dune où poussaient quelques grèles et rares fougères, se trouve surpris et part à quelques mètres de mon frère ; je me cache aussitôt contre terre et le Syrrhapte, décrivant un circuit, en poussant un petit cri : *ka ka, ka ka ka,* analogue à celui des Gangas, passe si près de moi que je reconnais non seulement une femelle, mais encore toutes les particularités du plumage. C'est avec peine que nous voyons cet oiseau nous échapper, gagner l'intérieur des terres et disparaître à l'horizon.

N'ayant aucun espoir de retrouver ce sujet, nous poursuivons notre route vers la mine. Arrivés à quelques centaines de mètres au delà de la ferme Saint-Martin, entre cette ferme et un bois de chênes verts, nous apercevons de loin une bande de seize Syrrhaptes qui se lèvent d'un champ labouré et viennent s'abattre dans un champ sablonneux, sur le revers de la dune.

En me dissimulant le long d'un fossé, je parviens à me poster convenablement, pendant que mon frère fait, en se cachant, un demi tour pour cerner la bande et me la faire passer s'il ne parvient pas à l'approcher d'assez près. Notre tactique réussit : la bande prend le vol, vient un peu sur moi, et, au moment où ces oiseaux, volant de front et sur une même ligne, décrivent un circuit pour m'éviter, je risque d'un peu loin deux cartouches : un Syrrhapte femelle reste au coup, deux autres blessés quittent la bande et vont tomber dans le champ qui borde au sud le bois voisin.

Nous nous mettons à la recherche des blessés. Mon frère aperçoit l'un d'eux, un mâle, blotti dans un sillon. Comme il cherche à s'en emparer, l'oiseau prend le vol ; un coup de fusil l'arrête. Enfin, parcourant de nouveau le champ, nous apercevons le troisième, une femelle, morte dans un sillon.

Nous voici en possession de trois Syrrhaptes. Pendant ce temps, la bande a continué son vol dans la direction du Veillon.

Revenant sur nos pas, nous trouvons de nouveau, dans la dune, sept Syrrhaptes, probablement détachés de la bande dont je viens de parler. Ils se lèvent à une centaine de mètres de nous et disparaissent à l'horizon. Le manque de temps nous empêche de rechercher ces oiseaux qui font de très longs vols. A 4 heures un quart, nous reprenons au Quairuy-Pigeon notre voiture qui nous met à 6 heures en gare des Sables, et, à 10 heures du soir nous sommes de retour à Nantes.

Les mesures prises sur ces oiseaux en chair donnent les résultats suivants :

Mâle : longueur sans les filets de la queue	$0^m,33$	envergure	$0^m,67$
Femelle	—	$0^m,32$	—	$0^m,66$
Femelle	—	$0^m,30$	—	$0^m,62$

L'envergure varie notablement suivant le degré, plus ou moins grand, d'usure de la première rémige qui est extrêmement grèle et effilée.

M. J. Lloyd a bien voulu examiner, au point de vue botanique, le contenu du jabot composé du reste uniquement de produits végétaux.

En ouvrant le jabot de ces oiseaux je fus frappé de l'immense quantité de graines noires d'une ténuité extrême, qu'il contenait, mêlées à quelques petits grains de quartz blanc, comme cela se voit du reste chez tous les gallinacés.

Un examen attentif a fait reconnaître que trois espèces botaniques constituaient à elles seules l'abondante nourriture dont étaient gorgés ces oiseaux :

1° Des graines de *Montia fontana* L., petite caryophyllée qui croît en certaine abondance dans les moissons, les champs sablonneux mouillés l'hiver et au bord des sources. Ce sont ces graines si ténues et noires dont je viens de parler qui constituaient le fond de la nourriture ;

2° Une grande quantité de graines de *Mibora minima* Adams., connu vulgairement sous le nom de Poil de Chat. Cette graminée est, dans l'ouest de la France, le plus petit représentant de la famille ; mais il est vrai qu'elle pousse en extrême abondance et couvre souvent des champs entiers ;

3° Quelques jeunes fruits, encore verts, de *Spergula subulata* L. Telle est la seule nourriture qu'avaient prise ces oiseaux. Ce qui frappe donc, c'est le peu de variété et surtout la ténuité extrême des aliments.

Cette nourriture est toutefois en parfaite harmonie avec la structure des Syrrhaptes. Il semble que la nature, en douant ces oiseaux d'un bec si petit et de pattes si courtes, a voulu leur permettre de glaner, avec plus de facilité, les graines des espèces naines du règne végétal.

Le 5 juin, nous retournons aux Sables et parcourons de nouveau, le 6, les dunes qui s'étendent entre le Veillon et le Caillolat. Cinq Syrrhaptes sont dans le même champ sablonneux où nous les avons tirés les jours précédents ; mais il nous est impossible de les approcher et bientôt ils disparaissent dans l'intérieur des terres. Dans cette excursion, nous trouvons un Syrrhapte mort depuis longtemps déjà. Nous en rapportons le squelette complet et en bon état de conservation. Enfin, sur le point de rentrer au Quairuy-Pigeon, nous découvrons, dans la dune, deux jeunes Œdicnèmes criards, âgés de deux ou trois jours, et couverts d'un épais duvet.

Depuis ce jour, je n'ai pas eu de renseignements sur les Syrrhaptes des Sables qui commençaient à devenir moins nombreux.

Cependant ces oiseaux séjournèrent longtemps encore sur nos côtes. Le 23 juillet, en effet, M. Dezaunay abattait à Donges (Loire-Inférieure), une femelle, dans une bande de onze individus (Muséum de Nantes). Cette petite bande se tint pendant plusieurs jours dans les prairies qui bordent la Loire ; lorsqu'on la poursuivait, elle prenait le vol vers les champs labourés voisins.

Telles sont les captures dont j'ai pu enregistrer exactement les dates.

D'autres Syrrhaptes ont encore été capturés dans l'ouest.

M. A. Baci, pharmacien à Saint-Nazaire, a envoyé à monter à M. Péligry, naturaliste à Nantes, une femelle provenant des bords de la Grande-Brière, vaste tourbière de la Loire-Inférieure. Cet oiseau, blessé vers le milieu de mai 1888, entre le village du Biseau et le château de Crevery, dans une bande de trois sujets qui se tenaient dans une petite vigne à sol très rocailleux, fut conservé pendant quelques jours en captivité.

Vers la même époque, M. Charon, naturaliste à Nantes, reçut trois Syrrhaptes de M. Quincarlé, de Carnac (Morbihan). Ces oiseaux, arrivés dans un état trop avancé de putréfaction, furent malheureusement perdus.

Enfin, dans les mêmes temps, une volée d'une trentaine d'exemplaires a été vue à la pointe de Trévignon, au sud de Concarneau (Finistère) (1).

Dans le domaine de la minéralogie, nous avons à signaler un bel échantillon de Stibine du bourg de Couffé qui nous a été présenté par notre vénéré président, M. l'abbé Coquet, et a été offert au Muséum d'histoire naturelle.

(1) *L'Acclimatation*, n° du 24 juin 1888, p. 203.

LA POÉSIE BRETONNE

DISCOURS

PRONONCÉ DANS LA SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 1888

PAR M. ALCIDE LEROUX

Président de la Société Académique de la Loire-Inférieure.

MESSIEURS,

Pendant plus de mille ans, l'humanité a passé au pied des monuments d'Athènes presque sans y jeter un regard. Les Grecs eux-mêmes les ont vus s'écrouler sans étonnement et souvent ils ont contribué à les détruire. Pendant plusieurs siècles, les habitants des bords du Rhin, comme ceux des rivages de l'Océan, ont traité de « style barbare » l'architecture des cathédrales du moyen âge ; il y a soixante ans, ils s'agenouillaient sous les voûtes sombres et sous les arceaux gothiques, sans les admirer. Il y a un demi-siècle, les fils des Gaulois, des Arvernes et des Venètes qualifiaient de « jargon informe » la langue de leurs pères et disaient qu'il fallait au plus tôt la faire disparaître du monde. Chefs

de l'enseignement et du pouvoir se liguaient pour atteindre le but plus promptement et enchaînaient cette langue dans la bouche des enfants qui l'avaient apprise de leurs mères.

Aujourd'hui, Athènes rassemble pieusement les débris de son Parthénon et édicte des peines contre quiconque dérobe un morceau de pierre sur le sommet de l'Acropole; Mycènes fouille son sol, et avec des fragments de statues mutilées compose des musées qui font accourir vers elle des légions d'artistes et leur arrachent des cris d'admiration. Aujourd'hui, l'antique Gaule, éprise de ses vieilles cathédrales, construit par milliers des temples inspirés des églises du moyen âge; on dirait que le sol va, comme au XIIIe siècle, se couvrir d'une blanche végétation de flèches aériennes. Aujourd'hui, enfin, la langue des premiers habitants de l'Europe occidentale, la langue des druides, la langue de nos pères, en un mot, est environnée d'égards. Des savants, appartenant à toutes les races civilisées, s'efforcent de reconstruire cette langue méconnue; les uns fouillent les manuscrits poudreux, les autres prêtent l'oreille aux discours et aux chants des naïfs habitants de l'Armorique et du pays de Galles, rétablissent un à un les mots défigurés ou fixent les règles de la syntaxe et de la prosodie. Antiquaires et philologues luttent de perspicacité et de zèle pour arriver à percer les ténèbres; un mot tracé sur un fragment d'urne funéraire, sur un tronçon d'épée, suffit parfois pour jeter la lumière sur une question obscure; un couplet chanté par un berger des montagnes d'Arez suffit pour dissiper un nuage.

Depuis que le mouvement a commencé, que de richesses ont déjà été amassées! Et ce sont les esprits les plus distingués et les plus patriotiques, ce sont les Le Gonidec, les de la Villemarqué, les de Courson et les Troude qui ont donné l'impulsion; ce sont eux qui l'ont dirigée. Depuis, le mouvement continue. Ce n'est pas seulement la Bretagne qui étudie

la langue celtique : c'est l'Angleterre, c'est l'Irlande, c'est l'Allemagne elle-même, l'Allemagne jalouse d'être notre rivale en science comme elle l'a été sur le champ de bataille. Entraînés par cet élan, ceux qui sont à la tête de l'instruction publique en France se donnent à eux-mêmes et donnent à leurs devanciers un éclatant démenti. Par une étrange contradiction, tout en continuant de combattre la langue celtique dans l'école primaire, ils fondent des chaires, pour son enseignement, dans la capitale et dans les grandes villes de notre pays.

Faut-il féliciter les linguistes, les savants et le pouvoir de leurs efforts pour faire revivre la langue celtique ? En vaut-elle la peine ?

Poser cette question, c'est demander si elle est digne d'être sauvée de l'oubli la langue qui a été celle d'une portion considérable de l'humanité pendant des siècles ; celle d'une race généreuse jusqu'à l'héroïsme, brave jusqu'au mépris de la mort ; celle d'une race qui, même vaincue, ne voulut pas se laisser corrompre, et rejeta la religion des Romains et leurs mœurs énervantes ?

La langue d'un peuple, c'est la forme sous laquelle s'est traduite la pensée de ce peuple ; elle reflète son caractère, son tempérament, son génie, son âme ; elle est un monument vivant et personnel qui émane de lui plus que la statue n'émane de l'artiste ; et, à ce titre, elle nous parle du passé mieux que l'empreinte faite sur le sol, mieux que l'architecture. La langue celtique est le monument le plus certain et le plus précieux qui nous rappelle notre berceau et notre histoire. Par ses rapports étroits avec les langues asiatiques, elle nous en dit plus long qu'aucun historien sur notre origine.

D'ailleurs, la langue celtique fut celle d'une nation qui n'aimait pas seulement l'ivresse et la guerre. La harpe lui

était aussi chère que l'épée. « La musique et la poésie, a dit un historien, sont pour le Celte plus qu'un plaisir, c'est un besoin; il en a fait une institution. » Honneur donc à cette langue en laquelle chantaient les bardes et les druides sous les grands chênes, autour des dolmens et des menhirs sacrés! Honneur à cette langue, qui fut celle de nos rudes ancêtres, quand ils poussaient leurs cris de mort contre l'envahisseur et quand ils chantaient l'indépendance de la Bretagne et de la Gaule (1) !

(1) Ce n'est pas seulement une raison d'affection et de sentiment qui doit nous attacher à la langue celtique. Non; elle a un rôle plus important encore et plus utile que celui de nous attendrir et de nous charmer, en nous rappelant nos héros et nos saints. Tout le monde connaît désormais les études et les découvertes de la linguistique. Depuis que des hommes doués de je ne sais quel esprit divinateur, exhumant les blocs délaissés des bords du Nil et de l'Euphrate, ont soulevé le voile qui recouvrait des écritures inconnues; depuis que Champollion et ses disciples ont retiré de l'oubli, j'allais dire du néant, les langues de Ninive, de Memphis et de Thèbes, le monde savant a été pris d'une soif dévorante de reconstituer l'histoire et la généalogie des langues; il a fouillé, creusé dans le passé pour retrouver les liens qui rattachent les langues entre elles et il a trouvé ces langues entassées comme les couches géologiques successivement déposées par les siècles dans les entrailles de la terre. Il a découvert des rapports de parenté entre des langues qui semblaient n'avoir aucune communauté d'origine. En ce moment même, cette science de la linguistique marche à pas de géant; elle est arrivée à réduire les langues à trois grandes familles : la famille *sémitique*, la famille *aryenne* ou indo-européenne et la famille *touranienne*. Un grand nombre de savants prétendaient que ces trois familles n'avaient aucun rapport de parenté et qu'elles avaient pris naissance indépendamment les unes des autres. Or, voici que l'on commence à s'apercevoir que la langue celtique, qui appartient à la famille aryenne, mais qui en est le rameau le mieux conservé, le seul conservé avec la forme *agglutinante*, se rattache par une foule de points à l'*assyrien* et à l'hébreu, qui rentrent dans la famille sémitique, et au *sumérien* qui représente la famille touranienne. De sorte que, par un hasard étrange, cette langue méconnue et presque méprisée va jeter une lumière éclatante sur la question ténébreuse et servir de trait d'union. Nous ne retrouverons

V

N'est-il pas vrai, quand on arrête sa pensée sur l'histoire et la destinée de la langue celtique, qu'on se prend à l'aimer plus fort et à la vénérer? En pensant à cette langue qui nous était propre, cette langue qui était celle de notre indépendance, celle que nous avions apportée de l'Orient quand nos tribus indomptées, quittant les plateaux de l'Asie, il y a quarante siècles, traversaient l'Europe stupéfaite et tremblante, n'est-il pas vrai qu'on se sent pris d'un vague regret; qu'on se demande pourquoi elle a cessé d'être la nôtre? Ah! elle serait encore la nôtre, sans cette fatale invasion romaine qui avait courbé sous le joug toutes ces nations que Rome appelait barbares; elle serait encore la nôtre, peut-être, si nos peuplades vaillantes eussent été moins divisées entre elles, plus unies dans leur héroïque résistance. Elle serait notre langue et elle ne serait ni moins élégante, ni moins harmonieuse, ni moins limpide que notre langue actuelle. L'Allemagne a bien su faire de la langue

pas la langue mère qui a disparu, sans doute au moment de la confusion des langues ; mais nous saurons que la langue assyrienne et la langue sumérienne sont sœurs de la langue celtique et, par conséquent, sœurs entre elles, comme Sem et Cham sont frères de Japhet dont nous descendons.

« Quelle n'est donc pas la destinée de la langue celtique ! comme l'a dit un savant. Naître au moment où meurt l'unité primitive; vivre plus de deux mille ans dans l'isolement et dans l'oubli, sans laisser dans le monde d'autre trace de son passage que la diffusion de ses racines, ni d'autre monument de son génie que son intégrité ; subir avec une égale impassibilité la pression du latin et les séductions du français ; n'opposer aux atteintes de l'ignorance et de la sottise, de la souffrance et de l'incurie que son immortelle vitalité ; ne trouver d'abri sûr, de vigueur et de grâce que dans les bouches les plus simples ; puis, lorsqu'on la dit mourante, se voir enfin reconnue, par les langues ressuscitées, comme une amie d'enfance, et par les langues vivantes, comme une mère trop longtemps méconnue; telle a été la destinée de la langue celtique. Dieu l'a ainsi conduite jusqu'aux extrémités du monde et des siècles, pour être le témoin toujours vivant de l'unité primitive du langage et de sa providentielle confusion. »

saxonne une langue dont elle est fière et que l'Europe admire. Pourquoi donc les descendants des Gaulois rougiraient-ils de parler la langue de leurs ancêtres? Pourquoi se montreraient-ils si heureux d'avoir adopté la langue de leurs vainqueurs?

Mais ce n'est pas l'antiquité d'une langue, ce n'est pas même le caractère du peuple auquel elle appartient qui en fait le vrai mérite aux yeux des hommes. Non, c'est par sa littérature, c'est surtout par sa poésie qu'on juge une langue dans sa valeur intrinsèque.

Et d'abord, la langue celtique a-t-elle une littérature, a-t-elle sa poésie? Qui oserait demander si la langue qu'on a appelée la langue des bardes (barde veut dire poète), si la langue qui ne s'écrivait pas, mais qui se chantait, avait sa poésie? On le sait, les Celtes n'avaient pas de livres, et pourtant les druides étaient des hommes savants chargés d'instruire le peuple. Législation, histoire, traditions, enseignement religieux, tout était traduit en langage rythmé, en poèmes. Ces poèmes s'apprenaient de mémoire et se transmettaient de génération en génération, sans altération sensible du sens et des paroles. Comment ne se prêterait-elle pas à la littérature, à la poésie, la langue de ce peuple à l'imagination ardente et naïve qui aimait le murmure du vent dans les bruyères et qui le prenait pour les soupirs des âmes; de ce peuple qui aimait d'un amour si profond sa patrie, la liberté, et les voûtes sombres formées par les forêts séculaires; de ce peuple qui a encore aujourd'hui des costumes ravissants, des fêtes touchantes et des traditions qui font pleurer?

Mais quelle sera la littérature? Quelle sera la poésie *bretonne-armoricaine?* Nous disons la poésie bretonne-armoricaine pour la distinguer de la poésie galloise dont la destinée fut différente après la grande émigration du Ve et du VIe siècle.

La poésie bretonne reste évidemment une poésie populaire, parce que les œuvres qu'elle a produites émanent du peuple. Voici pourquoi elles émanent du peuple. Tant que la langue celtique a été la langue officielle en Armorique, la classe lettrée parle latin et écrit en latin; après l'annexion de la Bretagne à la France, la classe lettrée écrit en latin ou en français. C'est le commencement de cette sorte de délaissement de la langue du pays, si bien vengée aujourd'hui. Au lieu d'écrire cette langue, de la fixer, on la dédaigne, on la renie. Mais le peuple, le cœur de la nation, le peuple ne la renie pas, lui. Il n'écrit pas; il chante. Il n'y a pas une fête religieuse, pas une fête profane qui n'ait son chant, son poème; il n'y a pas un saint, pour ainsi dire, pas une solennité qui n'ait son drame en vers destiné à être joué, devant la foule, après l'office divin, pour mettre sous les yeux des fidèles soit la vie du saint, soit le mystère de l'ancien ou du nouveau Testament dont on célèbre la mémoire. Il n'y a pas une guerre, pas un événement mémorable qui n'ait ses *sônes* ou ses *gwerz* pour rappeler aux générations futures le souvenir du fait accompli et le graver dans les cœurs.

Parmi les œuvres poétiques de la langue bretonne, il faut placer *le mystère,* le mystère, sorte de drame le plus souvent religieux et qui fut longtemps dans les mœurs de la France et d'une partie de l'Europe. Le mystère disparut en France vers 1550, à la suite de nombreux abus qui en amenèrent la prohibition. En Bretagne, des arrêts furent aussi rendus pour abolir un usage qui présentait de graves inconvénients, mais là le mystère était tellement dans les coutumes de ces populations avides de spectacles et de mœurs un peu primitives que la Cour de Rennes perdit son temps; l'arrêt rendu par elle le 24 septembre 1753 resta si bien sans effet, que les mystères continuèrent à être joués pendant toute la fin du XVIIIe

siècle et qu'aujourd'hui encore, en l'année 1888, on joue des mystères en Basse-Bretagne.

Ce devait être un spectacle fort intéressant que la représentation d'un mystère dans ce pays si pénétré de foi. Qu'on se figure, au milieu d'une grande place comme celle de Pleyben, au pied du calvaire aux cent statues de granit, en face des croupes sombres des montagnes d'Arez, un théâtre bizarre construit avec les planches du menuisier du pays, orné de tentures et de tapis un peu fanés, fournis par l'ancienne famille noble de la contrée. La foule aux costumes étranges sort de l'église à l'issue de la grand'messe ; on s'agite, on s'assemble, le biniou et la bombarde sonnent ; les acteurs choisis parmi les habitants du bourg sont prêts. L'un d'eux s'avance sur la scène et annonce solennellement qu'on va jouer le mystère de la *Passion de Notre-Seigneur* ou celui de *Monsieur saint Jean-Baptiste*. La multitude prête l'oreille, se presse. La scène se déroule, les acteurs sont drapés dans des costumes qui ne rappellent que de loin les costumes des personnages de la Bible ; la règle des trois unités est rarement observée ; les dialogues sont semés de grosses erreurs géographiques et historiques. N'importe ! l'auditoire s'émeut, s'agite ; il y a des murmures d'approbation ou de protestation, les larmes coulent et les Bretons ne consentent à se séparer qu'après l'épilogue, c'est-à-dire l'allocution d'adieu adressée par le plus éloquent des acteurs à la foule attendrie.

Les mystères étaient tous écrits en vers. Quelques-uns seulement sont imprimés. C'est dans l'intérieur de la Bretagne, au fond des villages les plus cachés, qu'on en a retrouvé le plus grand nombre. Ils étaient écrits à la main sur de vieux cahiers que les pères avaient légués à leurs enfants et que les premiers avaient reçus de leurs aïeux ; manuscrits vénérables et noircis par la fumée de l'âtre, tant ils avaient été feuilletés et relus aux longues veillées d'hiver. On

en compte plus d'une trentaine et il est hors de doute qu'en fouillant dans les vieilles armoires de la Cornouaille et du Léon, on en retrouverait un bien plus grand nombre. La plupart ont un sujet religieux. Quelques-uns cependant, comme les *Quatre fils Aymon, Robert le Diable, Le Comte de Goélo, Orson et Valentin, Marie Stuart,* traitent des sujets historiques de différentes époques ([1]).

Outre les mystères, il fut écrit en Bretagne, au moyen âge, des sortes de poèmes qui, par leur style, rappellent un peu la poésie populaire; tels sont le poème de *La vie de l'Homme* et *Le trépas de Madame la Vierge Marie.*

Pourtant ce n'est pas dans les mystères, ce n'est pas dans ces poèmes primitifs qu'éclate le génie de la muse bretonne. Là où la poésie populaire s'est révélée, là où elle a brillé dans tout son épanouissement, c'est dans les chants des

([1]) Parmi ces mystères, la plupart datent vraisemblablement du XVe et du XVIe siècle. Toutefois, on serait fort embarrassé pour leur assigner une date précise. On serait plus embarrassé encore s'il fallait nommer les auteurs de ces pièces bizarres où se reflètent l'imagination et la naïveté bretonnes, avec une teinte de littérature et d'histoire, mais où se révèle aussi l'ignorance de l'auteur. A en juger par le sujet et le style, les mystères bretons appartiennent à la littérature populaire. Ce ne sont pas des esprits cultivés qui ont écrit le *Purgatoire de saint Patrice* et la *Vie de sainte Barbe.* Ce ne sont pas non plus des hommes n'ayant aucune connaissance de l'histoire. D'après certains écrivains de valeur, il faudrait attribuer les mystères, non pas au clergé breton, mais aux clercs, c'est-à-dire à des jeunes gens qui, s'étant destinés à la carrière ecclésiastique, renonçaient à leurs études, puis revenaient au sein de leurs familles et de leurs villages reprendre la vie calme du paysan. Rejetés par la destinée au milieu des landes et des champs de blé noir, mais l'âme touchée par la muse de l'histoire et de la poésie, l'imagination éveillée par les souvenirs de la Bible ou de la mythologie, fils des Bardes, ils sentaient passer en eux le souffle inspirateur et mettaient en vers dramatiques la vie des saints et des héros.

habitants de la campagne; c'est dans les *gwerz* et dans les *sônes* composés et chantés par les bergers ou par les artisans, par les clercs et par les aïeules au coin du foyer, puis transmis à travers les siècles, de bouche en bouche et de génération en génération. Champ immense à peine exploré par les amateurs et les artistes, mine inépuisable d'inspiration naïve, de sentiments frais et profonds, d'émotions inconscientes d'elles-mêmes, mais nées au fond du cœur; concert de mélodies touchantes tombées d'une bouche ignorante, jetées sans art, sans étude, aux brises des landes, aux échos des collines qui bordent l'Odet ou l'Ellé, le recueil complet des chants bretons est encore à faire. Toutefois, des enfants de la Bretagne, pleins de sollicitude, ont déjà cueilli largement dans ce champ fertile. L'un d'eux surtout, M. de la Villemarqué, avec son instinct divinateur, avec ce sens du beau et ce tact mêlé d'une finesse extrême, a eu le mérite d'ouvrir la voie et de reconnaître ces pierres précieuses semées dans la poussière et méconnues jusqu'ici. A celui-là comme à Brizeux, la Bretagne, la Bretagne des paysans devra beaucoup parce qu'il l'aura beaucoup aimée.

Les chants bretons existent par centaines, par milliers; il y en a dans tous les dialectes, sur les sujets les plus différents: sur la guerre et sur l'amour; sur Arthur, le guerrier des temps héroïques, et sur les trépassés; sur le combat des Trente et sur la ceinture de noces. Il y en a de toutes les époques, depuis l'époque de la grande émigration à la guerre de 1871; depuis le VI[e] siècle à l'an 1888. Toujours ces chants, par leur style ou par leurs détails, révèlent qu'ils sont l'œuvre d'un poète contemporain du fait qui est raconté; ils portent en eux-mêmes le cachet de la sincérité; l'artifice en est écarté; on voit à travers les couplets, comme à travers une eau limpide, l'état de l'âme de celui qui a composé la chanson. Il est pourtant une chose que l'on y cherche e

que l'on ne rencontre jamais ; c'est le nom du poète ou quelque trait qui permette de le reconnaître ou de le trouver. Ah ! c'est que le chantre breton, le barde de nos jours, n'a au cœur qu'un seul mobile quand il chante : raconter un événement, un malheur, un exploit dont il a été témoin, le raconter fidèlement pour en conserver la mémoire, ou bien dépeindre un sentiment qui l'anime, exhaler en une plainte rythmée l'émotion de son âme, la peine qui l'oppresse. Quant à penser à lui, à sa personne même, quant à penser à l'honneur qui pourrait lui en revenir, cela ne saurait tomber dans son esprit : sait-il seulement qu'il y a un mérite à raconter fidèlement, à traduire sa douleur ou sa joie d'une manière touchante ? Il s'inquiète peu, d'ailleurs, du soin d'attendrir les autres. Il parle ou plutôt il chante comme l'oiseau plaintif au fond des taillis qui sont au bord du Scorf.

Voilà pourquoi il ne dit même pas son nom, pourquoi il ne signe pas son œuvre ; d'ailleurs il ne sait pas écrire. L'ami qui l'entendra chanter sa chanson connaît son nom et sa voix ; il la répètera et elle volera de bouche en bouche ; elle franchira les vallées paisibles et vertes, les cimes du Ménez-Du ; elle volera sans être écrite, à l'insu même de son auteur.

C'est sans doute là ce qui fait que cette poésie est si naturelle, si humaine ; ce qui lui donne une saveur pénétrante et une puissance indéfinissable. Être naturel, c'est être homme simplement ; d'où vient pourtant que, pour un auteur, ce soit un mérite si rare d'être naturel ? C'est peut-être que l'auteur s'occupe plus de plaire à son lecteur que d'être lui-même, que d'être sincère. Voilà pourquoi le barde breton a ce mérite à un haut degré.

D'ailleurs le poète, le rimeur ne se distingue pas du compositeur. C'est-à-dire que l'auteur de la chanson fait ses vers en chantant : musique et parole jaillissent en même temps

de son âme et ne se séparent pas, ne vivent pas l'une sans l'autre. Chez les peuples primitifs il en a toujours été ainsi, depuis Homère jusqu'aux bardes d'Armorique ; les bardes même, en composant, s'accompagnaient de leur harpe; la musique soutenait le rythme et rappelait au rimeur la cadence et la mesure des vers.

Bien plus, en Bretagne on compose souvent un sône ou un gwerz en chantant et en dansant. On est réuni pour quelque usage traditionnel, une fête de l'*aire neuve* ou un *pardon;* quelqu'un raconte un événement qui a ému la contrée. On se lève et l'on dit : Faisons une chanson ! Jeunes gens et jeunes filles se donnent la main comme pour danser ; le plus habile chante la première strophe qu'il vient de composer avec le refrain ; il répète plusieurs fois. Tout-à-coup, un second compositeur lance la seconde strophe qui est immédiatement répétée, toujours avec le refrain. Un troisième lui succède et la chanson est bientôt achevée. Voici un passage tiré du *Barzaz-Breiz :*

Ce chant a été composé la veille de la fête de la Vierge, après souper.

Il a été composé par douze hommes dansant sur le tertre de la chapelle.

Trois font le métier de chercher des chiffons ; sept sèment le seigle, deux le moulent menu.

Et voilà faite, faite, ô peuple, et voilà faite, voilà faite la chanson.

Ainsi l'on compose en Bretagne ; ainsi composaient les premiers poètes lyriques de la Grèce ; ainsi composent encore les Arabes de la vallée de Jéricho. La danse rythmée par des paroles, telle est la forme sous laquelle apparaît la poésie à l'origine des peuples.

Elle est donc née la poésie bretonne, elle est née comme les rapsodes d'Homère et quelquefois elle en atteint la sublimité. Ecoutez ce passage d'un gwerz qui a pour sujet le *Tribut de Noménoë :*

L'herbe d'or est fauchée ; il a bruiné tout-à-coup ;
Bataille !
Il bruine disait le grand chef de famille du sommet des montagnes d'Arez ;
Il bruine depuis trois semaines, de plus en plus, du côté du pays des Franks,
Si bien que je ne puis, en aucune façon, voir mon fils revenir vers moi.

Le fils du vieux chef était allé porter à Rennes le tribut de la Bretagne. Un voyageur lui raconte ce qui est arrivé :

Quand on est allé peser l'argent, il manquait trois livres sur cent ;
Et l'Intendant a dit : Ta tête, vassal, fera le poids.
Et tirant son épée, il a coupé la tête de votre fils,
Puis il l'a prise par les cheveux, et il l'a jetée dans la balance.

Le chef de famille, le cœur nâvré, va demander justice au souverain, à Noménoë :

« Nous venons savoir de vous s'il est une justice ; s'il est un Dieu au ciel et un chef en Bretagne. »
Noménoë est allé payer le tribut en personne, tout chef qu'il est.

Seulement Noménoë avait mis des pierres dans les sacs au lieu de pièces d'or :

Le premier sac que l'on pesa, on y trouva le poids ;
Le second sac qu'on apporta, on y trouva le poids de même ;
Le troisième sac que l'on pesa : — Ohé ! ohé ! le poids n'y est pas !

L'Intendant se courbe pour dénouer les liens ; Noménoë s'approche :

Attends, attends, seigneur intendant, je vais les couper avec mon épée.
A peine il achevait ces mots que son épée sortait du fourreau,
Qu'elle frappait, au ras des épaules, la tête du Frank courbé en deux,
Et qu'elle coupait chair et nerfs et une des chaînes de la balance de plus ;
La tête tomba dans le bassin et le poids y fut bien aussi.

. . . .

Vous n'userez plus vos balances d'or en pesant les pierres des Bretons.
Bataille !

Je me trompe peut-être, mais il me semble que ceci n'est pas loin d'égaler certains passages de l'Iliade pour la force et la beauté du récit. Qu'on veuille bien se le rappeler. Ceux qui chantent le Tribut de Noménoë sont les descendants de ces hommes de fer qui, aux jours de l'écrasement de leur patrie par les Saxons, demandaient, non pas œil pour œil, dent pour dent, mais cœur pour œil, tête pour bras, sang pour larmes. Ils appartiennent à cette race qui disait dans un langage féroce, mais sublime : « Il n'est rien de tel que des os d'ennemis broyés pour faire pousser le blé. » Race étrange, qui croyait et qui croit encore qu'Arthur est vivant, Arthur, le héros cher aux Gallois comme aux Armoricains, Arthur, le rempart de l'indépendance bretonne avant l'expulsion de la Grande-Bretagne. Cette race avait au cœur quelque chose d'indomptable et un ardent amour de la liberté. On croirait peut-être que ce caractère a changé. Ecoutez quelques strophes d'une chanson composée en 1870, au moment où l'on était persuadé que les Prussiens allaient envahir la France entière :

Debout, bon gars de la Basse-Bretagne, debout, il faut aller à la guerre.

Les Prussiens veulent opprimer les Bretons.

Vous tous qui aimez la Basse-Bretagne et aussi la foi de vos pères,

Accourez tous, accourez jeunes et vieux, même les femmes, terribles comme des loups furieux pour défendre notre mère bien-aimée !

Tout est bon, pioche, pelle, couteau, faucille, cognée, fourche de fer ou *denn-baz ;* c'est avec ces armes que nos pères vainquirent.

Hommes vomis par l'enfer, mourez tous ! Un jour vos os, disséminés dans nos champs, nous donneront force avoine et froment.

Ce sont les mêmes pensées et, pour ainsi dire, les mêmes expressions que dans la chanson du barde.

Hélas ! la Bretagne elle-même n'a pas empêché la France d'être vaincue ; ce sont moins les ossements des Prussiens que les ossements des mobiles bretons et des volontaires de

l'Ouest qui blanchissent sous les murs de Paris et dans les champs de Patay ; mais l'échec n'a pas abattu les courages et, actuellement encore, le paysan breton pense à la revanche comme l'Alsacien et demande d'un ton calme : Est-ce que nous n'aurons pas bientôt la guerre ?

Oui, les Bretons ont conservé pur dans leurs veines le sang de ceux qui allaient au combat en poussant le terrible cri : *Torr' he benn !* Casse sa tête ! Les femmes, elles-mêmes, nourrissent dans leur cœur cet amour de la patrie et le font passer dans l'âme des enfants qui bégayent en breton sur leurs genoux. Voici deux strophes de la chanson du *Faucon :*

Ce n'est pas pour porter des fardeaux comme des bêtes de somme que j'ai mis au monde mes fils ; ce n'est pas pour piler la lande verte, pour piler la lande rude avec leurs pieds nus.

Ce n'est pas aussi pour nourrir des chiens de chasse et des oiseaux carnassiers ; c'est pour tuer les oppresseurs que j'ai enfanté mes fils, moi !

En avouant que cela est beau, on dira peut-être que c'est sauvage. Oui, mais si l'on songe que ce petit peuple, depuis deux mille ans, a constamment été opprimé, foulé aux pieds ; qu'il a été vaincu, sinon soumis par les Romains ; qu'il a été écrasé maintes fois par les Pictes, les Scots et les Saxons ; qu'enfin il a été chassé, malgré sa valeur inouïe, chassé violemment du sol qu'il avait, jusque-là, défendu au prix de son sang ; si l'on songe que cette poignée de héros, à peine débarquée en Armorique, a été l'objet constant de nouvelles attaques de la part des Franks ; qu'au moyen âge, ce peuple s'est vu déchiré par des conquérants avides ; qu'aujourd'hui encore il est un peu oublié par la mère-patrie ; si l'on pense à tout cela, on ne s'étonne pas de trouver dans sa bouche des cris de vengeance farouche. La douleur rend cruel, le désespoir étouffe la pitié.

D'ailleurs, ce n'est pas sous ces couleurs sombres que l'on aime à se représenter le génie breton et l'on a raison. Ce n'est pas par des chants de guerre désespérés que s'est surtout traduite l'inspiration des bardes populaires. Non, la muse armoricaine est douce, rêveuse et plaintive, bien plus encore que guerrière. Dès que le sang ne coule plus en Bretagne, ou même lorsque la blessure saigne encore, mais que les combattants se reposent, la muse recommence à chanter sur un mode tendre et paisible ; ce sont les vallées mystérieuses, les eaux limpides des rivières, les danses de l'aire neuve et des pardons ; ce sont les fêtes des saints, les yeux bleus des jeunes filles qui l'inspirent :

La première fois que j'ai vu la petite Marguerite, ma gentille amie, elle faisait ses premières pâques dans l'église de la paroisse, dans l'église de Fouesnant, avec les enfants de son âge ; elle avait douze ans alors, et j'avais douze ans aussi :

Comme la fleur jaune du genêt, ou comme une petite églantine au milieu d'un buisson de lande, ma belle brillait parmi eux.

Et cet autre passage :

Comme nous dansions, je pressai sa petite main blanche ;
Et elle de sourire, de sourire aussi doucement qu'un ange du paradis ;
Et moi de lui sourire ; et je n'aime plus qu'elle.

Il n'y a rien d'aussi frais, rien d'aussi délicieusement naïf dans les églogues de Virgile.

Voici maintenant un chant d'une mélancolie étrange. Le sujet, c'est une jeune fille qui se marie contre son gré, avec un homme qu'elle n'aime pas. On trouve plusieurs sônes sur le même thème dans le Barzaz-Breiz. On dirait que pour les poètes bretons aucune douleur n'est plus poignante que celle-là. Il pourrait bien se faire qu'ils soient dans la vérité.

La petite Azénor la Pâle est fiancée, mais elle ne l'est pas à son plus aimé ;

La petite Azénor la Pâle est fiancée ; mais à son doux clerc elle ne l'est pas.

. . . .

On lui apporte une lettre du clerc de Mezléan :

Elle la posa sur ses genoux, et se mit à la lire.

Elle n'en pouvait venir à bout, tant elle avait de larmes aux yeux.

. . . .

Ce soir il n'y a rien de nouveau céans ; mais vos noces auront lieu demain.

Si mes noces ont lieu demain, je m'irai coucher de bonne heure ;

Et je ne me lèverai que pour être ensevelie.

. . . .

La petite Azénor la Pâle pleurait en allant à l'église ce jour-là.

La petite Azénor pleurait amèrement et personne ne la consolait ;

Personne ne la consolait que sa petite servante.

La petite Azénor pleurait auprès de l'autel à midi ;

De l'autel à la porte de l'église on entendait son cœur se fendre.

Qu'on mette de l'art, de l'habileté tant qu'on voudra dans une pièce de vers, jamais on ne parviendra à être aussi touchant que celui qui a chanté Azénor la Pâle.

En voilà assez peut-être pour donner une idée du charme de cette poésie mystérieuse. Voici pourtant un fragment d'une autre chanson intitulée : *Fleurs de mai*. Pour en comprendre le sens, il faut se rappeler qu'un usage existe encore sur les limites de la Cornouaille et du pays de Vannes. On couvre de fleurs la couche des jeunes filles qui meurent au mois de mai ; et l'on chante :

Comme j'allais puiser de l'eau à la fontaine, le rossignol chantait d'une voix douce :

Voilà le mois de mai qui passe et les fleurs des haies avec lui ;

Heureuses les jeunes filles qui meurent au printemps !

Comme la rose quitte la branche du rosier, la jeunesse quitte la vie ;
Celles qui mourront avant huit jours, on les couvrira de fleurs nouvelles.
Et du milieu de ces fleurs, elles s'élèveront vers le ciel,
Comme le passe-vole du calice des roses.

Et plus loin :

Jeff pencha la tête et puis ferma les yeux.
En ce moment on entendit le rossignol qui chantait encore au jardin :
Heureuses les jeunes filles qui meurent au printemps!
Heureuses les jeunes personnes que l'on couvre de fleurs nouvelles !

Tout cela est d'une beauté incomparable. Que les rimeurs de l'école en vogue, que les ciseleurs du naturalisme viennent donc imiter cette grâce et cette fraîcheur. Les muses du Latium, celles des bords de l'Ilissus elles-mêmes, qui se plaisaient tant à fleurir les tombeaux, ont-elles jamais rien produit de plus achevé? C'est merveilleux et désespérant à la fois : est-ce donc dans la voix de l'homme inculte que se trouvent les notes les plus touchantes ! est-ce que l'art et l'étude ne font que glacer les sentiments au fond du cœur humain et qu'en tarir la source ?

On croira peut-être que nous parlons d'une époque lointaine quand nous parlons du temps où la Bretagne chantait d'une voix si pure et si attendrissante. Qu'on se rassure : la harpe d'Armorique vibre toujours. Toujours elle jette aux vents chargés du parfum des landes, ses mélodies charmantes, tantôt amoureuses, tantôt guerrières.

Les nouvelles chansons paraissent par centaines aux jours de pardons et dans quelques années, un chercheur actif pourra publier un nouveau recueil. Je citerai seulement quelques strophes d'un chant du *Jeune soldat*, composé pendant la guerre contre l'Allemagne :

Et marins et soldats passaient sans discontinuer, dans nos bourgs et nos villages, en chantant des sônes et des gwerz ;

Ne croyez pas que ce fût sans douleur, et un crève-cœur sans égal qu'ils quittaient tout ce qu'ils aimaient, leur père, leur mère, tous leurs parents;

Leurs compagnons et leur douce amie (toute leur joie, l'objet de leurs désirs), leur village et son clocher élevé, et par-dessus tout leur patrie, la Basse-Bretagne!

Ils ont pleuré à noyer le cœur, en leur faisant leurs adieux; mais le temps des larmes est passé et ils ne songent plus qu'à faire leur devoir:

Et sur les chemins, tout du long, et par les champs de blé jaunissant, partout les hommes leur disaient: « Dieu soit avec vous, les gars! »

Et les jeunes filles les regardaient tristement et plus d'une pleurait.

J'ai dit presque en commençant que la poésie bretonne est surtout une poésie populaire, c'est-à-dire qu'elle est l'œuvre d'intelligences non développées par l'étude. Cela est vrai; néanmoins il est temps de donner l'explication de la réserve que nous avons faite sur ce point. La muse bretonne a eu aussi ses protégés et ses amants parmi les esprits cultivés. Sans parler des poèmes héroïques des bardes du VIe siècle qui appartiennent plutôt aux Gallois qu'aux Bretons armoricains, sans parler des chants sublimes de Taliésin, d'Aneurin et de Gwenc'hlan que l'on ne peut classer parmi les poètes populaires, malgré l'époque lointaine qui a vu paraître leurs œuvres, il y a eu en Bretagne, à une époque très rapprochée de nous, un véritable enthousiasme pour la langue bretonne et pour sa poésie, même parmi les plus lettrés et les plus délicats. Oui, ce furent de beaux jours pour l'Armorique ceux où l'on vit se lever cette jeune phalange d'érudits et d'artistes à la tête de laquelle marchaient les Le Gonidec, les de la Villemarqué, les de Kerdrel, les Brizeux. Esprits pénétrants, cœurs enflammés d'amour pour leur petite patrie, pour sa langue, ses héros, son sol et son histoire, ils entreprirent et réalisèrent cette œuvre colossale, la renaissance, la restauration de la langue bretonne-armoricaine.

Non contents d'y travailler de leurs propres mains,

ils jetèrent un cri d'appel à tous les enfants de ce pays passionnément aimé ; leur cri fut entendu et bientôt on vit se grouper sur leur pas les Luzel, les Prosper Proux, les Le Jean, les Milin, les abbé Henry et tant d'autres. Ce fut toute une armée de littérateurs, de poètes, de musiciens même, qui se prirent à étudier, à écrire et à chanter dans la langue des vieux bardes, et l'on vit apparaître de nouvelles poésies, correctes celles-là, épurées, savamment rythmées et pourtant encore toutes pleines des grâces de la poésie populaire. Ce fut une résurrection. La langue des bardes sortait du tombeau plus pure, plus semblable à elle-même qu'elle ne l'avait été depuis mille ans. Elle s'épanouissait au grand jour dans de jolies strophes rimées avec goût, elle volait d'un bout de la Bretagne à l'autre dans des feuilles que les habitants de la Cornouaille et du Léon s'arrachaient des mains. Elle vivait cette fois la langue bretonne : elle avait son dictionnaire, sa grammaire, sa prosodie ; elle apparaissait belle et forte dans sa forme antique aux yeux de l'Europe étonnée ; elle, méprisée pendant tant de siècles, elle inspirait enfin le respect aux nations savantes.

Victor de Laprade ayant adressé à la Bretagne son hymne sublime, la Bretagne par la voix d'un de ses fils, M. Le Jean, lui répondit dans sa vieille langue. Cette belle page parut dans la plus importante des revues publiées à Nantes, en 1867. Je ne puis résister au désir de vous en citer quelques strophes :

Vous n'êtes pas inconnu, ô maître, sur la terre d'Armor; votre pays ainsi que le mien est le pays de l'honneur ; le vent qui souffle ici, souffle également chez vous, et avec vous je m'agenouille devant la croix du fils de Dieu.

L'écho des bois sombres est l'inspiration des bardes, et par mes soins, il vous sera envoyé un faix de gui pour vous faire garder le souvenir de mes forêts de chênes, jusqu'à ce que vous veniez les voir un jour à venir.

Je voudrais vous citer encore *la Pélerine de Rumengol,*

de Clec'h; *le Départ d'un jeune soldat,* de Prosper Proux; *le Barde,* de l'auteur de *la Harpe de Rumengol ; Môna* de Luzel ; mais je n'ai même pas le temps de choisir un épi dans la gerbe d'or de chacun de ces moissonneurs heureux. Est-il rien de plus touchant néanmoins que ces strophes de Luzel ?

Dis-moi, connais-tu le pays où comme les fleurs dans les champs, on voit les jeunes filles aux pardons, joyeuses et belles ?

Oui, ce pays-là, c'est Breiz-Izell. Ramier bleu qui voles à tire-d'ailes du côté de mon pays, dis, ô ramier, le bonjour à ma douce Môna.

Dis-moi, connais-tu le pays où l'on chante de vieux gwerz et des sônes, le soir, au coin du foyer, en souvenir des exploits des ancêtres ?

Oui, ce pays-là, c'est Breiz-Izell. C'est là que je voudrais aller mourir et être enterré un jour, parmi ceux de mon pays, dans leur cimetière.

Celui qui fit ce sône est un soldat triste de cœur et qui mourra de regret du pays, s'il n'est bientôt de retour en Breiz.

Tout le monde a entendu parler de l'élégie sur la mort de Brizeux :

Brizeux est mort, le barde d'Armor ! Il est mort pour vivre en un monde meilleur. Chantez le chant de deuil, bois et mer ; rossignol de nuit, gémis à haute voix.

Et vous, Marie du Moustoir, sur sa tombe, priez Dieu et la Vierge, et mettez une rose nouvelle au-dessus du cœur du pauvre chanteur.

Puisque je viens de le nommer le chantre de Marie, le barde d'Arzanno, il faut bien que je parle de lui. Car il en était aussi de la phalange bretonne, l'immortel Brizeux ; même il y marchait des premiers. Formé à l'école parisienne, il a voulu chanter dans la langue des Celtes ; il a écrit le *Telen Arvor,* et jamais il n'a été plus inspiré. Connaissez-vous quelque chose de plus délicatement triste que ces petites stances ?

Délaissée sur les rochers de la mer, elle se taisait la harpe d'or,
Son pauvre corps entr'ouvert et ses petites cordes rompues.
A voir une souffrance si grande, mon cœur lui-même se fendit.
Je trouvai en lui une fibre et je l'attachai à la harpe.

C'est en breton que Brizeux a peut-être écrit ses vers les plus tragiques. Lisez les *Conscrits de Plo-Meur,* épisode des guerres du premier empire :

Il fut un temps noir et cruel où tous les jeunes gens disaient malédiction à leur jeunesse ; par bandes en pays français, ils s'en allaient chaque année ; hélas ! ils ne revenaient jamais en Bretagne.

Lorsque ceux de Plo-Meur furent appelés, ils dirent au prêtre : « Voici le jour de l'angoisse, revêtez l'étole blanche et noire pour nous bénir ; » à leurs parents : « Revêtez aussi vos habits noirs et de deuil ; » au charpentier : « Faites pour nous, faites tout de suite une bière. »

Epouvante ! A travers les champs et la lande, on vit ces jeunes soldats porter leur bière ; ils menaient à leur tombe et devant eux le deuil, en chantant avec le prêtre la prière des morts.

Au milieu de la grande lande du Gôz-Ker, à la lisière de la paroisse s'arrêta le deuil ! Là fut la désolation. Dans la bière furent jetés leurs cheveux et leurs ceintures et tout le convoi chanta : *De profundis.*

Le long des sentiers, ils s'en allaient deux à deux, aussi tristes que des trépassés, plus tristes, sans mentir.

Avec Dieu ils sont hélas ! sous la terre ; leurs os sont plus blancs que la cire ; leurs parents affligés sont aussi descendus dans la tombe ; les pères et les fils tous sont morts.

Voici des strophes, il faut en convenir, qui se rapprochent par l'énergie et la grandeur de la poésie du Dante et de Milton.

Et maintenant si l'on se souvient que ces vers que nous venons de citer ne sont que des extraits tirés d'une traduction ; si l'on se souvient que toute traduction, si élégante qu'elle soit, décolore le plus beau poème, on se fera une idée du charme que peut avoir la poésie bretonne pour ceux qui

la lisent dans le texte même. Quelles émotions surtout ne doit-elle pas apporter à ceux qui ont appris cette langue sur les genoux de leur mère, à ceux qui l'ont bégayée tout enfants sur les bords de l'Isole ou du Blavet! La langue bretonne, nous le savons, paraît dure aux oreilles d'un Français qui ne sait que le français ; mais l'allemand aussi paraît dur aux oreilles des races néo-latines. S'ensuit-il que la langue de Goëthe et de Schiller manque de poésie ? Wagner et Mozart admiraient leur langue : dira-t-on qu'ils manquaient d'oreille?

La meilleure preuve que la langue bretonne est une langue harmonieuse, c'est qu'elle est aimée de tous les Bretons bretonnants, surtout peut-être de ceux qui sont lettrés. Ceux-ci ne connaissent rien, dira-t-on sans doute, à l'harmonie du langage. Expliquez alors comment ceux qui ont aimé le plus passionnément la langue bretonne ont écrit le français d'une manière si délicieuse. Que celui qui raille la dureté de la langue celtique commence par écrire le français comme Brizeux et M. de la Villemarqué ; alors nous lui reconnaîtrons quelque droit de les contredire.

Non ; langue, musique, poésie, tout se tient, tout émane de la même source chez un peuple ; tout est l'expression, l'incarnation du caractère, de l'âme de ce peuple. Voilà pourquoi la musique bretonne offre des mélodies d'une douceur incomparable qui jettent dans le ravissement des maîtres, comme M. Bourgault-Ducoudray, notre éminent compatriote ; des mélodies qui formeraient la perle dans un opéra, comme la chanson du *Roi de Thulé,* qui est aussi un chant populaire. Voilà pourquoi la poésie bretonne a de ces chutes ou de ces éclairs qui démontent le critique, qui le déroutent et qui le font se demander : Est-ce de la naïveté ? Est-ce du génie ? Ou bien y a-t-il quelque part une région, un monde où l'art poussé à son extrême limite

et le cri qui sort simplement d'une âme inculte mais frappée, se rencontrent pour se confondre.

Cependant cette naïveté qui est une puissance, on sera obligé de le reconnaître, cette naïveté après laquelle courent les poètes, les peintres, en un mot les artistes, se rencontre plus abondante, plus répandue, plus substantielle dans la poésie bretonne que dans toute autre poésie. Elle se rencontre dans la poésie cultivée et plus encore dans la poésie populaire. Nous l'avons constaté, je ne ferai pas de nouvelles citations. Il y a à cela une cause, car à tout effet il y a une cause. Et c'est là peut-être ce qu'il est intéressant, mais difficile de rechercher. Cette cause, nous croyons pourtant la trouver dans deux éléments différents : le tempérament breton et le pays habité par les Bretons.

Le Breton a un caractère particulier. Pour s'en convaincre, il suffit d'étudier son histoire, de l'observer dans le passé. Il suffit aussi de l'observer dans le présent. Le Breton a l'esprit contemplatif, rêveur ; il aime le merveilleux parce qu'il croit instinctivement, naturellement à un autre monde que celui-ci ; cet autre monde il y pense, il y vit à son insu, souvent. Il suit de là qu'il craint peu la mort, ou qu'il la craint moins que les autres pour lui, même quelquefois pour les siens ; il a, d'ailleurs, quelque tendance au fatalisme. Comme il est peu attaché à cette vie, il brave la mort sur le champ de bataille avec un sang-froid étonnant. Comme il rêve une autre existence infiniment plus belle que l'existence actuelle, il se donne peu de peine pour vivre heureux ici-bas. Il ne cherche pas à inventer, à innover ; il vit comme ses pères ont vécu, peu empressé d'agrandir, d'embellir sa maison ou de perfectionner sa charrue. En un mot, il n'a pas l'amour du bien-être dont le monde civilisé est actuellement dévoré. Son insouciance à ce point de vue le fait paraître un peu enfant. Religieux par instinct, il a puisé toute

sa civilisation dans le christianisme ; souvent il ne sait pas lire, mais il a les idées sociales qui font les peuples indestructibles à un plus haut degré que le peuple des grandes villes. Son caractère est généralement doux et un peu triste; son imagination aime à se perdre dans le merveilleux ; à tout âge il aime les contes et les longues histoires au coin du foyer. Les fêtes religieuses, les croix au bord du chemin, les pardons lui sont indispensables, parce que tout cela lui parle d'autre chose que de la réalité terrestre.

Il est évident qu'un tempérament ainsi constitué, mis en présence d'un pays comme la Bretagne armoricaine, devait se développer et se tourner naturellement vers la poésie. Peu préoccupé des jouissances de cette vie, le Breton se trouve en face de la nature, et de quelle nature? Des vallées profondes et vertes, des rivières limpides entre des côteaux sauvages, des landes infinies et brunes semées de champs de blé noir et de tapis de bruyère, des villages cachés sous les vieux chênes; des églises mystérieuses chargées de guirlandes et de dentelles de granit et surmontées de flèches qui lui montrent le ciel; des horizons de montagnes sombres, indéterminées, perdues dans les brumes lointaines; des falaises indestructibles, superbes, hérissées de pointes farouches sur lesquelles les vagues se broient éternellement, tel est le tableau que le Breton rêveur a constamment sous les yeux; et ses yeux, à son insu peut-être, et son âme méditative se nourrissent de cette vue et en demeurent pénétrés. Les impressions s'accumulent dans cette âme peu communicative, elles s'y condensent en quelque sorte; aussi, quand un chant s'en échappe, il va au cœur, comme le cri d'un blessé qui tombe ou celui d'un marin qui aperçoit la terre. Si le Breton a plus d'inspiration, c'est qu'il est plus près de la nature; la nature l'entoure, et moins d'obstacles l'en séparent; il est plus près de la source. C'est lui, lui qui est

près de la nature ; ce ne sont pas les analyseurs de monstruosités qui s'intitulent *naturalistes*. La nature n'est pas où ceux-ci la cherchent. Ce ne sont pas les scories qui sont l'acier, ce ne sont pas les rebuts de la débauche qui sont l'humanité.

La nature, c'est là qu'est la source, car la nature est le poème de Dieu ; c'est la forme tangible sous laquelle s'est réalisé ici-bas le type conçu par l'artiste divin, comme la statue est la forme sous laquelle s'est incarné le type imaginé par le statuaire. Seulement, le poème de Dieu diffère de l'œuvre de l'artiste mortel ; le sculpteur s'est servi du marbre, il ne l'a pas créé ; sa statue n'est pas vivante, tandis que dans son œuvre Dieu a tout créé ; son œuvre vit ; aussi, dans la nature, indépendamment de la forme, retrouvons-nous l'idée et la vie. D'où il suit que, par elle, nous communiquons avec l'Idéal, avec le Créateur.

La nature, c'est donc là que les poètes, les artistes doivent venir puiser leur inspiration. Le champ est immense ; le trésor inépuisable ; il comprend l'univers tout entier, aussi bien ce qui tombe sous nos sens, que ce qui leur échappe par la grandeur, la petitesse ou l'éloignement. La poussière de diamant qui recouvre l'aile du papillon y est comprise comme les millions de mondes qui composent la Voie Lactée. L'enfant, dont le regard s'entr'ouvre, avide d'éblouisssements, y découvrira tout ce qui peut ravir ses yeux ; le penseur au front chargé de nuages y verra des abîmes de merveilles et d'harmonies dont il s'efforcera en vain de sonder la profondeur. A l'œuvre donc, chercheurs d'idéal, amants de la beauté ! ce monde est à vous. Qu'on ne dise plus que l'art et la science se meuvent dans des régions différentes, incompatibles. Plus la science recule les limites des connaissances humaines, plus le domaine de la poésie se développe et s'élargit. A l'œuvre, poètes et artistes ! aucun horizon ne

vous est fermé. Sur les pas de la science, cueillez des fleurs par gerbes et groupez-les en familles; creusez les entrailles de la terre et mesurez l'étendue des torrents de feu qui y circulent et y mugissent; observez le mystérieux principe de la foudre dans les nuages; pesez les corps célestes, comptez-les et suivez leur course silencieuse à travers les espaces sans bornes. Marchez, aucune région ne vous est interdite, car l'objet des efforts de la science, c'est la connaissance de la vérité; le but poursuivi par l'art et la poésie, c'est le beau, et le beau n'est que la splendeur de la vérité.

RAPPORT

SUR LES

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE

DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

PENDANT L'ANNÉE 1887-1888

PAR M. LE Dr OLLIVE

Secrétaire général.

C'est un honneur pour moi, Messieurs, de venir aujourd'hui en qualité de Secrétaire général, retracer à vos souvenirs ce qu'ont été, pendant l'année écoulée, les travaux de la Société Académique ; de pouvoir citer avec éloge le nom de vos collègues qui y ont le plus contribué ; de les remercier enfin de nous apporter et leur science et leur talent.

Tout en étant bien douce la tâche n'est pas toujours facile : « L'éloge académique se distingue surtout par une certaine mesure et une certaine réserve ; par le scrupuleux souci de se contenir au lieu de se répandre ; par le goût et par la méthode. » Ces qualités dictées par un très éloquent académicien me feront sans doute défaut, mais je suis tout habitué à votre bienveillance.

Chaque année vous nous conviez à ces réunions dont votre présence fait pour nous des fêtes, fêtes mêlées de joie et de tristesse, car elles nous trouvent trop souvent dans le deuil.

Cette fois, Messieurs, cette fois encore, par une sorte de fatalité persistante, la mort est venue frapper au milieu de nous et on peut le dire, elle a été cruelle. Nous avons vu trois de nos collègues : MM. Guilley, Hogué et Abadie successivement enlevés à notre estime et à notre affection.

Que pourrais-je dire qui n'ait été déjà dit sur M. Guilley? Que pourrais-je dire surtout après la très remarquable notice nécrologique écrite par un des membres les plus vénérés de notre Société, M. Biou ? Mais me pardonneriez-vous, Messieurs, de ne pas rappeler la mémoire de M. Guilley dans cette salle des Beaux-Arts, toujours si hospitalière pour nous et dont les échos rediront longtemps encore les louanges de notre sympathique collègue.

Pendant vingt-sept ans il a présidé le cercle des Beaux-Arts. Laissez-moi faire revivre à votre mémoire cette magnifique soirée annuelle où l'élite de la Société se pressait en foule dans cette salle trop petite pour la contenir : c'était le concert du Président et les applaudissements qui retentissaient dans cette enceinte ne s'adressaient pas seulement aux artistes qu'on y entendait, ils allaient bien plus à l'homme aimable autant que généreux, dont le goût si délicat et si pur avait su les choisir.

M. Hogué, médecin-vétérinaire, était membre résident de la Société Académique depuis l'année 1868 et faisait partie de la section de médecine. Le lourd fardeau d'une clientèle nombreuse ne lui permettait pas de venir prendre part à nos discussions ; mais je n'en adresse pas moins à sa mémoire vos meilleurs souvenirs.

Il y a quelques semaines à peine, vous me chargiez,

Messieurs, de porter la parole sur la tombe d'un de vos membres les plus actifs et les plus distingués, et si ma jeunesse était en droit de voir dans cette tâche un lourd fardeau, elle était heureuse aussi de pouvoir rendre ce suprême hommage à l'homme aimable et instruit qui lui avait souvent montré sa sympathie et l'avait toujours honoré de son amitié.

L'œuvre de M. Abadie est considérable. Diplômé vétérinaire en 1839, il vint à Nantes avec un régiment de cavalerie auquel il était attaché. Là, ses connaissances étendues le firent remarquer par plusieurs de nos compatriotes s'occupant d'élevage, et sur leurs sollicitations, M. Abadie s'établit à Nantes où il devait rapidement conquérir la place que lui méritaient si bien son amour pour la science et son ardeur au travail.

Je ne puis, Messieurs, vous donner ici l'analyse et même l'énumération complète des publications de notre regretté collègue. Depuis 1859 et jusqu'à sa dernière heure, ne cessant en effet de travailler qu'en cessant de vivre, M. Abadie avait adressé soit à la Société Académique, soit à des recueils de médecine vétérinaire, des mémoires empreints du plus grand savoir et écrits de cette plume vive et alerte que vous lui connaissiez tous. Ces nombreux travaux lui avaient valu d'être appelé à d'importantes fonctions et fait décerner des titres auxquels il avait tant de driot.

Vétérinaire du département, membre du Conseil central d'hygiène, vous l'aviez élevé, en 1878, à la présidence de votre Société. En 1875, la croix de la Légion-d'Honneur récompensait M. Abadie des services rendus au pays et à l'art vétérinaire. Enfin, au commencement de cette année, un titre encore plus envié montrait en quelle haute estime étaient tenus parmi les corps savants les travaux scientifi-

ques de notre collègue : M. Abadie fut nommé membre correspondant national de l'Académie de Médecine. Ce titre, il ne l'avait guère sollicité ; ses confrères le lui avaient pour ainsi dire apporté comme au plus digne.

Tel est l'homme dont la Société Académique avec la cité et le département tout entier déplorent aujourd'hui la perte, et j'espère, Messieurs, que vous vous associiez complètement à moi lorsque je disais au moment où cette tombe allait se fermer : le souvenir de M. Abadie restera parmi nous toujours vivant, toujours cher, toujours honoré !

Après cet hommage rendu à la mémoire de nos collègues et avant de vous dire quels ont été les travaux de votre Société, laissez-moi vous rappeler la séance qui, l'année dernière, nous réunissait dans cette même salle.

Un public nombreux et choisi avait répondu à vos invitations et l'affluence était telle que si j'étais chargé de faire un compte rendu théâtral plutôt qu'un rapport académique, je dirais qu'on a refusé du monde. Cette affluence, Messieurs, vous la devez au renom de votre Société, vous la devez aussi aux soins que vous apportez à faire de cette réunion une véritable fête de famille.

Notre Président, M. le Dr Raingeard, dans un discours plein d'érudition et d'aperçus originaux, a fait revivre quelques phases de la profession médicale à diverses époques. Rappelez-vous surtout les passages consacrés à la description du costume rendu si célèbre par Molière, et pensez combien plus heureux sont nos contemporains dans un temps où la cravate blanche elle-même semble avoir vécu. Les applaudissements avec lesquels vous avez accueilli ce discours ont bien montré tout l'intérêt que M. le Dr Raingeard avait su vous inspirer. Mais peut-être avez-vous regretté comme moi de ne pas l'avoir entendu consacrer quelques pages à la

médecine et aux médecins plus rapprochés de notre époque. Son esprit de fin critique nous promettait pourtant de bien délicieux passages !

J'ose à peine vous rappeler le très remarquable rapport de M. Gadeceau sur les travaux de la Société Académique, de crainte de voir ma tâche rendue encore plus difficile aujourd'hui.

L'éclat de cette fête était relevé par le concours gracieux que nous prêtaient plusieurs artistes d'un véritable talent. Vous avez applaudi Mlle Baltzinger, une jeune pianiste que le Conservatoire de Nantes s'était récemment attachée comme professeur, et ratifié pour ainsi dire le choix de notre école de musique. L'éloge de M. A. Weingaertner n'est plus à faire et je ne puis que le remercier ici de la sympathie qu'il témoigne toujours à notre Société ; enfin deux artistes de notre théâtre ont eu leur bonne part dans les succès et les bravos.

Le lendemain de cette séance solennelle, la Société Académique se réunissait pour procéder aux élections générales. M. Leroux était appelé à la présidence et M. Andouard à la vice-présidence ; MM. Ollive et Gahier étaient nommés secrétaire général et secrétaire adjoint ; enfin, MM. Delamare et Manchon maintenus par acclamation dans les fonctions de bibliothécaires, fonctions qu'ils remplissent avec tant d'exactitude et de dévouement. Malgré tous nos efforts, malgré l'unanimité de nos votes, notre trésorier, M. Morel, n'a pas voulu continuer à gérer les comptes de notre Société, ce qu'il faisait pourtant avec tant de zèle et tant d'attention. Nous ne roulons point sur les dollars, mais grâce aux soins de M. Morel, notre budget s'est toujours équilibré d'une façon fort honorable.

Il était difficile de le remplacer et cependant, Messieurs, vous avez fait un choix qui ne pouvait être meilleur : un de nos plus aimables collègues, M. Delteil, a bien voulu accepter

la charge, toujours un peu lourde, même chez nous, d'être ministre des finances.

Le Comité central s'est trouvé constitué de la façon suivante : MM. Maisonneuve, Abadie et Poirier, pour la section d'agriculture ; MM. Poisson, Grimaud et Lefeuvre, pour la section de médecine ; MM. Merland, Biou et de Chastellux, pour la section des lettres, et enfin, pour la section des sciences naturelles, MM. l'abbé Coquet, Viaud-Grand-Marais et Gadeceau.

Nos rangs sont venus se grossir par de nouvelles admissions. M. le Dr Pérochaud, médecin des hôpitaux ; M. Callandreau, pharmacien ; M. Legendre, architecte ; M. Legrand, avocat, ont été successivement nommés membres résidents. Enfin, nous avons l'honneur de compter parmi nos membres correspondants M. l'abbé Guillotin, de Corson, à qui vous aviez décerné, l'année dernière, une médaille d'or pour son très remarquable ouvrage.

Cette année, Messieurs, plusieurs membres de notre Société ont été l'objet de distinctions que je tiens à vous rappeler ici : M. le Dr Joüon, le savant professeur d'anatomie, a été nommé membre correspondant national de l'Académie de Médecine. Le même titre, je vous l'ai déjà dit, avait été accordé à notre regretté collègue M. Abadie ; M. le Dr Dianoux a été nommé professeur titulaire de la chaire de clinique ophthalmologique ; M. le professeur Heurteaux a reçu les palmes d'officier de l'instruction publique ; MM. Andouard et Chartier se sont vus décerner une médaille d'argent par le Ministère du Commerce. Enfin, M. le Dr Teillais a été nommé chevalier de la Légion-d'Honneur.

J'espère, Messieurs, n'avoir oublié personne dans cette énumération qui est toute à l'honneur de votre Société ; si j'avais commis quelque omission, qu'on veuille bien me la pardonner.

J'ai hâte d'arriver à l'analyse des travaux qui, cette année, ont si dignement rempli les séances de nos quatre sections.

Vous voûs en allez souvent, Messieurs, entendant raconter de par le monde que l'agriculture est dans le marasme et on vous fait de ses souffrances un tableau des plus sombres. Peut-être votre section d'agriculture s'est-elle ressentie de cette situation et les travaux y ont-ils été moins nombreux que les années précédentes.

Il en est cependant qui méritent d'être cités avec éloge.

Un de nos savants les plus distingués, M. le professeur Andouard, directeur de la Station agronomique de la Loire-Inférieure, a commencé l'étude des pommes à cidre de notre département. C'est là une œuvre de longue haleine entreprise par l'Association pomologique de l'Ouest et dont le terme est loin d'être prochain. Le point délicat est de fixer la synonymie de variétés sans nombre dont la ressemblance est telle qu'on a peine à les discerner les unes des autres. M. Andouard a fait, de chaque variété, une étude complète ; les pommes ont été dessinées à l'état entier et après section suivant leur diamètre vertical et horizontal. Les indications de l'analyse chimique suivent la description de chaque sujet et l'appréciation de la valeur de chaque espèce découle nécessairement de sa richesse en sucre, en tannin, etc. Cette étude a une importance d'autant plus grande que le cidre est peut-être destiné à combler le déficit qu'éprouve chaque année notre département sur sa production viticole.

Le Concours régional a été l'occasion de plusieurs rapports remarquables dont on a donné lecture à vos séances générales.

Je n'ai point besoin, Messieurs, de vous rappeler le succès de ces expositions. L'empressement du public à les visiter montre quel intérêt elles savent inspirer et votre Société qui

aime à suivre et à marquer le progrès de tout ce qui intéresse notre région, consigne chaque fois dans ses Annales les rapports de la Commission nommée pour lui rendre compte de ce concours.

Notre vénéré doyen, M. Delamare, vous a fait le compte rendu de l'Exposition horticole, et s'il a cité avec éloges les magnifiques collections de fleurs, les louables efforts de quelques-uns de nos horticulteurs, il n'a pas hésité aussi à blâmer l'indifférence de quelques autres.

MM. Poirier et Maisonneuve ont fait, avec leur compétence spéciale, un rapport sur les machines et outils. Vous y lirez avec plaisir que ce concours n'est point inférieur à ses précédents et que les industriels nantais ne cessent d'apporter des améliorations importantes à la locomobile agricole dont ils sont les premiers inventeurs.

Enfin, j'ai encore à vous parler de M. Abadie qui, toujours avec la même ardeur pour le travail, avait bien voulu se charger de deux rapports, l'un sur le Concours régional hippique, l'autre sur les animaux des diverses espèces qui avaient figuré à cette exposition.

Il m'est impossible de retracer le contenu de ces deux remarquables rapports. M. Abadie, très versé dans toutes les questions d'élevage, a traité son sujet de mains de maître et laissé là d'importants documents pour l'avenir.

De la section d'agriculture à la section des sciences naturelles il n'y a qu'un pas, je vous invite à le franchir. En même temps, j'adresserai mes plus sincères remerciements à mon collègue, M. le Dr Bureau, secrétaire de cette section, dont le rapport si net et si concis me servira à vous guider à travers les très remarquables travaux de MM. les naturalistes.

Depuis quelques années, les botanistes se sont beaucoup appliqués à l'étude des champignons. C'est une tendance de

notre époque. Il semble qu'après avoir étudié les animaux et les végétaux les plus élevés, on veuille se consacrer aux plus petits. Ne croyez pas que ce soit là amoindrir la science, cette étude est des plus intéressantes et aussi très grosse de conséquences heureuses.

M. le professeur Ménier, un des membres les plus éminents de la section des sciences naturelles, s'est engagé dans cette voie avec ardeur. Les résultats qu'il a déjà obtenus sont considérables, et la place distinguée qu'il s'est faite aux ongrès des micologistes tenus successivement à Paris et plus récemment à Blois, montre toute la valeur attribuée à ses travaux.

Si M. Ménier est un travailleur infatigable, il est aussi marcheur infatigable et je vous assure, Messieurs, que, pour un botaniste, c'est une qualité. Je ne voudrais pas vous engager à suivre notre collègue dans ces excursions si fructueuses pour la science et aussi pour les séances de la section d'histoire naturelle. Il en rapporte d'importants résultats et, par ses soins, plusieurs espèces de champignons ont été découvertes et décrites ; mais permettez-moi de ne pas vous faire avancer plus loin, je serais un guide trop peu sûr et craindrais de vous faire perdre la bonne voie.

M. le professeur Bureau, le savant directeur du Muséum, a surtout entretenu la section d'histoire naturelle du syrrhapte. Ce nom (il s'agit d'un oiseau) ne vous dit peut-être pas assez ; j'ignorais, il n'y a qu'un instant, ce qu'était le syrrhapte : je l'ai appris pour vous l'apprendre.

Le syrrhapte paradoxal est un oiseau de la Mongolie et des steppes salés qui s'étendent au-delà de la mer Caspienne. Il est gros comme un pigeon avec des pattes très courtes emplumées jusqu'à leurs extrémités. Allez d'ailleurs à notre Musée d'histoire naturelle, vous ne regretterez pas votre visite et vous y verrez plusieurs sujets.

Cet oiseau, dont la dernière apparition en Europe remonte à 1863, vient de faire, au printemps 1888, un nouveau voyage jusqu'aux limites occidentales de la France, après vingt-quatre années de séjour dans les plaines asiatiques et s'est fait tuer en certain nombre sur les côtes de la Loire-Inférieure et de la Vendée.

M. Bureau, qui joint à une science très étendue en ornithologie l'avantage d'être un habile tireur, s'est mis à la chasse des syrrhaptes dont les vols lui avaient été signalés aux environs des Sables-d'Olonne.

C'est le 11 mai que cet oiseau a fait son apparition sur nos côtes, après de très grands vents de nord-est, et au 1er juin notre collègue pouvait se procurer plusieurs sujets dont il a donné la description à la section des sciences naturelles. Il a fait aussi l'étude du contenu du jabot et a précisé la nature des graines dont les syrrhaptes font leur principale nourriture.

M. Gadeceau, un de ces hommes trop rares dont les loisirs sont consacrés à la science, ce qui nous fait l'admirer plus encore, a lu à sa section et aussi à notre séance générale une ascension botanique au col du Galibier. Notre collègue a eu la bonne fortune d'être accompagné dans son excursion par un botaniste bien connu, M. l'abbé Faure, pour qui la Flore du Dauphiné n'a plus de secrets et il a présenté à la section des sciences naturelles toutes les raretés botaniques recueillies par lui et admirablement préparées pour l'herbier.

Dans le courant de l'année, M. Delamare, toujours infatigable et toujours aussi dévoué, a, comme par le passé, donné, sous le titre de: *Notes bibliographiques,* un résumé très instructif des derniers travaux d'histoire naturelle publiés par les Sociétés qui correspondent avec la nôtre.

Un usage constant très respectable et toujours respecté

conseille à votre Secrétaire général de n'aborder qu'avec la plus grande discrétion le compte rendu des travaux de la section de médecine. J'ai bien l'intention, Messieurs, de me conformer à cet usage, mais je tiens cependant à donner à cette section la place importante qu'elle occupe dans votre Académie.

Et, d'ailleurs, pourquoi ne pas parler de médecine? Dans un livre peu lu sans doute aujourd'hui, *Dick Moom* en France, journal d'un anglais de Paris, M. Francis Wey écrivait : « Tout ce que peut la charité sans risquer d'être présomptueuse, c'est de signaler certains sujets qui ont cours, qui font bien venir un nouveau débarqué et qui lui assure soit une oreille attentive, soit des cœurs sympathiques. » Le croiriez-vous, Messieurs, l'auteur conseille de parler de médecine. Ce qui était bon il y a quelque vingt ans, ne le serait-il pas encore aujourd'hui ?

Mais faire un choix dans les travaux aussi nombreux que remarquables qui ont occupé cette année les séances de la section de médecine, n'est pas chose facile. De tous les embarras, l'embarras des richesses est celui qu'on aime le mieux, mais qu'on redoute le plus. Dans votre intérêt, je vais tâcher d'être aussi bref que possible.

M. le professeur Laënnec, l'un de nos collègues les plus assidus aux séances et qui occupe avec tant d'autorité la situation de médecin légiste, a fait plusieurs communications intéressantes. Ce sont des observations médico-légales relevées par lui sur les poumons d'un homme ayant reçu sur la tête des coups mortels, mais jeté à l'eau avant sa mort.

C'est l'examen de l'état mental d'une hystérique qui a simulé un crime dont elle aurait été victime.

M. le Dr Bonamy, que la section de médecine est heureuse de compter parmi ses membres les plus actifs, vous a fait entendre diverses lectures.

Dans un mémoire intitulé : *États d'origine palustre et fièvres pernicieuses observées dans la Loire-Inférieure,* il passe en revue plusieurs manifestations de l'impaludisme et saisit cette occasion pour réclamer, au point de vue hygiénique, quelques améliorations de terrains marécageux. M. Bonamy a fait encore une lecture sur le traitement de la variole et les résultats obtenus par lui sur les malades de son service.

M. le Dr Kirchberg a fait connaître le traitement par l'ergotine et le quinquina qu'il a appliqué à la pneumonie, et lu aussi une observation de suette miliaire.

Un mémoire sur le cancer de l'ombilic a été communiqué à la section de médecine par M. Attimont.

MM. Rouxeau, Barthélemy et Raingeard ont aussi fait de très intéressants mémoires sur un cas d'empoisonnement par l'antipyrine, sur le traitement des morsures de vipères par le hoang-nan, et sur une ablation maxillaire.

Enfin, M. Ollive, en rendant compte à ses collègues de la statistique du service des baraquements pendant le second semestre de 1887, insistait tout particulièrement sur le danger que présente, pour l'Hospice général, le voisinage des varioleux : il pouvait citer des cas trop nombreux de contagion. La section de médecine a cru qu'il était de son devoir de signaler ce danger aux autorités. Un vœu a été formulé et transmis à qui de droit pour demander l'isolement absolu de la variole. Plus encore, une Commission, nommée dans le but de dire quelles étaient les améliorations désirables, a fait un rapport dont la Société de Médecine a adopté les conclusions. Ce rapport a été soumis à nos Assemblées départementales et communales, et nous espérons qu'il n'aura pas le sort destiné trop souvent aux documents du même genre et que le traditionnel carton vert, silencieux tombeau, n'arrêtera pas la mise en œuvre des améliorations proposées.

Vous devez trouver, Messieurs, que je respecte bien peu l'usage constant, respectable et respecté.... par vos autres Secrétaires généraux. Vous devez trouver sans doute que je vous ai bien trop parlé de médecine. Tous mes efforts vont tendre à donner maintenant à la littérature la large place qui lui appartient. Et cependant, la matière est si abondante, la nomenclature des ouvrages à signaler si considérable, que faire à chacun la part qui lui semblerait due serait pour vous comme pour moi une tâche impossible.

M. Merland, dans une lecture intitulée : *Quelques réflexions à apporter au Code d'instruction criminelle,* a fait une étude très intéressante et empreinte d'un grand libéralisme, réclamant hautement les droits de la défense. Tandis qu'aujourd'hui l'accusé ne peut communiquer avec son avocat qu'après l'ordonnance ou l'arrêt de renvoi, M. Merland pense que le défenseur devrait, dès le premier interrogatoire subi, entrer en communication avec son client. Enfin, il montre encore que les experts, médecins, chimistes ou architectes nommés par le juge d'instruction, et le plus souvent attachés au tribunal, ne sont pas d'une garantie suffisante pour la défense. Tout en faisant la part des exagérations, il serait bon que l'inculpé pût lui aussi choisir son expert.

Ce travail, écrit d'un style facile et alerte, témoigne non seulement de la science juridique de notre collègue, mais aussi de son talent d'écrivain.

C'est avec les mêmes qualités qu'il vous a rendu compte de deux brochures écrites par M. Saulnier, conseiller à la Cour de Rennes, et que vous avez l'honneur de compter parmi vos membres correspondants. Archéologue fort savant, écrivain très habile, jurisconsulte distingué, M. Saulnier consacre ses loisirs à étudier nos vieilles coutumes bretonnes, et l'on voit que notre Bretagne lui est particulièrement chère.

Laissons-nous maintenant conduire par un de nos collègues dans des contrées plus lointaines, le voyage ne sera pas à regretter.

L'exactitude de faits contrôlés, l'impartialité des jugements, l'intérêt du récit s'associant toujours à la vérité, l'élégance enfin de la forme ajoutant son charme aimable à l'autorité, ces mérites-là, Messieurs, nous les avons rencontrés dans chacune des lectures faites à la section des lettres ou à la séance mensuelle par M. Delteil. C'est un rare bonheur d'avoir vu beaucoup, d'avoir une mémoire fidèle et enfin une plume du meilleur acier. Ce rare bonheur, notre collègue le possède, il aime à nous le faire partager. En votre nom, je l'en remercie.

Cette année, M. Delteil nous a conduits à la Guyane. Il nous a décrit Cayenne, il nous a dépeint les mœurs créoles, il nous a raconté son séjour aux îles du Salut, au milieu des forçats. Ah! Messieurs! vous rappelez-vous la lecture de ce dernier chapitre? Vous rappelez-vous notre étonnement? Dans un style simple et charmant, émaillé de traits spirituels, l'on nous a appris que, parmi ces forçats, il y avait des musiciens distingués : (un trombonne de première force), des comédiens émérites, un guignol désopilant ; que, parmi ces forçats, se trouvaient des domestiques probes et honnêtes, des infirmiers d'un zèle et d'un dévouement éprouvés. Enfin, Messieurs, ces forçats étaient presque des anges. Je ne voudrais pas conseiller la lecture de ce chapitre à des récidivistes, ils voudraient tous être relégués, et le repris de justice de la pire espèce, grand fournisseur habituel des faits divers, deviendrait une rareté.

Que M. Delteil veuille bien continuer chaque année à nous faire profiter de ce qu'il a vu, de ce qu'il a observé et il est certain de recueillir nos applaudissements et de se créer

encore plus de titre s'il est possible à notre gratitude et à nos sympathies.

Un de nos très spirituels collègues qui, l'année dernière, nous avait tant intéressés avec son étude sur la mort de Cléopâtre, nous a raconté les vieilles légendes de Noirmoutier. Noirmoutier, M. Viaud-Grand-Marais peut dire que c'est son domaine. C'est son île, il en connaît les moindres détours, il en connaît toutes les légendes, les plus petits coins lui en sont chers. Elle est pour lui une source intarissable de sujets scientifiques et littéraires, une mine inépuisable de richesses intellectuelles et de recherches intéressantes.

Vous le savez, Messieurs, s'il est dans notre Société un homme de science et de travail, s'il est un chercheur et un chercheur patient, s'il est en même temps un vrai littérateur, c'est assurément M. de Chastellux. Vous vous étonnez sans doute comme moi de l'étendue de ses connaissances qui lui permet d'aborder tous les sujets et de venir nous les faire connaître.

C'est une note sur l'*Annuaire statistique de la France,* publication officielle du Ministère du Commerce et dont la première apparition remonte à 1878. Avant la création de l'*Annuaire,* les documents les plus importants étaient épars dans les Administrations centrales. On peut maintenant les consulter tous à la fois. M. de Chastellux nous fait souvenir que le plan de ce travail et ses premiers modèles sont dus à un de nos anciens confrères, M. Alexandre Moreau de Jonnès.

C'est une œuvre très étendue et très remarquable *sur la topographie du bassin général de la Loire,* œuvre menée à bonne fin après bien des années de persévérance. Le cours de la Loire, de sa source à la mer, est un des faits remarquables de la géographie de l'Europe et le sujet le plus varié

que nous offre la description de la France. Son grand développement et sa courbure, son trajet au milieu des provinces centrales du pays, la situation de son embouchure lui donnent l'aspect d'un lien naturel entre les provinces de l'ouest et du centre et aussi celui d'une ligne de défense.

C'est un mémoire sur l'*unification de l'heure,* question toute à l'ordre du jour au moment où l'on parle de substituer dans toute la France l'heure de Paris à l'heure locale. M. de Chastellux ne se montre pas partisan de cette substitution. Que pour les chemins de fer une heure unique ait été adoptée, cette mesure s'imposait étant donnée l'obligation de la régularité dans les mouvements des trains ; mais il n'en est plus de même lorsqu'il s'agit des occupations ordinaires de la vie où l'unification peut amener des troubles dans leur emploi. Enfin l'expérience montrera quels sont les avantages et les inconvénients que notre savant collègue s'exagère peut-être un peu.

L'année dernière, comme secrétaire de la section des lettres, je me permettais de vous demander ce que les poètes de la Société Académique avaient fait de leur lyre : elle était restée muette, et cependant vous savez avec quel charme plusieurs de nos collègues savent la faire vibrer. S'ils l'avaient perdue, je crains bien qu'en 1888, ils ne l'aient point encore retrouvée.

Heureusement que pour nous consoler un peu, notre très sympathique président, M. Leroux, nous a lu à une des dernières séances une poésie dont je vais vous citer quelques strophes :

ROI DE LA CRÉATION.

Les champs sont moissonnés, la campagne est couverte
De silence et de brume ; un troupeau de grands bœufs
Marche au long du fossé sous la feuille encor verte
Dans un chemin désert, plat et presque bourbeux.

XLIV

Un enfant suit les bœufs à la vaste encolure
Aux deux cornes sans tache, au pied large, au poil roux
On devine son âge, en voyant son allure :
Il trébuche trois fois au pont des Loups-Garoux.

Il a cinq ans au plus ; il porte pour toute arme
Ou pour sceptre ! un bâton long d'un pied et demi.
La nuit vient à grands pas ; il marche sans alarme
Et cause avec Sans-Peur, son chien, son vieil ami.

Il a cinq ans au plus ! Cependant il commande :
Quand les bœufs indolents tout droit ne s'en vont pas
L'enfant s'impatiente et sa voix les gourmande
Et les grands bœufs soudain précipitent le pas.

Et lorsque deux taureaux, se mettant en furie,
S'attaquent corps à corps au milieu du chemin,
Courant droit au plus fort, l'enfant menace et crie
Et pour le châtier sur lui lève la main.

Le chien vient à son ordre et de ses dents d'ivoire
Mord au pied le vainqueur qui cède en mugissant
Et fuit tête baissée et honteux et sans gloire
Mais le chien le poursuit et le mord jusqu'au sang.

Cette fois c'en est trop : le berger le rappelle
Le chien vient à ses pieds ; plein de sévérité
L'enfant prêt à frapper en maître l'interpelle
Puis enfin gravement lui rend la liberté.

Et le chien pardonné lèche la main clémente.
Alors tout marche en paix soumis à l'enfant, tel
Qu'un sujet à son roi ; tandis que l'ombre augmente
Tout lui dit en passant : « Salut être immortel ! »

Il me reste à vous parler de l'œuvre d'un de nos plus jeunes collègues, d'un des derniers venus dans notre Académie, et qui, pourtant déjà, y a conquis une place d'honneur; mais, je dois vous avouer tout mon embarras,

vous l'avez nommé secrétaire adjoint, et il est ici assis à côté de moi. Je connais sa modestie et je crains de la révolter en vous disant de ses travaux tout le bien que j'en pense. Mais faisons comme s'il n'était point là.

M. Gahier s'est surtout attaché à des travaux de critique littéraire, travaux qui nous ont montré qu'il était un érudit, un lettré et qu'il possède un jugement des plus délicats. Vous apprécierez toutes ces qualités si vous voulez écouter la courte analyse des lectures faites par lui à notre Société.

M. Gahier a débuté par une très intéressante étude sur *Les victimes de Boileau.* Quand Boileau commença d'écrire, vers 1660, notre littérature avait besoin d'un éducateur et d'un critique. Boileau remplit ce double rôle : homme de raison plutôt que de génie, il ne se laissa pas enivrer par les fumées malsaines de l'air ambiant. Il combattit l'afféterie et le mauvais goût partout où il les rencontra. Ses attaques furent justes : Chapelain, que de nos jours on essaye de relever, fut un méchant poète et un prosateur plus méchant encore. De même Quinaut. Il fut un peu trop sévère pour Saint-Amand, dont il ne comprit pas le talent si personnel et si curieux; pour Scarron, dans lequel il ne vit à tort qu'un grossier histrion. Scarron a énormément d'esprit : son *Virgile travesti* est un chef-d'œuvre et son *Roman comique* le plus curieux document que nous possédions sur les comédiens du XVIIe siècle. Sauf ces deux exceptions, Boileau fut toujours juste.

Il a aussi cherché quelle avait pu être sur le XVIIe siècle l'influence de l'hôtel de Rambouillet. En France, dit-il, l'histoire de la littérature peut se faire par l'histoire des salons. C'est un salon qui, au seuil du XVIIe siècle, donna aux mâles écrivains de la génération précédente la politesse et la grâce. C'est le rendez-vous de toute la société lettrée et élégante. On y voit des écrivains, comme Voiture et Balzac,

des hommes de guerre comme Condé. Le danger de cette coterie fut d'exclure ou de méconnaître tout génie qui ne rentre pas dans une certaine formule, le précieux et la pointe (*Polyeucte,* de Corneille). L'hôtel de Rambouillet, très ébranlé par suite de certains événements (la Fronde, la mort de Balzac), tomba sous les coups de Molière et de La Bruyère. Il rendit aux lettres un double service : il les délivra de la grossièreté des Rabelais et des Régnier et du pédantisme de Ronsard; mais il dépassa le but en purgeant le dictionnaire et en mettant à la mode l'amour, qui devint, depuis le XVII[e] siècle, l'inspirateur de toute la littérature et, en particulier, du théâtre.

Mais laissons ces souvenirs déjà lointains.

M. Gahier a tenu aussi à nous faire connaître un jeune poète nantais qui écrit souvent des choses charmantes et qui, certes, mérite bien d'être lu. Je tiens à féliciter M. Dominique Caillé de son talent délicat et gracieux ; je tiens à le féliciter aussi d'avoir eu la bonne fortune d'être critiqué par la plume de notre jeune collègue.

Le temps me manque pour vous donner une analyse de cette critique ; mais je croirais ravir à votre plaisir si je ne vous citais cette pièce, qui a pour titre : *L'Heure du rendez-vous* et qui est une des perles les plus fines d'un recueil qui en contient bien d'autres :

Mon œil inquiet interroge
L'aiguille de l'antique horloge,
Qui lui marque les pas du temps :
« Petite aiguille si jolie,
» Marche plus vite je t'en prie,
» C'est mon bien-aimé que j'attends.

» Si tu savais combien je l'aime
» Et que ma volupté suprême
» Est de le presser dans mes bras,

» O ma petite nonchalante,
» Tu hâterais ta marche lente. »
Patience... Ecoutons... un pas.

C'est lui qui vole à ma demeure
C'est lui qui m'arrive avant l'heure,
C'est mon bien-aimé, c'est mon roi.
— « Petite aiguille si jolie
» Je suis heureuse : Oh ! je t'en prie,
» Petite aiguille, arrête-toi. »

Enfin, M. Gahier a voulu être tout à fait moderne et il vous a lu une étude des plus remarquables sur le théâtre d'Alexandre Dumas. Il fallait presque de l'audace pour venir analyser devant votre Académie, quelquefois un peu sévère (pardonnez-moi d'oser vous le dire), l'œuvre incontestablement la plus étrange de cette fin de siècle. Œuvre dans laquelle s'allient des enseignements dont quelques-uns sont empruntés à la chaire chrétienne ; des pensées sur l'amour, sur l'homme, sur la femme, que ne désavouerait pas un La Bruyère ou un La Rochefoucault ; des livres où, dans un style incomparable, la vérité se mêle à l'erreur et au paradoxe ; des pages débordantes de foi dans un siècle de scepticisme et de négation.

C'est ce théâtre que notre collègue a voulu étudier tant au point de vue littéraire qu'au point de vue moral. Si la tâche était difficile, il me serait plus difficile encore, malgré le vif désir que j'en ai, de vous mener à travers l'étude de ce théâtre, du théâtre à thèses, comme l'on dit aujourd'hui, thèses qui font souvent rougir spectateurs et spectatrices, si toutefois, à notre époque...., on sait encore rougir.

Mais, Messieurs, comme vous le savez, une pièce, un livre, une préface, la moindre lettre de notre célèbre auteur dramatique sont des mets de choix que s'arrachent tous les gourmets de la littérature. Aussi vais-je me permettre de

détacher de la lettre de remerciements envoyée par M. Dumas à notre collègue une phrase vraiment charmante : « Vous dire que je n'aurais pas mieux aimé passer ma vie » à être amoureux et toujours plein d'illusions, qu'à écrire » des comédies ou des drames, ce serait mentir, mais qu'y » faire ? Je n'étais pas conformé pour cet idéal. Cependant, » au point où je suis, je ne regrette rien, surtout quand je » vois les chagrins et les déceptions de ceux qui ont voulu » réaliser cette chimère, et les aimables choses que vous » me dites me paraissent préférables à celles que les femmes » ne me diraient plus déjà depuis longtemps. »

Ma tâche est finie, Messieurs, et je m'arrête heureux de céder tout à l'heure la parole à votre très distingué Secrétaire adjoint. Son rapport, que vous attendez, vous dédommagera de la longueur et de l'aridité du mien.

RAPPORT

DE

LA COMMISSION DES PRIX

SUR

LE CONCOURS DE L'ANNÉE 1888

PAR M. J. GAHIER, SECRÉTAIRE ADJOINT.

MESSIEURS,

Vous vous souvenez du mot de Vauvenargues : « Le discours académique est un discours fleuri, élégant, ingénieux, harmonieux, et non un discours vrai, fort, lumineux et simple. » Sans doute, notre Société Académique ne rappelle que de très loin l'illustre Assemblée qui, chaque année, par la bouche de M. Camille Doucet, distribue aux heureux lauréats les récompenses, les médailles et, quelquefois aussi, les conseils habilement dissimulés sous les couronnes de lauriers. Si grande que soit la distance entre notre Compagnie et l'Académie française, entre votre humble Secrétaire adjoint et l'aimable Secrétaire perpétuel du Palais Mazarin, je n'en redoute pas moins de tomber dans le défaut si spirituellement signalé par Vauvenargues.

Mes craintes redoublent encore, quand je considère les difficultés de la mission que vous m'avez confiée. Il faut rendre compte de tous les ouvrages adressés à votre Société pour le concours annuel ; il faut résumer, le plus brièvement

et le moins sèchement possible, chacun de ces manuscrits, l'analyser, en indiquer les mérites et les lacunes, se montrer équitable sans trop de sévérité, sévère sans trop d'injustice. Il faut promener l'affreuse loupe de la critique sur des pages qui, souvent, représentent pour leurs auteurs des années d'un labeur patient et opiniâtre ; lire froidement, sans passion, des pièces de vers tout émues où, en y cherchant bien, on découvrirait quelquefois des traces de larmes.

De plus, tout nouvellement entré dans votre Société, je n'avais ni l'expérience, ni la somme de connaissances nécessaires pour apprécier des ouvrages d'ordres si variés et de mérites si divers ; aussi, je ne saurais trop témoigner à mes savants confrères de la Commission des prix la reconnaissance que je leur dois. Ils m'ont fourni des appréciations si complètes et si sûres que, dans ce rapport, je me bornerai à les reproduire ou, tout au moins, à les refléter.

Il fallait, en effet, Messieurs, une compétence toute spéciale pour juger l'œuvre considérable qui nous a été adressée sous ce titre : *Catalogue des Hémiptères de la Loire-Inférieure,* et avec cette devise : *Natura magis in minimis tota*. C'est là un travail d'une grande valeur et qui, au mérite de la difficulté vaincue, joint celui d'être tout nouveau dans notre région. Comme le dit très justement l'auteur dans son *avant-propos* : « Rien n'a été écrit jusqu'à ce jour sur les Hémiptères de la Loire-Inférieure. Aucun naturaliste ne s'est donné la tâche d'en former la collection et d'en dresser le catalogue. »

Ces insectes, presque tous microscopiques, sont aussi intéressants à étudier que difficiles à classer. Il n'était point aisé de réunir, dans un catalogue d'environ cent pages, tous ces animalcules qui, par leurs fréquentes transformatoins, semblent échapper à l'analyse. La plupart d'entre eux sont

d'une extrême délicatesse, et, pour en saisir les infinies variétés, il est nécessaire de déployer une habileté prodigieuse, une dextérité dont seul peut faire preuve un naturaliste de profession. L'auteur du *Catalogue* a surmonté ces obstacles et fait pour nous un travail que peu de régions du territoire possèdent en ce moment. On ne peut guère citer dans cet ordre d'idées que le *Catalogue des Lépidoptères de la Loire-Inférieure,* dressé par M. Dehermann-Roy, et celui des Coléoptères, dressé par M. Pradal.

La science des Hémiptères est cependant en faveur et des savants distingués, les Fieber, les Lethierry, les Reuter lui ont, depuis quelques années, donné un vif essor ; néanmoins, trois ou quatre départements, tout au plus, possèdent un *Catalogue* comme celui-ci. C'est donc un honneur pour nous que de couronner un tel ouvrage.

L'auteur suit une classification remarquablement simple. Il divise les *Hémiptères* en trois classes : les *Hétéroptères*, les *Homoptères* et les *Psyllides ;* il indique, pour chacun d'eux, l'époque et le lieu de sa découverte, et joint à cette nomenclature des observations fort curieuses sur les mœurs et les métamorphoses de ces insectes. Certains d'entre eux sont venimeux et peuvent causer des piqûres assez douloureuses. D'autres, comme l'*Henestaris geocoriceps,* sont spéciaux à notre département, et c'est à l'auteur du *Catalogue* que revient la gloire, sinon de les avoir découverts, du moins de les avoir classés.

En somme, ce Catalogue rentre complètement dans le programme traditionnel de la Société Académique, qui désire voir se compléter la Faune du département ; il est entièrement nouveau, consciencieusement fait par un naturalites consommé ; nous ne pouvons que féliciter l'auteur et lui donner une de nos plus belles récompenses. La Société Académique est donc heureuse d'accorder au *Catalogue des*

Hémiptères de la Loire-Inférieure une médaille d'or (grand module).

Le second manuscrit, dont j'aie à vous entretenir ce soir, porte ce titre : *Epines et Fleurs,* et cette devise :

« Dieu qui mit l'épine à la rose
» Donna de même à notre cœur,
» En amour, comme en toute chose,
» Et la souffrance et le bonheur. »

C'est un recueil de dix-sept poésies, toutes amoureuses, toutes, ou presque toutes, extrêmement gracieuses. Ces vers témoignent d'une âme qui connaît l'amour et la souffrance ; chez l'homme, en effet, ces deux sentiments ne peuvent aller l'un sans l'autre, et, c'est avec raison qu'Alfred de Musset a pu dire :

« La moisson pour mûrir a besoin de rosée :
» Pour vivre et pour sentir, l'homme a besoin des pleurs.
» La joie a pour symbole une plante brisée,
» Humide encor de pluie et couverte de fleurs. »

Toutefois, je reprocherai à ce recueil la monotonie de son inspiration. Chaque pièce, prise à part, est charmante, mais elle ressemble trop à celle qui la précède et à celle qui la suit. Les grands poètes, au contraire, varient leurs sujets à l'infini et répandent à pleines mains les trésors de cette imagination dont, voilà deux ans, M. Orieux faisait ici même un éloge si enthousiaste. L'auteur d'*Epines et Fleurs* exprime à merveille tous les caractères de l'amour ; il sait très bien décrire les divers états de l'âme qui, tantôt triste, tantôt joyeuse, se replie sur elle-même pour analyser les nuances infinies de la passion. Mais toute la vie n'est pas dans l'amour et, à tout prendre, les questions du cœur sont bien peu de choses devant les éternelles questions de l'hon-

neur et de la conscience. J'aurais aimé trouver dans *Epines et Fleurs* des vers d'une conception plus élevée, d'un souffle un peu plus large. Sans doute, si nous lisons les chefs-d'œuvre de nos poètes, nous y rencontrons, comme ici, de nombreuses élégies sur l'amour et l'amitié ; mais, à côté de ces pièces, nous en découvrons d'autres comme l'*Espoir en Dieu* d'Alfred de Musset, ou les *Amis inconnus* de Sully-Prudhomme, qui suscitent en nous des pensées nouvelles et nous forcent à réfléchir, durant quelques instants, sur le problème de la vie et le rôle que chacun de nous doit remplir ici-bas.

Enfin, pour accomplir jusqu'au bout ma tâche de critique, je conseillerai à l'auteur d'*Epines et Fleurs* de veiller à ses rimes. Aujourd'hui, qu'on le veuille ou non, nous sommes devenus un peu sévères. Le temps n'est plus où l'on pouvait impunément faire rimer *amour* avec *jour* ou *larmes* avec *alarmes*. Nos poètes contemporains nous ont rendus exigeants : il ne suffit pas que la rime soit riche, il faut qu'elle soit millionnaire. Nous professons pour la *consonne d'appui* un culte qui pourrait bien être de l'idolâtrie, et, s'il faut en croire un écrivain qui est aussi un merveilleux assembleur de rimes, M. Théodore de Banville, « le poète aimerait mieux perdre une de ses jambes en chemin » que de marcher sans cette précieuse consonne. J'espère que tel n'est pas l'avis de notre auteur, car, hélas ! je le verrais condamné à ne plus marcher du tout, plus même sur une seule jambe. Il semble, en effet, ignorer la plupart des règles de la prosodie moderne ; il se permet des licences et des inversions qui feraient bondir un Parnassien ; des rimes qui, suffisantes voilà 50 ans, ne sont plus dignes de terminer un vers. J'ai hâte d'ajouter que, pour mon compte, je n'attache à la rime que fort peu d'importance. Trop riche, elle devient facilement un jeu de mots, un calembour plus ou moins heureux, et, le plus

souvent, une affreuse cheville. Nulle part, on ne trouve des rimes plus faibles que dans Lamartine ou dans Musset, et cependant, qui ne donnerait l'œuvre tout entière de M. de Banville pour dix vers de *Rolla* ou des *Méditations?*

L'auteur d'*Epines et Fleurs* possède, d'ailleurs, des qualités suffisantes pour se permettre quelques libertés. Je serais injuste si je ne louais, chez lui, la grâce exquise de la forme, la délicatesse de la pensée, l'harmonie toute musicale de certaines strophes. Permettez-moi de vous lire une de ces jolies pièces, *Brunette :*

« Pourquoi mettre à ta coiffure,
» Brunette, ce nœud coquet,
» Et placer à ta ceinture
» Cette branche du muguet ?

» Pourquoi laisser ton aiguille
» Inactive dans ta main,
» Et, de ton regard qui brille,
» Interroger le chemin ?

» Pourquoi t'accouder, rêveuse,
» A ton balcon parfumé ?
» Serais-tu donc amoureuse ?
» Attends-tu ton bien-aimé ? »

Il est une autre pièce, trop longue pour la citer en entier, *Eglantine,* qui est un exemple très remarquable de ce que j'appellerai un tour de force poétique. Le premier vers de chaque strophe est reproduit à la fin de la même strophe, et tombe si heureusement qu'il semble un complément nécessaire à la pensée de l'auteur. Ecoutez plutôt quelques-uns de ces vers :

« Eglantine elle se nommait
» La jeune fille gracieuse,
» Dont la voix était radieuse,
» Dont le charme nous embaumait,

» La vierge au sourire candide,
» Au front pur, au regard limpide,
» Eglantine elle se nommait.

» Rose des champs, fleur solitaire,
» Le monde ignorait sa beauté ;
» Mais, des malheureux, sa bonté
» La rendait l'ange tutélaire.
» De vertus elle se parait,
» A vingt ans elle demeurait
» Rose des champs, fleur solitaire...

» Un jour je passais auprès d'elle
» Gravissant le même sentier ;
» Dans l'air, un parfum d'églantier
» Saluait la saison nouvelle ;
» Dans le feuillage, le pinson
» Faisait entendre sa chanson...
» Un jour je passais auprès d'elle.

» Calme, elle suivait son chemin
» Sans même détourner la tête ;
» Saisi d'une ardeur indiscrète,
» En passant, je lui pris la main...
» Je lui parlai d'une voix tendre,
» Elle ne parut pas comprendre,
» Calme, elle suivait son chemin... »

Cette pièce suffirait seule pour mériter nos éloges, aussi, Messieurs, approuverez-vous la Commission des prix quand elle accorde à l'auteur d'*Epines et Fleurs* une médaille d'argent (grand module).

Les qualités que, tout-à-l'heure, je cherchais en vain dans *Epines et Fleurs :* la noblesse de l'inspiration et la grandeur du sentiment, les voici, un peu exagérées, dans un autre manuscrit portant pour devise ces beaux vers de François Coppée :

« Les fiers témoins de notre histoire
» Ne sont pas comme un territoire :
» On ne peut pas nous les ravir. »

Ce sont deux poèmes intitulés : *Un Brave* et *Sous Ratisbonne*. Les deux morceaux sont animés d'un profond patriotisme et certains vers, très habilement frappés, révèlent, chez leur auteur, un poète à l'imagination riche et au coloris souvent puissant.

Le sujet du premier poème est emprunté à la guerre de 1870. Nous sommes au soir de Forbach. Au milieu d'un poste de hulans, un vieil Alsacien se tient debout,

« Semblant, contre son cœur, cacher avec mystère
» Un trésor ramassé parmi les morts sanglants. »

Les soldats prussiens, intrigués, accablent de leurs menaces le malheureux prisonnier. Celui-ci résiste et le chef de la troupe ordonne à ses hommes de le fouiller,

« Mais aucun ne parvient à desserrer ses bras
» Qu'il a pu ramener en croix sur sa poitrine. »

« Chargez vos armes ! commande le capitaine, et visez sur cet homme. » L'ordre est exécuté ; les fusils s'abaissent,

« Et les yeux du vieillard sans effroi les caressent !
» Feu ! La poudre a vibré. Huit balles ont sifflé.
» Dans son nuage gris la fumée a voilé
» Le vieillard expirant qui, par un dernier geste,
» Ouvrant avec effort le devant de sa veste,
» A morcelé l'objet caché contre son sein....
» Ses bourreaux, s'élançant, lui saisissent la main,
» Le regard allumé d'une vile espérance....
» La main tenait, brisé, le drapeau de la France. »

Ces vers sont certainement très beaux ; le dernier surtout, tout vibrant de patriotisme et d'énergie, vient admirablement terminer la tirade. Toutefois, vous y avez remarqué, comme

moi, des fautes regrettables : le style n'est point à la hauteur du sujet, et le mot *veste* qui, d'ailleurs, revient plusieurs fois dans le courant de la pièce, est d'une trivialité choquante.

L'auteur, qui a demandé à M. Coppée sa devise, me semble avoir trop fréquenté le poète des *Humbles* pour s'en assimiler les défauts, ou tout au moins le réalisme un peu brutal. C'est ainsi que j'ai relevé, dans *Un Brave,* des vers comme celui-ci :

« Puis tu nous montreras ton gain de ce soir, *drille.* »

ou comme celui-là :

« Peut-on faire un soldat avec un homme *usé ?* »

Ces deux mots : *drille* et *usé* que l'on emploierait à peine dans la prose, produisent un effet déplorable, encadrés dans un vers. Est-il aussi besoin de faire remarquer que le récit est assez peu vraisemblable ? On n'a point coutume de cacher un drapeau comme on cache une bourse pleine d'or, et l'auteur suppose les hulans bien plus naïfs qu'ils ne l'étaient dans la réalité.

Je ferai les mêmes critiques à la seconde pièce, *Sous Ratisbonne*. Le style y est cependant plus faible. On y rencontre des images un peu risquées, celle-ci par exemple :

« Ses plans
» Avaient pris leur essor, glorieux, accablants. »

Plus loin, l'auteur fait dire à un des soldats :

« Ratisbonne est à nous.
» Accourez voir votre aigle y déployer ses ailes !
» C'est moi qui l'ai perchée au faîte des tourelles. »

J'avoue que cette assimilation de l'aigle impériale à un oiseau me semble d'un goût fort douteux. En somme, ce ne sont là que de bien légères critiques, et la Société Acadé-

mique est heureuse d'accorder une médaille d'argent à l'auteur des deux poèmes.

Hélas! c'est maintenant que ma tâche va devenir singulièrement ingrate. Les deux manuscrits dont il me reste à vous parler sont bien inférieurs aux œuvres que je viens de parcourir avec vous, et je crains fort que vous ne preniez ma franchise pour de l'injustice. Le premier est une pièce de quatre-vingt-dix vers intitulé *La Femme,* revêtu de cette devise: « Le cœur de la femme est l'asile de toutes les vertus. » Le poète tient à nous montrer qu'il connaît son histoire: aussi fait-il défiler sous nos yeux toutes les femmes illustres, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours. Aucune n'est omise : en tête du cortège, apparaît Antigone, puis voici venir Cornélie et Eponine, Blanche de Castille et Odette, Marie Leckzinska et Joséphine.

Ces exemples ne prouvent rien. Il eût été aussi facile de soutenir la thèse contraire; alors on eût pu citer les noms de Clytemnestre, d'Agrippine, de Frédégonde, de Catherine de Médicis.

Le grand défaut de cette pièce est de manquer d'inspiration : on y sent trop ce que l'on appelle l'enthousiasme à froid. Pour célébrer la femme, comme dit Boileau :

« C'est peu d'être poète, il faut être amoureux. »

Je crains que notre auteur ne soit que poète.

La femme! est-il un sujet plus aimable que celui-ci. Depuis que la blonde Eve s'est vue chassée de l'Eden, c'est elle qu'ont divinisée tous les artistes. Le théâtre lui doit Chimène, Hermione et Dona Sol; la peinture, Fornarina et Joconde; la musique, Marguerite et Mignon. L'ingrate! habituée à tant d'hommages, grisée par les douces senteurs de l'encens, elle a quelquefois des caprices; aujourd'hui, elle fait naître

les *Nuits* de Musset, ou la *Vie intérieure* de Sully-Prudhomme, et, demain, elle dicte des vers dans le goût de ceux-ci :

« Si chacun doit remplir un but sur cette terre,
» Si, pour ce but, il a reçu différemment
» Sa part de charité, de force et de lumière,
» Le rôle de la femme est tout de sentiment. »

Espérons, Messieurs, qu'une autre fois la femme ne refusera pas de prêter sa poésie et sa grâce à l'auteur de notre manuscrit.

D'ailleurs, quelques-uns de ses vers sont assez heureux, cette strophe, entre autres, ne manque pas d'une certaine harmonie :

« Près d'un léger berceau, contenant son idole,
» Souriante, elle veille, en murmurant tout bas
» Un langage divin, dont la moindre parole
» Est un poème entier, qu'on ne traduira pas. »

La pensée est délicate et bien exprimée, aussi la Société Académique accorde-t-elle à l'auteur de *La Femme* une mention honorable.

Que vous dirai-je, Messieurs, du dernier manuscrit qui nous est parvenu sous cette fière devise : Honneur et patrie ! et avec ce titre : *Pour la Patrie !* Ce que contiennent ces cinquante-neuf pages, je pourrais, comme Mme de Sévigné, vous le donner en mille, et, certainement, vous ne devineriez pas. Une tragédie ! Messieurs, une véritable tragédie en cinq actes et en vers, une tragédie où les trois unités sont à peu près respectées, où les héros s'appellent Brutus et Tarquin le Superbe ; les héroïnes Clélie et Cornélie, une tragédie, où l'on ose, en cet an de grâce 1888, faire mouvoir des confidents et des confidentes, des sénateurs romains et des licteurs.

Vous vous rappelez cette jolie scène du *Monde où l'on s'ennuie*. Un vieux général s'est fourvoyé, par mégarde, dans le salon de Mme de Céran. Il vient d'essuyer, avec une patience merveilleuse, la lecture d'un long travail sur les Oupanischa, les Puranas et le Mahâbhârata, quand, soudain, on introduit un jeune poète. C'est l'auteur d'une tragédie inédite, en cinq actes et en vers, comme celle-ci, qui vient soumettre à l'illustre aréopage le fruit de ses veilles. Le général croyait son supplice terminé : c'est donc avec effroi qu'il envisage la douce perspective d'entendre encore 1,500 à 2,000 vers : « Il faut encourager la tragédie, n'est-ce pas, général, lui demande une des habituées du salon ? » « Hein ! répond-il ! Ah ! oui, la tragédie ! Horace ! Cinna ! Il en faut ! Certainement ! il faut une tragédie pour le peuple !... » Oui ! Messieurs, il faut une tragédie pour le peuple ; est-ce à dire qu'il en faille aussi pour notre Société Académique ? J'avoue qu'à cette question il m'est difficile de répondre avec impartialité ? Comme notre excellent général, j'ai été épouvanté, moi aussi, des 2,000 alexandrins que, pour être consciencieux, j'ai voulu parcourir et, que voulez-vous ? le peu d'intérêt du sujet, les lenteurs de chaque scène, tout cela était peu fait pour rendre ma tâche agréable.

Il y avait cependant un beau sujet de tragédie dans cette période de l'histoire romaine qui commence à la mort de Lucrèce, et se termine à la proclamation de la République. Ce sujet, l'auteur n'a fait que l'entrevoir. Espérons que, plus tard, il en tirera les trésors que, cette fois, il s'est contenté de découvrir. Ou, plutôt non ! l'auteur de *Pour la Patrie* est poète ; il a de l'imagination, et surtout une extrême facilité : nous lui conseillons d'abandonner la tragédie pour se consacrer entièrement à la poésie lyrique. La tragédie, en effet, est un genre vieilli, je dirai presque

archaïque, et, comme le fait remarquer La Bruyère : « C'est » faire de la pureté et de la clarté du discours un mauvais » usage que de le faire servir à une matière aride, infruc- » tueuse, qui est sans sel, sans utilité, sans nouveauté. » Peut-être, dans un champ plus restreint, notre poète déploiera-t-il, plus à son aise, ses qualités natives, et méritera-t-il la récompense que, cette année, nous sommes forcés de lui refuser.

Me voici arrivé au terme de mon travail, non sans me reprocher mes appréciations un peu vives, mes jugements peut-être trop sévères. Je serais désolé, Messieurs, si la sincérité de ce compte rendu devait décourager les concurrents qui, malheureux aujourd'hui, peuvent devenir nos lauréats de l'an prochain. Souvenez-vous des vers de Boileau :

« Faites choix d'un censeur solide et salutaire
» Et dont le crayon sûr d'abord aille chercher
» L'endroit que l'on sent faible, et qu'on se veut cacher. »

Ce censeur, certes, je ne me flatte pas de l'être ; mais par contre, je me suis laissé entraîner, avec trop de complaisance, vers

« L'endroit que l'on sent faible, et qu'on se veut cacher. »

S'il est vrai qu'un défaut signalé équivaut à une guérison, nos concurrents de ce soir ne verront dans ma critique qu'un témoignage de mon estime et, à l'avenir, ils nous apporteront de nouveau leurs ouvrages. Alors la Société Académique, j'en ai le ferme désir, les couvrira, cette fois, de fleurs et de lauriers.

CONCOURS DE 1888.

RÉCOMPENSES DÉCERNÉES AUX LAURÉATS

PAR LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE.

Médaille d'or (grand module),

A M. l'abbé Dominique, pour son *Catalogue des hémiptères de la Loire-Inférieure.*

Médaille d'argent (grand module),

A M. G. de Sermel, pour un recueil de poésies intitulé : *Epines et Fleurs.*

Médaille d'argent,

A M. P. Réby, pour deux poèmes intitulés : *Un Brave* et *Sous Ratisbonne.*

Mention honorable,

A Mme Alice Ménard, pour un poème intitulé : *la Femme.*

PROGRAMME DES PRIX

PROPOSÉS

PAR LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE DE NANTES

POUR L'ANNÉE 1889.

1re Question. — Etude biographique sur un ou plusieurs Bretons célèbres.

2e Question. — Etudes archéologiques sur les départements de l'Ouest.

(*Bretagne et Poitou.*)

Les monuments antiques et particulièrement les vestiges de nos premiers âges tendent à disparaître. L'Académie accueillerait avec empressement les mémoires destinés à en conserver le souvenir.

3e Question. — Etudes historiques sur l'une des Institutions de Nantes.

4e Question. — Etudes complémentaires sur la faune, la flore, la minéralogie et la géologie du département.

5e Question. — Etude sur les eaux potables de Nantes.

6e Question. — Traumatisme et impaludisme.

7e Question. — Etude sur les épidémies locales de diphtérie.

8e Question. — Canalisation de l'électricité pour les villes.

9e Question. — Transport de l'énergie par les moyens connus : câble télodynamique ; air comprimé ou raréfié ; eau forcée ; électricité.

La Société académique, ne voulant pas limiter son concours à des questions purement spéciales, décernera une récompense au meilleur ouvrage :

De morale,
De poésie,
De littérature,
D'histoire,
D'économie politique,
De législation,
De science,
D'agriculture.

Les mémoires manuscrits devront être adressés, avant le 20 août 1889, à M. le Secrétaire général, rue Suffren, 1. Chaque mémoire portera une devise reproduite sur un paquet cacheté mentionnant le nom de son auteur.

Tout candidat qui se sera fait connaître sera de plein droit hors de concours.

Néanmoins, une récompense pourra être accordée, par exception, aux ouvrages imprimés traitant de travaux intéressant la Bretagne et particulièrement le département de la Loire-Inférieure, et dont la publication ne remontera pas à plus de deux années.

Les prix consisteront en médailles de bronze, d'argent, de vermeil et d'or, s'il y a lieu. Ils seront décernés dans la séance publique de novembre 1889.

La Société académique jugera s'il y a lieu d'insérer dans ses Annales un ou plusieurs des mémoires couronnés.

Les manuscrits ne sont pas rendus; mais les auteurs peuvent en prendre copie, sur leur demande.

Nantes, novembre 1888.

Le Secrétaire général,

Dr OLLIVE.

Le President,

ALCIDE LEROUX.

EXTRAITS

DES

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES

de l'année 1888.

Séance du 7 décembre 1887.

Allocution de M. le Dr Raingeard, président sortant.

Allocution de M. Alcide Leroux, nouveau président.

Lecture, par M. J. Gahier, d'un travail intitulé : *les Victimes de Boileau.*

Séance du 4 janvier 1888.

Election de M. Abadie comme membre du Comité central, en remplacement de M. Delteil, nommé trésorier.

Lecture, par M. Gadeceau, d'un travail ayant pour titre : *Ascension botanique au col du Galibier.*

Lecture, par M. Alcide Leroux, de la suite de son *Voyage en Egypte.*

Séance du 1er février 1888.

Hommage à la Société, par M. Le Beau, d'un discours prononcé par lui à la Compagnie transatlantique.

Sur le rapport de M. le Dr Hervouët, M. le Dr Pérochaud est nommé membre résidant.

Sur le rapport de M. Maître, M. l'abbé Guillotin de Corson est nommé membre correspondant.

Lecture, par M. Julien Merland, d'un travail intitulé : *Quelques modifications à apporter au Code d'instruction criminelle.*

Lecture, par M. J. Gahier, d'un rapport sur les poésies de M. Dominique Caillé : *Sonnets, Au bord de la Chézine.*

Séance du 7 mars 1888.

Hommage à la Société, par M. Morel, d'une brochure ayant pour titre : *Portnichet, Portnichet-la-Source.*

Lecture, par M. de Chastellux, d'un travail intitulé : *Compte rendu de l'Annuaire statistique de la France.*

Lecture, par M. le Dr Viaud-Grand-Marais, d'une étude sur les *Vieilles croyances de Noirmoutier.*

Séance du 4 avril 1888.

Sur le rapport de M. Maître, M. Legendre est nommé membre résidant.

Sur le rapport de M. Alcide Leroux, M. Legrand obtient le même titre.

Lecture, par M. Alcide Leroux, de la suite de son *Voyage en Egypte.*

Séance du 2 mai 1888.

Lecture, par M. Biou, doyen d'âge, d'une notice nécrologique sur M. Guilley, président de la Société des Beaux-Arts.

Sur le rapport de M. Rauturau, M. Callandreau est nommé membre résidant.

Lecture, par M. J. Gahier, de la première partie d'une étude sur Alexandre Dumas fils.

Séance du 6 juin 1888.

Hommage à la Société, par M. Le Beau, de deux brochures ayant pour titre : *Remise des récompenses de sauvetage, Terre-Neuve.*

Lecture, par M. J. Gahier, de la fin de son travail sur A. Dumas fils.

Lecture, par M. Maisonneuve, de son rapport sur le Concours régional de Nantes (section des machines).

Lecture, par M. Abadie, de son rapport sur le Concours régional hippique.

Séance du 4 juillet 1888.

Hommage, par M. Saulnier, d'une brochure ayant pour titre : *Seigneurs et Seigneuries de Bretagne.*

Lecture, par M. Delteil, de ses *Notes de voyage à Cayenne.*

Séance du 1er août 1888.

Lecture, par M. le Dr Viaud-Grand-Marais, d'un travail sur les *Légendes de Noirmoutier.*

Séance du 5 septembre 1888.

Lecture, par M. le Dr Viaud-Grand-Marais, de la suite de son travail sur les *Légendes de Noirmoutier.*

Séance du 3 octobre 1888.

Lecture du rapport de M. Poirier sur les travaux de la Section d'agriculture.

Lecture du rapport de M. J. Gahier sur les travaux de la Section des lettres.

Lecture du rapport de M. le Dr Bureau sur les travaux de la Section des sciences naturelles.

Lecture, par M. le Dr Viaud-Grand-Marais, de son travail sur les *Légendes de Noirmoutier*.

Lecture, par M. Alcide Leroux, d'une poésie intitulée : *Roi de la création*.

Séance du 4 *novembre* 1888.

Lecture, par M. A. Leroux, président, d'une notice nécrologique sur M. Abadie.

Lecture, par M. de Chastellux, d'un mémoire sur l'*Unification de l'heure*.

Séance solennelle du 25 *novembre* 1888.

La séance a lieu dans la salle des Beaux-Arts.

Discours sur la *Poésie bretonne,* par M. A. Leroux, président.

Rapport de M. Ollive, secrétaire général, sur les travaux de la Société Académique pendant l'année 1887-1888.

Rapport de M. J. Gahier, secrétaire adjoint, sur le Concours des prix.

Mme Bonjour, pianiste; Mme Ismaël-Garcin et M. Delvoye, chanteurs au Grand-Théâtre de Nantes; MM. Lebidois, violoniste; Bélédin et Radigois, pianistes-accompagnateurs, ont prêté leur obligeant concours.

Séance du 26 novembre 1888.

M. Andouard est élu président.

M. Merland est élu vice-président.

M. J. Gahier est élu secrétaire général.

M. Polo est élu secrétaire adjoint.

MM. Delamare, Delteil et Manchon sont maintenus par acclamation dans leurs fonctions respectives de bibliothécaire, trésorier et bibliothécaire adjoint.

Sont nommés membres du Comité central : MM. Linyer, Gourraud, Ollive, Le Beau, Callandreau.

TABLE.

Allocution de M. Raingeard, président sortant.................. 5
Allocution de M. Alcide Leroux, nouveau président.............. 7
Les victimes de Boileau, par M. J. Gahier..................... 9
Quelques réflexions à propos de certaines modifications à apporter au Code d'instruction criminelle, par Julien Merland........... 23
Compte rendu, par M. E. de Chastellux, de l'*Annuaire statistique de la France*.. 33
Ascension botanique du col du Galibier, par M. Emile Gadeceau... 50
Causeries sur Noirmoutier, par le Dr Viaud-Grand-Marais... 61, 245
Un moraliste au théâtre, par M. J. Gahier..................... 70
Souvenirs de voyage, par M. A. Delteil.................. 107, 229
Notice nécrologique sur M. Guilley, par M. Biou................ 110
Rapport sur les machines et outils exposés au Concours régional de Nantes, en 1888, par MM. Poirier et Maisonneuve......... 124
Compte rendu de l'Exposition horticole annexée à l'Exposition du Concours régional, par M. le Dr Delamare.............. 130
Rapport sur le Concours régional hippique de Nantes, en 1888, par M. B. Abadie 143
Rapport sur les animaux exposés au Concours régional agricole de Nantes, en 1888, par M B. Abadie 157
Pommes à cidre de la Loire-Inférieure, par A. Andouard........ 171
Notice nécrologique sur M. B. Abadie, par M. Alcide Leroux..... 221
Discours prononcé sur la tombe de M. B. Abadie, par M le Dr Ollive.. 226
Compte rendu de la brochure de M. Saulnier, conseiller à la Cour de Rennes, intitulée: *Seigneurs et Seigneuries,* par Julien Merland.. 271

Roi de la Création, poésie, par M. Alcide Leroux.............. 275
Situation du vignoble de la Loire-Inférieure en 1888, par A. Andouard.. 277
Champ d'expériences de la Station agronomique de la Loire-Inférieure, par MM. A. Andouard et V. Dezaunay............ 289
Rapport sur les travaux de la Section d'agriculture, par M. Poirier. 311
Rapport sur les travaux de la Section de médecine, par M. le Dr Chachereau.. 313
Rapport sur les travaux de la Section des lettres, sciences et arts, par M. J. Gahier.................................. 317
Rapport sur les travaux de la Section des sciences naturelles, par M. le Dr Louis Bureau.............................. 324
Discours prononcé à la séance annuelle de la Société Académique, par M. Alcide Leroux................................ I
Rapport sur les travaux de la Société Académique pendant l'année 1887-88, par M. le Dr Ollive........................ XXVIII
Rapport de la Commission des prix sur le concours de 1888, par M. J. Gahier.. XLIX
Récompenses décernées aux lauréats...................... LXII
Programme des prix pour 1889.......... LXIII
Extraits des procès-verbaux des séances de l'année 1888 LXVI

Mme Ve CAMILLE MELLINET, PL. DU PILORI, 5. — L. MELLINET ET Cie, SUCCrs.

JOURNAL DE MÉDECINE DE L'OUEST,

publié par la Section de Médecine de la Société Académique de Nantes.

Le *Journal de Médecine de l'Ouest* paraît par trimestre.

Le prix de l'abonnement est fixé à 8 fr. pour toute la France.

Les demandes et réclamations relatives à ce journal, les différents ouvrages, lettres, observations et mémoires imprimés ou manuscrits, doivent être adressés francs de port, au Secrétaire de la rédaction, rue Suffren, 1, à Nantes.

Le Secrétaire de la rédaction se charge, si on lui en fait la demande affranchie, de faire tirer à part des exemplaires des mémoires insérés et de les expédier à leurs auteurs, le tout aux frais de ces derniers.

Tout ouvrage dont on enverra à la Société un exemplaire sera analysé dans le journal.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT

DE LA SOCIÉTÉ ACADÉMIQUE.

La Société publie un journal de ses travaux, sous le titre d'*Annales de la Société Académique de Nantes et du département de la Loire-Inférieure*. Ces Annales se composent des divers écrits lus à la Société ou à l'une des Sections. — La Société a le droit, après qu'une des Sections a publié un travail, de se l'approprier, avec le consentement de l'auteur. — Les Annales paraissent tous les six mois, de manière à former, à la fin de l'année, un volume de 500 pages in-8°.

Les *Annales* de la Société sont publiées par séries de dix années. — Le Règlement de la Société est imprimé à la tête du volume de chaque série, ainsi que la liste des membres résidants, classés par ordre de réception.

Le choix des matières et la rédaction sont exclusivement l'ouvrage de la Société Académique.

Le prix de la souscription annuelle est de :

5 francs pour Nantes ;
7 francs hors Nantes, par la poste.

Les demandes de souscriptions peuvent être adressées *franco* à Mme ve Mellinet, éditeur et imprimeur des *Annales*, place du Pilori, 5.
